● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9560 · 40 PAGES · — VENDREDI 17 OCTOBRE 1975

En direct sur les ondes

Un début contradictoire « au sommet » à Châtellerault

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'AVERTISSEMENT DU PRÉSIDENT LEONE

Usant d'une procédure conforme à *la Constitution, M. Giovanni* Leone a envoyé aux Chambres un « message » dressant le bilan de la manière dont fonctionne — ou ne fonctionne pas — l'Etat. Ce document souffre de son ampleur, de son caractère d'inventaire. Mais le président de la République italienne se fait le porte-parole de tous ses concitoyens, en conviant le Parlement à tirer les conséquences juridiques du diagnostic qu'il porte.

M. Leone ne peut certes pas être soupçonné de vouloir infléchir le régime dans un sens présidentiel. Mais son geste même, qui n'a eu qu'un précédent lorsque M. Segni était au Quirinal, en septembre 1963, témoigne de la difficulté qu'ont toujours éprouvée les présidents italiens pour interpréter les pouvoirs que leur donne la Constitution de 1947.

La loi fondamentale est au moins ambiguë, sinon franchement contradictoire, dans la plupart de ses chapitres. Elle décrit deux types d'Etat : l'un centralisé, l'autre fédéral. Elle justifie le régime d'assemblée aussi bien que le régime présidentiel. La pratique est essentiellement une question d'hommes, et l'on conçoit que les six présidents qui se sont succédé depuis 1947 au Quirinal *aient eu chacun des comportements* différents qui ont provoqué des polémiques, sans que *pourtant ils aient jamais été* accusés de violer la Constitution.

Au demeurant, on attend toujours des lois d'application sur quelques chapitres importants : les syndicats, par exemple, n'ont *qu'une existence de fait, en dépit* de l'article 39 qui les déclare « libres, selon les règles établies par la loi ». Les partis *politiques*, également autorisés (article 49), n'ont aucune légalité. Et la réforme régionale, qui faisait l'objet d'un titre particulier, a attendu jusqu'en 1970 pour être appliquée.

Les observations de M. Leone sont d'abord celles d'un juriste, et elles devraient rencontrer un *large accord, sauf* sur un point qui a constamment alimenté les polémiques : la réglementation du *droit de grève, explicitement pré*vue à l'article 40. Les trois confédérations syndicales ont immédiatement *réagi : elles ne peu*vent accepter une telle proposition, qui, dans le passé, est toujours venue des hommes politiques les plus modérés.

Comment le Parlement italien *va-t-il se comporter devant ce* message ? Un vote reviendrait à mettre en cause la personne du chef de l'Etat, voire à provoquer un conflit entre lui et le président du conseil, s'il est vrai que M. Aldo Moro n'a contresigné le document qu'à son corps défendant.

Discuter le message sans avoir à le voter ? Tel est le compromis qui pourrait être proposé au Parlement. L'initiative de M. Leone n'aurait qu'un objectif : dégager la responsabilité du chef de l'Etat dans une évolution sur laquelle il n'a pas de prise. La balle risque alors d'être saisie au bond par la droite, des néo-fascistes jusqu'au centre de la démocratie chrétienne : on entendra encore la dénonciation du « régime des partis », et la polémique menacera *d'étouffer dans l'œuf les réformes* jugées nécessaires par M. Leone.

Le choix résulte de la Constitu*tion même : elle est adaptée à la* démocratie libérale, celle que, depuis vingt-sept ans, les majorités de centre et de centre-gauche ont tenté de faire fonctionner. Mais elle permettrait de fonder aussi bien un régime de démocratie socialiste.

Serait-ce s'abuser que de lire dans le message du président de la République un avertissement solennel ? Les adaptations qu'il préconise donnent sa dernière chance à la démocratie libérale. Faute de les réaliser, c'est la démocratie socialiste qui s'ébauchera *sans que soit jamais violée* la Constitution. En se gardant bien de prononcer le mot, c'est en fait *une mise en garde contre les effets* économiques et sociaux du « compromis historique » qu'a prononcée le *professeur* Leone.

(Lire nos informations page 3.)

MYSTÈRE AU KREMLIN

Aucune explication n'est donnée de l'annulation de deux entretiens Brejnev-Giscard d'Estaing

M. Giscard d'Estaing est arrivé à Kiev ce jeudi 16 octobre, en fin de matinée. MM. Fourcade et d'Ornano, eux, sont restés à Moscou pour s'entretenir avec M. Patolitchev, ministre soviétique du commerce extérieur, de la coopération entre les deux pays.

Le président de la République française devrait à nouveau rencontrer M. Brejnev vendredi. Le mystère persiste à Moscou sur les raisons du changement apporté au programme. Après l'annulation du rendez-vous de mercredi après-midi, la dernière conversation de MM. Brejnev et Giscard d'Estaing, prévue pour samedi matin, a été, elle aussi, annulée. Nos envoyés spéciaux examinent ci-dessous les diverses hypothèses avancées dans la capitale soviétique.

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — Aucune explication entièrement satisfaisante n'a encore *été donnée pour justifier le* soudain report de la rencontre Brejnev-Giscard d'Estaing, qui était prévue pour mercredi 15 octobre dans l'après-midi. Du côté français on cherche, bien sûr, à ne pas grossir l'incident, et l'on *reprend, pour l'essentiel, les dé*clarations faites mercredi après-midi par le président de la République sur la place Rouge : ce changement de programme n'a pas de signification politique et résulte de « *commodités pratiques établies d'un commun accord* ». On reconnaît cependant que ces modifications ont été brusquement décidées mercredi en fin de matinée, à l'initiative de la partie soviétique.

Sans vouloir parler ouvertement d'une maladie de M. Brejnev, on tient à rappeler, toujours dans les milieux français, que des modifications avaient déjà été apportées au programme du dernier « sommet » de Rambouillet en raison de l'état de fatigue du secrétaire général. Alors que mardi soir les membres de la délégation française insistaient sur la « forme » de M. Brejnev, on croit maintenant se souvenir, toujours dans les même milieux, que le secrétaire *général avait toussé à plusieurs* reprises à la fin de sa première rencontre avec le président de la République.

Ces explications seraient plus convaincantes si un nouveau changement n'était pas intervenu mercredi soir dans le programme officiel : alors que M. Giscard d'Estaing doit rencontrer à deux reprises M. Brejnev dans la journée de vendredi, à son retour de Kiev, l'entretien prévu pour samedi matin a été supprimé. Le départ du président de la République, qui devait avoir lieu à 12 h. 30, a été avancé à 11 heures. Autre élément étrange : le silence obstiné de la partie soviétique et la disparition de tous ses porte-parole officiels ou officieux. Durant tous les « sommets », le centre de presse est abondamment fréquenté par des journalistes soviétiques ou assimilés, chargés de répandre impressions, rumeurs et, parfois *informations. Depuis* l'annonce de la modification du programme, tous ces « informateurs » ont disparu. Aucun porte-parole officiel soviétique ne s'est non plus manifesté.

Les rendez-vous de MM. Fourcade et d'Ornano

Bref, c'est la politique du silence total, la plus apte à don*ner naissance à toutes sortes de* rumeurs que l'on s'empressera de démentir avec indignation *a posteriori*. Une politique qui ressemble étrangement à un boycottage. C'est ainsi que M. Zamiatine, le directeur de l'agence Tass, devait donner une *conférence de presse* dans la soirée de mercredi ; il n'est pas venu. Ce qui ne l'avait pas empêché d'assister dans l'après-midi à un cocktail où, après avoir brocardé plusieurs agences de presse, il déclara que le report de la rencontre Giscard d'Estaing-Brejnev n'était dû « *ni à des raisons de santé ni à des raisons politiques* ». On peut regretter, décidément, que le porte-parole le plus autorisé de la partie soviétique n'ait pas trouvé le temps de faire profiter la presse française de ses informations.

La thèse d'une maladie subite de M. Brejnev ne peut pas, bien sûr, être exclue. Mais *on ne peut* pas non plus écarter celle d'un mouvement de mauvaise humeur soviétique, à la suite notamment des déclarations — sacrilèges ici — de M. Giscard d'Estaing sur la nécessité de promouvoir « *la détente dans la compétition idéologique* ».

MAURICE DELARUE,
et JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 2.)

SUCCÈS AVENUE KLÉBER

Les commissions du dialogue Nord-Sud sur l'énergie et les matières premières se réuniraient en janvier à Paris

Les dix délégations réunies avenue Kléber (Etats-Unis, Japon, C.E.E., Arabie Saoudite, Iran, Algérie, Venezuela, Irak, Brésil, Zaïre) sont parvenues à se mettre d'accord dans la nuit de mercredi à jeudi sur la procédure de la conférence ministérielle « sur la coopération internationale ». La conférence commencera le 16 décembre, à Paris, *et réunira les délégués de vingt-sept pays (dix-neuf en voie de développement et huit pays industrialisés).* Son secrétariat sera assuré par le gouvernement français. Elle créera quatre commissions consacrées respectivement à l'énergie, aux matières premières, au développement et aux affaires financières.

Cependant, la déclaration finale de la réunion préparatoire comprend deux annexes où les délégués du tiers-monde et les Etats-Unis expriment des points de vue différents sur la façon dont les commissions devront aborder certains problèmes. L'engrenage diplomatique enclenché avenue Kléber est toutefois, tel que la conférence de décembre devrait réussir à installer les quatre commissions, qui pourraient alors commencer à se réunir à Paris dès janvier, ce qui serait un nouveau succès pour la diplomatie française. Mais il faudra résoudre d'ici là le cas britannique. Or, Londres a réaffirmé sa résolution d'être représentée en tant que telle à la conférence, et non pas par l'intermédiaire de la délégation de la C.E.E.

« *Dialoguez, dialoguez..., il en restera toujours quelque chose.* » *Ainsi pourrait-on résumer les trois* journées de discussions de l'avenue Kléber, qui se sont terminées mer*credi peu avant minuit par un accord* qui, pour reprendre l'expression de M. de Guiringaud, président technique de la « réunion préparatoire », « *engage les procédures de telle façon que le fond des problèmes puisse être traité de façon sérieuse* ».

C'est précisément parce qu'ils ont effleuré les questions de fond que les Dix ont eu mercredi tellement de difficulté à se mettre d'accord. En principe, la réunion préparatoire ne devait aborder que les problèmes de procédure. Mais les délégués du tiers-monde ont vite manifesté une certaine défiance à l'égard d'une machine diplomatique qu'ils ne sont pas sûrs de contrôler. Ils ont voulu obtenir dès maintenant des gages. Se retranchant derrière la logique diplomatique, les pays industrialisés ont résisté au maximum pour s'engager le moins possible.

Le résultat de ce duel est le compromis que constitue la « déclaration finale » qui tend à « encadrer » les futures discussions.

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 37.)

AU JOUR LE JOUR — Idées et idéologie

De mauvais esprits pourraient être tentés de dire que la suggestion d'armistice idéologique faite par M. Valéry Giscard d'Estaing lors de son discours au Kremlin aurait dû s'adresser aussi bien aux dirigeants soviétiques qu'à certains membres du gouvernement les plus proches de lui.

Mais s'agit-il bien d'idéologie ? Dans idéologie il y a idée ; or certaines formes de l'anticommunisme ambiant ne dépassent pas le niveau du raisonnement de l'homme qui disait : « Il est heureux que j'aie horreur des épinards parce que si j'aimais les épinards, je mangerais des épinards tous les jours et j'ai horreur des épinards. »

ROBERT ESCARPIT.

Le Pakistan ou l'obsession de l'unité

M. Ali Bhutto, *premier ministre du Pakistan*, fera, du 20 au 22 octobre, une visite officielle en France, à l'invitation de M. Chirac. Il sera reçu par M. Giscard d'Estaing, et aura des entretiens avec MM. Bourges, ministre de la défense, et d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche. *Dans une enquête dont nous commençons* la publication, notre envoyé spécial au Pakistan décrit la situation dans ce pays, près de quatre ans après l'indépendance de sa partie orientale, devenue l'Etat du Bangladesh.

I. – Les douaniers du Pendjab

De notre envoyé spécial
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lahore. — « *Nous volerons à une altitude de 8 000 mètres et et nous atteindrons Rawalpindi, inch Allah, à 10 heures* », précise le commandant de bord quand *l'avion des lignes pakistanaises* décolle. « *Alors, rendez-vous ce soir à 18 heures, inch Allah* », répond le fonctionnaire auquel un entretien est demandé. Impossible d'ignorer qu'au pays des croyants tout reste à la grâce de Dieu. Quelques jours avant sa visite officielle en France, M. Bhutto s'est retiré dans son *village natal* pour la célébration de la fin du Ramadan. Au même moment, à Lahore, cinquante mille fidèles étaient réunis pour la prière du vendredi dans la cour de la mosquée Badshadi, la plus grande du monde. Dans le hall des hôtels pleins de pèlerins venus faire leurs dévotions dans la métropole religieuse du pays, on trouve toujours le portrait du fondateur du Pakistan, Mohammed Ali Jinnah, qui voulut et obtint un « foyer » pour les musulmans de l'ancien empire des Indes.

Massés sous les minarets dont les haut-parleurs, au maximum de leur puissance, diffusent les suppliques, les pèlerins n'ont pas un regard pour le temple fréquenté par les Sikhs avant la partition, un petit bâtiment à coupole argenté. Cette communauté, fondée sur le territoire de l'actuel Pakistan par un musulman converti à l'hindouisme, dans lequel il introduisit quelques traits de sa religion d'origine, a maintenant pour centre spirituel la ville d'Amritsar, située près de Lahore, mais en Inde. Le gouvernement pakistanais vient cependant d'autoriser des pèlerins sikhs à se rendre à Lahore pour *la fête du Guru Nanak*, en novembre. Ils arriveront de l'Inde mais aussi des Etats-Unis et du Kenya, où, gens *entreprenants*, ils ont émigré en assez grand nombre. Ceux qui viendront de l'Inde passeront par Attari-Wagha, seul endroit où la frontière reste ouverte.

(Lire la suite page 5.)

Créé il y a huit ans par le Kenya l'Ouganda et la Tanzanie

LE « MARCHÉ COMMUN » DE L'AFRIQUE DE L'EST MENACÉ D'ÉCLATEMENT

(Lire page 6 l'article de J.-C. Pomonti.)

TEL QU'EN LUI-MÊME

La nouvelle aventure terrestre de Tristan Tzara

par ARAGON

Au début de 1920, Tristan Tzara débarque à Paris sur notre appel (j'entends d'André Breton, Philippe Soupault et moi). A peine a-t-il paru qu'Eluard publie, dans le numéro 1 de *Proverbe*, sa nouvelle revue (février), un poème qui ne figure pas au tome I de ses *Œuvres complètes (1912-1924)* (1). Je m'en étonnais auprès d'Henri Béhar, qui l'a établi, présenté, annoté, avec *un soin et une minutie* remarquables, et de qui, avant son départ pour Abidjan, où il enseigne, j'ai appris que c'est ainsi de par l'effet d'une disposition générale, laquelle veut que les poèmes ne figurent pas dans *Les Œuvres complètes* une fois qu'ils ont paru en librairie. Dans un recueil établi par l'auteur. Et, dans le cas présent, c'est bien plus tard que le poème en question est recueilli, et figure dans *L'Antitête*.

C'est donc dans *Proverbe*, numéro de février 1920, que Mme Anna, comtesse Mathieu de Noailles, avait pu le lire. Et comme peu après j'étais venu *chez elle, rue Scheffer*, la supplier de se démentir de ce qu'elle avait pu dire au couturier Jacques *Doucet* contre André Breton, et qui faisait que ce mécène allait renoncer à embaucher le poète de *Mont de Piété* comme conseiller artistique de ses collections (ce qui allait empêcher le mariage d'André avec Simone Kahn, dont il était vivement épris)... cela déclencha une conversation générale (avec deux témoins) sur la jeune poésie et le mouvement dada.

Mme de Noailles passait alors pour une grande poétesse, et nul n'aurait songé à lui reprocher de n'être point née française, admise qu'elle se trouvait dans une noble famille de chez nous. Ses vers passaient pour admirables. Et d'ailleurs les avis variaient touchant ses *origines* : on la disait grecque, alors qu'elle ne l'était point, alors que Maurice Barrès l'avait prise pour modèle de son Astiné Aravian dans *Les Déracinés*, faisant d'elle une Arménienne-Turque. Qu'était-elle au juste ? Je n'en savais rien. C'est seulement dans la *conversation* de la rue Scheffer que j'appris qu'elle était roumaine, et cela après une exécution générale de *tous les dadaïstes*, quand elle fit parmi nous exception pour Tristan Tzara, lui aussi roumain, et dont elle avait aimé, ce ne pouvait être que dans *Proverbe*, un poème, ou du moins son dernier vers. Mme de Noailles ne devait rien connaître de Tristan. Mais elle répétait avec un certain *plaisir* le vers terminal de ce poème :

Capitaine !
prends garde aux yeux bleus.

C'était là, affirmait-elle, la preuve qu'avec son concitoyen (disait-elle) on se trouvait bien devant un poète. Mais ne voulait rien entendre de ce qui concernait Breton, et j'avais beau réciter de lui ce que j'en savais par cœur (alors presque tout), elle ne démordait pas de sa condamnation.

Pour ma part, la nationalité ne m'était ni preuve ni contre-preuve de la valeur d'un poème ou d'un poète. Ce que je savais pourtant de l'affaire, c'était qu'André parlait de *suicide*.

(1) Tristan Tzara, *Œuvres complètes*, tome I, 1912-1924 (*Flammarion*).

(Lire la suite page 20.)

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN U.R.S.S.

Mystère au Kremlin

(Suite de la première page.)

Si le secrétaire général soviétique est malade, comment sait-on déjà qu'il sera guéri vendredi matin ? Et pourquoi sa maladie aurait-elle entraîné, comme ce fut le cas, le report des entretiens entre ministres « techniques » ? MM. Fourcade et d'Ornano avaient en effet rendez-vous mercredi après-midi avec M. Patolitchev, le ministre soviétique du commerce extérieur. Ce rendez-vous a également été annulé à la dernière minute. La partie française a expliqué ensuite qu'on avait décidé de reporter l'ensemble des activités prévues mercredi après-midi au vendredi matin et vice-versa. Pourtant, c'est ce jeudi que MM. Fourcade et d'Ornano ont rencontré M. Patolitchev.

La lecture de la *Pravda* de ce jeudi matin laisse *également* rêveur. Certes, un placard mentionne, en première page, les activités de M. Giscard d'Estaing pour la journée de mercredi — les visites à Yasnaïa-Poliana, à Borodino, et la soirée au palais des Congrès — mais un placard très exactement deux fois plus grand est consacré, tout à côté, à un échange de télégrammes entre MM. Brejnev, Podgorny et Kossyguine et le secrétaire général du P.A.I.G.C. de Guinée-Bissau. On ne peut qu'être surpris par la disproportion des deux textes. Autre détail significatif : en page 5, la *Pravda* s'empresse de rendre compte du dernier communiqué du bureau politique du P.C.F., publié mercredi à Paris et consacré à la gravité de la situation économique et sociale en France. C'est le deuxième jour consécutif que l'organe du parti soviétique mentionne des communiqués du P.C.F., et cela, même si le compte rendu du communiqué du bureau politique du P.C.F. consacré à la visite de M. Giscard d'Estaing en U.R.S.S. avait été *sérieusement* édulcoré dans la *Pravda* de mercredi.

Dernière hypothèse que l'on peut entendre : les dirigeants soviétiques auraient été occupés mercredi soit par une réunion du bureau politique, soit par de graves problèmes intérieures. Remarquons simplement que si des réunions du bureau politique ont bien eu lieu durant des « sommets » américano-soviétiques, elles étaient justifiées par la volonté de M. Brejnev de faire approuver par ses collègues — avant d'aller plus loin dans la négociation — des mesures qui pouvaient avoir des conséquences très graves pour l'Union soviétique, puisqu'elles concernaient les discussions sur la limitation des armes nucléaires (SALT). Aucune négociation de cette envergure n'est en cours avec la France. De toute façon, il est peu vraisemblable qu'une réunion exceptionnelle du bureau politique ait eu lieu mercredi après-midi, puisque M. Gromyko et le maréchal Gretchko — tous deux membres du bureau politique — ont eu le temps de s'entretenir avec M. Khaddam, le vice-président du conseil des ministres syrien. Rappelons enfin que la réunion du bureau politique soviétique a traditionnellement lieu le jeudi.

(Dessin de CHENEZ.)

Un geste pour le désarmement

Tous ces éléments troublants n'empêchent pas la délégation française de se déclarer satisfaite. Les difficultés importantes concernant la mise au point du document politique final ont été surmontées, affirme-t-on, même si la rédaction de ce document par les experts peut encore durer jusqu'à vendredi matin. Deux questions générales resteraient à traiter et le seraient vendredi, au cours des deux rencontres que doivent avoir, en principe, MM. Brejnev et Giscard d'Estaing :

— Le tour d'horizon « des points chauds », en particulier le Proche-Orient, *question sur laquelle les positions françaises et* soviétiques ne sont pas éloignées ;

— Les problèmes de sécurité et de désarmement. Contrairement à ce qu'on a laissé entendre à Paris, la France finalement pourrait faire un geste dans ce domaine. Il n'est pas question, certes, que Paris participe à la *conférence de Genève sur le désarmement*, tant qu'elle sera coprésidée par les États-Unis et par l'Union soviétique, mais si cette donnée était modifiée, la France pourrait adopter une attitude moins négative que précédemment. En attendant Paris ne refuserait pas pour autant de parler avec certains grands partenaires internationaux de ces problèmes de sécurité, peut-être à Genève ou dans d'autres instances internationales. La France serait prête à « sortir de son mutisme », alors qu'elle se retranchait jusqu'à présent derrière sa souveraineté pour refuser tout débat. Elle le ferait, ajoute-t-on, pour « *valoriser l'armement nucléaire français sur le plan diplomatique* ».

Aucune évolution des positions françaises n'est à prévoir, en revanche, en ce qui concerne les armes classiques, dont les M.B.F.R. La France estime qu'étant donnée la puissance réduite de ses forces par rapport à celles des deux Super-Grands, elle ne peut envisager décemment leur diminution.

Ces positions — qui vont en partie, mais en partie seulement, dans le sens souhaité par les Soviétiques — figureraient sous une forme plus succincte dans le document final. Le fait devrait être d'autant moins mal accueilli à Moscou que Paris semble avoir abandonné l'espoir de voir traités en détail, dans le document qui doit être signé vendredi, les problèmes « humains » relevant de la troisième corbeille de l'acte final d'Helsinki. On se contenterait à ce sujet d'enregistrer une nouvelle fois la détermination des Soviétiques à tenir leurs engagements, sans mentionner la façon dont *ils conçoivent ces engagements*. Une exception sera peut-être faite en ce qui concerne l'aménagement des conditions de vie et de travail des correspondants français à Moscou.

La délégation française, enfin, ne pense pas que le problème de la « *détente idéologique* » soit mentionné dans le document final. Il ne fera d'ailleurs pas l'objet d'autres discussions, précise-t-on. Le point de vue français, qui a été explicitement repoussé par M. Brejnev, a été clairement et publiquement exposé par le président de la République dans son discours de mardi soir. Il ne s'agit pas, répète-t-on, de réclamer la fin de la compétition idéologique, mais simplement une limitation des affrontements idéologiques. Cette position, enfin — mais on s'en doutait déjà, — ne vaut que pour les relations internationales. Dans le domaine intérieur, ajoute-t-on, il est tout à fait normal que le débat politique se poursuive en termes idéologiques.

En ce qui concerne les échanges commerciaux franco-soviétiques, il se confirme que la France envisage d'augmenter ses achats de produits pétroliers en U.R.S.S. pour corriger la balance commerciale entre les deux pays. Cette balance est nettement déséquilibrée au désavantage de l'Union soviétique.

La journée de mercredi a été, bien sûr, par les modifications inattendues apportées au programme officiel. Tôt dans la matinée, le président de la République et Mme Giscard d'Estaing s'étaient rendus par avion à Toula. Par la route, ils avaient ensuite gagné la propriété de Yasnaïa-Poliana, où vécut Tolstoï de 1828 à 1910. Le retour à Moscou eut lieu en fin de matinée. C'est peu avant que l'on annonça le report de la rencontre Brejnev-Giscard d'Estaing, prévue pour l'après-midi. Après un déjeuner en privé, M. Giscard d'Estaing se rendit pour une quinzaine de minutes sur la place Rouge pour participer à une émission en direct de T.F. 1. Peu après, il s'est rendu en voiture à Borodino, en compagnie notamment de MM. Sauvagnargues, Fourcade et d'Ornano. Le président de la République a déposé une gerbe au monument à Bagration, l'un des héros russes de la bataille. Après une visite rapide du musée, M. Giscard d'Estaing a dévoilé une plaque apposée au monument aux morts de la Grande Armée. Détail insolite : cette plaque porte la date du 17 octobre 1975. C'est *en effet* vendredi et non pas mercredi que le président de la République aurait dû se rendre à Borodino.

Dans la soirée, le président de la République a assisté à une représentation de ballet au palais des Congrès. Il était notamment accompagné par MM. Podgorny, Kossyguine et Demitchev, le ministre *soviétique* de la culture.

MAURICE DELARUE.
et JACQUES AMALRIC.

BORODINO : 75 000 TUÉS EN UN JOUR

Le village de Borodino — connu en France comme le lieu de « la bataille de la Moskova » — est situé à 125 kilomètres à l'ouest de Moscou, sur la route de Minsk. C'est là que se déroula la bataille du 7 septembre 1812, une victoire *française* pour les historiens français traditionnels, une épreuve de force décisive qui fut finalement favorable aux Russes selon les historiens soviétiques.

La bataille, qui dura toute la journée, entraîna des pertes extrêmement lourdes dans les deux camps : plus de trente mille morts chez les Français et plus de quarante-cinq mille morts chez les Russes. En raison du résultat indécis de l'affrontement, Koutouzov fit évacuer Moscou, où les Français devaient faire un séjour éphémère.

Le champ de bataille comprend, outre un musée, plusieurs monuments. Notamment l'un dédié à Bagration, où M. Giscard d'Estaing a déposé une gerbe, et un autre « Aux morts de la Grande Armée », érigé pour le centenaire de la bataille en 1912.

Borodino devait encore entrer dans l'actualité militaire pendant l'hiver 1941-1942, lors de l'avance allemande en *direction* de Moscou. Le village de Borodino fut, pratiquement, entièrement détruit à ce moment-là.

Le sabre et l'esprit

Retrempé aux sources de la non-violence, chez Tolstoï, notre président a donc médité mercredi sur le champ de bataille de Borodino.

« J'ai reculé les limites de la gloire », *disait Napoléon.*

Une gloire couleur de sang.

Un ancien instituteur de Contigné, en Anjou, a enquêté sur les vingt-trois jeunes de ce village qui périrent dans les guerres impériales. « Ils sont morts dans la boue ou la neige ou amputés sans anesthésie, ou de maladies vénériennes. Ils ont assisté au suicide de leurs camarades fous de douleur (campagne de Prusse), ils ont vu des mères étrangler leurs enfants (passage de la Berezina), ils ont vu des cadavres aux yeux crevés, aux testicules arrachés (campagne d'Espagne). »

Au total, un million de morts pour notre seul pays.

Napoléon semble une idole à de nombreux Français. A l'étranger, il est l'ogre, ou, comme l'appelait le tsar Alexandre Ier, « l'Antéchrist ». Ses soldats ont saccagé le Kremlin, transformé en écurie la cathédrale de l'Assomption ; ordre avait été donné d'incendier le monastère de Novodiévitchi et la cathédrale Basile-le-Bienheureux, ce joyau de la place Rouge.

L'épilogue de la prodigieuse épopée ?

De Gaulle répond : « Napoléon a laissé la France écrasée, envahie, vidée de sang et de courage, plus petite qu'il ne l'avait prise, condamnée à de mauvaises frontières, exposée à la méfiance de l'Europe. » *Quant à l'empereur, dit Chateaubriand,* « il avait le monde sous les pieds et il n'en a tiré qu'une prison pour lui ».

Rougi du sang mêlé des Russes et des Français, le sol où se recueille le président de la République symbolise l'inanité des guerres.

Il sera beaucoup pardonné à Napoléon pour nous avoir laissé cette parole, qu'on pourrait croire de Tolstoï : « A la longue, le sabre est toujours vaincu par l'esprit. »

JEAN TOULAT.

« L'HUMANITÉ » : une télévision anti-soviétique.

Michel Cardoze et Edmond Gilles s'élèvent, dans *l'Humanité* du 16 octobre, contre le magazine « C'est-à-dire », diffusé la veille sur Antenne 2, et contre l'émission consacrée par TF 1 à M. Jiri Pelikan, ancien directeur de la télévision tchécoslovaque. Ils écrivent :

« *Après la scandaleuse émission anti-vietnamienne de mardi, hier soir, simultanément sur deux chaînes, des programmes anti-soviétiques. Le chef d'orchestre est en visite à Moscou.* »

Michel Cardoze ajoute que Mme Sakharov a lancé « *un véritable appel à l'antisoviétisme militant* ». Quant à Edmond Gilles, il estime que M. Pelikan « *rejoint, quoi qu'il en dise, les adversaires du socialisme réel et des communistes* ».

LES HOMMES D'ÉTAT ÉTRANGERS AU MAUSOLÉE DE LÉNINE

Il est tout à fait exceptionnel qu'un homme d'État occidental en visite à Moscou dépose une gerbe au mausolée de Lénine comme l'a fait M. Giscard d'Estaing. M. Chirac avait, lui aussi, rendu cet hommage au fondateur de l'État soviétique lors de son voyage en février dernier. Quelques semaines plus tard, M. Mitterrand s'était également recueilli dans le monument, mais il était reçu en U.R.S.S. en qualité de premier secrétaire du parti socialiste.

Traditionnellement, les dirigeants des « pays frères » profitent toujours de leur passage à Moscou pour fleurir la tombe de Lénine. Quelques hommes d'État du tiers-monde ont également rendu hommage au créateur de l'U.R.S.S.

CORRESPONDANCE

Des époux inutilement séparés

Une Française, Mme L.-N. Fedorenko, née Rubel, qui a épousé il y a cinq ans un citoyen soviétique, tout en conservant sa citoyenneté française, nous écrit pour décrire les difficultés auxquelles elle doit faire face. La situation qu'elle décrit est celle faite souvent à des citoyens obscurs qu'aucune campagne de presse ne met en vedette :

Mon mari essaie depuis notre mariage d'obtenir un visa pour rejoindre sa femme, mais chaque fois qu'il présente sa demande l'autorité compétente lui répond : « Dossier incomplet. » En l'espace de cinq ans, il a perdu deux fois son emploi, alors qu'il demandait à son employeur la « caractéristique », pièce indispensable à la constitution du dossier en vue d'une demande de visa. La « *caractéristique* » *est l'appréciation* morale donnée par l'employeur ; elle doit porter trois signatures et la mention « délivrée en vue d'un voyage à l'étranger ».

Mon mari n'a jamais réussi à obtenir cette pièce capitale : on la lui promettait tant que j'étais avec lui, tout en inventant des prétextes pour ne pas la lui accorder dans l'immédiat. Chaque fois que je rentrais en France, on le chassait de son travail, sans lui donner la pièce demandée, en le privant ainsi de la possibilité de demander un visa.

Les circonstances semblent cependant évoluer dans le sens que nous souhaitons : depuis un mois, mon mari a pu constituer un dossier complet et nous commençons à nourrir l'espoir que sa demande va être enfin examinée. « Helsinki » — ce nom marquera-t-il un tournant dans la manière dont l'État soviétique entend régler ses rapports avec ses sujets, jusqu'ici réduits à se consoler des promesses offertes par la Constitution de leur grand pays ? Les signes semblent se multiplier pour justifier cette espérance.

EUROPE

Tchécoslovaquie

M. Husak critique les cadres de l'indus[...]

De notre correspondant

Vienne. — Avec une semaine de retard *Rude Pravo*, organe central du parti communiste tchécoslovaque, a publié le 14 octobre, des extraits du discours prononcé par M. Gustav Husak, secrétaire général, lors du dernier plénum du comité central, les 6 et 7 octobre. Au cours de cette réunion, le comité central avait entendu un rapport sur l'agriculture présenté par M. Jan Baryl, membre suppléant du présidium et secrétaire du comité central.

Il avait aussi approuvé une « lettre » qui doit être envoyée à toutes les organisations de base du parti afin de les aider à préparer le quinzième congrès prévu pour le mois d'avril prochain. Enfin, il avait libéré de ses fonctions de secrétaire M. Oldrich Svestka, nommé rédacteur en chef du *Rude Pravo*, et l'avait remplacé par M. Josef Havlin, ancien ministre de l'éducation dans le gouvernement tchèque.

Si le rapport de M. Baryl, ou du moins ce qui en a été publié, manifestait une grande satisfaction quant aux résultats de la campagne agricole, le discours prononcé par M. Husak trahit en revanche certaines préoccupations. M. Baryl avait affirmé que la récolte de céréales serait cette année, « *en dépit des cond[...] climatiques défavorables, troisième par son impo[...] dans l'histoire du pays* [...] apprend-on aujourd'hui. [...] crétaire général s'est m[...] pour sa part, beaucoup [...] optimiste :

« *L'agriculture tchécoslo[...]* a-t-il dit, *a connu ces anné[...] sées de bons résultats. Cett[...] née, la récolte de cé[...] a été quelque peu inférieure, que les possibilités d'acha[...] grains et de produits agricole[...] devenues plus compliquées [...] le monde. C'est pourquoi j'[...] les conclusions du rapport d[...] sidium recommandant de sul[...] tielles économies de céréale[...]*

M. Husak a aussi adres[...] critiques aux dirigeants d[...] dustrie. Il a laissé entendr[...] des changements pourraie[...] tervenir parmi les cadres [...] miques.

« *Une lutte quotidienne* [...] dit, *doit être menée contre les insuffisances et dans ce[...] cas contre le travail fait av[...] gligence. L'activité des cad[...] s'est que partiellement amé[...] Les cadres doivent faire l'o[...] tous les niveaux et dans tc[...] domaines d'exigences élevée[...]*

MANUEL LUCBI[...]

Yougoslavie

La Ligue des communistes examine « certains aspects des menées hostiles » au [...]

Belgrade (*A.F.P.*). — « *Certains aspects des menées hostiles au parti yougoslave et à la Yougoslavie* » ont été examinés mercredi 15 octobre par le Presidium de la Ligue des communistes de Yougoslavie (L.C.Y.), réuni sous la présidence du maréchal Tito.

Aucune précision n'est donnée sur l'origine et la nature de ces attaques. Les observateurs notent cependant que dans son dernier numéro, *Kommounist*, la revue théorique de la L.C.Y., a violemment critiqué les « *forces kominformistes et néo-staliniste*s », insistant sur la nécessité de les combattre avec vigueur.

Le plus retentissant de ces procès pourrait être celui de M. Vladimir Dapcevitch, un Belgo[...] gine yougoslave qui, selo[...] bruits persistants mais non [...] més, serait détenu actuell[...] en Yougoslavie après avoi[...] paru de Bucarest au déb[...] mois d'août. (*Le Monde* du [...] tembre.)

[M. Dapcevitch, mis en ca[...] des sources d'information yo[...] ves en septembre 1974 à [...] d'une « tentative de créatio[...] parti stalinien » au Mon[...] nous avait écrit pour dir[...] considère « que la politique [...] par les dirigeants soviétiques [...] la même nature révisionn[...] contre-révolutionnaire que c[...] la clique de Tito ».]

LES ACCORDS DE LOCARNO

Le cinquantenaire d'un fallacieux esp[...]

Le 16 octobre 1925, Aristide Briand, Austen Chamberlain, Vandervelde, Mussolini, Benès, Luther et Stresemann, ces deux derniers respectivement chancelier et ministre des affaires étrangères d'Allemagne, signent à Locarno un traité de garantie et d'arbitrage.

En voici la principale stipulation :

« L'Allemagne, la France et la Belgique s'engagent réciproquement de part et d'autre à ne se livrer à aucune attaque ou invasion et à ne recourir en aucun cas à la guerre, sauf l'exercice du droit de légitime défense... Ces puissances s'engagent à soumettre leurs différends à l'arbitrage... Elles acceptent de soutenir le cas échéant la partie qui aura rempli ses engagements contre celle qui y aura contrevenu. »

Le monde entier accompagne de ses applaudissements l'enthousiasme des habitants de la petite ville suisse auxquels s'étaient adressés tout à tour, après la signature, les grands protagonistes. « Tournant de l'histoire de l'Europe », « volonté de paix » *aux yeux anglais,* « le plus grand événement depuis la guerre — consécration libre du traité de Versailles — aboutissement des efforts pour suppléer au défaut de la garan[...] anglo-américaine » *pour [...] Français, tels sont les thè[...] des commentaires. Dans la [...] mière colonne du* Temps, *[...] peut lire que la formule [...] Locarno permet d'entrevoir [...] stabilisation de l'Europe avec [...] collaboration de l'Allema[...]* « rentrant effectivement dans [...] communauté des nations ».

Stresemann, qui avait [...] l'initiateur de l'accord, reçut [...] récompense : les alliés dépos[...] rent une partie de leurs arm[...] ils accueillirent l'ancien adv[...] saire de la Société des natio[...] ils substituèrent pour les ré[...] rations le plan Young au pl[...] Dawes, ils évacuèrent la Rhén[...] nie cinq ans d'avance sur [...] date prévue.

En mars 1935, Hitler recons[...] tue une aviation militaire et rét[...] blit le service obligatoire. C'e[...] la fin des traités, le signe év[...] dent de ses intentions et [...] répudiation des engageme[...] auxquels avait souscrit son pa[...] en 1919 par nécessité, en 19[...] par habileté. Les Locarniens ([...] leurs successeurs) s'inclinent.

A méditer !

GEORGES WORMSER.

CORRESPONDAN[...]

Polices visible et inv[...]

M. Pierre Heuline, de [...] nous écrit :

A l'intérieur de l'atta[...] reportage de Vercors sur le [...] nam, je relève cette rem[...] surprenante : « *Beaucoup [...] de police qu'à Paris (ce n'e[...] difficile).* »

Faut-il rappeler l'évidence [...] que instant oubliée que ce [...] pas la police visible qui fa[...] régimes policiers ? Que ce s[...] Espagne ou en U.R.S.S., je [...] pas vu beaucoup de pol[...] C'est à Naples que j'en ai v[...] loin, le plus, et cela n'a [...] intérêt politique.

M. Cohn-Bendit et M. Geismar

M. Alain Geismar nous [...] que, contrairement à ce qui [...] indiqué dans *le Monde* du 3 [...] bre à l'occasion d'une émissio[...] la télévision suisse romand[...] n'a pas pris « *quelques distan[...]* à l'égard de M. Daniel Cohn-[...] dit. Ce dernier, écrit-il, « *est [...] tainement à tout point de [...] quelqu'un dont je me sens [...] proche, peut-être plus en [...] maintenant qu'en 1968 où [...] connaissais à peine* ».



Espagne

[Ar]restations de militants du FRAP et de l'ETA à Barcelone et à Bilbao

[Mad]rid (A.F.P., Reuter, U.P.I.). [...]a confirmé, de source infor[mée,] l'arrestation, mercredi 15 oc[tobre,] près de Barcelone, de six [milit]ants du FRAP, recherchés [par l]a police comme auteurs pré[sumé]s du meurtre d'un policier à [Barce]lone, le 16 septembre 1975. [L'a]ssassinat ayant eu lieu après [l'entr]ée en vigueur du décret-loi [sur le t]errorisme, les détenus, s'ils [sont] inculpés du meurtre, [pourra]ient être poursuivis et jugés [par l]a justice militaire suivant la [procé]dure « expéditive ».

[Les] arrestations ont été opérées [dans] des agglomérations proches [de B]arcelone. Jose Maria Jurado [...] et Francisca Molina ont été [arrêté]s à San-Andrian Del Besos ; [Alfon]zo Jurado Perez, frère du [premi]er, Antonio Lopez Quero, [...]te Vidal Tunol et Pedro San-[...] Vega à Rubi.

[La] procédure expéditive a été [abando]nnée dans le cas de déte[nus] basques pour la plupart, [inculpé]s pour des délits antérieurs [au d]écret-loi. Un porte-parole [officie]l avait toutefois indiqué [que l]es dispositions du décret res[taien]t en vigueur et que la pro[cédur]e militaire expéditive pour[rait] nouveau être suivie en cas [de p]oursuites pour des crimes [comm]is après l'entrée en vigueur [de ce]tte législation.

[C'e]st, semble-t-il, le cas des six [milit]ants du FRAP arrêtés mer[credi] près de Barcelone.

[A] Bilbao, la police a annoncé, [merc]redi soir, l'arrestation de dix personnes qui appartiendraient à l'ETA. Le communiqué officiel assure que les dix personnes se sont livrées à des activités d'information et de propagande pour le compte de l'ETA, à Bilbao et dans sa région. Parmi ces suspects, certains auraient accueilli dans leurs maisons des membres de l'ETA arrêtés par la suite à Madrid et Barcelone. De source juridique, à Bilbao, on déclare qu'environ cinq cents personnes soupçonnées d'appartenir à l'ETA et à d'autres organisations nationalistes basques ont été arrêtées dans les provinces basques espagnoles depuis l'état d'urgence décrété au début de l'année.

Un groupe d'hommes politiques espagnols, socialistes et démocrates-chrétiens, parmi lesquels MM. Enrique Tierno Galvan, leader du parti socialiste populaire, et Joaquin Ruiz Gimenez, ancien ministre de l'éducation, ont fait mercredi une déclaration.

« Les démocrates espagnols, qui représentent actuellement la grande majorité du peuple, dit ce texte, *se rendent compte que la situation est extrêmement grave (...) et pourrait déboucher sur des vengeances et des représailles inimaginables.*

» Pendant de nombreuses années, les milieux démocratiques ont fait savoir que la détérioration des conditions permettant de vivre en paix tous ensemble en Espagne était inévitable.

» Une fois de plus, nous insistons sur la nécessité urgente de trouver le moyen de sortir de cette situation. Des solutions politiques doivent être trouvées pour satisfaire le désir de changement de l'immense majorité du peuple espagnol. C'est le seul moyen véritable de résoudre les problèmes qui nous bouleversent et nous attristent, en particulier le problème de la violence (...).

» L'application systématique de méthodes violentes de répression pour résoudre des questions politiques et sociales ne fera que compliquer les problèmes.

» Nous croyons et nous espérons qu'il existe suffisamment de bon sens et d'humanité pour que les Espagnols puissent enfin s'engager sur la route menant vers un avenir démocratique, libre et juste — la seule qui permette la solution pacifique des problèmes. »

[LE C]APITAINE MARTIN SANCHEZ EST RECHERCHÉ [PAR] LA JUSTICE MILITAIRE

[Mad]rid (A.F.P.). — Les autorités [judic]iaires militaires ont lancé, [jeudi] 16 octobre, un « ordre à [compa]raître » dans les quinze [jours] à l'encontre du capitaine [d'avia]tion espagnol José Ignacio [Domi]nguez Martin Sanchez, qui [a réc]emment tenu, à Paris, une [confé]rence de presse comme [porte]-parole de l'Union démocra[tique] militaire. En cas de non-[com]parution, l'autorité judiciaire [donne]ra l'ordre aux forces de police [civile]s et militaires de capturer [le co]upé.

[Le] capitaine Dominguez est ac[cusé] de *« délit présumé de pré[para]tion d'un acte de sédition »*.

[L]e chanteur espagnol Juan [Manue]l Serrat, qui se trouve [en ce] moment au Mexique, aurait [été ex]pulsé de l'association des [...]s espagnols pour avoir [publiqu]ement approuvé la me[sure p]rise par le gouvernement [mexica]in de rompre tous les [liens a]vec le régime de Franco, [à la] suite des exécutions des [nati]onalistes. — (U.P.I.)

[Le] Conseil d'Etat a confirmé [la déc]ision de dissolution du [mouve]ment autonomiste basque [EN]A, prise par le conseil des [ministr]es du 30 janvier 1974. [Ma]ko Abeberry, directeur du [journa]l *Enbata*, très proche du [mouve]ment dissous, a déclaré : *[« On ne p]eut interdire aux Basques, [...] aîné de l'Europe, de pré[parer] un jour leur réunification. [Nous n]'avons que le tort, comme [les Ca]talans, d'être une ethnie [...]s entre deux Etats (...). [La F]rance est pour nous ce [qu'elle] a toujours été : une nation [...]e. »*

[Rép]ublique d'Irlande

M. HERREMA [DEMAN]DE AU GOUVERNEMENT [DE] CÉDER AUX EXIGENCES [D]E SES RAVISSEURS

([De] *notre correspondant.*)

[Dubl]in. — M. Félix Van Raalte, [ambass]adeur des Pays-Bas en [Répub]lique d'Irlande, a, mercredi [15 oct]obre, demandé par radio [aux ra]visseurs de l'industriel [néerla]ndais Tiede Herrema [de libé]rer leur otage enlevé il y [a 15] jours.

[La vi]e de l'otage semble de plus [en plu]s menacée. Les ravisseurs [maint]iennent leur demande ini[tiale,] savoir la mise en liberté [immédi]ate de trois détenus dans [les pris]ons irlandaises : Mme Rose [Dugdal]e, associée à l'aile provi[soire de] l'IRA ; MM. Kevin Mallon [et Jam]es Hyland, membres de [l'organ]isation républicaine extré[miste.] Pour sa part, le gouverne[ment i]rlandais, en dépit de la [pressio]n croissante du gouverne[ment n]éerlandais, persiste dans [son ref]us de céder à ce qu'il consi[dère co]mme un chantage.

[Dans] un message enregistré sur [band]e magnétique et divulgué [mercr]edi, le docteur Herrema [demand]e au gouvernement d'aban[donner] sa position intransigeante. [Selon] lui, ses geôliers, qui décla[rent fa]ire partie d'une organisa[tion de] libération irlandaise dont [personn]e n'avait jamais entendu [parler] et qui est probablement un dissident de l'IRA, mena[cent de] l'amputer d'un pied si les [recherc]hes intensives poursuivies [par la] police et l'armée ne cessent [...]

JOE MULHOLLAND.

Portugal

Le général Costa Gomes demande aux formations politiques de ne plus organiser de manifestations de soutien aux militaires

Lisbonne (A.F.P., Reuter, A.P.). — Après la victoire remportée par les mutins du régiment d'artillerie de Porto, l'extrême gauche militaire a organisé une manifestation dans les rues d'Evora, en Alentejo, mercredi soir 15 octobre. A Lisbonne, le général Costa Gomes, chef de l'Etat, a demandé mercredi aux formations politiques de ne plus organiser de meetings de soutien aux militaires.

« Ce type d'action des masses populaires, même s'il est très bien intentionné, sème la confusion chez les gens, crée la division et l'indiscipline au sein des forces armées et ouvre la porte au fascisme », affirme le général Costa Gomes. Il souligne que les forces armées portugaises doivent être *« unies et opérationnelles au service de la révolution et consciemment disciplinées »*.

« La discipline consciente signifie pour les forces armées l'acceptation des missions qui leur sont attribuées de façon à s'opposer à toute action contre-révolutionnaire d'où qu'elle vienne », ajoute le général Costa Gomes.

A Porto, tout est rentré dans l'ordre après les décisions prises par le général Carlos Fabiao, chef d'état-major de l'armée de terre, de rouvrir la caserne du CICA pour y installer une *« unité révolutionnaire »*. Les soldats de dix-huit régiments, qui s'étaient retranchés au RASP, ont évacué la caserne. Le général Pires Veloso, commandant de la région militaire du Nord, dont ils demandaient le départ, reste en fonctions, mais les mutins considèrent qu'ils ont obtenu *« sinon une victoire du moins une défaite sur l'ennemi »*.

La réaction très souple du général Fabiao, qui a permis de débloquer l'impasse même si les mutins du RASP maintiennent leur « comité de lutte », a contribué à faire tomber la tension. C'est dans un identique esprit d'apaisement que le président Costa Gomes a lancé son appel qui s'adresse autant aux socialistes, qui avaient manifesté leur appui aux commandos d'Amadora, et aux membres du P.P.D., qu'aux forces d'extrême gauche.

Cependant l'exemple des SUV — Soldats unis vaincront — semble suivi à l'étranger. Selon *A Capital* (indépendant), le « Front des soldats, marins et aviateurs révolutionnaires » français a envoyé un message se prononçant pour la *« généralisation et le renforcement des comités de soldats en vue de la construction d'un véritable syndicat de classe au sein des forces armées »*.

De son côté, *Republica*, porte-parole des commissions de travailleurs et de quartiers, publie un très long document du Comité des soldats du douzième régiment de cavalerie de Sedan et fait le point de la lutte des soldats italiens.

Republica affirme que les comités de soldats français devraient se réunir à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine pour discuter de la création d'un syndicat et *« envisager les formes de lutte commune avec les ouvriers »*. Le débat portera sur l'éventualité d'une collaboration avec les syndicats et les partis politiques. Ce premier débat *« bénéficiera,* estime le Comité de Sedan, *de l'expérience essentielle des luttes des SUV au Portugal »*.

Six mille personnes environ ont participé, mercredi soir, dans les rues d'Evora, à la manifestation organisée par le mouvement Soldats unis vaincront. Au nombre des manifestants, mêlés à la foule, on notait la présence d'un millier de soldats des trois armes en uniforme. La plupart d'entre eux représentaient les casernes des alentours d'Evora, dont celle de Vendas-Novas. Mais certains avaient fait le déplacement depuis Lisbonne : des éléments du bataillon de transmission et de l'Ecole pratique d'administration militaire, notamment.

Pendant plus d'une heure et demie, les manifestants ont écouté divers orateurs : des militaires, quelques paysans et un ouvrier métallurgiste, ponctuant les différentes interventions de slogans tels que *« Réactionnaires, hors des casernes ! »* ou *« Tous les soldats sont pour la réforme agraire ! »*.

Brandissant des drapeaux rouges, des bannières portugaises, et massés sous des banderoles frappées du nom de leurs différentes coopératives, les manifestants, après avoir défilé devant deux casernes de la ville, se sont rassemblés devant le siège du quartier général de l'armée, exigeant la démission du général Pezarat Correia, commandant la région militaire du Sud. Une délégation a remis une motion à l'officier de garde pour protester contre *« la tentative de restauration de la discipline bourgeoise dans l'armée »*.

L'ordre de dispersion a été suivi sans incidents.

● *Les installations de l'émetteur de la station catholique Radio-Renaissance* ont été mis sous scellés mercredi. La station n'émettait plus depuis la fin du mois de septembre, les studios et les installations de l'émetteur ayant été occupés par des forces militaires. Depuis fin mai, la station, propriété de l'épiscopat, était occupée par une commission de travailleurs qui, depuis lors, diffusait essentiellement des programmes révolutionnaires en faveur de l'instauration du *« pouvoir populaire »*.

Italie

DANS SON MESSAGE AU PARLEMENT

Le président de la République fait l'inventaire de l'impuissance des pouvoirs publics

De notre correspondant

Rome. — *La machine est bonne, il suffit de retrousser les manches et de la faire fonctionner : c'est en substance ce qu'a voulu dire, aux sénateurs et aux députés, M. Giovanni Leone, président de la République italienne, dans le message exceptionnel qu'il leur a adressé le 15 octobre.*

Moins de vingt-quatre heures après la lecture de ce discours devant les deux Chambres, nul ne songe à soupçonner M. Leone de vouloir infléchir le régime dans un sens présidentiel. Dès les premières lignes de son message, le chef de l'Etat annonce la couleur. Voulant « remplir son devoir » *et* « rendre hommage au Parlement », *s'excusant presque de devoir aborder telle ou telle question précise, il ne cherche en aucune façon à modifier des institutions qui s'apparentent par bien des aspects à celles de la IV[e] République française.* « C'est un acte de confiance dans notre avenir de pays libre et démocratique, avec le souhait que nous puissions tous nous retrouver et nous reconnaître dans les principes et les fondements de la Constitution. »

Les communistes ont dû noter avec plaisir l'insistance sur ce consensus général, dans le meilleur esprit des « compromis historiques ». M. Leone a d'ailleurs ajouté : « Si la crise que nous traversons n'est pas dépassée par une volonté commune, il n'y aura pas de vainqueurs, mais seulement des vaincus. » *Autre condition nécessaire : que la démocratie en Italie ne soit pas* « bouleversée par l'anarchie, la rébellion ou l'impuissance ». *Ce thème de l'impuissance des pouvoirs publics revient dans tout le message. Il s'agit au fond, selon M. Leone — et sans modifier la Constitution, — de créer l'Etat, car il n'existe guère. Dans l'ensemble, tout le monde y a trouvé son compte. La droite voit dans ce message* « une dénonciation des maux dont souffre le pays » *et la gauche en déduit qu'un* « tournant politique » *s'impose. La seule fausse note vient de l'extrême gauche :* Il Manifesto *n'est d'accord que sur un seul point du discours, la non-rééligibilité du chef de l'Etat, espérant ainsi que* « M. Leone, élu avec le concours des voix fascistes », *ne pourra se représenter.*

L'intervention du président aura certainement des conséquences. On ne voit pas pourquoi ses successeurs s'interdiront à l'avenir de faire comme lui. Il suffirait d'une personnalité désireuse de s'affirmer pour infléchir de fait le régime dans un sens différent. A court terme cependant le message du chef de l'Etat ne devrait pas changer grand-chose à la situation en Italie. Il en faudrait beaucoup plus pour que l'administration se mette à fonctionner, pour que les grèves cessent, et que les industriels reprennent confiance.

ROBERT SOLÉ.

Les propositions de M. Leone

Les principales propositions de M. Giovanni Leone sont les suivantes :

— *Le Parlement* devrait produire des lois plus claires, moins sectorielles, mieux coordonnées entre elles ; le contrôle sur le gouvernement, les dépenses publiques et les entreprises parapubliques, doit être renforcé ;

— *Le président de la République* ne serait plus rééligible, mais il aurait le droit de dissoudre les Chambres à n'importe quel moment de son mandat. Le problème de son suppléant devrait être réglé ;

— *Le gouvernement,* dont l'action est *« dispersée et désorganisée sur le plan intérieur et aussi sur le plan international »*, améliorerait son fonctionnement s'il devenait plus *« homogène et coordonné »*. De hauts commissaires pourraient être nommés pour certains secteurs-clés comme l'énergie ; chaque ministère se doterait d'un secrétariat général afin de diminuer le nombre des sous-secrétaires d'Etat ;

— *L'administration* gagnerait à mieux définir le rôle de ses responsables et à favoriser la mobilité de son personnel. Parmi les réformes urgentes figure l'accélération du paiement des retraites qui enregistre des retards inadmissibles ;

— *La justice* devrait revoir certaines de ses procédures. Il serait souhaitable que les magistrats soient mieux sélectionnés et davantage préparés à leur tâche. Un certain « laxisme judiciaire » doit être combattu. Une plus grande *sévérité* s'impose, notamment en matière de liberté provisoire, de mandats d'arrêt et de réduction des peines.

— *L'économie* résoudrait une partie de ses difficultés si les causes sectorielles de la crise étaient affrontées. Il faut combattre les disparités de traitements entre les fonctionnaires et réformer le système fiscal pour que les revenus fixes ne soient pas les seuls touchés. On devrait d'autre part lutter contre l'absentéisme avec le concours des syndicats, freiner la fuite des capitaux et la « désaffection » des industriels.

— *Les grèves* sont *« excessivement nombreuses »*. A cela s'ajoutent des arrêts de travail dits « sauvages » qui provoquent *« de très graves dommages aux citoyens, à notre économie, et parfois au prestige international du pays »*.

Pour ce qui concerne les services publics essentiels, *« certaines formes de lutte syndicale atteignent les intérêts généraux et la sécurité collective »*. Il faut donc arriver, en s'appuyant sur l'article 40 de la Constitution, à une *« certaine réforme de réglementation »* du droit de grève.

R. S.

Belgique

LE PARLEMENT EXAMINE UNE LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DES MINISTRES

De notre correspondant

Bruxelles. — Après une attente de cent quarante-quatre ans, un projet de loi sur la responsabilité juridique des ministres va être examiné par le Parlement. La Constitution de 1831 prévoyait cette responsabilité, mais la loi qui devait en régler les détails n'avait jamais été adoptée. Le projet soumis au Parlement met enfin les ministres sur le même pied que les simples citoyens en matière pénale, tout en maintenant une procédure *« appropriée à leurs fonctions »* : le Parlement devra marquer son accord sur l'ouverture des poursuites et les ministres seront traduits devant la Cour de cassation. Les membres du gouvernement pourront être poursuivis pour des délits qu'ils commettraient en dehors de l'exercice de leurs fonctions, mais aussi en cas de corruption ou de trafic d'influence.

C'est le scandale de la Régie des télégraphes et téléphones, en mai 1973, qui a provoqué la relance de la procédure de 1831. Deux membres du cabinet Leburton, impliqués dans une affaire de fournitures abusives à la Régie avaient dû démissionner.

Avant cela, le 13 juin 1865, un texte avait été voté par les Chambres pour permettre l'ouverture de poursuites contre le ministre de la défense nationale, le baron Chazal, qui s'était battu en duel avec un député. La validité de ce texte avait cependant été limitée à un an.

PIERRE DE VOS.



R. F. A.

Les conditions de détention du groupe Baader-Meinhof sont dénoncées par les experts médicaux

De notre correspondant

Bonn. — La polémique sur les conditions de détention des accusés appartenant à la *« fraction de l'armée rouge »*, plus connue sous le nom de « bande à Baader », a été récemment relancée par les rapports des experts médicaux nommés par le tribunal de Stuttgart pour examiner les quatre accusés du « noyau dur » du groupe (*le Monde* du 2 octobre).

Les experts ne se contentent pas de constater le mauvais état de santé d'Andreas Baader, de Gudrun Ensslin, d'Ulrike Meinhof et de Jan-Carl Raspe, ils s'interrogent aussi sur les causes de cette situation. Il leur paraît *« invraisemblable »* que les détenus aient provoqué eux-mêmes les troubles constatés (faible poids, faible pression artérielle, troubles neurovégétatifs...). La grève de la faim que les accusés ont observée pendant près de cinq mois pour protester contre leurs conditions de détention ne jouerait qu'un rôle *« secondaire »*. Au contraire, les experts mettent en cause les conditions dans lesquelles les accusés sont placés depuis qu'ils se trouvent en détention préventive, c'est-à-dire pour certains depuis plus de trois ans.

Les autorités politiques et judiciaires de la République fédérale ont toujours nié que les détenus du groupe Baader-Meinhof soient « isolés », malgré les affirmations répétées des accusés eux-mêmes et de leurs avocats. Les rapports des experts médicaux ne laissent aucun doute à ce sujet. *« Il est clair,* peut-on notamment y lire, *que les accusés se trouvent dans un état d'isolement social (...), les « privilèges » accordés aux accusés (machines à écrire, livres, radio) et les possibilités de contacts ne changent rien fondamentalement aux conditions de détention existant jusqu'à maintenant, et qui sont totalement inhabituelles dans un système pénitentiaire moderne (...). L'isolement d'un individu suffit à provoquer des troubles profonds de son état physique et psychique. »* Les experts considèrent que la fin de l'isolement est indispensable à la guérison des détenus.

Les quatre accusés du procès de Stuttgart ne sont pas seuls dans cette situation. Le directeur du bureau de la médecine légale de Hambourg constate, à propos d'une autre détenue du groupe, que *« l'isolement prolongé et parfois presque total de l'inculpée en détention provisoire, par rapport à ses codétenues, a certainement porté un tort essentiel à ses fonctions psychiques »*. Un autre expert décrit ainsi les troubles dont souffre la détenue : *« Troubles de la mémoire (notamment en ce qui concerne la chronologie), insomnie, troubles de la vue et de l'ouïe (les phrases des journaux ou des ouvrages perdent tout sens), troubles du système digestif et circulatoire. »*

M[e] Croissant, inculpé lui aussi pour avoir permis au magazine *Der Spiegel* d'obtenir une interview écrite des quatre accusés du « commando de l'ambassade de Stockholm », a déclaré le jeudi 9 octobre, au cours d'une conférence de presse, que les quatre membres survivants du commando se trouvaient dans des conditions d'isolement encore plus draconiennes que leurs camarades. Les défenseurs demandent : que le procès de Stuttgart soit suspendu et que soit mis fin à l'isolement du groupe.

DANIEL VERNET.

AMÉRIQUES

États-Unis

M. NIXON VU PAR M. KISSINGER

Au cours d'un dîner à huis clos offert le 14 octobre par le ministre des affaires étrangères du Canada, M. Allan MacEachen, à M. Kissinger, en visite officielle de vingt-quatre heures à Ottawa, le secrétaire d'État américain s'est laissé aller à des confidences sur la personnalité de M. Nixon. Elles n'étaient pas destinées au micro placé devant lui pour transmettre aux journalistes attendant à l'extérieur les toasts rituels échangés à la fin du repas. Malheureusement pour le protocole, heureusement pour l'histoire, le système de sonorisation n'avait pas été débranché, et les propos de table du seul conseiller de M. Nixon qui ait survécu à la débâcle du Watergate tombèrent instantanément dans le domaine public.

L'opinion de M. Kissinger sur l'ancien président, qu'il protégea de son mieux durant les derniers dix-huit mois à la Maison Blanche où « c'est à peine s'il gouvernait encore », recoupe pour l'essentiel les conclusions qui ont été tirées du comportement de M. Nixon durant *cette longue crise*. Pour M. Kissinger, la vocation politique de Richard Nixon pose une énigme : « Je n'ai jamais compris pourquoi il s'était lancé dans la politique. Il avait horreur du contact direct. Il détestait rencontrer de nouveaux visages... C'était un homme réellement artificiel en ce sens que chez lui rien n'était spontané et tout calculé de bout en bout. »

Néanmoins, M. Kissinger pense que M. Nixon passera à la postérité comme une des « meilleurs présidents » qu'aient eus les États-Unis, car cet « homme étrange » savait aller « au cœur des problèmes ».

Argentine

POUR CÉLÉBRER LE RETOUR DE LA PRÉSIDENTE

La droite péroniste organise un rassemblement populaire le 17 octobre

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Mme Isabel Peron, présidente de la République, rentrée le mercredi 15 octobre à Buenos-Aires, après un mois de repos près de Cordoba, devait prendre la parole le vendredi 17 octobre, à l'occasion d'un vaste rassem*blement populaire*. *Le 17 octobre* est le jour anniversaire du retour triomphant de Peron au pouvoir en 1945. Mais le mouvement des « Montoneros », péronistes de gauche, a déjà fait savoir qu'il provoquerait des troubles et qu'il sera présent « *avec ses unités de combat* ». Le rassemblement de vendredi, selon les « Montoneros », est organisé « *par une minorité du mouvement péroniste* ».

Le retour de Mme Isabel Peron a surpris les milieux politiques de la capitale. L'opportunité de sa reprise de fonction à la magistrature suprême a été souvent abordée pendant son absence. Nombreux sont ceux, dans l'armée et la classe politique, qui estimaient que M. Italo Luder, président par intérim, aurait dû rester en place. La droite péroniste tente de marquer des points avec cette manifestation. Et le magazine péroniste d'extrême droite *El Caudillo* proclame en caractères d'affiche : « *Isabel ou la mort* ». La devise du magazine est : « *Le meilleur ennemi est un ennemi mort* ».

La journée de mercredi a été marquée par des violences et des arrestations. D'autre part, le Conseil de défense, créé pour intensifier la lutte contre la sub*version*, *est entré en activité*. Il contrôlera et coordonnera les activités de l'armée, de la police et des forces de sécurité.

Deux militants de gauche ont été tués par la police dans la banlieue de Buenos-Aires. En compagnie de deux camarades, ils distribuaient des tracts, lorsque les forces de l'ordre sont intervenues. Ils ont essayé de fuir en lançant des grenades, mais les policiers les ont abattus. Deux autres ont réussi à fuir.

Par ailleurs, plusieurs personnes ont été arrêtées après un échange de coups de feu avec la police, à Rafaela, au nord-ouest de Buenos-Aires. La police n'a pas précisé le nombre des arrestations, mais a indiqué que des armes et des explosifs avaient été découverts. Vingt autres personnes, dont deux femmes, ont été arrêtées à Cordoba. Les armes et des explosifs ont été découverts au domicile de certaines d'entre elles.

Chili

Une commission d'enquête des Nations unies dénonce la « répression politique systématique » et la « violation des droits de l'homme »

Nations unies, New-York (*A.P.*) — Selon un rapport de cent trente-deux pages publié le mardi 14 octobre par la commission d'enquête désignée par l'Assemblée générale de l'ONU, une « *répression politique systématique* » se poursuit au Chili, et la junte gouvernementale a pris des mesures « *absolument contraires à de nombreux principes fondamentaux des droits de l'homme* ».

Des gens sont « *traqués, arrêtés, incarcérés ou soumis à des traitements dégradants et inhumains illimités, y compris la torture* », déclare la commission, qui a établi son rapport sur la base de témoignages recueillis à l'étranger.

Selon la commission, il n'existe « *aucun élément sérieux de perturbation intérieure* » qui puisse justifier le maintien de la suspension des garanties constitutionnelles mais, néanmoins, l'état de siège demeure en vigueur, deux ans après le *putsch* qui a renversé le gouvernement Allende.

Le Chili, déclare le rapport, « *semble être effectivement divisé en deux : ceux qui acceptent l'état de siège à cause de l'ordre public maintenu par les autorités ou de la satisfaction économique quotidienne dont ils jouissent et ceux qui sont l'objet de divers abus, à cause de leurs relations effectives ou prétendues avec le gouvernement Allende* ».

Il n'est pas permis à ce dernier groupe de « *jouir d'une existence normale* », car il ne peut avoir accès à la fonction publique, à certains emplois et certaines facilités professionnelles, à l'enseignement supérieur. A la « *brutalité chaotique et inhumaine* » qui *existait immédiatement après le* putsch ont succédé « *des méthodes plus systématiques* », dirigées contre des individus choisis. Des gens continuent d'être arrêtés sans inculpation et soumis à des interrogatoires abusifs, et, même après leur remise en liberté, ils craignent d'être à nouveau arrêtés, sans cause.

Des femmes ont été soumises à des brutalités sexuelles, déclare le rapport, qui désigne comme un des principaux éléments de la répression le directoire national du renseignement (DINA), qui n'est responsable que devant le chef de l'État. Pour la commission, une « *véritable restauration* » des droits de l'homme au Chili est impossible tant que l'état de siège n'aura pas été levé.

● *La dette chilienne.* — Le Chili a récemment signé avec les États-Unis, l'Espagne et le Japon des accords bilatéraux sur la consolidation de sa dette, apprend-on dans les milieux financiers internationaux de Washington. Un accord similaire a été conclu avec la République fédérale allemande. Les accords bilatéraux découlent d'un accord général conclu en juin dernier au Club de Paris, qui rassemble les créditeurs du Chili. La Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Suède ont refusé de négocier avec le Chili. Malgré cela, le gouvernement de Santiago aurait versé à la Grande-Bretagne l'échéance correspondant à l'année 1975. Le fait que ce paiement n'ait pas été refusé par Londres est interprété par les milieux financiers comme un « accord tacite » entre les deux pays. La dette extérieure du Chili s'élève à un total de près de 4 milliards de dollars ; 40 % *de ce total sont redevables aux* États-Unis. — (*A.F.P.*)

AUSTRALIE

L'OPPOSITION CHERCHE A PROVOQUER DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES

Canberra (*Reuter, A.F.P.*). — Le Sénat australien a rejeté, le jeudi 16 octobre, deux projets de loi des finances, ce qui prive le gouvernement travailliste de M. Gough Whitlam des crédits nécessaires pour assurer l'administration du pays et aggrave la crise politique.

M. Malcolm Fraser, chef du parti libéral, veut contraindre le premier ministre à organiser des élections parlementaires anticipées.

Quatre mille syndicalistes ont manifesté, jeudi, devant le Parlement, pour exprimer leur soutien au gouvernement, et des chefs syndicalistes ont menacé de déclencher une grève générale. « *Si les libéraux privent le gouvernement de fonds, nous les priverons d'ouvriers !* », a déclaré M. Robert Hawke, président du conseil des syndicats australiens.

M. Fraser a lancé ses attaques contre le gouvernement à la suite de révélations concernant un grave scandale financier, qui a provoqué, le 14 octobre, la démission de M. Rex Connor, ministre de l'énergie et des mines.

Les observateurs estiment que le premier ministre fera tout pour ne pas être contraint d'organiser des élections générales, à un moment où la situation économique est mauvaise, et où son gouverne*ment souffre* d'une *baisse de sa* popularité.

ASIE

Au Vietnam du Nord

LA RENAISSANCE DU POURBOIRE

Hanoï (A.F.P.). — « Pourboires » et « pots de vin », qui avaient entièrement disparu au Vietnam du Nord, tendent à revenir en usage depuis l'arrivée dans le pays d'étrangers de plus en plus nombreux, diplomates ou experts, eux-mêmes originaires, d'ailleurs, de pays socialistes pour la plupart.

Pour être bien servi, si l'on achète un morceau de viande dans un magasin d'État ou si l'on désire déjeuner vite dans un restaurant (lui aussi d'État), il faut aujourd'hui, à Hanoï, savoir « graisser la patte » d'interlocuteurs tout-puissants. Pour se faire confectionner dans des délais raisonnables un costume dans une entreprise d'État, *1 kilo de sucre ou quelques paquets de thé donneront des ailes à la machine à coudre.*

Ces pratiques n'ont pas encore fait l'objet d'une campagne systématique de dénonciation, encore que la presse du parti et les principaux dirigeants du Vietnam du Nord aient déjà stigmatisé « la malhonnêteté, la concussion et la prévarication » de certains mauvais citoyens. Tout porte à croire, cependant, qu'il pourrait y avoir un sérieux rappel à l'ordre dans les mois à venir.

Au cirque d'Hanoï, en tout cas, un remarquable clown, déjà auteur d'un impressionnant numéro sur la bureaucratie nord-vietnamienne, vient de présenter un sketch condamnant de façon cruelle tous ceux qui se laissent acheter.

AU NOM DU COMITÉ NATIONAL D'ENTRAI[...]

M. Jean Sainteny lance un appel pour l'ac[...] des réfugiés indochinois

Au nom du Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien et franco-laotien qu'il préside (1), M. Jean Sainteny, ancien ministre et ancien haut-commissaire à Hanoï, a lancé, mercredi 15 octobre, au cours d'une *conférence de presse réunie à Paris*, un appel à la population *française* pour que celle-ci participe plus massivement à l'accueil des réfugiés d'Indochine.

Après avoir rappelé que M. Giscard d'Estaing avait, à différentes reprises, déclaré que la France accueillerait *les réfugiés* indochinois qui le désireraient, M. Jean Sainteny a précisé que l'action du Comité national d'entraide, créé par les pouvoirs publics se situait sur un plan strictement humanitaire : « *Il ne nous appartient pas de connaître et encore moins d'apprécier les raisons pour lesquelles ces hommes et ces femmes ont quitté le sol de leur patrie.* »

Selon M. Sainteny, environ cent trente-cinq mille réfugiés indochinois ont aujourd'hui trouvé asile aux États-Unis et au Canada, et dans leur grande *majorité* sont *aujourd'hui « réinstallés »*. Cent mille autres personnes se trouvent actuellement réparties dans les pays du Sud-Est asiatique, notamment en Thaïlande, *où elles connaissent de réelles difficultés*. C'est donc parmi ces derniers qu'un grand nombre de personnes de culture française souhaitent trouver *refuge* dans notre pays. *A la date du 7 octobre 1975*, cinq mille six cent soixante-di[...] giés étaient déjà arrivés en [...]

Démunis de toutes ressource[...] *leur grande majorité, ils* c[...] placés dans les centres d'h[...] ment créés et fonctionnant s[...] tiative du gouvernement fran[...] de différentes associations d'[...] (Croix-Rouge, Secours cat[...] France, terre d'asile, Fo[...] Tolstoï, Secours social d'ai[...] immigrés).

Un service spéciali[...]

Pendant les trois premiers [...] leur séjour, ces *réfugiés* s[...] *en charge par l'État et les* [...] tions qui assurent leurs bes[...] plus immédiats. Cependant, a[...] les arrivées en *France* conti[...] un *rythme hebdomadaire* d[...] cinq cents personnes, cette [...] d'assistance totale ne saurait [...] longer indéfiniment. Il faut d[...] venir à l'intégration réelle [...] milles dans la société franç[...] l'obtention d'emplois, de lo[...] et l'admission des enfants [...] écoles.

A cet effet, le comité met [...] *lement en place des dél*[...] régionales ou départementa[...] vaillant en collaboration [...] différents services sociaux. [...] effet, également et « *mal*[...] *conjoncture défavorable* », [...] nationale pour l'emploi a [...] service spécialisé pour les [...] Indochinois.

Il reste que ces efforts [...] limités ne pourront suffire à [...] toutes les difficultés puisqu[...] M. Jean Sainteny, la capacité d'accueil ne dépasse pas [...] personnes par an, alors qu[...] les estimations, vingt mille [...] cinq mille Indochinois ont [...] demander à être accueillis en [...] Aussi le Comité national d'[...] lance-t-il *un appel à la solida*[...] Français pouvant offrir un [...] ou un emploi à ces réfugiés.

★ Comité national d'[...] franco-vietnamien, franco-[...] gien, franco-laotien, 42, ru[...] bronne, 75015 Paris. C.C.P. 22[...] Paris. Tél. 531-33-69.

ASIE

Le Pakistan ou l'obsession de l'unité

(Suite de la première page.)

trafic maritime a repris en- ombay et Karachi, mais au- ain ne circule entre les deux pales régions de l'ancien e de Victoria. Pour se rendre erritoire à l'autre par la voie ine, il faut utiliser une com- e étrangère, aucun avion India ou des Pakistan Inter- ial Airlines n'étant pour le int encore autorisé à se poser le pays voisin.

poste d'Attari-Wagha est si- ir la route où tant de per- s furent massacrées en 1947, -chemin entre Amritsar et re. Les camions, qui consti- la majorité des véhicules lés ici, peuvent passer la ère, après de longues forma- s'ils ne sont pas immatricu- Inde ou au Pakistan. S'ils tiennent à l'un ou l'autre eux pays, ils ne peuvent dé- r ni Attari (côté indien) ni a (côté pakistanais). Aussi il décharger les marchandi- que des coolies transportent ur dos tout au long des quel- louze cents mètres qui sépa- les postes de contrôle. On les rge ensuite sur d'autres ca- s.

lses à la main, touristes, s, pèlerins, marchent eux dans l'extraordinaire colonne ortefaix. Des taxis, qui ne nt évidemment franchir la de démarcation, attendent assagers en transit.

douaniers tatillons, surtout té indien, examinent minu- ment les papiers des chauf- afghans enfermés dans le e méprisant des « routiers » à l'égard des ronds-de-cuir. A Attari, les Indiens de la police des frontières lisent et recopient les passeports, sans omettre une seule page de visas, comme si les personnes capables de se lancer dans pareille aventure avaient nécessairement quelque chose à cacher.

Le côté burlesque de ces formalités est accentué par le fait que, d'un côté à l'autre de la frontière, le paysage est le même. C'est le Pendjab, « grenier » de l'ancien empire des Indes partagé entre les frères ennemis. Les cultures y sont plus riches que partout ailleurs, et plus gras, malgré la canicule, les buffles, plongés jusqu'au cou dans les canaux d'irrigation, comme des avatars d'hippopotames.

Les vestiges de la présence britannique ajoutent encore à l'unité des lieux. A la première halte, sur la route de Lahore, on se lave les mains sous un portrait de Jinnah, mais le lavabo a été fabriqué (il y a longtemps) par la société John Tinson, Delhi, Simla. Dans les *mess* d'officiers, au centre des camps militaires — nombreux de part et d'autre de la frontière, — on sent toujours planer l'ennui suprêmement distingué des anciens occupants à moustache rousse. Mais un étrange monument en forme de balle de mitrailleuse pointée vers le ciel a été érigé à Lahore en septembre 1965 : le Mémorial des premiers martyrs du conflit indo-pakistanais.

Normalisation difficile avec l'Inde

Depuis l'accord de Simla qui, le 2 juillet 1972, consacra la « réconciliation » entre Islamabad et New-Delhi après le conflit du Bangladesh, en décembre 1971, la normalisation ne se fait que très lentement. L'Inde et le Pakistan n'ont toujours pas de relations diplomatiques (1). Les deux pays ont confié leurs intérêts à la Suisse, qui se charge des questions consulaires.

M. Bhutto, lorsqu'il nous a reçu, a beaucoup insisté sur sa volonté de négociations dans un cadre bilatéral. Il pense que la reprise préalable des relations diplomatiques faciliterait le dialogue. Mme Gandhi considère au contraire que l'échange d'ambassadeurs ne doit intervenir qu'après l'apurement du contentieux. Un accord commercial a été signé au début de l'année. Il comporte la clause de la nation la plus favorisée, mais ne s'applique qu'à certains produits : riz, coton, jute, thé, biens d'équipements, minerai de fer. Le Pakistan n'a encore rien acheté à l'Inde depuis la signature de cet accord. New-Delhi a seulement commandé à ce jour 200 000 balles de coton.

L'hostilité mutuelle des deux pays est viscérale. Dès qu'un article critique à l'égard de l'un paraît dans la presse internationale, les journaux de l'autre s'empressent de le publier à titre de « *document impartial* ». Toute nouvelle, même anodine, mais susceptible de donner une mauvaise idée du voisin, est immédiatement reprise par les agences de presse nationales.

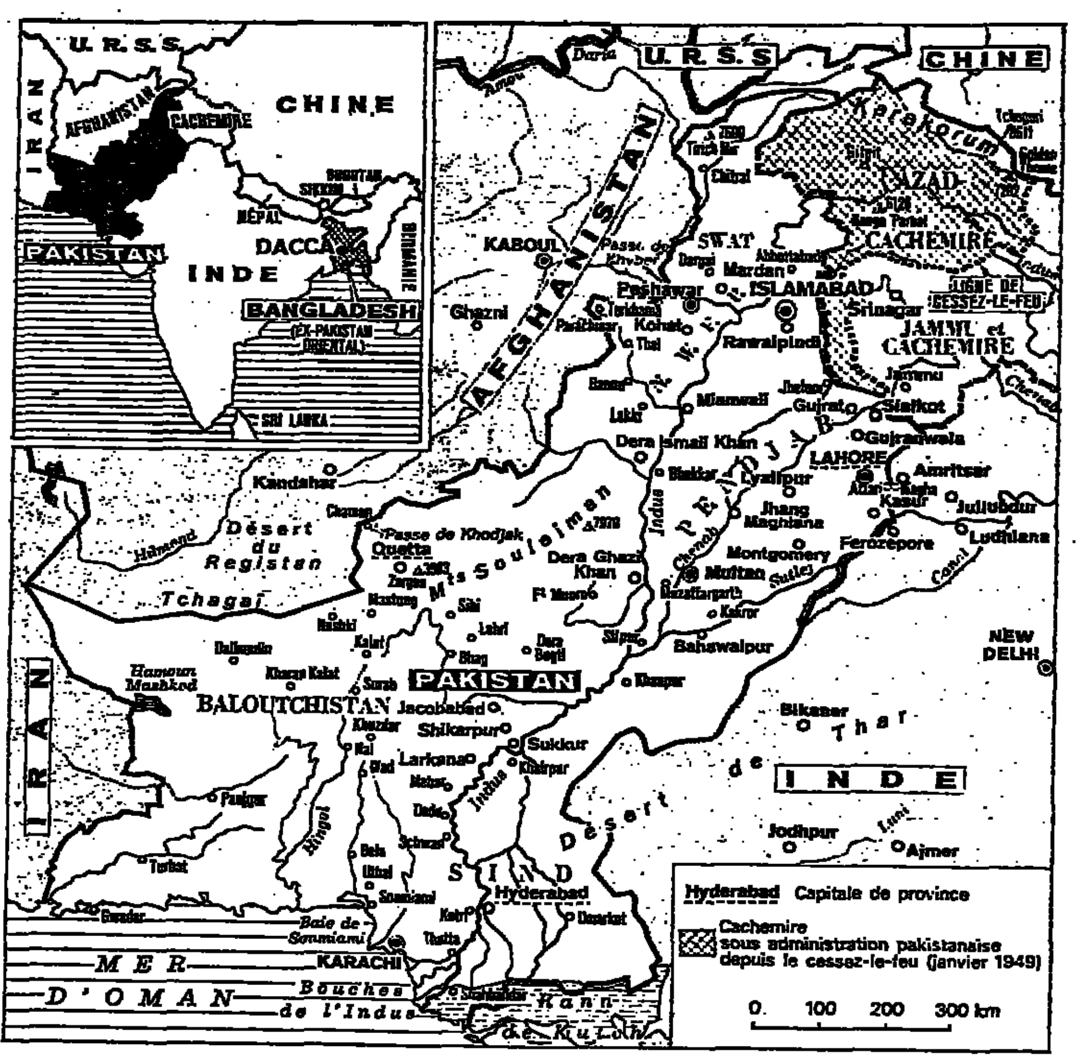
Bien que le ton des quotidiens officieux soit maintenant plus modéré, la chute de Mujibur Rahman a été présentée comme un grave revers pour Mme Gandhi. Après l'accord de Simla, les troupes indiennes et pakistanaises ont évacué les portions de territoire qu'elles occupaient depuis le conflit de 1971. Une nouvelle ligne de cessez-le-feu entre les deux pays a été délimitée. Les prisonniers de guerre pakistanais ont été progressivement rapatriés par la suite. En février 1974, lors de la conférence islamique de Lahore, Dacca a renoncé à juger les « *criminels de guerre* » pakistanais que l'Inde détenait encore et, en échange, Islamabad a reconnu officiellement le Bangladesh. Mujibur Rahman s'est simultanément rendu à Lahore ; M. Bhutto a été chaleureusement accueilli, quelques mois plus tard, à Dacca. Mais les résultats concrets de ces gestes de bonne volonté se firent attendre jusqu'à la chute du « *père* » de la nation bengalaise, le 15 août dernier.

Après la mort, sous les balles, de Mujibur Rahman, le Pakistan fut le premier pays à reconnaître le nouveau régime de Dacca. A la fin de septembre, un bateau pakistanais a quitté Karachi avec une cargaison de riz et de vêtements offerts, à titre de secours, à l'ancienne province orientale. A l'ONU, les ministres des affaires étrangères ont eu des entretiens qui ont abouti, le 4 octobre, à l'annonce de l'établissement de relations diplomatiques. Des ambassadeurs doivent être échangés « *incessamment* ».

Une question passionne aujourd'hui les experts : en faveur de qui le Bangladesh se prononcera-t-il quand le groupe des pays asiatiques de l'ONU devra choisir entre les candidats pakistanais et indiens son représentant au siège des membres non permanents du Conseil de sécurité ?

Après la défaite de 1971, M. Ali Bhutto, par goût personnel et aussi pour restaurer le prestige de son pays gravement compromis par les excès de son armée au Bangladesh, a consacré une partie de son temps à l'action diplomatique. Tirant la conséquence de la perte de sa province orientale, le Pakistan s'est retiré de l'OTASE (Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est, en voie de disparition), en novembre 1972, quelques mois après avoir quitté le Commonwealth. Il continue cependant à appartenir au CENTO (organisation du traité central), ce qui l'empêche de siéger parmi les pays non alignés. Bien que la levée de l'embargo sur les armes, décidée cette année par les Etats-Unis, n'ait pas encore été suivie d'effets (les Américains veulent être payés comptant), cette mesure, attendue depuis la visite de M. Kissinger à Islamabad, en octobre 1974, a largement contribué au développement des bons rapports avec Washington.

(1) Des négociations indo-pakistanaises en vue de la reprise de ces relations devraient bientôt avoir lieu, vient d'affirmer le ministre indien des affaires étrangères.



Les provinces du Pakistan

Une diplomatie active

La Chine, dont le soutien moral a été si apprécié pendant la guerre au Bangladesh, reste l'alliée dont on parle le plus volontiers à Islamabad. Les grandes sociétés pakistanaises ont acheté des espaces publicitaires dans les principaux quotidiens afin d'exprimer leurs « *compliments* » au « *grand peuple chinois* » à l'occasion du vingt-sixième anniversaire de la République populaire, au début de ce mois.

Cependant, le premier ministre s'est rendu à deux reprises à Moscou pour améliorer les relations avec le meilleur allié de l'Inde. Les Chinois ont construit la « *route de l'amitié* » dans le nord du pays. Mais les Soviétiques sont en train d'achever le plus grand complexe sidérurgique du Pakistan, près de Karachi.

Surtout, M. Bhutto a multiplié les contacts avec les pays musulmans. Depuis son accession au pouvoir, il a fait plus de vingt voyages officiels dans ces pays. La solidarité avec les Etats du Proche-Orient contre Israël, l'exaltation de la solidarité islamique, tiennent une grande place dans la presse officieuse.

Ces professions d'amitié coûtent cher aux pays producteurs de pétrole. Certes, le brut est livré au Pakistan au prix international. Mais, alors que la facture pétrolière s'est élevée à 350 millions de dollars pendant l'exercice 1974-1975 (le budget pakistanais est clos le 30 juin de chaque année) Islamabad a reçu, pour la même période, une aide de 410 millions de dollars de la part des pays producteurs, les principaux donateurs étant l'Iran, Abou-Dhabi et l'Arabie Saoudite.

En 1975-1976, le déficit probable de la balance des paiements sera de plus d'un milliard et demi de dollars. Le Pakistan compte bien que, inch Allah, les pays frères l'aideront à passer ce cap difficile. Il n'est pas sûr, cependant, que les capitales arabes prennent des engagements pour un montant d'aide supérieur à celui de l'année dernière.

Le Pakistan consacre 18 % de l'ensemble de ses dépenses — plus de 40 % de son budget fédéral, distinct des budgets des provinces — à sa défense nationale. Mais la plus grande menace pour ce pays n'est sans doute plus celle d'un rebondissement des querelles historiques avec le voisin indien, mais celle qui pèse sur l'unité nationale.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Prochain article :

MOINS DE POUDRE POUR LES TRIBUS



AFRIQUE

CRÉÉE IL Y A HUIT ANS PAR LE KENYA, L'OUGANDA ET LA TANZANIE

La Communauté de l'Afrique de l'Est est menacée d'éclatement

Nairobi. — Un démantèlement de la Communauté de l'Afrique de l'Est est-il concevable ? L'antagonisme entre le président *tanzanien*, M. Julius Nyerere, et le maréchal Amin n'est pas nouveau. En revanche, la dégradation plus récente et moins spectaculaire des relations entre Nairobi et Dar-Es-Salaam *pourrait remettre en* cause le « Marché commun » constitué voilà plus de huit ans par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. La révision du traité du 6 juin 1967, qui lui a *donné naissance*, a *d'ailleurs* été décidée en août dernier par un conseil des ministres de la Communauté, qui groupe trente-huit millions d'Africains.

La *Communauté de l'Afrique de* l'Est gère encore quatre offices (chemins de fer — sauf le Tanzam, qui reliera en octobre la « Ceinture de cuivre » de Zambie au port tanzanien de Dar-Es-Salaam, — ports, transports aériens, postes et télécommunications), ainsi que divers services annexes. Des désaccords sur des transferts de fonds pèsent cependant sur la gestion commune de ces offices. Les transports de passagers par voie ferrée entre le Kenya et l'Ouganda ont été interrompus six mois cette année faute de pièces de rechange. Les relations ferroviaires entre le Kenya et la Tanzanie sont coupées. Ces trois derniers mois, les ressortissants tanzaniens *employés par les chemins* de fer au Kenya ont perçu leurs salaires avec plusieurs semaines de retard, faute d'un transfert de fonds de la part de leur gouvernement auprès de la direction de cet office, installée à Nairobi.

Des divergences croissantes

Début août, une série d'incidents a ravivé la tension entre le Kenya et la Tanzanie, dont les relations semblaient s'être normalisées à la suite de la rencontre, le 14 avril, à Mombasa (Kenya), entre les présidents Nyerere et Kenyatta. Le 6 septembre, Nairobi a officiellement protesté contre le ton de la presse de Dar-Es-Salaam, qui venait d'accuser le Kenya d'être « *une société cannibale* » *(Man - Eat - Man Society)*, ralliée au « *camp des exploiteurs* ».

De notre envoyé spécial

Les chefs d'Etat de la Communauté ne se sont pas réunis depuis l'accession au pouvoir à Kampala du président Idi Amin Dada, en janvier 1971. Les relations entre le leader tanzanien et le président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine sont au plus bas. M. Nyerere a qualifié le maréchal Amin de « *fasciste noir* », et refusé que son pays soit représenté au « sommet » de l'O.U.A. réuni à Kampala l'été dernier.

Les choses vont un peu mieux entre le maréchal ougandais et le vieux leader kényan. En juin, Kampala avait reproché au président Kenyatta son intercession en faveur du professeur Hills, alors condamné à mort. L'atmosphère s'est détendue après la libération du professeur britannique, et surtout à l'issue d'une visite impromptue du président Amin à M. Kenyatta, à la veille du « sommet » de l'O.U.A.

Les désaccords sur la gestion des services de la Communauté sont en grande partie le reflet des divergences croissantes qui opposent les Etats membres. Engagée sur la voie d'un socialisme modéré, la Tanzanie se rapproche de plus en plus des Etats africains du *Zambèze*, surtout depuis l'indépendance du Mozambique (1). M. Nyerere entretie[n]t des relations très étroites av[ec] les présidents Samora Mach[el] (Mozambique), Kenneth Kaun[da] (Zambie) et Seretse Khan[a] (Botswana). Les quatre che[fs] d'Etat conjuguent leurs effor[ts] pour obtenir l'abolition du régi[me] minoritaire blanc en Rhodésie, pour que la guerre civile cesse [en] Angola.

SOUDAN
ETHIOPIE
SOMALIE
LAC RODOLPHE
Nil
OUGANDA
KENYA
KAMPALA
Baringo
Kisoumou
KENYA
Kismayou
NAIROBI
LAC VICTORIA
Namanga
Djouba
ZAIRE
RW.
BUR.
Mouanza
KILIMANDJARO
Aroucha
Athi
Mochi
Malindi
Mombasa
Kigoma
I. Pemba
Tabora
Zanzibar
I. Zanzibar
Dodoma
DAR-ES-SALAAM
LAC TANGANYIKA
TANZANIE
I. Mafia
OCÉAN INDIEN
TANZAM
Lindi
COPPERBELT
LAC NYASSA
Rovuma
ZAMBIE
MALAWI
MOZAMBIQUE
Kapiri Mposhi
Nacala

Le Kenya, au régime pl[us] conservateur, se tient à l'éca[rt] de ce débat. Sa diplomatie [est] moins active, et le libérali[sme] économique prôné par Nair[obi] est difficilement conciliable av[ec] le socialisme militant de la Ta[n]zanie.

La décentralisation des services

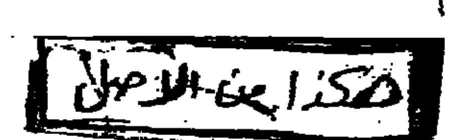
Le gouvernement tanzani[en] réclame *la « décentralisation* des services de la Communau[té], demande qui est interprétée [à] Nairobi comme un prétexte p[our] démanteler progressivement [le] « Marché commun » est-africa[in]. Trois administrations régiona[les] héritées de l'époque coloni[ale] — le Bureau des monna[ies], l'Université et les services [des] impôts — ont déjà été « *déce[n]tralisées* » depuis la formation [de] la Communauté, fait-on rem[ar]quer à Nairobi.

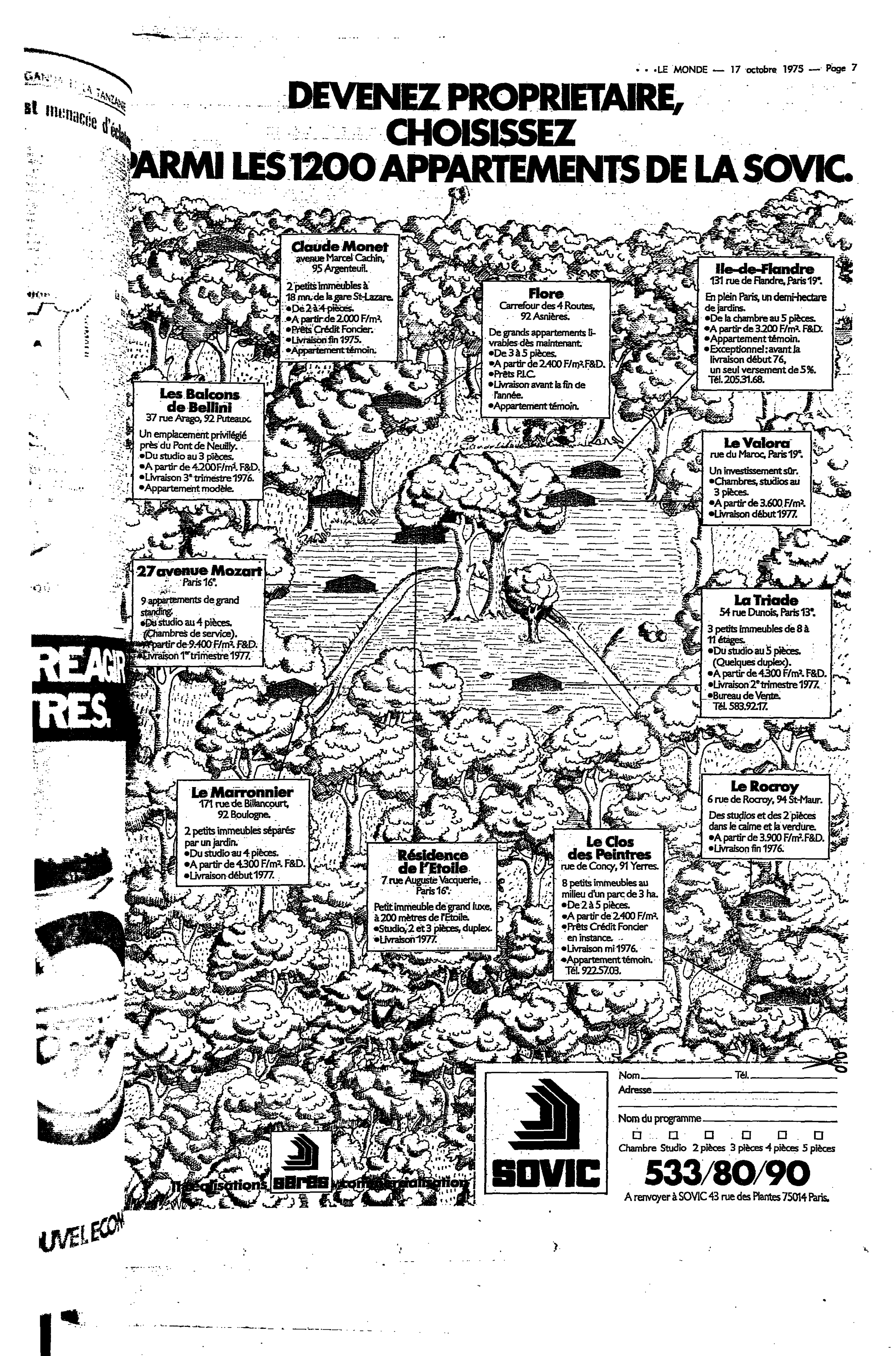
La révision du traité de 1[967] décidée le 20 août pourrait c[on]duire, dans le climat actuel, à [la] « *décentralisation* » d'un nouv[eau] service, criblé de dettes, c[elui] des chemins fer.

L'espoir de voir survivre [la] Communauté demeure cepend[ant] pour deux raisons : une lon[gue] habitude de coexister et surt[out] la peur de chacun des partena[ires] de prendre la responsabilité de retirer le premier d'une un[ion] économique peut-être imparf[aite] mais qui a longtemps fait fig[ure] de modèle en Afrique noire. [Des] discussions discrètes à l'éche[lon] le plus élevé semblent d'aille[urs] se poursuivre. Cependant, cha[que] nouvelle crise qui secoue c[ette] institution est un peu plus gr[ave] que la précédente, et le ris[que] d'un démembrement progre[ssif] est de plus en plus sérieux.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Le Mozambique et la Tanz[anie] ont décidé, le 8 septembre, d'in[sti]tuer une « commission de coo[pé]ration ».




DEVENEZ PROPRIETAIRE,
CHOISISSEZ
PARMI LES 1200 APPARTEMENTS DE LA SOVIC.
Claude Monet
avenue Marcel Cachin, 95 Argenteuil.
2 petits immeubles à 18 mn. de la gare St-Lazare.
•De 2 à 4 pièces.
•A partir de 2.000 F/m².
•Prêts Crédit Foncier.
•Livraison fin 1975.
•Appartement témoin.
Flore
Carrefour des 4 Routes, 92 Asnières.
De grands appartements livrables dès maintenant.
•De 3 à 5 pièces.
•A partir de 2.400 F/m². F&D.
•Prêts P.I.C.
•Livraison avant la fin de l'année.
•Appartement témoin.
Ile-de-Flandre
131 rue de Flandre, Paris 19ᵉ.
En plein Paris, un demi-hectare de jardins.
•De la chambre au 5 pièces.
•A partir de 3.200 F/m². F&D.
•Appartement témoin.
•Exceptionnel : avant la livraison début 76, un seul versement de 5%.
Tél. 205.31.68.
Les Balcons de Bellini
37 rue Arago, 92 Puteaux.
Un emplacement privilégié près du Pont de Neuilly.
•Du studio au 3 pièces.
•A partir de 4.200 F/m². F&D.
•Livraison 3ᵉ trimestre 1976.
•Appartement modèle.
Le Valora
rue du Maroc, Paris 19ᵉ.
Un investissement sûr.
•Chambres, studios au 3 pièces.
•A partir de 3.600 F/m².
•Livraison début 1977.
27 avenue Mozart
Paris 16ᵉ.
9 appartements de grand standing.
•Du studio au 4 pièces. (Chambres de service).
•A partir de 9.400 F/m². F&D.
•Livraison 1ᵉʳ trimestre 1977.
La Triade
54 rue Dunois, Paris 13ᵉ.
3 petits immeubles de 8 à 11 étages.
•Du studio au 5 pièces. (Quelques duplex).
•A partir de 4.300 F/m². F&D.
•Livraison 2ᵉ trimestre 1977.
•Bureau de Vente. Tél. 583.92.17.
Le Marronnier
171 rue de Billancourt, 92 Boulogne.
2 petits immeubles séparés par un jardin.
•Du studio au 4 pièces.
•A partir de 4.300 F/m². F&D.
•Livraison début 1977.
Résidence de l'Etoile
7 rue Auguste Vacquerie, Paris 16ᵉ.
Petit immeuble de grand luxe, à 200 mètres de l'Etoile.
•Studio, 2 et 3 pièces, duplex.
•Livraison 1977.
Le Clos des Peintres
rue de Concy, 91 Yerres.
8 petits immeubles au milieu d'un parc de 3 ha.
•De 2 à 5 pièces.
•A partir de 2.400 F/m².
•Prêts Crédit Foncier en instance.
•Livraison mi 1976.
•Appartement témoin.
Tél. 922.57.03.
Le Rocroy
6 rue de Rocroy, 94 St-Maur.
Des studios et des 2 pièces dans le calme et la verdure.
•A partir de 3.900 F/m². F&D.
•Livraison fin 1976.
réalisations garas commercialisation
SOVIC
Nom
Tél.
Adresse
Nom du programme
Chambre Studio 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces
533/80/90
A renvoyer à SOVIC 43 rue des Plantes 75014 Paris.

PROCHE-ORIENT

L'Égypte « considérera toute intervention au Liban comme une agression directe contre elle »

Quelques heures avant que ne s'ouvre au Caire, mercredi soir 15 octobre, la réunion des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe consacrée au Liban, le calme était revenu à Beyrouth, où *retentissaient seulement par intermittence* quelques coups de feu isolés. La nuit de mardi à mercredi et la matinée avaient été marquées par de violents affrontements qui, selon un bilan officiel, ont fait vingt-trois morts et environ quarante-cinq blessés. L'accalmie semblait se poursuivre ce jeudi matin.

Dans un communiqué, l'agence palestinienne Wafa a *démenti* les déclarations attribuées à un responsable de la résistance concernant une éventuelle intervention de la Syrie au Liban « si les Libanais n'arrivaient pas à régler eux-mêmes la crise actuelle ».

De notre correspondant

Le Caire. — Convoqué pour examiner la situation au Liban, *le conseil extraordinaire des ministres* des affaires étrangères des Etats de la Ligue arabe s'est réuni au Caire le mercredi 15 octobre. Il devait poursuivre ses travaux ce jeudi matin. *La* Syrie et la Libye, ainsi que l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) sont absentes *de la réunion, à laquelle* participent tous les autres pays arabes. Cinq d'entre eux, dont le Maroc et l'Algérie, ne sont toutefois représentés qu'au niveau des ambassadeurs. La participation du représentant de l'Algérie a surpris, ce pays ayant approuvé la décision syrienne de ne pas assister à la session extraordinaire de la Ligue. Pour sa part, le chef de la diplomatie de Ryad, le prince Saoud, a quitté Le Caire peu après la fin de la première séance du conseil, qui s'est tenue à huis clos.

Le départ prématuré du ministre des affaires étrangères de l'un des Etats arabes les plus importants témoigne de l'absence d'illusions de la plupart des participants, pour ne pas dire tous, quant aux possibilités de règlement de la crise libanaise par l'organisation panarabe. L'impression donnée par plusieurs délégués est qu'ils remplissent une « corvée ».

Le ton pathétique des discours prononcés lors de l'ouverture de la réunion a quelque peu contrasté avec le sentiment d'impuissance, voire l'indifférence, qui prévaut au sein de diverses délégations. Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Riad, a lancé un appel aux différentes factions libanaises pour qu'elles déposent les armes, puis il a proclamé la nécessité *« de couper les mains qui œuvrent dans le noir au Liban »*... Ces « *mains* » qui, selon les uns, sont celles de la Libye et de l'Union soviétique, selon les autres, celles d'Israël et des Etats-Unis, et la liste n'est pas close.

Quant à M. Fahmi, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères d'Egypte, il a saisi l'occasion qui lui était donnée de répondre à la fois aux Arabes *qui* accusent les Egyptiens d'être démobilisés et aux Israéliens, qui envisageraient d'envahir une partie du Liban au cas où la Syrie en ferait autant, en *déclarant : « L'Egypte considérera toute intervention au Liban comme une agression directe contre elle nécessitant la prise de toutes les mesures efficaces pour la sauvegarde du Liban. »*

Cette mise en garde du Caire *est adressée* à Jérusalem, mais peut-être aussi à Damas...

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Selon les Israéliens

DES SOLDATS SYRIENS SE SONT INFILTRÉS DANS LE GOLAN OCCUPÉ

Des soldats syriens se sont infiltrés à plusieurs reprises dans la partie du Golan occupée par les Israéliens afin d'y recueillir des renseignements militaires, a affirmé mercredi le général israélien Raphaël Eytan, commandant le secteur nord.

De son côté, M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères israélien, prenant la parole mercredi, à Jérusalem, devant un symposium international consacré aux aspects militaires du conflit israélo-arabe, a affirmé qu'Israël s'attendait que la Syrie fasse monter la tension sur le Golan à l'approche de la date d'expiration du mandat de la force des Nations unies sur le Golan (30 novembre).

M. Allon est revenu sur l'idée que *toute solution du conflit du Proche-Orient* devait inclure obligatoirement une « entité palestinienne », ajoutant cependant que, pour le gouvernement israélien, la Jordanie restait le représentant des Palestiniens, à l'exclusion de l'O.L.P.

Devant le même symposium, le général Shlomo Gazit, qui dirige les services de renseignements d'Israël, a affirmé que l'Egypte n'avait pu totalement remplacer les deux cent vingt-trois avions qu'elle avait perdus en octobre 1973, mais qu'elle avait acquis des Mig-23 et des Mirage. En revanche, la Syrie a remplacé les cent dix-huit avions perdus et a reçu des Mig-23 et de Sukhois.

● A New-York, le secrétaire des Nations unies, M. Kurt Waldheim, s'apprête à demander au Conseil de sécurité d'augmenter les effectifs de la force de l'ONU dans le Sinaï.

Pour la première fois

UN HOMME POLITIQUE LIBANAIS SOUHAITE PUBLIQUEMENT QUE LA FRANCE CONTRIBUE A LA SOLUTION DE LA CRISE

A la suite des préoccupations exprimées par M. Sauvagnargues au sujet de la situation au Liban (*le Monde* du 11 octobre) et de la prise de position du ministre français des affaires étrangères en *faveur* « de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité de ce pays ami » (*le Monde* daté 28-29 septembre), M. Khalil El Khoury, ancien ministre et homme politique libanais, a fait à Europe I le jeudi 16 octobre la déclaration suivante :

« Je salue M. Sauvagnargues et pense que ce qu'il a dit est la raison même et s'inscrit dans la ligne d'amitié qui a toujours été celle de la France avec le Liban. Cependant, je voudrais attirer son attention sur le fait qu'il me semble que, dans la conjoncture actuelle, des contacts avec l'Union soviétique seraient également recommandables afin que la France puisse jouer le rôle que nous espérons qu'elle jouera au Liban (...). La France devrait donc, pour contribuer à la solution de la crise libanaise, être prête à assumer un certain nombre de responsabilités en même temps qu'un certain nombre de contacts. Elle est acceptée dans tous les pays arabes et, à l'intérieur du Liban, il n'est pas de protagoniste qui ne fasse confiance d'une façon générale à la France.

» Voilà pourquoi j'ai de très grandes espérances quant au rôle que la France pourrait jouer... Je sais que certains contacts ont déjà été pris. Je souhaite qu'ils s'accentuent et qu'ils débouchent rapidement sur une possibilité de participation française effective et déterminante dans la solution de la crise libanaise. »

[C'est la première fois qu'un homme politique libanais exprime publiquement le souhait que la France intervienne activement dans la crise libanaise, avec l'aval des grandes puissances, l'U.R.S.S. comprise. L'espoir de M. Khoury est partagé par d'autres politiciens maronites.]

A TRAVÉRS LE MONDE

Argentine

● LA 566e VICTIME. — Le corps criblé de balles d'un officier de police a été découvert, mardi 14 octobre, dans la banlieue de Buenos-Aires. C'est la 566e victime de la violence en Argentine depuis le 1er janvier.

Chine

● UNE DELEGATION PARLEMENTAIRE BRESILIENNE, la première à se rendre en Chine depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, le 15 août 1974, est arrivée mercredi soir 15 octobre à Pékin. — *(A.F.P.)*

Corée du Nord

● LE PRINCE NORODOM SIHANOUK, chef de l'Etat cambodgien, est arrivé le mercredi 15 octobre à Pyongyang, venant de Chine, pour une visite officielle. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● L'ACCIDENT AUTOMOBILE DE M. FORD. — La police a reconnu que la collision qui s'est produite le mercredi 15 octobre entre la limousine du président Ford et une vieille Buick était due à une *négligence des agents chargés* de contrôler la circulation.

POLITIQUE

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE LA VIENNE

M. Mitterrand porte la contradiction à M. Chirac

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., accompagné de M. Pierre Mauroy, devait porter la contradiction à MM. Jacques Chirac et Michel Poniatowski, *jeudi soir* 16 octobre à Châtellerault, au cours d'une réunion publique organisée par les partisans de M. Pierre Abelin. C'est M. Valéry Giscard d'Estaing, au moment de s'embarquer pour Moscou, qui avait personnellement demandé à son premier ministre et à son ministre d'Etat de participer, au nom de la solidarité gouvernementale, au meeting de soutien à M. Abelin. M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de *l'Assemblée nationale*, qui se trouvait mercredi dans la circonscription de Châtellerault, a déclaré :

« Une belle leçon va être donnée à MM. Chirac et Poniatowski curieusement réconciliés et qui se croient les plus forts, les plus puissants, mais qui ne seront pas seuls. François Mitterrand aura le droit de réponse parce qu'il apportera la contradiction dans cette circonscription qui est devenue la capitale politique de la France. Demain soir, nos amis seront tous là, et ce sont eux qui auront le dernier mot. »

Le débat devait être retransmis à partir de 21 heures par Europe 1, R.T.L. et France-Inter.

D'autre part, M. Jean-Paul Fasseau, président de l'Union des jeunes pour le progrès, a jugé peu crédible *« la thèse selon laquelle M. Abelin aurait changé de ligne politique en rejoignant la majorité »* et invite *« les électeurs gaullistes » à « refuser leur vote »* au ministre de la coopération.

M. Léo Hamon, ancien secrétaire d'Etat, ancien vice-président du M.S.P. (gaullistes de gauche), fondateur du mouvement Initiative républicaine et socialiste, appelle pour sa part les électeurs gaullistes à voter pour Mme Edith Cresson. Il précise : *« C'est en se liant aux autres formations de gauche que nous pourrons renforcer l'ensemble et y faire valoir au mieux nos propres préoccupations, celles d'un Etat plus assuré, d'une France plus juste. »*

● *L'association « les Amis du général de Gaulle »*, qui proteste contre le soutien apporté par M. Chirac à M. Abelin (*le Monde* du 15 octobre), précise que son siège est à Paris, 251, rue de Crimée, 75019, et que son secrétaire général est M. Albert Zaloum.



(Dessin de KONK.)

Le C.D.P. veut éviter la dispersion des réformistes

Le conseil politique du Centre Démocratie et Progrès, qui a siégé mercredi après-midi 15 octobre à l'Assemblée nationale, a désigné M. Jean Cluzel, sénateur de l'Allier, comme délégué général de la formation ; M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, demeurant secrétaire général. Le nouveau délégué général aura pour tâche *« d'animer le mouvement et d'intensifier la vie des fédérations »*.

La première initiative de M. Cluzel a été d'annoncer le lancement de *« carrefours du temps présent »*. *« Ces carrefours*, a déclaré le sénateur, *permettront aux leaders de l'opinion de confronter leurs idées dans un climat de liberté d'appréciation et de recherche. »*

M. Jacques Barrot a affirmé : *« Notre mouvement a le souci d'éviter la dispersion des réformistes. Il a eu le mérite, à son origine, de réunir les réformistes d'horizons divers. En cela, il symbolise ce dont la majorité a besoin, c'est-à-dire un regroupement de tous ceux qui sont attachés aux réformes. »*

M. Barrot a encore souligné : *« La majorité sera attractive dans la mesure où elle fera taire l'affrontement interne de deux de ses composantes : les républicains indépendants et l'U.D.R. »*

LE P.C.F. ORGANISE UN RASSEMBLEME[...] POUR LES LIBERTÉS

Le bureau politique du P.C[...] organise jeudi 23 octobre à 20 h. au Parc des expositions de [...] porte de Versailles un rassembl[...] ment sur le thème de la défe[...] des libertés. Le parti communi[...] estime que les atteintes aux libe[...] tés participent *« d'une volo[...] délibérée du pouvoir giscardien[...] « Né d'une majorité extrêmeme[...] étroite, il tente de retarder l'heu[...] des changements démocratiqu[...]* ajoute le bureau politique.

Après l'attentat chez M. De[...]

UN RESPONSABLE COMMUNISTE RÉUNIONNAI[...] S'INDIGNE D'ÊTRE RECHERC[...] PAR LA POLICE

M. Elie Hoarau, membre [...] bureau politique du parti comm[...] niste réunionnais et secréta[...] général du Front de la jeune[...] autonomiste de la Réuni[...] (F.J.A.R.), nous a fait parve[...] mercredi 15 octobre, une déc[...] ration dans laquelle il s'insu[...] contre le fait d'être recher[...] par la police à la suite de l'att[...] tat perpétré, le 4 octobre, [...] domicile parisien de M. Mic[...] Debré, député U.D.R. de [...] Réunion.

Le secrétaire général [...] F.J.A.R. affirme : *« Je tiens d[...] à préciser que je suis totalem[...] étranger, ainsi que les organ[...] tions dont je suis membre, à [...] attentat irresponsable. J'élève [...] protestation la plus indign[...] contre de tels agissements à n[...] encontre, agissements, qui d[...] tent la faiblesse de la politi[...] des adversaires de l'autonomie [...] la Réunion. »*

A l'extrême gauche

M. JURQUET PROPOSE LE [...] LOGUE A « TOUS LES RÉ[...] LUTIONNAIRES SINCÈRES »

M. Jacques Jurquet, direc[...] politique du quotidien marxi[...] léniniste *l'Humanité rouge*, [...] précisé, mercredi 15 octobre, [...] cours d'une conférence de pr[...] que son journal sera mis en v[...] dans les kiosques parisiens [...] partir du lundi 20 octobre.

Il a également renouvelé [...] précédents appels à la const[...] tion d'un parti marxiste-lénin[...] unique (*le Monde* daté 27-28 j[...] let et 20 septembre).

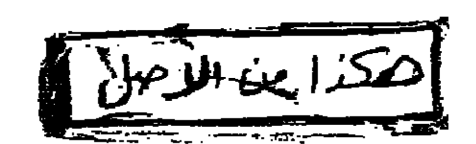
M. Jurquet a déclaré : *« De[...] cinq ans, bien des controve[...] parfois fort violentes, ont déc[...] les frères ennemis de ce cou[...] que l'on nomme impropren[...] « prochinois ». Maintenant, [...] querelles sont apaisées. Une [...] mation politique unique, dan[...] un journal unique, doivent [...] sembler tous les marxistes-l[...] nistes, puis, à terme, tous [...] qui veulent faire la révolu[...] tout en rejetant explicitemen[...] double impérialisme soviétiqu[...] américain. En attendant, su[...] questions précises, nous som[...] prêts à engager des acti[...] communes avec ceux qui [...] dans l'opposition et qui parta[...] nos préoccupations de poli[...] étrangère, comme certains [...] listes. (...) Nous souhaitons [...] de bonnes relations avec tou[...] anti-impérialistes et tous les r[...] lutionnaires sincères, et dialo[...] avec eux. Ils verront que [...] sommes moins dogmatiques [...] ne le disent. »*

● *Les députés commun[...]* ont élevé, mercredi 15 oct[...] *« une protestation indignée c[...] l'inculpation de M. Marcel [...] gon, maire d'Arcueil, et de [...] adjoint M. Gaston Boisel[...]* qu'ils ont assurés de *« leur p[...] solidarité dans le combat po[...] défense et l'extension des l[...] tés »*. Enfin, ils ont dénoncé [...] *manœuvres de MM. Durafo[...] Poniatowski, qui n'hésitent [...] invoquer la loi anticasseurs c[...] les élus communistes défen[...] l'emploi menacé dans leur m[...] cipalité »*.

● *Le P.S.U.* organise, ven[...] 17 octobre, au palais de la Mu[...] lité à Paris, un meeting su[...] thème : *« Portugal, Espagne, [...] lie, France : face à la crise, q[...] alternative ? »* Des orateurs é[...] gers, ainsi que MM. M[...] Mousel et Charles Piaget, m[...] bres du secrétariat nati[...] doivent y prendre la parole.

● *La fédération de Pari[...] mouvement de la jeunesse [...] liste* a désigné son nou[...] bureau, qui est dirigé par M. [...] vier Cadot.

PRECISION. — Nous avon[...] diqué (*le Monde* du 15 octo[...] qu'en l'absence de M. Spe[...] député socialiste du Tarn, [...] sident du Parlement euro[...] l'éloge de M. Guy Mollet [...] été prononcé par M. Bessbor[...] vice-président. On nous dem[...] de préciser, que ce jou[...] M. Spenale assistait aux obsè[...] de son père, à Saint-Sulpic[...] Tarn.



POLITIQUE

CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU GÉNÉRAL DE GAULLE

our célébrer le cinquième iversaire de la mort du géné- de Gaulle, le 9 novembre, rses manifestations sont orga- ées en commun par l'Associa- des Français libres, la chan- erie de l'Ordre de la libération, sociation des médaillés de la istance et l'Association natio- e d'action pour la fidélité au éral de Gaulle. Il s'agit de ses à Colombey-les-Deux- ises le 9 novembre à 10 h. 45 11 h. 30, d'une messe à Saint- is-des-Invalides à 19 heures de cérémonies particulières s-les départements.

our le train spécial au départ Paris, à destination de Colom- , organisé par l'Ordre de la ration, les inscriptions sont ues au nom de M. Jules Murac- e, 51 *bis*, boulevard de La ur-Maubourg (tél.: 705-35-15, .P. Paris 67-22-81 W).

'U.D.R., pour sa part, a nandé à chacune de ses fédé- ions de prendre l'initiative rganiser, le 9 novembre, des ôts de gerbes aux monuments x morts.

● *Le bureau des jeunes du* *itre démocrate de Paris* dé- re qu'il « *a appris avec regret* *décision prise par M. Gilbert* *nthier, élu comme réforma-* *r* — devenu député du seizième ondissement de Paris à la mort Paul Stehlin, dont il était le ppléant, — *de rejoindre le* *upe des républicains indépen-* *nts* » à l'Assemblée nationale. s jeunes du Centre démocrate iment que « *le souci du nou-* *u député de soutenir la poli-* *ue du chef de l'Etat ne pouvait* *eux s'exprimer que par l'adhé-* *n au groupe réformateur qui* *toujours ardemment combattu* *ur la politique de réforme de* *Valéry Giscard d'Estaing* ».

● *Les secrétaires généraux des* *les de France* se réunissent du au 19 octobre à Menton, à casion du congrès annuel de r syndicat. MM. Alain Poher, sident du Sénat, président de ssociation des maires de France, Jacques Barrot, secrétaire tat au logement, assisteront à congrès dont les travaux seront s cette année sur l'avenir de commune et la fonction du rétaire général.

● *La Fédération des socialistes* *formistes*, dont le secrétaire néral est M. Eric Hintermann, cien membre du comité direc- r du parti socialiste, s'appel- , désormais, la Fédération des *alistes*-démocrates. Le comité cteur de cette formation es- : « *L'union de la gauche* *trait le risque d'une portuga-* *ion de la France. Il faut pro-* *voir une plus grande justice* *le respect des libertés et de* *re démocratique.* »

A la commission des finances de l'Assemblée nationale

Le prélèvement de la taxe conjoncturelle n'est pas reconduit

Réunie mardi 14 octobre, la commission des finances a examiné et adopté le budget de la Documentation française, du secrétariat général de la défense nationale et de l'Institut des hautes études de la défense nationale, de la formation professionnelle. La commission a ensuite adopté les crédits d'équipement du ministère de l'éducation na- du secrétariat d'Etat aux universités, sous réserve que le ministre augmente le montant de la subvention forfaitaire accordée par l'Etat pour les constructions du premier degré, montant qui n'a pas été réévalué depuis 1963. Les crédits du commissariat général au Plan ont été adoptés, malgré l'avis défavorable émis par le rapporteur spécial, M. ANDRE BOULLOCHE (P.S., Doubs). Les députés ont ensuite repris l'examen des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1976.

A l'article 12 (impôts sur le revenu, suppression pour les rémunérations élevées de l'abattement de 10 %, ils ont adopté une autre rédaction de cet article, proposée par M. PAPON (U.D.R., Cher), qui remplace le texte du projet par une disposition nouvelle supprimant la déduction pour frais professionnels sur la fraction élevée des hauts revenus. Après l'article 13, adopté, relatif aux jetons de présence et à la limitation du montant déductible des bases de l'impôt sur les sociétés, la reconduction du prélèvement conjoncturel contre l'inflation (dit « serisette »), objet de l'article 15, n'a pas été adoptée.

Il en a été de même pour l'article 16, qui autorisait le gouvernement à modifier le taux et les dates des acomptes d'impôt sur le revenu et sur les sociétés. En revanche, l'article 17 (disposition relative aux affectations) et l'article 18 (fonds spécial d'investissements routiers) ont été approuvés.

Sur proposition de M. Bernard MARIE (U.D.R., Pyrénées-Atlantiques), la commission a accepté que la taxe additionnelle au profit des billets d'entrée prévue à l'article 19 soit appliquée aux manifestations sportives professionnelles, un amendement de M. ICART (R.I., Alpes-Maritimes) précisant que les billets compris entre 20 et 30 francs seraient exclus de cette taxe.

Sur l'ensemble de l'article 20 relatif à la redevance perçue au profit du Fonds national du livre, les voix se sont partagées. De la même façon, un article du projet de loi qui avait pour objet d'ouvrir un budget d'affectation spéciale alimenté par les deux taxes créées par cet article 20 n'a pas été adopté. Les articles 21, fixant pour 1976 les quantités de carburant agricole pouvant donner lieu à détaxation, et 22, confirmant les dispositions législatives antérieures, ont été adoptés.

En ce qui concerne la majoration des rentes viagères prévue à l'article 23, le rapporteur général, M. Papon, a noté que le réajustement des taux proposé pour 1976 correspondait à une revalorisation de 12 % des arrérages des rentes constituées avant le 31 décembre 1973. Il a souhaité, approuvé en cela par la commission, que le gouvernement consente un effort supplémentaire pour rattraper les effets de l'érosion monétaire sur les revenus des porteurs.

Sur l'article 24, qui taxe à 1 % pour la troisième année consécutive le taux de la participation légale des employeurs au financement de la formation professionnelle continue, le rapporteur général a précisé notamment que cette reconduction devait produire environ 3 milliards de francs en 1976.

Cet article a été adopté, de même que le dernier, relatif à l'équilibre général du budget, sous réserve des modifications intervenues.

● *A l'Assemblée nationale*, au cours de la séance consacrée, mercredi 15 octobre, aux questions d'actualité, en réponse à Mme Hélène Constans, député communiste de la Haute-Vienne, qui demandait notamment que le FORMA achète 200 000 tonnes de pommes à 0,60 F le kilo pour les stocker, les transformer ou les distribuer aux personnes nécessiteuses et que la T.V.A. sur ce produit soit ramenée à zéro, M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, a indiqué que 100 000 tonnes de pommes seront cette année dirigées vers la consommation animale. Il a précisé que le gouvernement avait donné des directives pour développer au maximum les distributions gratuites aux économiquement faibles. Après avoir indiqué que la Commission de Bruxelles interviendrait auprès des principaux exportateurs de pommes vers la communauté, M. Bonnet a souligné que 600 000 tonnes avaient été exportées en 1974 et que, pour 1975, un contrat de 20 000 tonnes, qui pourrait être augmenté, a été conclu avec l'Iran.

Au cours de la même séance, M. Christian Bonnet, en réponse à M. Pierre Couderc (R.I., Lozère), qui évoquait la construction d'un barrage à Naussac, près de Langogne (Lozère), a indiqué qu'un comité interministériel a décidé le lancement d'un programme spécial de cette zone doté d'un crédit de 4,5 millions de francs.

● *M. Raoul Honnet*, député de la troisième circonscription de l'Aube, secrétaire général délégué du C.D.P., qui siégeait parmi les non-inscrits depuis qu'il remplaçait M. Paul Granet, appelé au gouvernement en juin 1974, s'est apparenté au groupe R.I.

POLITIQUE

LE PROJET GALLEY A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La lente agonie de l'impôt foncier et la laborieuse naissance du droit de préemptio

Lentement, lentement, les députés ont poursuivi, mercredi, leur difficile progression à travers la jungle des articles de la réforme foncière.

Débat technique souvent aride, parfois hermétique, pour qui n'a pas l'habitude de jongler avec ces sigles étranges, les ZAD, les ZUP, les ZIF, les POS et autres COS ou P.L.D.

Mais débat d'un haut niveau, où quelques virtuoses s'affrontent avec maestria, sous la baguette d'un rapporteur qui retrouve les gestes de l'avocat pour plaider un dossier complexe.

Et puis, au détour d'un article, le masque de la technique tombe, et la politique surgit : le ton monte, les échanges se durcissent.

C'est, par exemple, M. Dubedout (P.S.) qui se dresse pour stigmatiser ce gouvernement et cette majorité « incapables d'accepter un changement » et qui, dans la coulisse, concocient un permis d'inhumer pour un impôt foncier qui n'en finit pas de renaître de ses cendres. « Scandaleux ! », « inadmissible ! », s'écrie le maire de Grenoble. « Quel cinéma ! », « quel sabotage ! », renchérit M. Cañacos (P.C.), alors que M. Claudius-Petit (réf.) se refuse à enterrer l'impôt controversé avant qu'il n'ait été tué.

La politique, c'est aussi, et plus insidieusement, M. Foyer (U.D.R.), président de la commission des lois, qui, tel un inquisiteur, excommunie du haut de la *tribune* cet impôt, *ce droit de préemption* qui, selon lui, reconstituent « un véritable féodalisme municipal ».

La politique, c'est également M. Fanton reprochant aux deux présidents de commission, MM. Icart (R.I.) et Foyer (U.D.R.) d'user de leur autorité pour, le premier sans le vouloir, le second consciemment, « vider le texte du gouvernement de tout son contenu ».

La politique, c'est enfin l'intervention mes de M. Galley, qui souligne que son projet « modéré ». « Un progrès, insiste-t-il, pas révolution. »

La politique, c'est encore, ce jeudi, l'in foncier, dont devait reparler la commis des lois, avec l'examen de l'amendement i tuant un comité d'études chargé d'explorer question. « Tout le monde va rentrer dan rang », estimait mercredi M. Canacos. « Je *encore rien dit* », confiait pour sa part M. Fan

PATRICK FRANCE

Mercredi matin 15 octobre, au cours de l'examen des articles de la réforme foncière, une large discussion s'est engagée sur l'article 9, qui fixe un régime particulier d'application du plafond légal de densité (P.L.D.) dans les zones d'aménagement concerté (Z.A.C.) et dans les zones de rénovation.

L'Assemblée adopte finalement un amendement du gouvernement qui rédige ainsi l'article 9 : *« Lorsque la réalisation d'une zone d'aménagement concerté, d'une zone de rénovation urbaine ou d'une zone de résorption de l'habitat insalubre est effectuée en régie directe par la commune, un groupement de communes ou un établissement public y ayant vocation, le versement prévu par la loi demeure à la charge du constructeur. Toutefois la surface des terrains pris en compte pour déterminer si des constructions dépassent le P.L.D. sera appréciée dans le cadre du parti d'aménagement choisi pour l'ensemble de la zone. »*

Un article additionnel du gouvernement, également adopté, précise que, lorsque la réalisation n'est pas effectuée en régie directe, le versement est dû non par le constructeur, mais par l'organisme chargé de l'aménagement de la zone. Il est déterminé globalement pour l'ensemble de la zone après accord de la commune ou du groupement de communes intéressés.

En raison de la nouvelle rédaction de l'article 9, les députés sont revenus sur l'article 8 (précédemment réservé), obligeant les communes ou groupements de communes recevant les sommes versées en vue d'exercer le droit de construire entre le P.L.D. et la densité égale au double de ce P.L.D. à financer les acquisitions réalisées dans les ZAC (zones d'aménagement concerté). Une fois l'article 8 adopté, les députés ont approuvé l'introduction d'un article additionnel attribuant aux fonds d'équipement des collectivités locales une partie de la somme qui ne serait pas versée aux communes et la totalité de celle affectée au titre des densités excédant le double du P.L.D.

D'autre part, un amendement de la commission à la production, qui prévoit que 1,5 % des sommes faisant l'objet de la péréquation serait distribué par les établissements publics régionaux pour être affecté aux *« espaces boisés classés à conserver »*, a été adopté.

A l'article 10, qui prévoit la possibilité pour les tribunaux d'ordonner la démolition d'une construction excédant le plafond légal, la commission a fait une distinction entre deux cas :

1) Quand le constructeur a construit sans autorisation au-delà du P.L.D. et n'a donc effectué aucun versement, il y a démolition, mais le problème de la restitution du versement ne se pose pas ;

2) Quand la construction édifiée l'est en infraction aux obligations résultant de l'autorisation, la démolition est également ordonnée, mais le montant du versement est restitué au constructeur. Quand la démolition n'est pas ordonnée, la commission des lois, approuvée en cela par un amendement du groupe communiste, a prévu que le constructeur qui n'aurait pas respecté les dispositions du plafond légal devra acquitter un versement trois fois égal à ce qu'il aurait dû verser si la construction avait été régulièrement autorisée. Cette disposition a été adoptée.

L'article 11, qui fixe les règles applicables en cas de non-paiement des versements effectués au titre du dépassement du P.L.D., est adopté dans une nouvelle rédaction de la commission.

A *l'article 12*, qui précise le statut fiscal du versement auquel serait appliqué un prélèvement pour frais d'assiette et de perception dans les conditions fixées par le code général des impôts, M. Fanton estime cette application *« abusive »* et propose un *système dégressif adopté* finalement par l'Assemblée contre l'avis du gouvernement.

A l'article 13, qui règle un certain nombre de situations particulières (annulation ou préemption du permis de construire, démolition), l'Assemblée adopte un amendement de M. Masson (R.I.), qui précise que l'expropriation pour cause d'utilité publique entraîne la restitution du versement, augmenté des intérêts au taux *légal* sur son montant.

Puis l'Assemblée adopte les articles 14 et 15. Ce dernier précise que la règle du P.L.D. n'est pas applicable aux opérations en cours dans les ZUP et dans les zones d'aménagement ou de rénovation, notamment dans les zones communément appelées bidonvilles.

Mercredi après-midi, l'Assemblée examine l'article 16 qui prévoit une période transitoire de trois ans et un système d'application progressive du plafond légal de densité. M. FREDERIC-DUPONT (R.I.) exprime son inquiétude de voir les promoteurs construire en hâte dans les mois qui viennent.

M. GALLEY estime que le système transitoire répond à des raisons d'équité et d'efficacité.

L'Assemblée examine des amendements de MM. FANTON (U.D.R.) et CLAUDIUS-PETIT (réf.) et du groupe communiste qui réclament l'application immédiate de la loi. M. Fanton craint, notamment, une hausse des valeurs foncières et une diminution des ressources attendues par les communes. Fermement combattus par le ministre de l'équipement, ces amendements sont néanmoins adoptés.

Après l'adoption des articles 17, 18 et 19, les députés passent à l'examen du titre 2 du projet, relatif au droit de préemption dans les zones urbaines. Les dispositions de ce titre ont pour but de donner aux communes la possibilité de préempter les terrains, au prix du marché, dans des zones dites d'intervention foncière (ZIF). Ces zones couvriront de plein droit la zone urbaine des villes de plus de dix mille habitants. Le conseil municipal pourra décider de les réduire.

L'article 20 remplace tous les chapitres consacrés actuellement aux zones à urbaniser en priorité par les dispositions nouvelles relatives aux zones d'intervention foncière.

Après avoir souligné le travail accompli par tous les députés, M. DUBEDOUT (P.S.) exprime sa stupéfaction d'apprendre, en lisant le journal, *« que la majorité a déposé un amendement très important, rédigé par M. Foyer, qui modifie radicalement toutes les données du débat. Le gouvernement et la majorité sont-ils donc incapables d'accepter un changement qui soit autre chose que de la poudre aux yeux »* ? demande le maire de Grenoble, qui ajoute : *« L'impôt foncier, vous l'avez enterré. L'opposition sera-t-elle invitée à l'inhumation, pour participer au règlement des détails de la cérémonie ? Votre façon de procéder est scandaleuse. »* Quant au droit de préemption, c'est, à son avis, *« la clé de tout urbanisme cohérent ; mais, pour être efficace, il suppose une mesure de contrôle de densité, une mesure qui nous rapporte de l'argent et qui en prenne aux contribuables »*.

M. FOYER :

un régime de propriété du type féodal

M. FOYER (U.D.R.), président de la commission des lois, remarque que si les dispositions de cet article sont *« les plus importantes du projet »*, elles sont aussi *« les plus redoutables car de portée révolutionnaire, plus exactement contre-révolutionnaire »*. A son avis, *« nous sommes en voie de reconstituer un régime de propriété qui est exactement de type féodal »*. Il en va de même de l'impôt foncier qui marquerait, affirme-t-il, *« le retour à un véritable féodalisme municipal »*. *« Le droit de préemption*, estime-t-il, *permet d'empêcher un propriétaire de vendre sa maison et d'empêcher un acquéreur de devenir propriétaire. Les mutations immobilières vont être considérablement ralenties. Pour des raisons d'urbanisme, considérables assurément, nous allons compliquer et perturber la vie d'un grand nombre de familles. »*

Favorable au droit de préemption, M. Foyer estime toutefois indispensable d'en contenir l'usage *« dans les limites du raisonnable, c'est-à-dire du nécessaire ». « Or*, explique-t-il, *les limites édictées par le gouvernement seront purement théoriques. »* Aussi demande-t-il que les *collectivités annoncent leurs projets* et fassent savoir sur quels terrains elles entendent faire jouer leur droit de préemption.

Pour M. CLAUDIUS-PETIT (réf.), il ne faut pas se hâter *« de mettre en terre l'impôt foncier que certains s'ingénient à couvrir de bandelettes ». « Peut-être est-il encore en vie,* ajoute-t-il ; *peut-être nous suffira-t-il d'un peu d'imagination pour le ranimer. »*

Evoquant l'impôt foncier, M. CAÑACOS (P.C.) déclare : *« Le résultat est déjà là. Il ne nous surprend pas, habitués que nous sommes aux alignements des députés de la majorité après intervention du premier ministre. Tout le monde va rentrer dans le rang. Ainsi, tout le battage qui avait été fait sur l'amendement foncier n'était qu'une diversion. Quel cinéma ! Quel enterrement ! Mais que pouvait-on attendre d'autre dans un régime où la démagogie est règle d'or ? Notre devoir était de dénoncer le sabotage du droit de préemption des communes. »*

Après avoir remarqué que sa commission n'a pas encore examiné l'amendement Foyer sur l'impôt foncier (*« Nous verrons ce qu'il en sera demain ! »*), M. FANTON se déclare *« stupéfait »* que deux présidents de commission, MM. Icart et Foyer, aient usé de leur autorité, au cours des débats, pour obtenir en fait la suppression de dispositions importantes du *texte* gouvernemental : le P.L.D. pour M. Icart et le droit de préemption pour M. Foyer. En ce qui concerne ce dernier droit, M. Fanton constate : *« M. Foyer utilise son talent de juriste à vider de tout son contenu le texte du gouvernement. Cette prestidigitation juridique sert de bien mauvaises fins. »*

M. FOYER se défend de nourrir les intentions que lui prête le rapporteur. Puis il indique que, dans une bonne partie des zones urbaines, la préemption ne s'exercera jamais. Il demande donc que l'on dessine des sous-zones.

Pour M. GALLEY, les modalités d'exercice du droit de préemption doivent être libérales, mais, s'adressant à M. Foyer, il lui fait remarquer que le projet met en place deux verrous importants. En premier lieu, si la commune exerce son droit de préemption et n'utilise pas le terrain préempté pour un des objets prévus, la loi permet sa rétrocession, et la municipalité n'aura pas la possibilité de bloquer très longtemps la vente. Enfin, les communes ne peuvent pas tout acheter. *« Le projet est donc modéré*, estime M. Galley ; *c'est un progrès, pas une révolution. »* Pour terminer, le ministre aborde un problème politique *« d'importance décisive »* : celui des modalités de fixation du prix des biens préemptés. Contrairement au parti socialiste, le gouvernement propose que le prix soit, en règle générale, celui du marché, mais la loi permet à la commune de recourir à un arbitrage lorsque le *prix réclamé* par le vendeur s'écarte par trop de celui du marché.

Combattu par la commission et par le gouvernement, l'amendement de M. Foyer est finalement retiré, à contre-cœur, par son auteur, qui reconnaît qu'il serait battu au scrutin public.

L'Assemblée examine ensuite un amendement de la commission des lois qui prévoit que le droit de préemption existera dans toutes les communes disposant d'un plan d'occupation des sols, quelle qu'en soit la population. Pour *M. GALLEY*, cet amendement dénature complètement le texte du gouvernement en étendant, notamment, considérablement *son champ d'application*. M. FANTON conteste cette interprétation et estime que si l'on s'en tient au texte du gouvernement, il y aura très peu de municipalités de communes de moins de dix mille habitants qui seront en mesure d'instituer des ZIF, *« car les créer serait trop dangereux politiquement »*.

Finalement, l'amendement de la commission est repoussé par l'Assemblée ainsi qu'un amendement communiste analogue.

En séance de nuit, les députés poursuivent l'examen des nombreuses dispositions de l'article 20. Ils adoptent notamment :

Un amendement de M. BOUDON (N.I.) précisant que le droit de préemption peut également être exercé en cas d'adjudication forcée ;

Un amendement de la commission des lois, qui souligne que le droit de préemption est destiné à permettre exclusivement la mise en œuvre d'une politique *sociale de l'habitat* ;

Un amendement du gouvernement, qui soustrait à l'exercice du droit de préemption la vente *des immeubles bâtis depuis moins* de vingt ans.

La commission des lois et celle de la production, ainsi que le groupe communiste, refusent de voir les immeubles appartenant à l'Etat échapper au droit de préemption. L'Assemblée partage ce point de vue, contre l'avis du gouvernement.

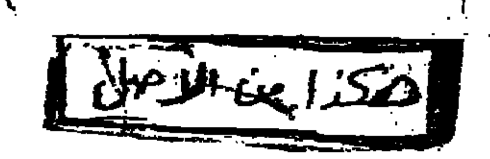
Les députés approuvent ensuite la disposition suivant laquelle la création d'une ZAC ou celle d'un secteur sauvegardé conduit à substituer au d'occupation des sols des d ments d'urbanisme nouveau remet pas en cause l'exist de la ZIP ou ne fait pas obs à sa création.

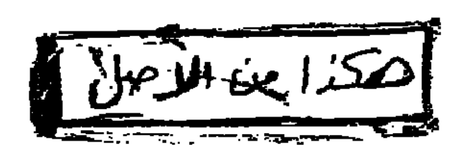
En ce qui concerne une é tuelle délégation par la mune de son droit de pré tion dans les ZIF, l'Assem adopte un amendement pr par M. Galley qui stipule l'usage de ce droit de pré tion, quand il sera délégué, limité aux personnes moral droit public et exception ment aux sociétés d'écor mixte à capital public r ritaire.

L'Assemblée passe alors à men des dispositions relativ mode de fixation du prix d'a sition du bien préempté. Le putés adoptent la propositio gouvernement qui oblige tout priétaire, dans le cas d'une nation volontaire de son bi déclarer à la mairie de la mune où se trouve situé l'im ble l'indication du prix e conditions de l'aliénation pr En outre, sur les suggestio rapporteur, le *délai* pour l'ex du droit de préemption est à deux mois à compter du de cette déclaration. Sur p sition de *M. LAURIOL*, prévu que *« le droit de pr tion s'exerce au prix du ma* Enfin si la commune estime prix de transaction est ex elle peut s'adresser au juge cier, comme en matière d'e priation. L'Assemblée a e approuvé une modification s tée par la commission fixant à un an au lieu de avant la déclaration d'alié la date à laquelle le juge d'e priation, en cas de recours, prendre en compte l'usage e du bien faisant l'objet préemption.

D'autre part, l'Assemblée prononcée en faveur des d tions prévues par le projet permettant au propriétaire titulaire du droit de préer de revenir, jusqu'à l'exp d'un délai de deux mois suite à la décision définit juge d'expropriation, sur le cision de vendre ou d'ac (sauf si la vente est con comme définitive par suit *« accord sur la chose et prix »*). Toutefois a été ado amendement du gouvern qui interdit au titulaire du de préemption, lorsqu'il a utilisé cette prérogative acheter le bien en cause, d cer son droit pendant une de dix ans (ce délai ayan proposé par M. Fanton da sous-amendement, le gou ment ayant envisagé cin *dans un premier temps*) à ter de la renonciation dans où le bien qu'il a reno acquérir à la suite de la dé du *juge de l'expropriatio* ultérieurement vendu à u qui n'est ni inférieur au pri par le juge ni supérieur à c nier révisé, au besoin, en fo de l'indice du coût de la truction.

La séance est levée, je 1 h. 20.





IONALE

droit de prés

...po féodal

RIX DISCO

1975

GUERLAIN crée "PARURE"



R. MOUSTEY d'après photo Serge CHIROL

ÉDUCATION

DES POSTES D'ENSEIGNANTS N'ÉTANT TOUJOURS PAS POURVUS

Professeurs et parents d'élèves ont manifesté devant le rectorat de Versailles

Environ trois cents enseignants et parents d'élèves se sont rassemblés, mercredi 15 octobre après-midi, devant le rectorat de Versailles, pour protester « contre le désordre sans précédent dans lequel s'opère la rentrée scolaire dans l'académie de Versailles ».

Un mois après le début des cours, des postes de professeurs sont encore vacants dans plusieurs établissements de cette académie (« le Monde » des 10 et 16 octobre). Le retard des nominations a conduit, dans plusieurs cas, des enseignants à faire grève. Apportant très souvent leur appui à ces protestations, des parents d'élèves ont, dans certains établissements, occupé les locaux, notamment au lycée technique d'Argenteuil (Val-d'Oise). La situation semble toutefois s'améliorer dans plusieurs lycées et collèges, les postes vacants étant peu à peu pourvus. De nombreux parents s'inquiètent cependant du retard accumulé ces dernières semaines et des conditions dans lesquelles il pourra être rattrapé.

Les manifestants, rassemblés mercredi devant le rectorat, ont réclamé, d'autre part, l'allègement des effectifs des classes. Ils ont protesté contre le chômage total ou partiel auquel sont réduits, selon eux, un grand nombre de maîtres-auxiliaires de l'académie de Versailles. Etroitement filtrés par les vigiles qui contrôlent depuis quelques semaines l'accès aux bâtiments du rectorat, les représentants des syndicats ayant appelé à ce rassemblement (1) ont été reçus par M. Pierre Albarède, nouveau recteur de l'académie. Celui-ci leur a notamment indiqué que le retard des nominations était dû à la mauvaise utilisation de l'ordinateur chargé de la répartition des enseignants ; il a demandé l'ouverture d'une enquête. Le recteur a aussi indiqué qu'il recevrait séparément dans les prochains jours les représentants des différents syndicats. M. Albarède s'est enfin engagé à informer les organisations syndicales des mouvements de personnel et leur a fait part de sa volonté de payer à partir du 13 septembre les maîtres-auxiliaires nommés entre le 13 et le 30 septembre.

Les avanies de « Jean-Jaurès »

Un bâtiment sans grâce, planté en fer à cheval en pleine banlieue pavillonnaire. Bleu délavé des façades sur gris uniforme du ciel. Banal à souhait, le lycée technique Jean-Jaurès d'Argenteuil vient de connaître des heures chaudes. Dans une même unanimité, les enseignants se sont mis en grève, les élèves ont sillonné les rues, les parents ont occupé les lieux. Lorsque, le 13 septembre, les uns et les autres se sont aperçus qu'une trentaine de professeurs, sur la centaine qu'aurait dû compter l'établissement, manquaient à l'appel, ils se sont rendus à l'évidence : on ne pouvait, cette fois, *parler de simples « bavures » de* rentrée.

Dans son bureau au luxe administratif — plantes grasses et meubles métalliques, — M. Henri Audiger, le proviseur, a senti venir la bourrasque. Il sait, par expérience, qu'entre les enseignants qui, chaque année, quittent l'établissement et ceux qui entrent en fonctions, l'ajustement se fait difficilement : *« Comme tous mes collègues, j'envoie au rectorat, dans les jours qui suivent et précèdent la rentrée, trois récapitulatifs successifs de nos besoins en enseignants. Il est rare qu'au troisième appel au secours les postes qui nous sont attribués ne soient pas pourvus. »* Cette année, pourtant, la machine administrative est restée de marbre. Bien sûr, ces complications ne sont pas nouvelles. Comme la plupart des établissements d'enseignement technique, « Jean-Jaurès » a traditionnellement des difficultés de recrutement. Les spécialistes de certaines disciplines technologiques sont rares et, selon M. Audiger, beaucoup de candidats présentent moins de garanties que les professeurs d'enseignement général. Qui *plus est, les salaires sont dérisoires,* comparés à ceux du « privé ». M. Audiger s'efforce, chaque année, d'aplanir ces difficultés. « Jean-Jaurès » a pourtant, cette année, été frappé en plus *par une pénurie* inexplicable de professeurs d'enseignement général.

Un reste de méfiance

« J'ai attendu quelque temps, en vain. La situation devenait inextricable. Avec un quart de l'effectif manquant, il était impossible de mettre au point un emploi du temps qui tienne debout. Les professeurs commençaient légitimement à s'impatienter. » Lassé de cette situation, M. Audiger décide, le 24 septembre, de se rendre au rectorat. Si pagaille il y a, un peu de doigté et beaucoup de patience doivent permettre de débloquer la situation. Que s'est-il exactement passé à Versailles ? M. Audiger se montre discret sur cet épisode. Mais les enseignants ne tardent pas à apprendre que leur proviseur a été purement et simplement éconduit, comme l'ont été à peu près tous ceux qui, à la même époque et pour les mêmes motifs, ont fait une démarche identique.

Pour les enseignants, c'en est trop. Le lendemain, ils observent une journée de grève. Sans effet. Quelques jours plus tard, alors que le silence du rectorat devient de plus en plus incompréhensible, l'affaire va s'envenimer. Une première manifestation a lieu à Argenteuil, jusqu'à la sous-préfecture. Déjà, les parents sont de la partie. Petite, vive et décidée, Mme Denise Cacciuttolo, présidente de l'Association de parents d'élèves Cornec, raconte : *« Nous avons multiplié les délégations au rectorat et à l'inspection académique. En vain. C'est après ces rebuffades successives que nous avons décidé l'occupation. »*

L'occupation *dure trois jours,* jusqu'au samedi 11 octobre. Presque simultanément, les élèves vont se mettre en grève, rédigeant une pétition, manifestant dans les rues. Une *petite centaine de mères de famille* seront là, chaque matin, disparaissant à l'heure du marché, l'œil attendri sur leur progéniture — *« Ils ont été extraordinaires »* — et décidées coûte que coûte à obtenir gain de cause. La lassitude aidant et les nominations réclamées arrivant petit à petit, l'occupation a cessé. Les élèves à nouveau travaillent, les professeurs enseignent et les parents vaquent à leurs occupations. Aujourd'hui neuf professeurs manquent encore. Leur arrivée est imminente, disent les uns et les autres : *« Nous avons gagné »,* assurent-ils avec un reste de méfiance.

Parents et enseignants reconnaissent pourtant que le mal est fait. Pendant plusieurs semaines, de nombreux élèves ont été privés de cours. *« Certains qui doivent passer leur brevet de technicien à la fin de l'année, n'ont eu leur premier enseignement de chaudronnerie que le 11 octobre »,* assure une mère de famille. *« Il ne faut pas qu'une situation comme celle-là se reproduise. »* Pour bien montrer sa détermination, elle était mercredi devant les grilles du rectorat.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Sections départementales des Yvelines, du Val-d'Oise et des Hauts-de-Seine du Syndicat national des instituteurs (FEN) ; sections académiques du Syndicat national des enseignements de second degré (FEN), du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), du Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (C.G.T.) et du Syndicat national de l'enseignement technique et de l'apprentissage autonome (FEN).

LE SNE-SUP DÉNONCE UN « GIGANTESQUE GACHIS » DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M. Alain Roux, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, affilié à la FEN), a dénoncé, au cours d'une conférence de presse, le mercredi 15 octobre, *« une aggravation de la situation dans l'enseignement supérieur ».* Selon le SNEP-Sup, la dégradation des équipements universitaires et les *« médiocres conditions de travail »* conduisent à *« un gigantesque gâchis en capital, en matériel, en hommes ».*

« Le bilan des cinq cents jours de la politique universitaire du pouvoir est extrêmement négatif », a notamment déclaré M. Roux, qui a vivement critiqué M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités : Ce dernier *« étouffe la créativité novatrice, ou cherche à la dévoyer vers ses objectifs réactionnaires, plus ou moins appuyé par ce que le milieu universitaire compte de plus rétrograde, de plus sclérosé (...). L'habit de scène déposé, Soisson n'est plus guère que le Poniatowski de l'enseignement supérieur ».*

M. Roux a rappelé les grandes lignes de l'action de son syndicat pour la rentrée universitaire : défense du pouvoir d'achat des enseignants, déblocage des carrières, augmentation des crédits aux universités, défense des libertés universitaires.

CORRESPONDANCE

Une mise au point de M. Bourdieu

M. Pierre Bourdieu, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, mis en cause dans un article du Monde *publié le 15 octobre (« Mention très bien ») nous a adressé la mise au point suivante :*

Je n'ai pas prononcé les phrases qu'on m'attribue. Soit, par exemple, un seul point : je n'ai pas dit *« les propos que vous tenez donneraient l'envie de vous casser la gueule »,* mais *« vous avez de la chance que vos enquêtés ne lisent pas ce que vous dites d'eux aux pages 305, 306 et 307, sinon ils auraient envie de vous casser la gueule ».* Je savais, en l'employant, que ce langage était attentatoire au rituel de la thèse.

● *M. Bernard Raffray,* sous-préfet hors cadre, vient d'être nommé adjoint du directeur du cabinet de M. René Haby, ministre de l'éducation *(le Monde* du 16 octobre).

[Né le 13 août 1937 à Asnières (Hauts-de-Seine), M. Bernard Raffray est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il a été successivement à la direction générale des affaires politiques du ministère de l'intérieur ; directeur de cabinet de M. André Chadeau, premier préfet du Val-d'Oise ; membre des cabinets de MM. Christian Fouchet et Raymond Marcellin, ministres de l'intérieur ; secrétaire général des Landes ; chargé de mission au cabinet de M. Chaban-Delmas, premier ministre (septembre 1971 - juillet 1972) ; directeur du cabinet du préfet des Alpes-Maritimes (1972-1974), puis sous-préfet de Narbonne.]

Commentant un document administratif non public

Le S.G.E.N.-C.F.D.T. déclare que 40 % des maîtres auxiliaires du second degré ne seront pas titularisés

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) a vivement critiqué, au cours d'une conférence de presse réunie mardi 14 octobre, la politique ministérielle concernant l'emploi des enseignants. *« M. Haby refuse de discuter au fond de l'emploi, des catégories, des effectifs d'élèves par classe. Il ne propose aucun plan à court ou à moyen terme »,* a notamment déclaré M. Roger Lépiney, secrétaire général adjoint de cette organisation. Le SGEN a en même temps rendu public — ce que s'est refusé à faire le ministère — un document établi au cours de la dernière année scolaire par un groupe d'élèves de l'Ecole nationale d'administration portant sur la politique du personnel enseignant de ce ministère ; ce document — auquel nous avons déjà fait référence dans *le Monde* du 13 septembre — apporte des indications précieuses sur la situation des auxiliaires dans le premier et le second degré, et sur les hypothèses possibles de recrutement pour les sept prochaines années. Il n'est toutefois qu'un document de travail pour l'administration, et l'on n'y trouve pas de choix politiques précis.

La coïncidence est cependant troublante, selon le SGEN, entre les chiffres d'auxiliaires fournis par ce document — 48 000 dans le secondaire, 32 000 dans les écoles maternelles et élémentaires, soit au total 80 000 — et les déclarations gouvernementales : au mois de septembre, M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a annoncé en effet la titularisation de 80 000 enseignants... alors que le cabinet du ministre affirmait récemment au SGEN que ce chiffre était sans fondement. Or *la lecture du document* fait apparaître que, dans le plan de résorption qu'il explicite année par année, il n'est pas du tout prévu la titularisation de to[...] ces personnels. D'une part, [...] effet, environ 10 000 « suppléan[ts] éventuels » du premier deg[ré] (4 500 postes budgétaires com[...]plets) ne feraient pas partie [...] plan ; d'autre part, 40 % d[es] auxiliaires du secondaire (c[ol]lèges d'enseignement techniq[ue] compris) ne pourraient béné[fi]cier de la titularisation p[ar] concours interne (certains pou[r]ront être reçus aux concou[rs] externes).

Le SGEN estime que cette tit[u]larisation limitée pourra se fai[re] selon les propres termes du doc[u]ment, avec *« un coût financ[ier] modéré »,* surtout *« si l'on obse[rve] que l'écart de traitement en[tre] un certifié du premier éche[lon] et un maître auxiliaire licen[cié] du premier échelon est de 20[...] par mois, mais qu'un maître au[xi]liaire licencié du troisième éc[he]lon perçoit un traitement su[pé]rieur de 134 F à celui du cert[ifié] du premier échelon ».* Le syndi[cat] estime que telle est la politi[que] actuelle du ministère : accro[ître] le nombre des postes budgéta[ires] existants, mais en créant le ma[xi]mum de postes aux échelons ir[...]rieurs, moins rémunérés que [les] certifiés ou les agrégés. Ainsi [le] projet de budget de 1976 [...] apparaître, comme l'a expli[qué] M. Jean Lecuir, membre [du] bureau national du SGEN, [...] *glissement vers des emplois [moins] coûteux ».*

Le SGEN estime que la p[oli]tique de recrutement et de « [...]tion » du personnel de l'éducat[ion] nationale doit faire l'objet d'[une] négociation avec les organisati[ons] syndicales, *« sous le contrôle [des] usagers et des travailleurs[»].* *« Mais il faut pour cela,* a co[nclu] M. Lépiney, *que les docum[ents] de travail soient communs [au] ministère et aux syndicats, [qu'il] n'y ait pas de rétention de l'in[for]mation, que les dés ne so[ient] plus pipés. »*

MÉDECINE

SOCIÉTÉ

DANS SIX HOPITAUX DE PLYMOUTH EN GRANDE-BRETAGNE

Une grève totale des soins a été observée pour la première fois par des médecins hospitaliers

Londres. — Pour la première fois, une grève totale des médecins vient d'avoir lieu en Grande-Bretagne. Les praticiens employés à plein-temps des six hôpitaux de Plymouth ont cessé le travail pendant vingt-quatre heures, du 13 au 14 octobre. Leurs collègues d'une cinquantaine d'autres établissements hospitaliers n'ont traité que les cas les plus urgents.

Si le mouvement est pour le moment limité, il n'en témoigne pas moins de la crise profonde qui affecte le Service national de santé depuis de longs mois (1). Ce Service national, créé en 1948, fut longtemps considéré comme un modèle dans la plupart des autres pays. Aujourd'hui, il est menacé par une dégénérescence dont personne à l'heure actuelle n'entrevoit la fin.

...a raison profonde de ce déclin ... bien entendu, d'ordre finan... Le docteur David Owen, ...istre d'Etat à la santé sous ... direction de Mme Barbara ...tle, vient d'ailleurs de recon...tre très franchement que le ...vice national de santé a été ...dé sur une illusion. Au début, ...lique-t-il, on croyait qu'une ... lancé, le coût du service ...roîtrait. En fait, l'évolution ... allée en sens contraire. ...Jourd'hui, il paraît clair qu'au... pays n'est en mesure de ...ondre à tous les besoins dans ...lomaine de la santé.

Consultants et juniors

...e problème fondamental ...eure celui de l'équipement et ... personnel. Plus particulière...nt, les conflits de ces derniers ...is ont opposé le ministre de ... santé à deux catégories de ...ticiens : les spécialistes ou ...nsultants », d'une part, et les ...decins appelés « juniors », qui ...t leur carrière dans les hôpi...x. En dépit de leur appella...n, la plupart des dix-neuf mille ...niors » sont des médecins ...tement qualifiés. Quant aux ...éralistes, ils sont tout aussi ...atisfaits, mais ne se trouvent ... engagés de façon directe dans ... querelles présentes.

...e mécontentement des spé...istes est dû au fait que ...e Castle a résolu de mettre ... au compromis élaboré en ...3. A ce moment-là, M. Aneu... Bevan, le créateur du Service ...ional de santé, avait agi avec ...ucoup de souplesse. L'homme ... était considéré comme un ...piste, un révolutionnaire, un ...uvantail pour la bourgeoisie, ... finalement laissé l'œuvre la ...s durable du premier gouver...ment travailliste. Pour établir ... Service national de santé, il ...vait pas craint d'accepter des ...mpromis très réalistes ; il avait ...amment admis que les hôpi...x publics pourraient compren... un certain nombre de lits ... à la pratique privée : ce ...ème permettait (comme en ...nce, d'ailleurs, pour le secteur ...pitalier public) de maintenir ...inents « patrons » à la dispo...n du Service national, tout en ... donnant la possibilité de ...eillir aussi les bénéfices d'une ...ique privée. En même temps, ... malades ainsi reçus dans les ...taux contribuent à financer ... Service national puisqu'ils ...nt aujourd'hui quelque ...vres par jour, tout en rému...nt, d'autre part, le médecin ...e chirurgien qu'ils ont choisi. ...puis plusieurs mois cepen..., les syndicats du personnel ...pitalier et de nombreux mili...s du Labour Party ont mené ...pagne contre cet amalgame ...édecine privée et publique (2). ... grèves du petit personnel — ...miers et cuisiniers — ont ...blé la vie des hôpitaux. L'ex...e gauche est partie en guerre ...re les privilèges du secteur ...é, en oubliant d'ailleurs que ... malades de cette catégorie ...nt, comme tout le monde, ... cotisations à un service de ...rité sociale, auquel ils deman... moins que d'autres. Quoi qu'il ...oit, Mme Castle a bientôt cédé ...nt une révolte menée au nom ...rincipe de l'égalité devant la ...adie. Le ministre a donc pro... de supprimer rapidement les ... privés dans les hôpitaux pu...

...ns l'immédiat cependant, le ...lit qui secoue le Service natio... de santé concerne, non pas les ...ialistes menacés de perdre ... partie de leurs revenus, mais ... juniors », les médecins hos...iers qui se trouvent tout au ... de l'échelle. Le phénomène est ... nouveau, car jusqu'ici, les ...iors » n'étaient guère enclins ... trouver du même côté de la ...icade que les « grands pa...s ».

De notre correspondant

Depuis longtemps, il est vrai, ces « juniors » demandaient de meilleures conditions d'exercice. Leur contrat est, en principe, basé sur une semaine de quarante-quatre heures ; en fait, ils sont appelés à faire quatre-vingts ou même cent heures de travail, alors que cet effort supplémentaire est payé de manière dérisoire. Les systèmes de rémunérations sont complexes et variables selon les régions ou les hôpitaux. Dans l'ensemble toutefois, les médecins qui commencent leur carrière dans le Service national ne peuvent guère compter sur plus de 4 000 ou 5 000 livres par an (1 livre équivaut à environ 9 francs). Les nouveaux contrats qui viennent de leur être proposés auraient quelque peu amélioré la situation.

Il est significatif que le *Daily Miror*, dont les sympathies travaillistes sont pourtant bien connues, ait publié en première page la lettre d'un de ces « juniors », qualifié en médecine, en chirurgie et en pharmacie, qui assure cent heures de service par semaine pour un total de 82 livres (soit environ 750 francs), tarif que beaucoup de travailleurs manuels refuseraient avec indignation.

JEAN WETZ.

(1) Le 2 janvier, les médecins des ...taux britanniques avaient entre... une « grève du zèle » (*le Monde* ... janvier).

(2) *Le Monde de la médecine* du ...uillet 1974 avait consacré une ... entière au Service national de ... et aux revendications des méde... britanniques.

La remise en cause des contrôles médicaux parallèles

UN EMPLOYEUR EST CONDAMNÉ PAR LE CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE LYON

Le conseil des prud'hommes de Lyon a condamné la société AMTEC-France à rembourser à l'un de ses salariés les sommes qu'elle lui avait retenues sur les indemnités prévues par la mensualisation en matière d'incapacité de travail.

Cette mesure prise par l'employeur avait été décidée à la suite d'un contrôle médical parallèle contredisant à la fois le diagnostic du médecin traitant et celui du médecin contrôleur de la Sécurité sociale à propos d'un arrêt de travail.

Ces contrôles médicaux parallèles, qui sont pratiqués par l'intermédiaire d'une société spécialisée à la demande des employeurs, font l'objet depuis quelques mois de protestations de la part des syndicats de salariés et de certains syndicats de médecins, qui y voient une violation de la déontologie (1).

(1) Le conseil national de l'ordre des médecins a condamné dernièrement (*le Monde* du 20 septembre) le principe du contrôle des arrêts de travail par des sociétés à but lucratif.

Mme Françoise Giroud a reçu une délégation féministe

Une délégation de six personnes de la Ligue du droit des femmes, que préside Mme Simone de Beauvoir, menée par Mme Marie-Thérèse Roux, a soumis mercredi 15 octobre à Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, un volumineux dossier. C'est le premier contact officiel de Mme Giroud avec une organisation féministe.

Devant « *la provocation d'Histoire d'O* : devant le scandale des femmes battues ou violées déjà dénoncé en Angleterre par Erin Pizzey dans son livre *Crie moins fort, les voisins vont t'entendre* (Edit. des femmes), la Ligue du droit des femmes exigeait le dépôt immédiat de deux projets de loi : l'un permettant aux associations féminines de se constituer partie civile quelle que soit la date de leur création. Actuellement, les associations n'ayant pas au moins cinq ans d'existence ne peuvent agir en justice. Elles demandaient aussi une « *loi définissant le viol et toute autre violence répétée à l'encontre des femmes* ».

Elles réclamaient aussi une subvention de l'Etat pour l'acquisition d'une maison « refuge » pour les femmes battues.

Mme Françoise Giroud aurait reconnu, selon les déléguées, que « *les femmes battues, c'est courant* », et ajouté qu'il « *faudrait introduire le karaté dans l'éducation des petites filles* ». Elle a ensuite précisé : « *Nous essayons de préparer une loi d'orientation qui pourrait couvrir l'ensemble des problèmes des femmes.* » (*Le Monde* du 23 septembre.)

A la demande d'une subvention de l'Etat pour la création d'une maison refuge, Mme Giroud aurait proposé la mise à la disposition des femmes battues d'un hôtel maternel dépendant du ministère de la santé publique ; elle aurait cependant ajouté que le problème devrait « *être résolu au niveau municipal et non régional* ». Les réponses précises devront être apportées à la Ligue du droit des femmes au début du mois de novembre.

● *L'Académie des beaux-arts* met au concours un prix de 10 000 francs créé par Mme Florence Gould pour récompenser un graveur sur bois ou lithographe français sans limite d'âge. Inscriptions (jusqu'au 23 octobre) et renseignements au secrétariat de l'Académie, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

Un promoteur



Antoine et Cléopâtre.

Particularités.
Un des immeubles les plus exceptionnels de Paris.
Des loisirs sur tout le dernier étage (piscine, sauna, solarium, etc.).
Antoine: des petits appartements tout équipés.
Cléopâtre: de grands appartements prêts à décorer.

1. Adresse:
21, avenue d'Italie, 75013 Paris.
2. Situation:
à 150 m de la Place d'Italie (métro: Place d'Italie) et à 100 m du Square de Choisy.
3. Appartements:
Chez Antoine: studettes de 19 m² aux 3 pièces de 79 m². Chez Cléopâtre: des 4, 5, 6, 7 pièces de 99 à 172 m².
4. Équipement intérieur:
Chez Antoine, réalisé et harmonisé par Marc Berthier, dans un style très actuel. Chez Cléopâtre, des salles de bains luxueuses (baignoires rondes et marbre) conçues et décorées par Lionel Morgaine.
5. Parties communes:
Une galerie commerciale de 3.000 m² au pied de l'immeuble, spécialisée dans les voyages et les loisirs.
6. Prix moyen:
5.388 F le m² - Prix fermes et définitifs (5.500 F prix moyen actuellement enregistré à Paris - Aurore du 2 octobre 1975).
7. Livraison:
1er et 2e trimestres 1977.
Renseignements: sur place tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30.

Ce programme est garanti par la charte Sefima.

SEFIMA
Un promoteur qui tient ses engagements.

Chouette.

Au 135, rue d'Alésia.

Particularités.
Un immeuble de tradition dans un Paris de tradition.
Près de 40% du programme vendu en 3 mois.

1. Adresse:
135, rue d'Alésia, 75014 Paris (angle de la rue d'Alésia et de la rue des Plantes métro Alésia).
2. Situation:
Proximité du quartier Montparnasse
3. Appartements:
Des studettes de 21 m² avec balcon, aux 5 pièces de 118 m² avec terrasse.
4. Équipements intérieurs:
Cuisines luxueusement équipées, avec robinetterie mitigeuse. Salles de bains avec faïence italienne. Isolation phonique (hiver). Chauffage urbain. Prise de télévision et de modulation de fréquence dans le living.
Ligne de téléphone prévue dans chaque appartement.
5. Parties communes:
Jardins intérieurs sur 1700 m². Façade luxueuse en pierre marbrière et altuglass.
6. Prix moyen:
5.185 F le m². Prix fermes et définitifs.
7. Livraison:
1er et 2e trimestres 1977.
Renseignements: sur place tous les jours sauf mercredi et vendredi de 14 h 30 à 18 h.



Ce programme est garanti par la charte Sefima.

SEFIMA
Un promoteur qui tient ses engagements.

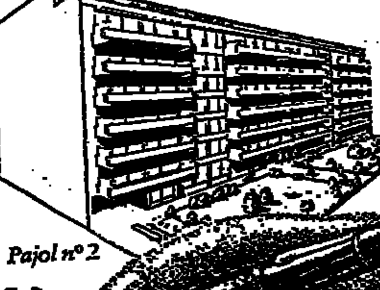
Chouette.



Les 3 Pajol.

Pajol n° 2
Particularités.
Un des derniers immeubles à moins de 4.000 F le m² dans Paris.
Une des plus belles réalisations du quartier.

1. Adresse:
6/8, rue Marc-Seguin, 75018 Paris.
2. Situation:
Métro: Marx-Dormoy. Accès facile par le périphérique. Un quartier en pleine évolution.
3. Appartements:
Studios de 30,5 m² et 36 m² + balcon.
2 pièces de 43,5 m² et 48,50 m² + balcon.
3 pièces de 68,50 m² + balcon.
4 pièces de 84 m² + terrasse de 32 m².
4. Équipement intérieur:
Cuisines entièrement équipées et certaines avec passe-plats. Plans de cellule particulièrement intéressants.
5. Parties communes:
hall d'entrée en pierre marbrière. Jardins intérieurs paysagés.
6. Prix moyen:
3.800 F le m². Prix fermes et définitifs.
7. Livraison:
2e trimestre 1976.
Pajol n° 1:
14, rue de Torcy, 75018 Paris.
Un petit immeuble déjà livré dans lequel il reste quelques studios et 2 pièces.
Pajol n° 3:
70, rue Philippe-de-Girard, 75018 Paris.
En cours de lancement.
Renseignements: tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 sauf le vendredi, 6/8, rue Marc-Seguin.



Pajol n° 2

Ce programme est garanti par la charte Sefima.

SEFIMA
Un promoteur qui tient ses engagements.

Chouette.



Le nouveau Paname
côté Beaumarchais.

Particularités.
2e tranche d'une opération qui est une réussite architecturale et commerciale.
Un des meilleurs rapports qualité/prix de Paris.

1. Adresse:
62/66 rue Amelot, 75011 Paris.
2. Situation:
boulevard Richard-Lenoir et boulevard Beaumarchais (2 métros: Richard-Lenoir et St-Sébastien-Froissard).
3. Appartements:
Studios de 31 m² à 43,50 m² + balcon,
2 pièces de 45 m² à 63 m² + balcon,
3, 4, 5 pièces de 64 m² à 102 m² avec balcon.
4. Équipement intérieur:
Cuisines entièrement équipées pour tous les appartements jusqu'au lave-vaisselle. Le coin dînoir prolongeant la cuisine. Salles de bains aménagées avec meuble vasque.
5. Parties communes:
Des ascenseurs, on accède aux parkings et à la Galerie Marchande reliant le boulevard Richard-Lenoir au boulevard Beaumarchais.
6. Prix moyen:
4.540 F le m². Prix fermes et définitifs.
7. Livraison:
1er et 2e trimestres 1978.
Renseignements:
Lundi de 10 h 30 à 17 h 30. Mardi, jeudi, samedi de 14 h 30 à 18 h 30.
69 boulevard Richard-Lenoir.

Venez voir Paname.

Ce programme est garanti par la charte Sefima.

SEFIMA
Un promoteur qui tient ses engagements.

Chouette.

Un

s'engage.

La Charte

Garantit votre achat immobilier.

Sefima, Constructeur-Promoteur depuis 15 ans, s'engage.
Sefima vous donne 7 garanties d'achat sur votre appartement.

1- Sefima s'engage sur les prix. Ils sont fermes et définitifs.
Le prix fixé sur le contrat de réservation ne subira aucune modification d'aucune sorte.

2- Sefima s'engage sur les dates de livraison. Elles sont contractuelles.
La date de livraison définie dans l'acte notarié est un engagement formel. Sefima s'engage à verser une indemnité de 50 F à 200 F par jour de retard selon le type d'appartement.

3- Sefima s'engage sur les plans. Ils sont contractuels.
Les plans remis chez le notaire sont rigoureusement respectés dans la construction avec une tolérance de 3%. Au-delà, pour toute diminution de surface constatée le jour de la livraison, Sefima s'engage à rembourser immédiatement la contrevaleur au prix d'acquisition.

4- Sefima s'engage sur le descriptif. Il est contractuel.
La notice descriptive remise à la réservation est déposée chez le notaire. Sefima s'engage à s'y conformer intégralement. En cas d'empêchement ou de force majeure, les prestations livrées seront de qualité équivalente ou supérieure.

5- Sefima s'engage à l'achèvement et à la bonne fin des travaux. Ils sont garantis.
L'immeuble bénéficie de la garantie légale d'achèvement des travaux. Les gros ouvrages sont garantis 10 ans. Les menus ouvrages sont garantis 2 ans. Les appareils ménagers fournis sont garantis 1 an.

6- Sefima s'engage sur ses services. Ils seront toujours assurés.
Tous les clients Sefima peuvent adhérer au "Club Sefima". Ils sont assurés de bénéficier, gratuitement ou à des conditions privilégiées, des services mis à leur disposition : Après-vente, revente, location, gestion de patrimoine, conseils financiers et fiscaux, club Sefima.

Spécial investissement.
7- Sefima s'engage sur la 1re année de location. Elle l'assure à 80%.
Tout investisseur qui achète un appartement à Sefima et lui confie la gestion de ce patrimoine, bénéficie d'une garantie de 80 % du loyer de la 1re année.

SEFIMA

Sefima membre de la FNPC 144 bd Haussmann 75008 Paris - tél. 622.35.05

Sefima.

Un promoteur qui tient ses engagements.

Je désire recevoir une documentation sur votre programme :
Antoine et Cléopâtre ☐ *Au 135 rue d'Alésia* ☐ *Les 3 Pajol* ☐ *Le nouveau Paname* ☐
Je désire être informé de vos activités au sein du Club Sefima ☐

Nom : ______ *Adresse :* ______
______ *Tél :* ______

Sefima - 144 boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. 622.35.05

JUSTICE

DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS POUR JACKY PIETKIEWICZ

Une peine de principe

En dépit d'une vive manifestation du public en faveur de l'acquittement, le jury de la cour d'assises des Yvelines s'est résolu, mercredi 15 octobre, après une heure et vingt minutes de délibération, à prononcer une condamnation de principe : Jacky Pietkiewicz accusé du meurtre d'Alain Grenouille, l'assassin de son père, a été condamné, le 15 octobre, à deux ans d'emprisonnement avec sursis. M. Pierre Bezio, procureur de la République, avait requis une peine de cinq ans d'emprisonnement avec sursis. Les jurés, tout en accordant le bénéfice des circonstances atténuantes et en écartant la préméditation, ont répondu par l'affirmative à la question portant sur la culpabilité de l'accusé.

Par cette décision, la cour a refusé de créer un précédent exemplaire. Tout au long de ce procès, « *l'opinion publique* » — ou prétendue telle — était en cause. Il était dit qu'elle pèserait jusqu'à la fin sur les débats. Toutefois, c'est le ministère public qui l'aura emporté sur cette opinion, et ce sont les arguments de la Justice qui auront prévalu sur ceux de la justice privée.

Prévu pour trois jours, ce procès n'aura duré que sept heures. Dès la première audience, il ne paraissait pas indispensable de prolonger l'examen des faits et de la personnalité de l'accusé et de sa victime. Aussi l'audition des témoins a-t-elle été abrégée. On avait assez loué les mérites d'un « *fils modèle* » et reconnu la cruauté et le cynisme provocant d'Alain Grenouille. A propos de ce dernier, on aura retenu le témoignage d'un commissaire de police qui, ne sachant plus comment décrire le comportement de défi du jeune criminel, devait conclure : « *On dit parfois que quelqu'un a une tête à claques, eh bien ! c'était le cas...* »

Tout était clair depuis longtemps et Jacky Pietkiewicz pouvait bénéficier des plus grandes circonstances atténuantes. Il ne retournerait pas en prison. La cour n'était plus placée que devant cette alternative : acquittement ou peine de principe. Ce choix était le seul objet des débats. Fallait-il reconnaître le droit à la vengeance Le vrai procès, sur cette question, aura duré à peine plus d'une heure, le temps du réquisitoire et d'une plaidoirie.

Tout en déclarant qu'il comprenait la « *révolte des victimes* » et « *la tentation de la vengeance* » devant certaines formes de criminalité, M. Pierre Bezio, procureur de la République, a affirmé avec force que nul n'avait le droit de se faire justice lui-même. S'il fallait admettre ce principe, a-t-il ajouté, « *ce serait consacrer la loi du lynchage* (...), *revenir à la loi du talion également appelée : loi du sang* ». Evoquant les dangers d'une telle « *régression* », le magistrat a notamment rappelé que « *l'horreur des bagnes et l'extrême rigueur des cours d'assises au dix-neuvième siècle n'ont jamais fait reculer le crime* ». « *Et la violence des criminels d'alors*, ajouta-t-il, *n'avait rien à céder à celle des criminels d'aujourd'hui* ».

Contre une répression sans discernement, M. Bezio a plaidé pour la prévention de la criminalité, une meilleure protection de la jeunesse, une plus grande efficacité de la police et de la justice. Ne cessant de faire allusion au cas d'Alain Grenouille, par rapport à celui de Jacky Pietkiewicz, il a encore affirmé la nécessité de considérer « *l'inégalité des chances* ». Il a précisé que le jeune malfaiteur avait sans doute été gravement perturbé par la mort de sa mère en juillet 1971, quelques jours avant le meurtre de M. Victor Pietkiewicz ; le procureur a rappelé aussi que si Alain Grenouille était réputé « *pervers, foncièrement méchant, aux habitudes et aux penchants mauvais* », il était aussi l'enfant qui « *guidait sa mère quand elle était trop ivre* » et qui prenait soin de ses huit frères et sœurs avant que six d'entre eux ne soient retirés à leur mère.

« L'opinion peut changer »

« L'opinion peut changer —? — « *Auriez-vous condamné à mort Alain Grenouille ?* a lancé M. Bezio à l'adresse des jurés. *Même si cela eût été le cas, il n'est pas moins vrai que l'on a privé un homme de l'occasion de faire valoir sa défense.* » Avant de réclamer une peine de cinq ans d'emprisonnement avec sursis et de s'attirer ainsi les murmures réprobateurs d'une foule toute acquise à la cause de l'accusé, le procureur s'est une dernière fois tourné vers la cour et a déclaré : « *L'opinion publique réclame, peut-être, l'acquittement. Je n'en sais rien. Mais cette opinion peut changer tandis que votre verdict ne changera pas.* »

Le ministère public avait affaire à forte partie. Mᵉ Gibault plaidant pour Jacky Pietkiewicz ne l'ignorait pas et mesurait là son avantage bien qu'il ait déclaré en préambule que la défense « *ne se souciait pas de l'opinion publique* ». Pour tenter d'obtenir l'acquittement, l'avocat n'a pas hésité sur le choix des arguments même s'ils étaient discutables. Il a d'emblée rejeté ce qu'avait invoqué le ministère public : la loi et les principes. « *On ne nous demande même pas de juger en fonction de la loi*, a-t-il déclaré à la cour. *Si l'on a choisi aux assises un jury populaire, on sait qu'il ne connaît pas nécessairement la loi. On a voulu qu'il en soit ainsi pour que l'accusé puisse être seulement jugé par des hommes et des femmes dans leur intime conviction.* » Niant l'exemplarité de la peine — que M. Bezio s'était gardé de souligner — l'avocat a ajouté : « *La menace d'une peine de cinq ans de prison aurait-elle arrêté le geste de Jacky Pietkiewicz ? Même une peine de vingt ans de prison ne l'aurait pas arrêté.* » Tout en estimant que l'accusé avait agi dans « *un état passionnel second* », Mᵉ Gibault a affirmé qu'il s'agissait d'« *un geste expiatoire et sacré commandé par une sorte d'instinct supérieur.* (...) *Si ce garçon a exercé la justice privée, il n'a pas commis d'erreur judiciaire. Alain Grenouille était coupable* ».

L'avocat a conclu : « *Vous êtes les juges les plus puissants de France, vous avez tous les droits. On ne vous demandera pas de compte, vous êtes totalement libres de faire ce qu'il vous plaît. Pensez-vous que vous auriez pu vous trouver face à Alain Grenouille en train de mimer son crime en souriant. Pensez-y et revenez pour dire à Jacky : « Tu es un homme libre, tu peux rentrer chez toi la tête haute.* »

« Cette prostituée... »

Sur ces derniers mots, la salle devait applaudir à tout rompre, pendant un long moment, malgré les vives protestations du président. Le calme revenu, Mᵉ André Damien, également défenseur de Jacky Pietkiecwicz, s'est associé à cette réprobation et annoncé qu'il renonçait à plaider. Auparavant, il a déclaré, rejoignant l'avis du procureur : « *L'opinion publique n'a pas sa place dans une telle affaire* » et cita alors Mᵉ Moro-Giafferi défendant au début du siècle un membre de la bande à Bonnot contre lequel un avocat général réclamait la peine de mort pour apaiser l'opinion publique : « *L'opinion publique ? Chassez-la cette intruse, cette prostituée qui tire le juge par la manche.* » Le célèbre avocat avait ajouté : « *C'est elle qui applaudissait aux massacres de septembre et qui, un siècle plus tard, crevait du bout de son ombrelle les yeux des communards blessés..* »

FRANCIS CORNU.

« NOUS SOMMES OBLIGÉS D'ISOLER DE LA SOCIÉTÉ CEUX QUI LA MENACENT » déclare M. Jean Lecanuet

Faisant vraisemblablement allusion aux premières conclusions du conseil restreint consacré à la sécurité des Français, le 1ᵉʳ octobre (*le Monde* du 2 octobre), M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a rappelé, mardi 14 octobre à Briey, dont il était venu inaugurer la cité judiciaire (*le Monde* du 15 octobre), son intention de créer une « *grande commission du crime* ».

« *Cette commission*, a précisé le ministre de la justice, *devrait analyser et rassembler dans un rapport toutes les causes de la criminalité.* »

« *L'urbanisme des ZUP étant trop concentrationnaire, donc criminogène, ne faut-il pas repenser notre politique de l'urbanisme ?* a demandé M. Lecanuet. *Ne faut-il pas également revoir notre système éducatif ? Est-ce que la trop grande fréquence de diffusion de films de violence a, ou non, un effet d'incitation sur l'imagination d'individus qui peuvent avoir une certaine fragilité ?* »

Parlant de la sécurité des personnes, M. Lecanuet a ajouté : « *En ce qui concerne la prévention, ne faut-il pas prévoir, dans les banques, des gardiens armés ? Doivent-ils appartenir à la police et, dans ce cas, de combien faudra-t-il augmenter les effectifs de police, c'est une question que l'on doit étudier. Il y a enfin la punition. Nous sommes obligés d'isoler de la société ceux qui menacent la société, c'est pourquoi je demande à mes tribunaux d'être rigoureux et sévères. Je crois que pour certains criminels, notamment pour ceux qui font des prises d'otages ou des rapts d'enfants, il faut, je le dis à titre personnel, maintenir la peine de mort.* »

● *Un insoumis*, M. Bernard Moreau, membre de l'ICI (Insoumission collective internationale) a été condamné à deux ans de prison, dont un avec sursis, par le tribunal permanent des forces armées de Rennes. M. Bernard Moreau avait été réformé à titre temporaire et mis en liberté provisoire après une grève de la faim de trois semaines.

A GRASSE

Une information est ouverte après le décès d'une fillette dans une maison d'accueil pour enfants

De notre correspondant

Nice. — Une information contre X pour homicide et blessures involontaires a été ouverte, mercredi 15 octobre, par le procureur de la République de Grasse, après le décès, attribué à une intoxication alimentaire et constaté dans une maison d'accueil pour enfants, d'une fillette âgée de quatre ans, Nathalie Gras. Huit autres enfants ont été hospitalisés. Les parents de la petite Nathalie ont porté plainte contre X et une autopsie a été ordonnée. L'établissement, « La maison des enfants » à Grasse, qui accueille les pensionnaires confiés par les services de l'Action sanitaire sociale, a été évacué aux fins désinfection générale et enfants, au nombre d'une vin taine, ont été mis en quarantai dans un autre centre de Cann

Le père de Nathalie, M. F nand Gras, trente ans, garçon salle actuellement sans emp n'a été prévenu du décès de fille que 24 heures après qu'il constaté, jeudi 9 octobre, à heures. « *On a essayé de dissuader de porter plainte*, a déclaré. *Le permis d'inhume été délivré contre mon gré. . fait une démarche au comm sariat de Grasse, qui n'a été su d'aucun effet. On m'a fait marquer qu'on se chargerait formalités et des frais d'obsèq de ma fille et on m'a dema de m'en tenir là. On m'a dit q ne servirait à rien de déposer plainte.* » M. Gras a ajou « *Aucune publicité n'a été f autour du décès de ma fille son nom a été omis des liste l'état-civil grassois.* »

A la direction départemen de l'Action sanitaire et sociale précise qu'étant donné c s'agissait d'un enfant recu temporairement, il n'apparte pas à l'administration de dem der l'autopsie. « *Le père n'a jugé utile de le faire*, soulig t-on, *bien que nous lui ay fourni sur sa demande le d'un médecin-légiste. C'est même, d'autre part, qui a fix date des obsèques de sa f C'es tle premier accident qu produit dans cet établissem que nous n'avons aucune ra de suspecter.* »

A la suite du décès d'un bébé en cours d'accouchement

L'HOPITAL DE VITRÉ EST CONDAMNÉ A PAYER 10 000 FRANCS D'INDEMNITÉS A UN COUPLE

(De notre correspondant.)

Rennes. — Le tribunal administratif de Rennes a condamné l'hôpital de Vitré (Ille-et-Vilaine) à payer 10 000 francs d'indemnités à un couple dont l'enfant était mort au cours de l'accouchement.

Le futur père, contrairement à la version de l'hôpital, dit avoir signalé que son épouse présentait un taux d'albumine élevé dans les urines ; or, il n'avait pas été procédé à une analyse d'urines à son entrée à l'hôpital.

En outre, estiment les juges rennais, les services hospitaliers n'ont pas fait preuve d'une diligence normale jusqu'à l'accouchement. Le tribunal a retenu la responsabilité de l'hôpital, alors qu'une plainte au parquet avait fait l'objet d'un non-lieu.

A Rennes

UN PROFESSEUR EST ÉCROUÉ APRÈS AVOIR RECONNU ÊTRE LE MEURTRIER DE SON ÉPOUSE

(De notre correspondant)

Rennes. — M. Gaston Richard, cinquante-cinq ans, directeur de l'U.E.R. des sciences du comportement et de l'environnement à l'université de Rennes, a avoué, mardi 14 octobre, au terme d'un long interrogatoire, qu'il avait tué son épouse dans la nuit du 18 au 19 août derniers. Celle-ci faisait l'objet d'un avis de recherches depuis le 11 septembre.

M. Richard avait étranglé sa femme qui — convaincue de l'infidélité de son époux — manifestait l'intention de l'accompagner à un congrès en Italie le 19 août. M. Richard, son meurtre commis, était parti en Italie, et c'est seulement à son retour, le 11 septembre, qu'il signala aux services de police la « *disparition* » de son épouse. L'enquête devait cependant aboutir à la découverte du meurtre et du corps de Mme Richard, enseveli dans la propriété de M. Richard à Cesson-Sévigné près de Rennes.

Père de quatre enfants, le professeur Richard est le fondateur de la Société française d'étologie ; de plus, il a publié de nombreux ouvrages sur le comportement animal et sur le rôle de l'instinct.

A Marseille

LE TRIBUNAL CORRECTION SE DÉCLARE INCOMPÉTEN POUR JUGER LES AUTEUI PRÉSUMÉS D'UN VIOL

(De notre correspondant.

Marseille. — La sixième ch bre du tribunal correctionne Marseille, présidée Mme Jeanne Delobeau, s'est clarée incompétente pour j de la culpabilité de MM. S Petrilli, vingt-trois ans ; Roger, trente ans, et Albert I gaglis, vingt-cinq ans, acc d'avoir violenté pendant plus heures deux touristes be Mlles Anne-Marie Tonglet, v et un ans, et Araceli Castell Lazzaro, vingt-deux ans, qui c paient dans la calanque de I glou, près de Marseille, le 21 1974.

Les défenseurs des deux je femmes plaidaient le crime viol assorti de violences. Ceux agresseurs, tout en reconnais leur culpabilité, la nuança en évoquant « *la coopératio* des deux touristes belges su de regrets tardifs.

En se déclarant incompéten tribunal correctionnel doit principe renvoyer de fait les venus devant la cour d'as Mais ceux-ci ont fait appel d décision.

L'affaire de Bruay-en-Art

JEAN-PIERRE SERA JUGÉ EN APPEL AU DÉBUT DU MOIS DE FÉVRIER 19

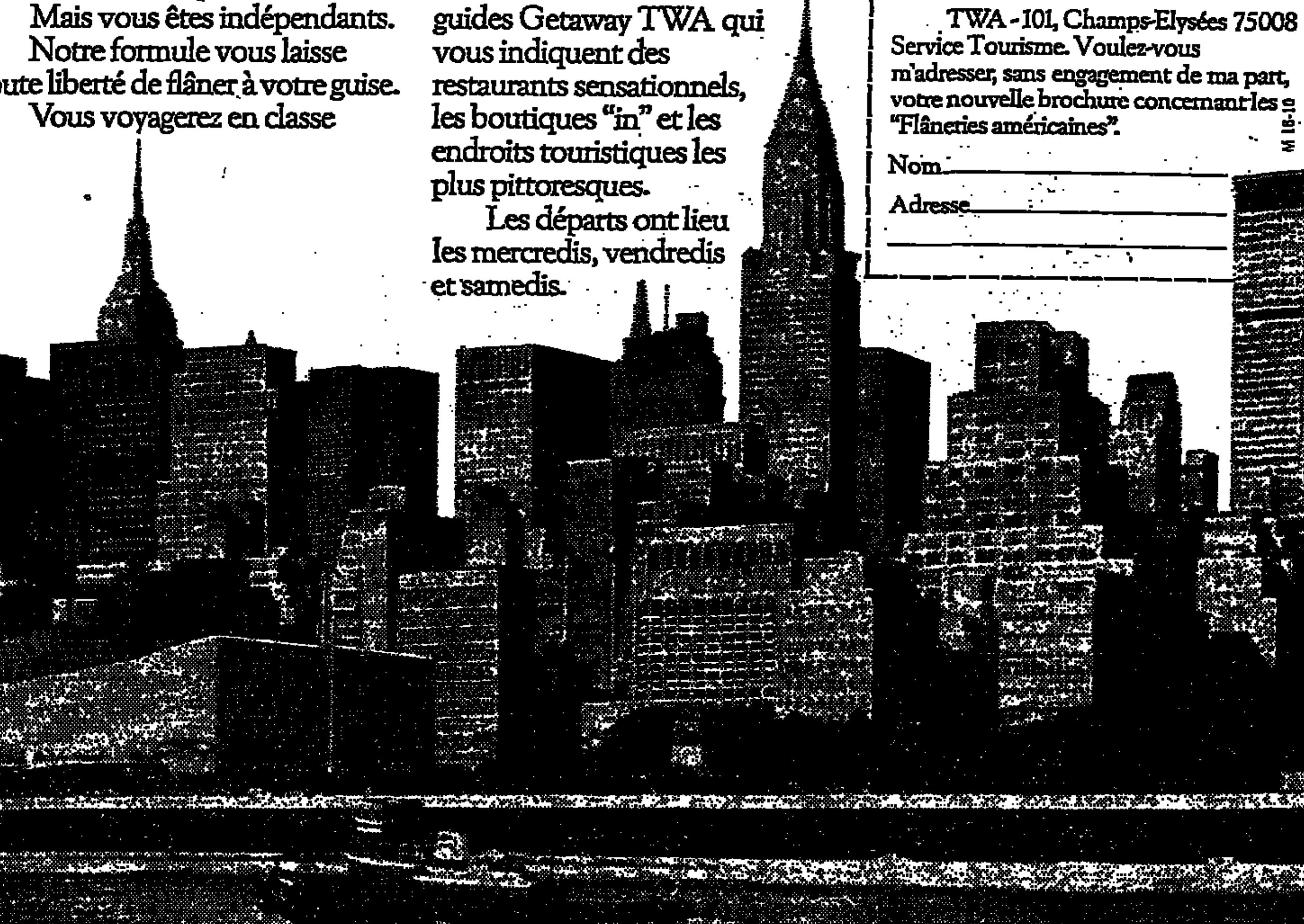
L'affaire de Bruay-en-Ar doit venir en appel le 5 fév 1976 : la 24ᵉ chambre de la c de Paris — chambre spéciale mineurs, composée de MM. H Synvet, président (magistrat légué à la protection de l' fance), Soulet et Girault, as seurs — s'est réunie, en effet jeudi 16 octobre pour fixer la d du procès, en accord avec M. G lot, substitut général, et Mᵉ Ge ges Pinet, l'un des défenseurs Jean-Pierre.

Les audiences des 5, 6, 7, 9 et 11 février ont été reten Mᵉ Pinet doit se trouver au b de la défense aux côtés Mᵉˢ Pollak et Arnoux, du barr de Marseille.

Jean-Pierre, qui est détenu puis le 11 octobre à Fleury-Mé gis, pour avoir cambriolé une c miserie parisienne dans la n du 9 au 10 octobre, avait relaxé au bénéfice du doute, 15 juillet 1974 par le tribunal p enfants de Paris, mais le parq avait fait appel de cette décis

---

● *Catastrophe de Liévin : pel à M. Chirac.* — Les fami des quarante-deux victimes la catastrophe minière qui s produite pendant la nuit du au 27 décembre 1974 à Lié et des délégations des syndic C.G.T. et C.F.D.T. des mine iront, le 4 novembre prochi demander au premier minis M. Jacques Chirac, d'interve personnellement afin d'accélé le déroulement de l'enquête.



Le Monde DES LIVRES

LAIN BOSQUET ROMANCIER

.e prestige et le vertige des mots

★ LES BONNES INTENTIONS, lain Bosquet. Grasset, 315 p., 38 F.

N s'étonne de la fécondité d'un Pierre-Jean Rémy. Celle d'Alain Bosquet, comme producteur » de livres, n'a rien à envier sinon le nombre de ges : à peu près un roman par et, en intermède, des poèmes, s recueils d'aphorismes, plus tout travail critique qu'il mène bien dans les journaux, dans e Monde » en particulier. Chez écrivains dont l'abondance ne it pas à l'existence, au souci de re œuvre littéraire, l'écriture est e respiration, peut-être une thé- peutique : d'elle à eux il y va la vie ou de la mort. Non que acune de leurs œuvres s'impose r un caractère de nécessité rinsèque. C'est le fait de la pro- ire, de se livrer quotidiennement prestige et au vertige des mots i leur est vital.

Avoir mal au siècle

Pour Alain Bosquet le roman est terrain privilégié de cet exercice, poème, plus capricieux, étant le u d'inspiration. Mais il reste ète en écrivant des romans, sou- s avant tout aux pouvoirs de duction du langage. Le thème, istoire — car assez curieuse- ent, vu cette attitude, ses romans content des histoires, font mine traiter des problèmes, — lui vent au fond de prétexte.

Si l'on en croit le prière d'insérer, es Bonnes Intentions » seraient e satire et tourneraient en déri- n l'homme qui, frappé des hor- urs commises en notre siècle, se nne pour tâche de les réparer. ne sorte de « génie du cœur », nt Nietzsche a esquissé l'ambigu rtrait.

Le livre s'ouvre donc sur l'enfer notre temps, les camps de ncentration que le héros, bizar- ment nommé Ausonius, découvre 1945 à mesure de l'avance ée en Allemagne. Deux cama- es l'entourent qui concluront c lui un pacte d'amitié pour ir de leurs yeux vu un tel ctacle, peint par Alain Bosquet manière fantastique de Jérôme h. Les trois compères, dont on ra de loin en loin les rencon- représentent trois attitudes à oser au Mal : l'oubli dans la site individuelle, le cynisme qui luit aux grandes affaires et petites escroqueries, enfin, pour éros, la philanthropie.

usonius commence humblement, au service d'un organisme officiel, l'UNRRA, à réaliser ses « bonnes intentions ». C'est son cynique ami qui le fera changer d'échelle. La société qu'il fonde alors, « Planète et Solidarité », administre bientôt l'altruisme comme une florissante affaire.

Là aurait pu se manifester la satire. Elle est noyée dans les états d'âme d'Ausonius, dans ses ébats et ses marivaudages amoureux, dans tout ce qui tient à cœur à Alain Bosquet ou qui lui chauffe la plume : ici un tableau perfide de la Suisse, là le rêve de la Corée, plus loin une visite en Sicile, ou encore l'amour du cinéma, un portrait de la jeunesse moderne ou quelque beau désarroi du héros sur le pont des Arts, quand sa femme, pourtant exemplaire, le quitte : « Paris se disloque à chaque regard et s'en va en guenilles. L'horloge du Palais de justice prend son vol et se retrouve dans les nuages... Les vitres de la Samaritaine se brisent dans une étrange cacophonie et, pareilles à des aquariums, ses devantures se vident de leurs poissons, de leurs monstres, de leurs objets blessés. Lentement le Louvre rentre sous terre et bientôt on ne voit plus du palais qu'un toit qui ressemble à quelque chaland sur le point de s'enfoncer sous les eaux du fleuve... » La fantasmagorie tient toute une page.

Ainsi se nourrit une « machine à écrire » inspirée, tour à tour tentée par l'image surréaliste ou les grâces giralduciennes, avide d'ivresse verbale et de fantaisie baroque, mais qui écrase finalement sous trop de richesses le support qu'elle s'était donné.

Même si Ausonius, soudain désabusé et quittant tout, se replie sur la charité discrète qui se fait d'homme à homme et devient, après l'étape fatale du misanthrope, bourreau des siens, une espèce de saint dans l'indifférence bouddhique pour trouver la mort au service des Palestiniens, l'évolution du personnage ne retient guère. Ce qui était promis ici, critique de mœurs ou caricature d'un caractère, n'est pas tenu. On obtient autre chose.

On dirait Fantasio

Un romantique, qui n'est autre que l'auteur, se bat avec lui-même contre l'ennui, l'angoisse, le bien, le mal, le plaisir, l'action... et le vide qui s'ouvre sous ses pas. Autour de lui les lustres s'écoulent et s'écroulent, entraînant dans leur chute les grands de ce monde, les modes passagères, les produits d'un jour, les accidents majeurs ou mineurs de l'histoire. De curieuses éphémérides placées en exergue des chapitres, rappellent ce temps emballé. Mais ces événements n'ont pas l'air d'affecter le héros qui poursuit son aventure intérieure dans des monologues en style indirect ou des dialogues scintillants de formules, de maximes et de « concetti ». « La vie est une aliénation traversée de quelques minutes exaltantes. » « Le temps est inguérissable comme dix millions de fourmis qui s'emparent d'un oiseau à l'aile blessée, sur un gazon indifférent. » « Les philosophies simplistes ont la tiédeur des tisanes ou des mitaines. » On dirait Fantasio.

Le livre vaut par ce frémissement lyrique qui perce sous des oripeaux rutilants. Mais Alain Bosquet souffre-t-il vraiment de la « planète qui vieillit mal », ou de « son siècle inguérissable » ? La blessure semble plus personnelle et secrète. Elle est de celle que les vrais écrivains portent en eux et qu'ils fouillent pour qu'en jaillisse à flots le baume des images, des traits et des mots.

JACQUELINE PIATIER.

Une féministe « en vol »

KATE MILLETT DIT TOUT

★ EN VOL, de Kate Millett. Trad. par Elisabeth Gille. Stock, 591 pages, 59 F.

ELLE a trente-deux ans. Elle a été le numéro un du féminisme universitaire américain en 1970, cinq ans après Betty Friedan qui avait réveillé les ménagères des banlieues résidentielles avec sa *Femme mystifiée*. Ronde, le cheveu flou, le regard parfois fou, la bouche généreuse, Kate Millett prévient : *« Tantôt j'ai une gueule horrible et tantôt je suis belle, selon que je me plais ou pas. »* A vingt-sept ans, elle a été *« cette démence... cette vulgarité... un monstre fabriqué par la publicité »*. Epelant son nom à une téléphoniste, elle entendait : *« Ah ! oui, c'est vous qui avez écrit* Sex Pol ? »

Irlando-américaine, ayant étudié à Oxford, enseignant dans un collège élégant, Kate Millett prend un jour la parole dans une université féminine encore plus prestigieuse : Cornell. Après quoi son contrat ne sera pas renouvelé. Elle écrit, en huit mois, *Sex Pol*, thèse universitaire, en français *la Politique du mâle*, qui ébranla la bonne conscience des étudiantes, des universitaires, intellectuelles et artistes et met les hommes en fureur.

L'oppression l'exploitation, la lutte des classes ? Bien sûr, disait Kate Millett ; mais quels libérateurs admiriez-vous, mes sœurs ? Quels écrivains tenez-vous pour des pionniers de la libération sexuelle ? D. H. Lawrence, le « grand dieu pan » ? Henry Miller, le pèlerin des tropiques ? Norman Mailer, démystificateur du « rêve américain » ? Elle les dépèce, en montre le squelette : des chauvins mâles ; des sexistes. Vous ne le voyiez pas ? C'est que *« les opprimés sont corrompus par leur situation »*, pollués par les valeurs de l'oppresseur. Les femmes sont les « oncle Tom » de la culture mâle...


(Dessin de Jean-Pierre GAGNAT.)

C'est, en quelques semaines, la gloire. Puis, le 14 décembre 1970, l'hebdomadaire des classes moyennes américaines, *Time-Magazine* accorde sa couverture à Kate Millett. Alors monte la calomnie : elle s'était solidarisée avec les Lesbiennes radicales, mouvement lié à la Gay Liberation (Libération homosexuelle) (1). De la déclaration doctrinale de Kate Millett, qui s'appuyait sur Freud et la bisexualité latente de tous les êtres, le journaliste de *Time* glisse au récit de sa vie privée. Le numéro un du féminisme universitaire est mariée à un sculpteur japonais. Elle l'aime ? Oui, mais pas seulement. Et...

Les plus folles passions

Quand on a des parents séparés, irlando-américains, catholiques, quand le sens du péché vous colle à la peau, c'est le feu. La majorité — qui n'a rien de silencieux — désigne la pécheresse à grands jets de pierres, *« l'œil aveuglant de la télévision permet à votre mère d'apprendre qui vous êtes par le bulletin du soir »*. Menaces, huées, crachats, lettres ordurières. Kate Millett est exclue des universités, sauf pour y prendre la parole dans des meetings extrémistes. Et encore... Les Lesbiennes radicales lui reprochent de « faire du vedettariat » : elle signe ses livres ? Elle devrait les publier sans nom. Ce qu'elle pense n'est-il pas le produit d'un groupe idéologique ? Eternel combat — qui se poursuit — aux USA comme en France. Eternelle réponse de l'auteur : mais ce que j'écris, c'est moi qui en suis responsable ; ce serait outrecuidant de prétendre parler au nom d'un collectif, d'une génération...

L'argent de *Sex Pol*, Kate le consacre à un film qu'elle réalise en Angleterre. Elle vit entre deux avions, deux prises de parole ou de vues, deux passions. Elle se sent folle, boit de plus en plus, devient une « alcoolique américano-irlandaise » qui ne peut plus s'arrêter de parler.

Seul peut la sauver un livre où elle dirait « tout » : le milieu où elle vit, les êtres, portant chacun l'épaisseur de son passé, le poids de ce qu'en elle il évoque, les Beatles, la bohême du village à New-York, de Chelsea à Londres, mais aussi son Saint-Paul natal, la pesanteur du catholicisme irlandais, l'étouffement de la famille. Un livre où affleurent ses désirs, l'amour persistant pour le mari qui n'exclut pas les plus folles passions féminines, les femmes qu'elle adore, et qui la rejettent ; celles qui s'accrochent à elle et qu'elle n'ose pas abandonner. Un livre qui soit ce que Deleuze — qu'elle ignore — nomme une « schizo-analyse ». Une auto-analyse à la frontière fragile de l'hyperlucidité et du délire. C'est *« En vol »*.

DOMINIQUE DESANTI.

(Lire la suite page 24.)

(1) A la même époque en France naissaient le FAHR et « Psychanalyse et politique », branche du M.L.F.

Mauriac sans Dieu

Par Bertrand Poirot-Delpech

UCUN des éloges que valent ces jours-ci à François Mauriac le cinquième anniversaire de sa et ce qui eût été ses quatre-vingt- ns n'égalera ceux qu'il a reçus de vivant. Dès 1926, dans *Bordeaux*, nisait sur la pluie chaude de liments qui inonderait sa tombe. ressentait déjà que les signes ieurs de réussite ne lui seraient s comptés. L'Académie à qua- -huit ans, le Nobel, des tirages millions, ce qu'il faut d'ennemis se savoir envié : *« J'ai tout eu ! »*, t-il, avec la vraie modestie de qui it chéri du destin, et y voit une dence.

tant dire que s'il tenait encore le *al* dont les débats de conscience l ouvert ont éclairé trois géné- ns, les brassées de fleurs de la nne ne donneraient lieu qu'à un graphe rougissant ou à un sou- ému de collège. La nouvelle de naine qui l'occuperait tout entier il lui arracherait sans doute un cris d'angoisse mémorables serait nent l'annonce par le cardinal y que la pratique religieuse a ué de moitié en douze ans. t-il donc vu juste le jour où, ne pour refuser d'y croire, il avait aré les catholiques à une *« secte ie de disparition »* ?

ES mauvaises langues, lui en premier, diraient qu'avec ce déclin de la religion c'est la raison de son œuvre, et de la lire, qui rait. Pourquoi, mauvaises lan- ? C'est l'évidence. Des adolescents tants aux femmes rancies, ses onnages deviennent incompréhen- — ou, ce qui est pire, simples s de musée sociologique — si entre pas tant soit peu dans le d'âme où, à défaut de philo- e qui n'était pas son fort, Mau- a tout vécu et tout créé.

débat d'âme, il faut entendre la tique d'élans et de scrupules où ation catholique du début du *a fortiori* quand y veillait une veuve, enfermait les enfants. Qui dit alors que ce climat devrait expliqué un jour comme une curiosité révolue ! Jusque vers 1950, presque toute la France bourgeoise et paysanne a été formée à voir la vie comme un passage vers l'au-delà, un dialogue permanent avec un Dieu attentif aux moindres faiblesses de la chair, une affaire intime mettant en jeu les mots accablants et exquis de péché, de grâce, de pardon. Le drame mauriacien, mais aussi la société rigide où il s'infecte et la nature brûlante qui l'en délivre, n'ont de réalité que rapportés à cette religiosité oppressante, qu'éclairés à cette lueur de chapelle.

LA manière même du romancier en découle. Le reproche technique que lui a fait Sartre de priver ses personnages de liberté en étant tour à tour leur témoin et leur complice — reproche que l'auteur des *Chemins de la liberté*, peu convaincants à cet égard, atténuera en 1960 en l'étendant à tous les « truquages » romanesques, y compris américains, — ce procès-là est d'abord métaphysique. Il est clair que Mauriac applique à ses créatures le régime de liberté surveillée où il pense que le Créateur le tient lui-même. Une œuvre qui ne vivrait pas sous ce regard, ou au moins dans sa nostalgie comme le théâtre de l'absurde, ne l'intéresse ni à lire ni à écrire. Le formalisme déshumanisé des années 50 ne pouvait, de ce fait, que l'atterrer.

La verve de polémiste avec laquelle il a trompé la crise du roman et gardé jusqu'à l'âge où d'autres ronronnent ses griffes de jeune chat, cette verve qui faisait de chacun de ses *Bloc-notes* un événement dont on n'a plus idée, supposait aussi, pour jaillir et porter, l'imprégnation chrétienne, les relents de confessionnal, une casuistique, une tradition de la correction fraternelle et du repentir, sans lesquels il n'y a plus de plaisir, donc de talent, à manquer de charité. Certains traits atroces auront plus fait pour la honte des démocrates chrétiens ralliés aux guerres coloniales et à la torture que les revers subis sur le terrain !

MAIS alors, si s'évanouit la mentalité qui avait produit cette œuvre, si s'étiole *« l'immense public sensible aux choses de Dieu »* qui lui faisait écho, qu'en restera-t-il bientôt, qu'en reste-t-il dès maintenant, indépendamment des scores des livres de poche ? Comment parler de purgatoire, fût-il littéraire, si le ciel n'existe plus ?

La réponse qu'inspire une re-lecture des grands titres et des moindres n'a rien de sombre, à condition de ne plus raisonner en termes de faute et de salut personnels, mais plus universellement et durablement, de contradictions surmontées.

Les à-coups de la vie pratiquante, les voltes de la pensée, les éclairs d'humour et les brisures frémissantes de la phrase ne sont que les traces assourdies d'alternances au moins aussi exténuantes que chez Baudelaire ou Montherlant. *« L'artiste est quelqu'un qui peut avoir deux opinions opposées et vivre quand même »*, dit Fitzgerald : la vocation créatrice de Mauriac vise moins à masquer des refoulements acquis qu'à supporter une dualité de naissance, dont les exemples abondent au point de le définir mieux que sa foi même.

C'est le déchirement, dont *« Dieu seul sait ce qu'il en coûte »*, entre le désir et la pureté, mais aussi entre le renoncement et la fortune, l'ascèse et la réussite, l'art et les honneurs, la province et Paris, le dehors et le dedans des êtres, réels ou imaginaires. Jusqu'à ses yeux, dont l'un se plissait de malice quand l'autre semblait guetter un signe d'absolu, comme l'enfant dans le noir surveille un rai de lumière sous une porte.

C'EST en politique que ses débats profonds se sont le mieux résolus, dans l'attachement filial à de Gaulle. Mort quelques semaines avant le général, il n'a pas eu le chagrin de lui écrire des adieux — qui eussent composé un morceau d'anthologie.

Mais le référendum perdu et le départ de 1969 l'ont atteint dans sa chair, et l'adhésion à la V[e] République n'a pas effacé les blessures des combats passés. Même s'il est vrai qu'il prenait un plaisir malin à braver l'opinion de son milieu, certaines prises de position lui ont coûté en ruptures et en solitude : sur la guerre d'Espagne, la Résistance, l'épuration, le Maghreb.

Quant à sa religion, il ne l'aurait pas tant confessée si elle était allée de soi. Le doute l'a tenaillé bien au-delà de la crise morale des années trente. Il a souvent confié à son fils Claude — *le Temps immobile* — qu'il avait moins la foi que l'horreur du *« rien »*. *« Dieu m'a trop protégé ici-bas, je ne peux pas croire qu'il m'abandonne après ! »*, m'a-t-il dit plusieurs fois, non sans compenser aussitôt la gravité du propos par des espiègleries d'écolier, comme celle de s'avouer incapable d'imaginer au Ciel ses « frères arabes » ou telle passante disgraciée...

CAR cette foi de l'enfance ne va pas sans enfantillage. Celui qui restera le plus grand écrivain catholique du siècle avec Claudel et Bernanos n'était pas loin de voir la vie éternelle comme le prolongement infini d'un soir d'été à Malagar au milieu des siens et des oiseaux. Et quand il lui arrivait de murmurer subitement : *« Pauvres petits ! »*, on eût dit que cette bouffée de pitié incluait sa propre jeunesse enfuie.

Du moins avait-il le courage de ne pas cacher cette appartenance à la patrie du premier âge, de même qu'il avouait des ficelles de métier, comme ses chères inversions : *« Ce vent de l'Océan, que de fois je l'aurai attendu... »* Valéry disait : *« Nous commençons par être plusieurs et nous finissons par n'être qu'un. »* A ce compte-là, Mauriac n'aura cessé de commencer, de rester multiple, ouvert, inachevé ; autant de gages de survie... littéraire.

PRESENCE et préséance de la jeunesse, foi reçue de la mère, culpabilité secrètement désirée, goût pour les êtres illogiques, contradictoires, imprévisibles : c'est finalement auprès de Raskolnikov et de Mychkine que se rangent les visages de *Desqueyroux* ou de *Destins*. Sans le poids de la persécution ni la dimension épique et prophétique du Russe, mais avec le dépouillement propre à notre génie, Mauriac se rapproche peu à peu de Dostoïevski, avec qui il travaille la même pâte spirituelle, sous un même ciel peuplé de signes.

Rappelez-vous l'extase d'Aliocha baisant la terre comme Mauriac son arbre, et pleurant d'une joie vaguement panthéiste : cette même extase, que n'a pas oubliée Soljenitsyne après tant d'années d'incroyance officielle, pourquoi ne renaîtrait-elle pas, un jour, de nos désarrois ?

Tous les moyens sont bons, après tout, pour ne pas désespérer devant la mort. L'espoir de lendemains meilleurs pour les autres ne suffit pas à apaiser les athées, qui ne répugnent pas aux tranquillisants et aux pieux mensonges. Mauriac, lui, a préféré s'accrocher à la petite vérité d'un adolescent d'autrefois.

Je n'oublierai jamais la ferveur éperdue avec laquelle il pressait tout à coup cette vérité sur son cœur, comme un cierge menacé par le vent, comme un oiseau tombé du nid.

La saison romanesque

Pascal Jardin mi-fifre mi-guitare

★ JE TE REPARLERAI D'AMOUR, de Pascal Jardin. 190 p., Julliard, 28 F.

A sept ans, Pascal Jardin nourrissait la triple ambition de devenir aviateur, écrivain et pompier, (exploit que seul Saint-Exupéry nous paraît avoir, dans une certaine mesure, accompli). Aujourd'hui, la quarantaine passée, il se retrouve scénariste-dialoguiste célèbre, auteur de quatre livres brillants et doté d'une fort efficace réputation de séducteur. Mais il porte ses succès en écharpe comme d'autres leurs illusions perdues. Tant mieux. S'il était heureux, ayant tout pour l'être, il n'écrirait pas. Il nous priverait de ce romantisme sournois, mi-fifre, mi-guitare, qui réveille parfois l'écho de Musset dans le tohu-bohu de la littérature contemporaine. Enfant du siècle mâtiné d'enfant terrible, hussard né trop tard pour avoir participé aux cavalcades de Nimier et de Laurient, il fait toujours figure de combattant en culottes courtes, promenant sur le monde des grandes personnes un regard ironique et blessé.

« Je te reparlerai d'amour » n'a de roman que le nom. Chaque phrase, chaque ligne, respirent la tristesse toute fraîche, la tendresse impatiente ou la malice vengeresse. Pareil à ce personnage de Molière qui déclarait : « Je ne remâche point ce que j'ai sur le cœur », Pascal Jardin n'est pas homme à prendre ses distances avec ses passions. Julien, son héros, court au plus pressé, à la poursuite d'une épouse-à-éclipses, non sans se reprocher, chemin faisant, « cette folie de tout miser sur une simple femme, une bête qui mord autant qu'elle caresse, avec une petite tête dure comme le fer où les idées des hommes n'entreront jamais. »

Ce genre de griefs, l'hypnotisme qu'exercent, sur Julien, les hanches féminines, célébrées comme « un beau passage pour une naissance », la conviction indéracinable que « la femme, c'est la mère », ne manqueront pas d'agacer certaines lectrices. Mais comment crier au « machisme » lorsque le représentant du sexe fort dénonce, fustige, brocarde sa propre faiblesse ? Comment se défendre de sympathie pour cet adulte manqué qui démasque, en trois coups de plume, les adultes « réussis » et s'incline devant la piétaille : les enfants et les animaux ? Comment surtout résister au charme d'un style voltigeur dont l'allégresse cabriole à fleur d'émotion ?

Dans l'attente d'un éventuel bonheur conjugal pour lequel il montre plus de nostalgie que de disposition, Julien nous entraîne dans le tumulte de ses journées. Nous l'accompagnons sur les plateaux de cinéma, dans ses dîners en ville, au cœur d'une solitude qu'il partage avec Marcelin Berthelot, fox exemplaire, « qui se frotte aux jambes, silencieux comme un chien qui voudrait être un chat ». Le hasard des rencontres nous vaut une ébouissante série de portraits vivants et de scènes de la vie parisienne. C'est l'apparition du père « dont le sourire crispé cache le vrai sourire, dont les yeux de tyran courtisan semblent retranchés du monde », le profil d'un éditeur « penché sur un manuscrit avec la suspicion d'un douanier cherchant de la drogue », le flash « sous-titré » par un alexandrin sur « une duchesse replaçant son dentier d'une brusque succion », — « et sa bouche affaissée reprit du maxillaire », le reflet d'un décolleté dont « la pâleur 1900 évoquait les romans de Paul Bourget », et l'arrêt ébloui devant le regard d'un petit garçon qui vous toise « du sommet de son enfance avec toute la douceur des premiers âges ».

Le stylo-caméra aux aguets, Julien-Pascal saisit le détail qui fait mouche et l'épingle, tout palpitant, sur la page. « Et le plan ? Et l'histoire ? », bougonne son ami éditeur. « Même avec du Mozart, on ne fait pas du Stendhal. » Certes. Mais quand Mozart égrène ses « Petits riens » et quand Pascal Jardin trompe sa faim d'amour en battant la campagne, nous éprouvons un plaisir un peu déchirant, comme si la perfection tentait une percée.

GABRIELLE ROLIN.

LA ROUTE DE PÉKIN

★ MILLE PATTES SANS TETE, de François Coupry. Préface de Jean-Edern Hallier. Editions Hallier, 222 p., 36 F.

QUESTION : Quels sont les grands romans de ces dernières années ? Réponse : *Pierrot le Fou*, de Godard ; *Rio Bravo*, de Hawks ; *Les maraudeurs attaquent*, de Fuller ; *Amarcord*, de Fellini... Eh oui, des films, mais qu'est-ce que ça fait ? Le cinéma a pris une telle avance. Decoin, Debray, même retard.

Oser parler d'aujourd'hui. De soi. Oser passer du coq au chou sans ménager la chèvre ni l'âne. « *Dimension poétique du mensonge* », comme dit Guégan, le roman attend ses vandales. Et pourtant, écrire, quel bonheur !

Mille pattes sans tête, de François Coupry, c'est donc un livre joyeux qui parle de 1975. Une bouffée d'air frais mentholé. Du plaisir pour les amateurs de « serials » et de bandes dessinées. L'équivalent du *Cocobill* (*), de l'illustre Jacovitti. L'intrigue est nébuleuse, pas obscure, mais semblable à ces nébulosités circulaires jaillies d'une étoile centrale riche en radiations fortement ionisantes.

Un étrange quatuor nous entraîne sur la route de Pékin. Michaël Cholokov, espion russe, recherche un espion chinois qui a volé les plan de la fabrication d'un sabot dans une usine française. Margarett Mitchell, espion américain, recherche ce même Lou Sin et les mêmes plans. Enfin, Nabuco, détective privé français, recherche, lui aussi, Lou Sin pour le compte du patronat français. Mais Nabuco est, en fait, un espion chinois ; il va trahir la France pour aider Lou Sin à gagner la Chine.

Entre Paris et la Chine, en Italie, en Turquie, en Iran, aux Indes, il y a beaucoup de clins d'œil. Mais aussi des collages, des détournements, une façon peu courante en France de dérouiller la fiction de masse émise quotidiennement par les media et, aussi, de lutter contre *elle*.

Par exemple, dans l'épisode italien, situé peu de temps après le triomphe du P.C.I. aux dernières élections, on aura ce raccourci historique qui, visuellement, fait penser à une séquence de *Made in U.S.A.* ou aux grands tableaux du peintre pop américain Rosenquist : « *La grande déclaration de Lénine en 1917 : « Le gouvernement hésite. Il faut » l'achever à tout prix, la temporisation dans l'action, c'est la mort », coupe soudain les spaghetti avec le couteau de Cholokov, tranche dans le méli-mélo vif des petits et longs spaghetti...* »

Une hirondelle annonce le printemps. Des jeunes gens perplexes recommencent enfin à vivre. Ecrire, en effet, c'est défier le malheur.

RAPHAËL SORIN.

(1) Editions J.-C. Lattès.

Vient de paraître

Histoire

GEORGES BORDONOVE : *la Vie quotidienne des Templiers au 13e siècle.* — Sur un sujet toujours public, Georges Bordonove, avec l'appui des textes et notamment de la règle du Temple, apporte un nouveau supplément de rigueur. (Hachette, 251 p., 32 F.)

CAMILLE LE MERCIER D'ERUS : *Une armée de Chouans (1870-1871).* — Pourquoi l'armée de Bretagne levée par Gambetta fut désarmée et neutralisée au camp de Coulie : un épisode étrange et méconnu de l'Année terrible. (Librairie académique Perrin, 424 p., 35 F.)

JOSEPH M. CUOQ : *les Musulmans en Afrique.* — Présenté comme un annuaire, cet ouvrage expose les composantes ethniques, démographiques, l'histoire politique et religieuse des cinquante-quatre Etats du continent africain. (*G. P. Maisonneuve et Larose*, 528 p., 125 F.)

Essais

HENRI WEBER : *Marxisme et conscience de classe.* — Une tentative pour analyser la conscience ouvrière d'aujourd'hui. (« 10/18 », 442 p., 15 F.)

LUCIO COLLETTI : *Politique et philosophie.* — Une autocritique du marxisme par un marxiste italien. (Editions Galilée, 146 p., 29 F.)

Sciences humaines

MOSSE JORGENSEN : *Un lycée aux lycéens.* — Depuis 1967 fonctionne à Oslo un lycée fondé par les élèves et dirigé par eux. Sa première directrice (élue) raconte cette expérience d'« autogestion ». Traduit et adapté du norvégien par Th. Pafoort, E. Rogeau, M. Massart. Préface de Gérard Mendel. (Ed. du Cerf, coll. « Attention », 238 p., 32 F.)

Biographie

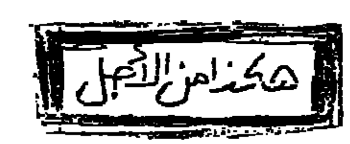
JEAN DES CARS : *Louis II de Bavière ou le roi foudroyé.* — Le « roi fou », ses mystères et ses effrois vu par le fils de Guy des Cars. (Librairie académique Perrin, 317 p., 50 F.)

SIMONE DE TERVAGNE : *Une voyante à l'Elysée.* — La biographie de Mme Fraya, célèbre voyante des célébrités de la Belle Epoque et des Années folles. Par l'auteur de *Madame Fraya m'a dit*, dont André Roussin s'inspira pour sa pièce *la Voyante*. (Pygmalion, 260 p., 39,50 F.)

GITTA SERENY : *Au fond des ténèbres.* — Condamné à l'internement à vie, Franz Stangl, qui fut commandant du camp d'extermination nazi de Treblinka, raconte sa vie dans une série d'entretiens avec l'auteur. (Denoël, 406 p., 58 F.)

Dans les poches

- STEINBECK : *les Pâturages du ciel.* Un roman de 1948 de l'auteur des *Raisins de la colère*, prix Nobel en 1962, mort en 1968. Trad. de l'anglais par Louis Guillou. (Gallimard, « Folio », 350 p., 8,25 F.)
- ARTHUR KOESTLER : *les Call-Girls.* — Savants, écrivains et autres call-girls du savoir, réunis en congrès avant la troisième guerre mondiale. Trad. par Georges Fradier. (« Livre de Poche », 285 p., 7,80 F.)
- VIOLETTE LEDUC : *Ravages.* — La suite des confessions de l'auteur de *la Bâtarde*, morte en 1972. (Gallimard, « Folio », 480 p., 9,75 F.)
- MAURICE PONS : *Rosa.* — Un joli récit de l'auteur de *Virginales* paru en 1967. (Gallimard, « Folio », 220 p., 8,25 F.)
- ANTONIN ARTAUD : *le Moine.* (de Lewis). — Une « copie » en français par Antonin Artaud du texte anglais original dont la dernière en date remonte à 1840. (Gallimard, « Folio », 450 p., 9,75 F.)
- KAZAKOV : *la Petite Gare.* — Le premier récit publié en 1956 de cet écrivain soviétique qui se rattache au courant du réalisme russe. Trad. par Robert Philippon. (Gallimard, « Folio », 375 p., 9,75 F.)
- ZOE OLDENBOURG : *les Brûlés.* — Par l'auteur de *la Pierre angulaire*, prix Femina 1953, ce roman de 1960. (Gallimard, « Folio », 500 pages, 9,75 F.)



FRANCFORT : les Six Jours du livre

Business is business...

RITE ou mal nécessaire, chaque année à l'automne ça recommence : la ville de ...ethe redevient une ruche en ...ie. Il faut dire qu'elle a l'habi...de. Depuis des siècles, comme ...ni-Novgorod, c'est une ville-...rché. Rappelez-vous Rabelais ...i, à la fin du second livre de « Pantagruel », conviait ses lecteurs à ces foires de Francfort prochainement venantes... » Déjà !

Ça dure six jours. C'est harass...nt. Imaginez ces milliers ...éditeurs, agents littéraires, ma...ettistes, libraires, représentants, ...primeurs, sans compter les ...teurs, les journalistes ni le ...blic, qui dans un gigantesque ...lais de papier imprimé s'agitent, ...nt et viennent, se croisent et se ...uvent, se cherchent et s'évitent, ...contrant qui ils n'attendaient ...s, oubliant qui ils attendaient... A la Foire du livre, vous êtes là, ... toute façon, pour voir et se voir. Et, très vite, vous ne savez plus si cet immense et ronronnant ghetto est un enfer ou un paradis. Des liens s'y créent, des affaires s'y enclenchent. Peu de conclusions, pour beaucoup d'incertain. Les « coups » d'édition, avec lectures précipitées d'épreuves, nuits blanches et surenchères folles, n'existent pratiquement plus. Après 1968, il y a eu l'agitation politique : elle s'est résorbée. Il y a eu la pornographie : elle s'est étalée. Il y a eu la crise — l'an dernier : elle s'est stabilisée. Alors ?

Alors, rien. La Foire s'ennuie. On espère toujours que Franco ou Garbo vont écrire leurs Mémoires. Au lieu de quoi, c'est Klaus Kinski qui fait un malheur en Allemagne avec les siens (le prodigieux acteur d'« Aguirre », personnage baroque à la vie privée tumultueuse, cite, paraît-il, des noms). Ou tel champion de boxe, le « Greatest » en personne, qui se raconte chez Random House. Le livre n'est pas encore publié, mais Droemer, l'éditeur allemand, achète cher, très cher : 200 000 dollars. Les Anglais 30 000 livres.

L'idole arrive. Un Noir en chemise noire, très gentil, très musclé. La Foire s'anime un peu. Les Français s'interrogent. La boxe ? En France ? Un champion américain ? Oui. Et il n'est pas bête du tout. C'est vrai, mais c'est cher. Surtout, quel lancement peut-on imaginer pour un tel livre, à Paris ? Et soudain, on sait : les enfants Gallimard achètent Cassius Clay, alias Mohamed Ali. Une traînée de poudre. Ils ont raison. La boxe à la N.R.F., pourquoi pas ? Du coup, tout le monde en voudrait !

Et chez les Mongols ?

Autre événement : les Chinois. Ils sont là. Très grand stand, très officiel. Leur grand best-seller présenté en tous formats et dans différentes langues, sur quinze mètres de long, en triple rayonnage. Avec à sa droite et à sa gauche les œuvres de Staline et de Lénine, en chinois. Il y a aussi des posters, véritable imagerie d'Epinal à la gloire de la révolution, édifiants. Et quelques brochures, en français, pour qui s'intéresse au « Récit sur Wang Kouo-fou, combattant d'élite du prolétariat ».

Et chez les Mongols ? C'est pareil, en plus petit. En plus discret. De petits prospectus colorés vantent les mérites d'une revue à paraître : « Vous pourrez apprendre la destinée étonnante de la République populaire de Mongolie, qui a pu parcourir en cinquante ans le chemin du féodalisme au socialisme, en évitant le capitalisme. » Un stand qui lui, au moins, est directement proportionné à la pauvreté de sa production nationale.

« Fran-co Mör-der ! »

D'un seul coup, une manifestation anti-franquiste. Les forces de police, plus nombreuses que les autres années (même après l'attentat de Munich), cement le stand collectif espagnol. Les manifestants scandent longuement « Fran - co Mör - der ! ». Les Scandinaves, voisins chez qui je me trouve alors, me citent, impassibles, le mot récent de Leonard Bernstein, de passage en France : « Quand je suis venu à Paris la première fois on y criait « Franco assassin ! » Près de quarante ans ont passé, je vois que ça n'a pas changé. » Et on continue de me parler des inédits posthumes de la baronne Blixen et du prix Nobel. « Business is business ! »

Il est vrai que les Saxons et les Anglo-Saxons ont plus travaillé cette année que les Latins. Les Espagnols pensent à autre chose, et on les comprend. Les Portugais se plaignent du manque de devises. Les Argentins souffrent de l'inflation. Les Mexicains, eux, sont encore nouveaux à la Foire. Ils decouvrent les joies de l'installation ; la leur étant avant-gardiste et, au demeurent, très élégante.

A propos d'élégance, les femmes. Une femme, des éditions des Femmes, Isabelle, style rétro distingué et camaïeu gris perle, s'insurge contre l'« Année de la femme » : « Le pouvoir que les femmes ont envie de prendre, dit-elle doucement, n'est pas forcément celui qu'on leur propose... » Ses livres sont très demandés, d'« Hosto-Blues » à « Souffles », d'Hélène Cixous, mais, étrangement, ce n'est ni par des éditeurs spécialisés dans la production féminine ni par des éditeurs gauchistes. Pourquoi ?



★ Dessin de GOURMELIN.

En tout cas, pour elle, pour elles, Francfort est l'occasion d'un constat d'existence. Pour d'autres aussi, petits, pas malheureux de l'être : Balland, auquel nous empruntons sa caricature favorite (de Gourmelin), plus impertinent que marginal ; Guégan qui relance le Sagittaire, pas peu fier de ses achats américains : à lui, les pionniers de la nouvelle science-fiction, les Mailer de 1980, les rescapés de la catastrophe psychédélique ! Et puis, cet errant souriant, Dimitriévitch, directeur de l'Age d'homme, l'une des meilleures maisons suisses, et qui se pique d'être le seul éditeur venu à Francfort sans un de ses livres !

Après la Foire c'est encore la Foire

Ils courent toute la journée. Ils apprennent mille choses et leur contraire. Ils étouffent dans l'odeur des saucisses, des cigarettes éteintes, de la bière. Comme eux, si vous y étiez, vous attendriez que la Foire ferme ses portes, à 6 heures le soir, pour enfin respirer, et vous détendre. Erreur ! Les crépuscules de Francfort sont glacés ; les files d'attente pour les taxis, interminables ; les embouteillages, monstres. Sans la cloche des tramways qui transperce ce magma de métal et de béton, la cité des Rothschild serait inhumaine.

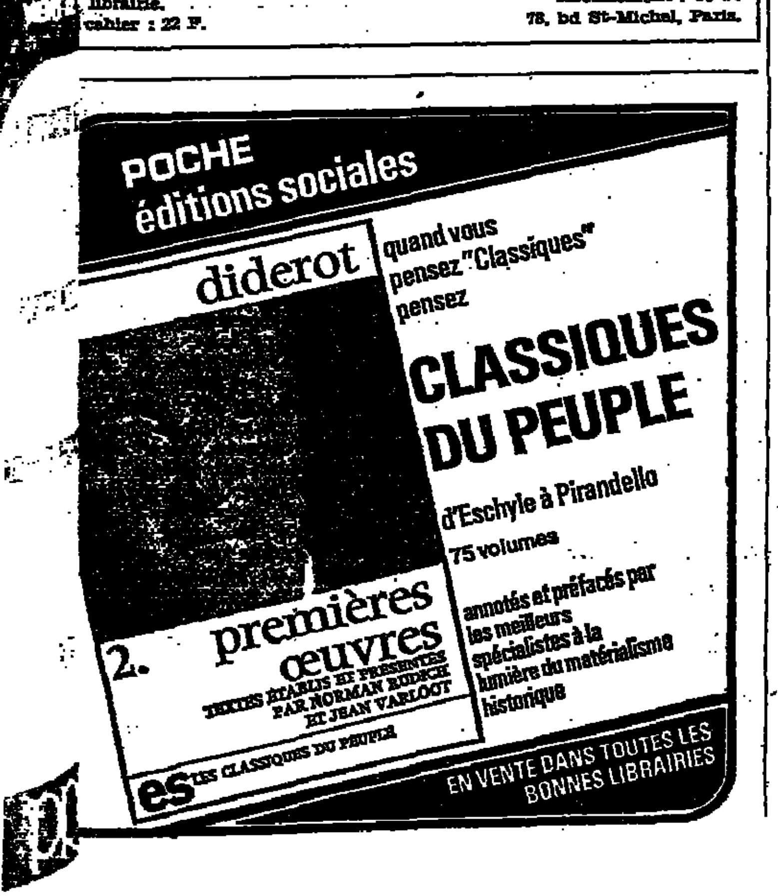
Quand vous avez réussi à parcourir (en au moins une heure et demie) les 3 kilomètres environ qui vous séparent de votre hôtel, c'est maintenant que tout commence. Après la Foire, c'est encore la Foire. Dans les salons sombres et feutrés du Frankfurter Hof, dans ceux hyper-design de l'Intercontinental ou du Park Hotel, les discussions se poursuivent jusque très tard dans la nuit en présence des grands, ceux que vous avez cherché toute la journée, ailleurs.

Ces chassés-croisés rejouiraient probablement Borgès. Et il se demanderait ce qu'il y a au centre du labyrinthe. Pourquoi ces sarabandes de masques, assujettis au commerce, et las de l'être ? Vous vous sentez épuisé, grippé (il a neigé sur les monts avoisinants du Taunus), saturé. Vous vomissez Gutenberg. Tout cela est absurde. Mais, comme tout le monde autour de vous semble penser la même chose, alors, vous continuez, comme tout le monde, à travailler. Il n'y a que ça à faire. Une fois pour toutes, « business is business », dans le monde du livre comme ailleurs. Ou sinon, quoi ?

FRANÇOISE WAGENER.

A TRAVERS LES STANDS

- Chez Glydendal, le plus grand éditeur danois, des nouvelles inédites de Karen Blixen, l'auteur des « Contes gothiques ». Il s'agit de textes de jeunesse que la romancière aurait, paraît-il, refusé de publier de son vivant.
- Publié par le Fondo de cultura economica, et bien en évidence au stand mexicain, un nouveau poème d'Octavio Paz. Non loin, les livres de Carlos Fuentes, actuel ambassadeur de son pays à Paris, dont « Terra Nostra », à paraître incessamment. Une somme de 1 200 pages, son meilleur ouvrage, dit-on.
- Chez Mondadori, on attend un « Cahier de traductions » du poète Eugenio Montale, avec des textes de Yeats, Guillen, Eliot, Kavafi, etc. Le succès de l'automne, pour cet éditeur, est un roman en forme de reportage, qui a obtenu le prix Campiello 1975. Stanislao Nievo, le descendant d'Ippolito Nievo, cherche à reconstituer la fin de son aïeul, disparu au large de Capri, de retour de Sicile, après l'expédition de Garibaldi. Le titre en est « Il prato in fondo al mare » (le Pré au fond de la mer).
- Chez Residenz Verlag, un nouveau roman de Thomas Bernhard, l'auteur autrichien de « la Plâtrière » : il s'agit de « Die Ursache » (la Cause). La suite de ce dernier paraît simultanément chez Suhrkamp sous le titre « Korrektur » (Correction). Chez le même éditeur, un nouveau Peter Handke : « Die Stunde der wahren Empfindung » (l'Heure de la vraie sensation), ainsi qu'un nouveau Hans Magnus Enzesberger : « Mausoleum », une sorte de ballade sur l'histoire du progrès, à base de collages de textes, procédé favori du jeune écrivain.
- Parmi les auteurs présélectionnés pour le Goncourt, c'est Ajar qui a suscité le plus d'intérêt chez les éditeurs étrangers. Son ouvrage, déjà vendu aux Allemands, est retenu par les Anglais, les Américains, les Hollandais, les Italiens et les Espagnols.
- Chez Einaudi, un nouveau Sciascia est attendu. L'auteur du « Contexte » reconstruit l'histoire un peu mystérieuse de Majorana, ce physicien italien, ami de Fermi, l'un des pères de la bombe atomique, et qui disparut en 1938, à peine âgé de trente ans.
- Le plus grand stand italien, celui du groupe Fabbri, contrôlé par la famille Agnelli, réunissait des publications luxueuses (un splendide ouvrage sur le peintre Bacon), précieuses (de Morselli, un auteur à découvrir en France, et que publie Adelfi), ou techniques. A côté, le plus petit stand italien, mais non le moins élégant : celui de Franco Maria Ricci. Dans un écrin de 4 mètres carrés, on pouvait admirer, sur un lutrin, une édition en sérigraphie d'« Histoire d'O » mise en bandes dessinées par Crepax. La réalisation la plus somptueuse, probablement, de la Foire.



Dite par Aragon

Une édition révélatrice

★ ŒUVRES COMPLETES, de Tristan Tzara, tome I (1912-1924), Flammarion, 1975, 746 pages, 98 F.

UN titre classique, trop classique, au froid parfum d'outre-tombe et d'Université. Une couverture sagement, trop sagement modern style, en bistre et bleu sur fond blanc. Et sous cet emballage trompeur, les 746 pages les plus folles et les plus graves, les plus violentes et les plus gaies, les plus étonnantes, les plus détonantes. Tzara comme on ne l'avait jamais lu : tout à la suite et tout entier, du moins jusqu'en 1924.

Il faut remercier Henri Béhar, l'éditeur de ces *Œuvres complètes* (cinq autres volumes sont annoncés, qui promettent d'être tout aussi riches), d'avoir su regrouper, dater, classer des textes dispersés au hasard des revues et des recueils, quand ce n'était pas des tiroirs et des dossiers. Mais il faut le remercier plus encore d'avoir su montrer chez Tzara, par un jeu discret d'annotations, la convergence et la constance des préoccupations : « *Sa démarche, aussi heurtée soit-elle, se place totalement sous le signe de l'unité, par sa volonté prééminente de construire un édifice poétique* ».

Si elle convient fort bien au surréaliste des années 30 et mieux encore au poète fraternel de l'après-guerre, la formule peut surprendre lorsqu'on l'applique au dynamiteur zurichois puis parisien dont l'entreprise iconoclaste, méthodiquement conduite de 1916 à 1922, fait l'essentiel de ce premier tome. Béhar s'en explique avec bonheur. Dada ne fut pas seulement pour Tzara un étape nécessaire dans la quête dialectique d'une poésie nouvelle, il était déjà, dans ses pirouettes et ses provocations, dans ses outrances et ses dislocations, cette poésie.

Vingt-cinq poèmes, *Cinéma calendrier du cœur abstrait*, *De nos signaux*, tous ces textes admirables, enfin réédités, il serait peut-être temps de les prendre pour ce qu'ils sont : la destruction, sans doute, du discours poétique traditionnel et moderne, mais aussi et surtout la révélation, par cette destruction même, du cours véritable de la poésie. Débarrassons-nous des légendes et des clichés : *Amer Aile Soir* ou *Soleil Nuit* n'ont pas été tirés d'un chapeau et, si leur sens n'est pas sûr, il est sûr en tout cas qu'ils sont tout sauf des non-sens.

Comme dans ces « poèmes nègres » que Tzara, loin de les inventer, traduit avec passion, après de bien pâles débuts dans le sillage de Maeterlinck et de Laforgue, voici les mots rendus à leur force première, à la « quantité de vie » qu'ils portent en eux et qu'ils transportent en nous. Plénitude sonore, intensité rythmique : la poétique devient ou redevient une physique et le langage un cosmos, dont les lois ne sont plus la logique et le bon goût mais l'attraction et la répulsion.

Si jamais plus épais volume ne pesa si peu, c'est qu'il obéit à la règle édictée par Tzara lui-même dans le célèbre manifeste de 1918 : « *Chaque page doit exploser, soit par le sérieux profond et lourd, le tourbillon, le vertige, le nouveau, l'éternel, par la blague écrasante, par l'enthousiasme des principes ou par la façon d'être imprimée* ». Explosion le théâtre, auquel Aragon, ici même, rend justice. Explosion encore le roman, ce *Faites vos jeux* inachevé, si éblouissant, si poignant par l'erratisme de la narration et l'éréthisme de l'écriture. Tzara pas mort. *Œuvres complètes* suivent.

JACQUES BERSANI.

La grande complainte de mon obscurité trois

chez nous les fleurs des pendules s'allument et les plumes
encerclent la clarté
le matin de soufre lointain les vaches lèchent les lys de sel
mon fils mon fils
traînons toujours par la couleur du monde
qu'on dirait plus bleue que le métro et que l'astronomie
nous sommes trop maigres
nous n'avons pas de bouche
nos jambes sont raides et s'entrechoquent
nos visages n'ont pas de forme comme les étoiles
cristaux points sans force feu brûlée la basilique
folle : les zigzags craquent
téléphone
mordre les cordages se liquéfier
l'arc
grimper
astrale
la mémoire
vers le nord par son fruit double
comme la chair crue
faim feu sang

(Extrait de *Vingt-cinq poèmes*, de Tristan Tzara.)


★ Aragon par Matisse.

La nouvelle aventure terrestr

(Suite de la première page.)

QUANT à moi, mon siège était fait. J'avais lu des poèmes de Tristan dans *Sic*, et surtout il m'avait envoyé de Zurich *Dada 3*, que j'avais reçu en Alsace après l'armistice, dans les inondations du Rhin, au 25ᵉ chasseurs, au début de 1919 : ce qui avait bien failli me faire des ennuis, cette revue, venant de Suisse, ayant été ouverte par le lieutenant qui était notre Deuxième Bureau. Mais aussi le manifeste de *Dada 3* m'avait fait définitivement aimer Tzara, qui m'écrivit pour me demander au plus vite (pour *Dada 4*) « *un poème de cinquante vers, pas moins pas plus...* ». Aussi avais-je disposé le poème sur cinquante lignes juste, en coupant les vers (il s'agit du dernier poème de *Feu de joie*, intitulé *Programme*, sans doute pour me tenir entre la poésie et le manifeste, dont les deux derniers vers :

Je mets au concours l'anarchie
Dans toutes les librairies et gares

n'avaient pas été sans alarmer Breton, qui m'écrivit que j'étais imprudent).

C'est dans la Sarre que je reçus un peu plus tard les *Vingt-cinq poèmes* dont je fus, je dois le dire, émerveillé et comme soûlé pour le restant de ma vie. Entre mars et juillet 1919, à Sarrebruck, à Neunkirchen, à Boppard-am-Rhein, je me suis disputé avec tout le monde après avoir lu Tzara aux uns et aux autres, on aurait dit Victor Hugo.

J'ai toujours eu vive amitié de ce jeune homme...

... de petite taille, mon aîné d'un an (il se vieillissait quand on lui demandait son âge, histoire d'être pris au sérieux), dont le rire éclatant aurait suffi à séduire un régiment de cavalerie... mais nous étions un bataillon de chasseurs à pied. Alors... Et cela jusqu'au dernier jour de sa vie, malgré dans les premiers temps quelques plaisanteries, et plus tard, lorsque, entre Breton et lui, plusieurs fois, il se fit rupture des relations après la séparation des dadaïstes et de ceux qui devinrent les « surréalistes », appellation, d'abord non contrôlée, des journalistes que nous mîmes plusieurs années à avaliser. Bon, je restai toujours du côté d'André, mais sauf peut-être quelques semaines. Pas tellement en 1922, quand Tzara fit échec à la proposition de Breton d'un *Congrès de Paris*, dont je dois avouer que je n'étais pas précisément heureux, mais... moins qu'en 1923, où Breton, Eluard et Péret m'entraînèrent à saboter la représentation du *Cœur à gaz*. En réalité, j'avais repris en 1924 les relations avec Tzara, ce qui explique que j'avais été seul à la première en mai de *Mouchoir de nuages*, à la Cigale, où, enthousiaste du spectacle, j'avais décidé Breton, et partant d'un coup tous les fidèles de la rue Fontaine, à y retourner avec moi. Et l'enthousiasme fit que Tzara (2) reprit parmi nous une place qui lui donna même en 1930-1931 une sorte de rôle d'arbitre, quand on se réunissait avenue Junot dans la maison construite en 1926 pour les Tzara par l'architecte viennois Adolph Loos, à partir, me semble-t-il, de 1929, et notamment après le congrès de Kharkov en 1931-1932. Que Tzara se soit, au printemps 1932, solidarisé avec André lorsque s'est produite la rupture entre nous deux, je le comprends fort bien : j'en aurais sans doute fait autant à sa place.

CE QUI AVAIT PLU A ANNA DE NOAILLES

Capitaine !
les bolides, les forces ouvertes de la cascade nous menaçant, le nœud des serpents, le fouet de chaînes, avancent triomphalement dans les pays contaminés de fureur perpétuelle ;

Capitaine !
toutes les accusations des animaux maltraités, en morsures au-dessus du lit, bâillent en rosaces de sang, la pluie des dents de pierre et les taches d'excrément dans les cages nous ensevelissent dans des manteaux interminables comme la neige ;

Capitaine !
les clartés du charbon devenant phoque, foudre, insecte sous tes yeux, les escadrons d'hallucinés, les monstres à roue, les cris des somnambules mécaniques, les estomacs liquides sur des tablettes d'argent, les cruautés des fleurs carnivores envahiront la journée simple et rurale et le cinéma de ton sommeil ;

Capitaine !
prends garde aux yeux bleus.

Proverbe numéro un, février 1920 Paul Eluard, directeur.
(Poème non signé).

J'ai toujours gardé un souvenir exalté du spectacle de la Cigale. C'est pourquoi, quand on m'a demandé d'écrire sur Tzara pour *le Monde*, j'ai tout de suite proposé d'écrire sur *Mouchoir de nuages*.

Il faut bien que je le fasse aujourd'hui. Et ce *Mouchoir* est justement repris dans le tome I des *Œuvres complètes*, pourtant limité à 1924, sans justification de librairie. Mais pour une pièce de théâtre, son apparition en scène l'emporte sur la date d'édition. D'ailleurs, si l'on n'en a pu guère avoir le tiré-à-part de la revue *Sélection* (Anvers, nov. 1924) qu'en 1925 à Paris, année où paraît le livre aux éditions de la galerie Kahnweiler, c'est justesse que d'avoir fait figurer *Mouchoir de nuages* dans le tome I des *Œuvres complètes*.

Sans doute la place qu'ici je lui donne peut paraître démesurée, occupée aux dépens de la poésie (je veux dire des poèmes). Mais c'est à l'injustice maîtresse envers l'héritage Tzara (et cela du vivant déjà de l'auteur) que j'en ai ici. J'ai déjà longuement écrit, par exemple, des *Vingt-cinq poèmes*, de *Cinéma calendrier du cœur abstrait*. Ici, je m'en prends à...

... l'étrange silence contre le théâtre de Tristan.

Ce théâtre, il est vrai, contient tout autre chose que *Mouchoir*. Depuis *la Première Aventure céleste de M. Antipyrine*, qui est de 1916 et qui devait être jouée à Paris en 1920 (il m'y incombait le rôle de M. Cricri), et sans tenir compte même des *Poésies à crier et danser* qui ont pourtant le caractère théâtral, et *la Deuxième Aventure céleste de M. Antipyrine* où j'eus l'honneur d'être M. Aa, salle Gaveau, en 1920, comme je fus le personnage d'Œil dans *le Cœur à gaz*, à la première représentation au Studio des Champs-Elysées en 1921, le théâtre de Tzara a le caractère de ce que pour la suite des temps, et de tous autres buts, on appellera des « chœurs parlés ». Je ne parle pas ici des tentatives des années 40. Mais c'est en 1924 que le comte Etienne de Beaumont fit jouer à la Cigale *Mouchoir de nuages*, mise en scène de Marcel Herrand, projections de la Loïe Fuller, costumes de Lanvin... joué par des acteurs professionnels, à quoi j'entends ici m'arrêter.

C'est un, entre autres, des spectacles des Soirées de Paris (3), dont M. de Beaumont se fit le mécène, et qui comprirent notamment un ballet d'Erik Satie dont les décors et costumes dus à Picasso eurent le caractère d'une révolution plastique. C'est dans *le Bal du comte d'Orgel* que Raymond Radiguet avait donné un portrait (sous ce nom) d'Etienne de Beaumont. Je veux dire par là que le silence qui est retombé sur la pièce de Tzara depuis bientôt un demi-siècle a vraiment de quoi surprendre. Si les essais antérieurs de cet auteur sur des scènes de hasard pouvaient être considérés par les spécialistes comme étrangers à l'Histoire du Théâtre, avec H et T majuscules, le mépris général de *Mouchoir* ne s'explique par rien. C'est en 1965 que j'en ai écrit, si vous voulez connaître d'emblée mon sentiment à cet égard, que cette pièce était à mes yeux « *la plus remarquable image de l'art moderne* ». Je suis peut-être fou, mais c'est ce que j'ai pensé depuis un demi-siècle, et je ne m'en dédis aucunement. Ne serait-ce que pour l'interprétation scénique qu'en a donnée Marcel Herrand, de qui, d'ailleurs dans les livres consacrés à l'histoire du théâtre le nom ne tient pas la place que mérite ce singulier metteur-en-scène. Mais encore arrive-t-il, ici ou là, qu'on le nomme dans de simples énumérations... Et aussi bien dans les deux livres de mon très cher Léon Moussinac que dans ceux d'un critique comme Paul-Louis Mignon, lequel est aussi l'auteur de deux livres consacrés (et ce sont là leurs titres) l'un au *Théâtre contemporain*, l'autre au *Théâtre d'Aujourd'hui de A à Z*. Et il faut bien constater que dans « l'énumération de A à Z », il y a du moins un trou au niveau du T (où Tzara pourtant figure, juste pour ses dates de naissance et de décès), dans *le Théâtre contemporain* il y a six lignes qui ressemblent à une exécution :

« *La révolte provoquée par le scandale de la guerre est nihiliste et cultive le « sans-sens ». L'inventeur de Dada, Tzara, a écrit* la Première Aventure céleste de M. Antipyrine *en 1916. Dada ne touche pas vraiment la vie théâtrale.* »

Et rien après ? Si : la date de sa mort.

Seuls les historiographes du mouvement Dada ont parlé de *Mouchoir* (4). Il faut bien que cela ait sa place dans l'histoire de Dada, mais pas dans la noble aventure du théâtre...

... je ne suis pas tout à fait de cet avis.

Ne serait-ce que par l'occasion offerte à Marcel Herrand de bouleverser la mise en scène d'avant 1924, *Mouchoir de nuages* devrait avoir une place éclatante dans l'histoire de la scène française. Or, par son contenu même, cette pièce singulière mériterait d'être considérée comme un pas de géant du théâtre poétique au-delà des *Mamelles de Tirésias*, de Guillaume Apollinaire, car enfin les dates qui jalonnent siècle de tréteaux du Boulevard à la Co[…] die-Française, et même la révolution [...] metteurs-en-scène, chez nous marquée [...] le *Cartel*..., ces dates ne sauraient être co[…] plètes sans ces deux noms de poètes, Ap[…] linaire, Tzara (5). Mais si *les Mamelles* [...] *Tirésias* ont pu devenir un très singu[…] opéra de Francis Poulenc, *Mouch[…]* demeure dans le tiroir de nos histori[…] oublieux. S'ils ont du mal à en dire, qu[…] le disent. Mais comment écrire l'histoire [...] théâtre au vingtième siècle sans ces d[…] noms, ces deux grands poètes ? Et, à [...] dire, à mon sens, Tzara est le plus gr[…] des deux (mais ce n'est pas de cela q[…] s'agit ici).

Il me semble qu'on ne peut mieux f[…] pour donner une idée de la « nouveau[…] de *Mouchoir de nuages* que de transcrire [...] qui est écrit en tête du texte de la pi[…] dans le tiré-à-part de la revue *Sélec[…]* (Anvers, novembre 1924), où *Mouchoir* [...] *nuages* est qualifié : « Tragédie en qu[…] actes » :

> « *La scène représente un esp[…] fermé, comme une boîte, d'où au[…] acteur ne peut sortir. Tous les [...] plans sont de la même couleur. [...] fond, à une certaine hauteur, [...] écran qui indique le lieu de l'act[…] au moyen de reproductions agran[…] de cartes postales illustrées, enrou[…] sur deux rouleaux et qu'un mac[…] niste déroule au fur et à mesure [...] les actes passent, sans se cacher [...] spectateurs.*
>
> » *Au milieu de la scène, un tré[…] A droite et à gauche, des chaises, [...] tables de maquillage, les accesso[…] et les costumes des acteurs. Les [...] teurs sont en scène pendant tout[…] durée de la pièce. Quand ils ne jou[…] pas, ils tournent le dos au pub[…] s'habillent ou parlent entre eux.*
>
> » *Les actes se jouent sur le tréte[…] les commentaires en dehors du t[…] teau. A la fin de chaque acte, [...] lumière change brusquement p[…] n'éclairer que les commentateurs ; [...] acteurs ne sont plus dans leurs r[…] et quittent le tréteau. La lumi[…] change aussi brusquement à la [...] de chaque commentaire et les p[…] jecteurs d'en haut et de côté n'écl[…] rent que le tréteau. Les électricie[…] et les réflecteurs sont sur la sc[…]*
>
> » *Deux aides mettent ou enlèv[…] les accessoires sur le tréteau. T[…] les acteurs gardent en scène leur m[…] de ville. Dans la présente édition, [...] personnages portent les noms [...] acteurs qui ont créé les rôles. [...] Poète, la Femme du Banquier et [...] Banquier sont les personnages pri[…] cipaux. A, B, C, D et E, sont [...] commentateurs qui jouent aussi to[…] les rôles secondaires.* »

Qu'on me permette ici une remarq[…] de caractère purement personnel. A [...] première de la pièce, où j'assistais s[…] au spectacle, sur le tréteau le Poè[…] (Marcel Herrand), dans un salon constit[…] de deux fauteuils et un téléphone, vient [...] lire à haute voix une lettre émanant de [...] femme d'un banquier, qu'il ne connaît p[…] et commence à téléphoner un télégramm[…]

« *Elysée 44-43 : M. Marcel Herra[…] attend Mme Andrée Pascal chez lui...* » [...] sans égard au temps, appelle le valet p[…] lui dire : « *Jean... si une dame arri[…] faites entrer.* »

Ce sur quoi, le texte dit immédiatemen[…] « *Andrée entre...* », et le Poète la prie [...] s'asseoir.

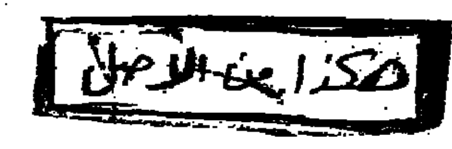
Mais moi, je ne vous dis pas cela p[…] cette seule étrangeté du temps télesco[…] Je veux, ici, dire et pourquoi cela me [...] un effet qui n'avait pas pour base le cara[…] tère précipité de l'action.

Le nom d'Andrée Pascal...

... — l'actrice chargée du rôle — m'ava[…] touché comme un doigt sur ma mémoir[…] c'est que, je crois, quinze ans plus tôt, al[…] qu'Andrée Pascal pouvait bien avoir se[…] ou dix-sept ans, je suppose... il *nous* ét[…] arrivé, je veux dire à mon ami de to[…] l'enfance, Jacques et moi, de jouer à un j[…] qui ne semblait aucunement un jeu, et q[…] c'est ici le lieu de raconter, bien que j'[…] aie parlé ailleurs, mais de façon transpos[…]

Il faut dire que Jacques, un scienti[…] fique, ayant inventé une machine nouvel[…] grâce à laquelle on pouvait mouvoir un véh[…] cule susceptible de rouler sur les routes ma[…] aussi de se transformer en bateau et mêm[…] en sous-marin, et nous avions fait le proj[…] de nous en servir pour découvrir le pô[…] Nord, ce qui n'était pas encore fait. Nou[…] devions avoir onze ou douze ans. To[…] cela avait pour origine l'achat à donatio[…] fait par Jacques au Marché-aux-puce[…] d'une énorme bobine de Ruhmkorff, et l[…] rêveries qui en avaient résulté dans la tê[…] de mon ami, lesquelles étaient devenu[…] le champ de nos entretiens, nos songe[…] communs, nos projets fantastiques. Mai[…] quand les plans de la machine à découvr[…] les pôles furent faits, nous nous étion[…] mis soudain à penser qu'un pareil voyag[…] ne se pouvait faire sans une femme ave[…] nous. Et il se trouvait que la famille d[…] Jacques, liée avec le théâtre (parce qu[…]

TEL QU'EN



venture te e Tristan Tzara

Coquelin, aîné et cadet, étaient les es de sa mère), connaissait Andrée al, qui était belle à ravir, avec les eux les plus beaux et les plus longs monde, laquelle se plaisait encore à r, rêver avec nous. Nous l'avions choisie compagne de notre voyage. Avec que tristesse, je dois dire, j'avais pté l'idée, étant donné que c'était par amille de Jacques que nous la connais-s, que je devais, au cours du voyage, facer, devant mon ami dans les rap-s qui pouvaient, en cours de route, blir avec cette ravissante enfant, car disions d'elle « cette enfant » comme parlaient les parents de mon complice. elle devait débuter au théâtre chez h Bernhardt, peu de temps après, dans rôle de la Belle au Bois dormant que Jean Richepin l'avait tirée du e de Perrault. Mais elle avait pourtant pté notre entreprise, peut-être comme rôle, et elle suivait les progrès de Jac- dans la construction de la machine.

out cela eut sa fin quand Jacques ouvrit que sa bobine ne recouvrait qu'un cylindre de plâtre au lieu de l'embo-ment de fils électriques qui devaient luire les courants d'induction dont, je savais comment, l'usage permettrait es les merveilles que nous nous étions nises.

r voici que, soudain, à la Cigale, par volonté de Tzara, Andrée Pascal était quée sur la scène, belle comme nous ions connue, et que le prince charmant it réveiller pour l'aventure à laquelle s avions rêvé... Que Jacques devint un nd savant, qui fut directeur de l'Institut teur, et moi cet écrivassier que vous ez, ne change rien au frisson qui me sa par les épaules quand j'entendis quer par son nom, et vis presque aussitôt

TEL QUI-MÊME...

rir dans le « salon » de Marcel Herrand, e qui ne devait qu'à peine avoir atteint trente ans pour devenir l'héroïne d'un t autre voyage que celui dont nous avions é. Bon, c'est comme ça que je suis, je toujours de mon sujet. Pardonnez-le-l.

Mais le Poète...

e Poète, qui a pris Andrée par le commence le récit de sa vie, disant : *and j'avais dix-sept ans...* » Et un des nentateurs, appelé C, nous dit que oilà *« en train d'égrener les histoires urs vies, comme un chapelet de cail- qu'ils laissent tomber sur la route la retrouver à leur retour...* » Nous sommes qu'à l'acte II quand nous les uvons à Venise d'où le mari d'Andrée de partir...

ne vais pas, comme un Petit Poucet, e pas à pas cette histoire. Ni même napelet des inventions théâtrales, de e-Carlo à cette île « *représentée par urs peintures de plantations, Nègres, réunis sur un seul tableau* », et jusqu'à rêt où, sur le décor, « *est écrit en gros tères : Monologues* ». Et voilà déjà que en sommes à l'acte X dans un restau- où il suffit que C monte sur sa e criant : « *Le Poète est en proie à amour* », pour que celui-ci (si nous oyons C) s'en retourne à Paris. Tou- avec le temps, la musique, l'amour, commentaires des commentateurs, et x-ci Andrée défendra qu'ils discutent savoir si elle a aimé Marcel Herrand m mari, par exemple. Or, sans aucun ice, E ayant dit que Marcel et Andrée au théâtre en passant par l'avenue 'Opéra, la conversation manque de rer dans les matches de boxe, quand vance et dit :

Voilà, je vais vous expliquer : on joue let. On joue Hamlet. *Cette représen- e est une souricière et une surprise. le poète qui est et joue Hamlet. Vous demanderez pourquoi, mais est le mystère du drame. Le c intelligent trouvera la le lendemain.* »

cte XII nous amène à un de la pièce où l'invention zara place en réalité *Mou- de nuages* en tête de nt-garde d'aujourd'hui, sous re *les Remparts d'Elseneur...*, qu'ai-je à vous le résumer eci est aussi repris dans les d'Henri Béhar), je l'ai déjà et publié en 1965 dans mon *les Collages*, chez Hermann. e reprends donc :

« *L'acte XII*, les Remparts Elseneur, *est constitué de ois scènes de Shakespeare colées, dans le texte original. s'agit du second* Hamlet. *Le xte en semble être celui de ançois-Victor Hugo légè- ment remanié. Ce sont les pliques par quoi Ophélie conte à Polonius comment amlet l'a effrayée, mais la ène est coupée avant que le re dise à sa fille :* « Viens ec moi, je vais trouver le i... » *Tzara reprend à la ène qui se passe dans le châ- au, quand le Roi et sa suite sont écartés, à l'arrivée Hamlet :* « Comment va mon on seigneur Hamlet ? » *dit*

Polonius. Une réplique de Polonius (en a parte), *celle qui vient juste avant le célèbre* Words, words, words !, *est abrégée, comme si le metteur en scène moderne trouvait cela bavard. Quatre répliques sont encore coupées, pour reprendre à l'a parte suivant de Polonius. Encore un* a parte *est coupé un peu plus loin, et la sortie de Polonius précipitée. Hamlet prononce bien la phrase qui ponctue cette sortie, mais enchaîne sur une phrase du grand monologue qu'il prononce dans Shakespeare après la sortie des comédiens :* « J'ai entendu dire que des créatures coupables assistant à une pièce de théâtre... », *etc., pour que, Polonius aussitôt de retour, nous passions à la scène X, où ce digne homme dit au Prince :* « Monseigneur, la Reine voudrait vous parler »... *et ce sont les répliques du chameau, de la belette et de la baleine, sur quoi Polonius sort un peu plus vite chez Tristan que chez William, et, des dernières phrases monologuées de la scène, Hamlet se contentera de retenir :* « Maintenant, je pourrais boire du sang chaud et faire des actions si amères que le jour frémirait à les regarder... »

« La souricière est Hamlet »

Mais aussi je me complète. Car, l'acte XII achevé, *l'un des acteurs du commentaire* explique le pourquoi du collage :

« *Que voulait-il* (le poète) ? *Il voulait que l'hameçon de son mensonge prenne ainsi la coupe de la vérité. Il a amené le Banquier et sa femme au théâtre pour les attraper dans la souricière. La souricière est Hamlet...* »

Histoire d'abréger les leçons que comporte « la souricière » de *Mouchoir*, je dirai que l'invention du collage, dont on trouverait sans doute ailleurs des exemples, se complète de plusieurs autres inventions. Par exemple :

« *celle* du digest. *Car le collage ici est un* abrégé *de cet ordre, pour parler français. Comme dans l'objet signé, l'artiste se* caractérise *par la personnalité du choix,* le digest *comme système littéraire ici manifeste le choix de Tzara, une vue aiguë sur l'essentiel de Hamlet à ses yeux. L'essentiel, qui lui est nécessaire et suffisant pour donner sens à sa propre pièce, à son obscurité.* « *La lumière théâtrale...* »

Et plus loin : « *Telle est la souricière où le spectateur est pris.* » A vrai dire, pour exprimer pleinement *le jeu* dans lequel Tzara nous enferme, je devrais citer ici, à n'en plus finir, des choses que j'ai déjà dites depuis 1930 *(la Peinture au défi)*, par exemple, où tout ce qui a trait au collage en peinture pourrait être repris, métaphoriquement, pour la compréhension du théâtre de Tzara, et pas seulement dans *Mouchoir de nuages*, ainsi que l'usage

(2) ... qui s'était marié en ce temps-là avec une charmante jeune Suédoise, Greta Knudson (à la peinture de laquelle j'ai toujours trouvé qu'on s'était montré bien froid, rue Fontaine).

(3) Titre repris à la Revue que faisait paraître Guillaume Apollinaire avant guerre.

(4) Une place à part doit cependant être réservée ici au livre d'Henri Béhar, *Etude sur le Théâtre Dada et surréaliste (Les Essais CXXXI n.r.f Gallimard,* achevé d'imprimer octobre 1967) qui consacre environ neuf pages à *Mouchoir de nuages*, et au caractère de *collages* des scènes tirées de *Hamlet* qui y figurent.

(5) A vrai dire, il faudrait franchir en arrière la haie du nouveau siècle, et joindre à ces noms celui d'Alfred Jarry, en toute justice.

(6) Tzara savait qu'il allait mourir. J'ai été souvent le voir dans ces jours-là. Il m'avait demandé (« Pendant que je suis encore vivant... ») d'écrire sur son travail des dernières années, et je l'ai fait, c'était difficile, dans les Lettres françaises, comme je l'ai pu. Et ces derniers temps, il y a eu dans un numéro spécial de la revue Europe, consacré à Tristan Tzara (juillet-août 1975), un grand article sur les anagrammes de Villon. J'en dis à mon tour merci à son auteur, Jean Dufournet.



★ *Tristan Tzara, dessin d'Adolf Hoffmeister.*

théâtral de ce que j'ai appelé, dans le roman comme au théâtre, le *thème secondaire*. Cela nous entraînerait si loin que j'y renonce. Le premier tome des *Œuvres complètes* de Tristan Tzara s'étend sur 746 pages. Comment rendre compte de cet extraordinaire entassement de notes, par exemple, qui ne cernent que les années 1912 à 1924 ? Et songez que ce qu'on dit est comme un rêve qui doit se prolonger dans toutes les nuits de l'avenir jusqu'aux derniers écrits de Tzara en 1963... et, toujours par exemple, ne faudra-t-il pas, quand on sera enfin parvenu au sommet de la montagne, se rendre compte que tout cela devrait être ré-éclairé à la lumière des études sur Villon et Rabelais, écrites pendant les dix dernières années de la vie du poète, et qui ne seront que dans le cinquième tome... études jusqu'à nos jours inédites, basées sur celle des anagrammes découverts par Tzara dans l'œuvre de Rabelais et de Villon, dont la légitimité s'éclaire seulement depuis la publication tardive des derniers travaux de Ferdinand de Saussure, que Tzara ne pouvait connaître, et qui a retardé l'ouverture de *la Souricière* où nous attend pour l'avenir un Tzara sorti des nuages, et enfin semblable à lui-même ?

Comme la mouche

Et ce n'est pas pour rien qu'au début de l'acte XV de *Mouchoir* (une mansarde. *Sur le décor est écrit en gros caractères : Vingt ans après)*, nous voyons le Poète assis à sa table et l'entendons dire :

> « *Mettons un peu plus de confusion dans nos actes : mais gracieusement et avec ironie. Hamlet* (il rit). *Soyons concis* (il fait le geste d'attraper une mouche). *J'attrape une mouche. Une mouche est claire et ironique sans le savoir. Elle agace mes confrères, c'est-à-dire tout le monde. Mais elle ne s'en rend pas compte. Agissons avec la conscience ouverte et en sachant d'avance ce qui va nous arriver. Ou le contraire, laissons-nous aller au courant de l'imprévu et des instincts. Le Banquier est mort assassiné, mais il ne le savait pas. Il était comme la mouche : il ne savait pas qu'il allait agacer le souvenir qu'il laissa dans la vie d'Andrée.*
>
> » *Qui a tué le Banquier ? Moi je le sais. Poussez consciemment la folie à l'excès, vous serez moins fou que les autres.* »

Au fait, vous ne saviez même pas que le Banquier était mort assassiné. Je ne vous l'avais pas dit. Vous étiez comme la mouche. Nous sommes tous comme la mouche. Et M. de Saussure est mort avant d'avoir parlé (6). Comme la mouche.

ARAGON.

Trois ouvrages sur Israë[l]

Golda Meïr par elle-même

★ MA VIE, de Golda Meïr, Robert Laffont, collection « Vécu », 496 pages, 55 F. Traduit de l'anglais par Georges Belmont et Hortense Chabrier.

ON ne lira pas l'autobiographie de Golda Meïr pour y chercher des révélations, des secrets d'Etat. Pour l'essentiel, les étapes de la vie de la vieille militante sioniste étaient déjà connues grâce à la biographie évidemment « autorisée » de Mary Syrkin (1), qui date, il est vrai, d'avant la guerre des six jours. Golda Meïr estime que sur plusieurs points, notamment sur la guerre du Kippour, elle se doit encore d'être discrète. On ne verra en elle ni une historienne — elle est capable d'étranges erreurs, de croire, par exemple, que de Gaulle gouvernait la France entre 1948 et 1952 — ni même une mémorialiste racontant pour le plaisir de raconter. L'intérêt tout à fait indiscutable du livre est ailleurs, et celui qui l'ouvrira, fût-il comme le signataire de ces lignes très éloigné du sionisme, ne pourra guère s'en détacher.

L'intérêt est d'abord, me semble-t-il, dans l'extraordinaire cohérence, dans l'unité voulue et conquise de cette vie. L'enfant d'un charpentier de Pinsk, dont le plus ancien souvenir est un pogrom — elle le raconta au pape en 1973, — naquit à Kiev en 1898. En 1906, la voici à Milwaukee, aux Etats-Unis, partageant la vie difficile des siens, révoltée, contrariée dans ses études. L'Amérique lui a donné le goût du modernisme et de l'efficacité, mais c'est dans la condition faite aux juifs dans l'empire du tsar qu'il faut chercher les racines de son nationalisme.

Elle quitte l'Amérique en 1924, pour la Palestine, où elle débarque après un invraisemblable voyage, et la voilà avec les siens dans un kibboutz, puis fonctionnaire de la Histadrut (la centrale syndicale juive), membre, dès avant la guerre, de l'establishment sioniste, assistant à Evian en 1938 à la conférence sur les réfugiés, d'où ne sortira que des mots, cherchant désespérément pendant la guerre le contact avec les communautés qu'on exterminait, négociant avant la guerre de 1948 avec le roi Abdallah de Transjordanie, ambassadrice de l'Etat nouveau à Moscou, où l'accueil des juifs la bouleverse, ministre du travail, chargée à ce titre de trouver des emplois aux émigrants, ministre des affaires étrangères, visitant l'Afrique et l'Asie, et vivant « une histoire d'amour » avec la Birmanie, livrant et perdant une bataille diplomatique après Suez, secrétaire générale du parti travailliste, premier ministre, enfin, de 1969 à 1974.

Comment ne pas admirer cet acharnement, ce courage, cette volonté méthodique de créer une nation, d'unifier une population venue de plus de cent pays, de lui fournir des ressources et des logements, de la défendre enfin contre vents et marées ? Comment ne pas apprécier ces amples portraits de ses amis, un Berl Katznelson, un Ben Gourion, un Moshe Sharett, un Lévi Eshkol ? Et cet humour qui lui fait rappeler que, si Ben Gourion disait d'elle qu'elle était le seul homme de son gouvernement, elle n'est pas sûre que tel ou tel de ses ministres aurait apprécié d'être considéré comme la seule femme de son gouvernement à elle !

Voilà la lecture que l'on peut faire de ce livre, et nul doute que ce sera celle de nombre de ses lecteurs. Une autre lecture est pourtant possible, qu'il faut se résigner à esquisser. S'il est une tradition juive, c'est bien de ne pas voir qu'une dimension à un problème ou à une chaîne d'événements historiques, de savoir regarder à côté ou en dessous. Péché d'exil que tout cela pour Golda Meïr à qui les dieux ont refusé cette vertu. Plus qu'au prophète Isaïe, elle se rattache à Néhémie ou à Esdras, qui organisèrent Israël en Palestine, après l'exil de Babylone, au prix d'une séparation d'avec la population locale : *« Ne donnez pas vos filles à leurs fils et ne prenez pas leurs filles pour vos fils ; ne vous souciez jamais de leur paix ni de leur bonheur ; afin que vous deveniez forts, mangez les meilleurs fruits du pays et laissez les en patrimoine à vos fils pour toujours. »* (2). C'est bien ainsi que se constituent les Etats-nations.

Ce qui fit l'unité de cette vie si profondément marquée par la souffrance des juifs et la volonté de les rédimer est aussi ce qui en fit la faiblesse et se trahit dans le livre. Golda Meïr va droit son chemin, droit son récit dans l'ignorance presque absolue de ce qui n'entre pas dans son idéologie. Si elle fait le portrait de ses amis, elle caricaturise ses ennemis arabes et ignore ceux, parmi les juifs, qui ne pensent pas tout à fait comme elle. Le nom de Nahum Goldmann, par exemple, n'est pas prononcé une seule fois, et si elle révèle qu'en 1970 N. Ceausescu tenta d'organiser une rencontre entre elle et Sadate, c'est peut-être, tout simplement, parce que, cette même année, elle empêcha son vieil ennemi, président du Congrès juif mondial, de se rendre en Egypte.



(Dessin de LEVINE.) « Copyright Opera Mundi. New York Review. »

Son enthousiasme pour la création des villages israéliens n'est égalé que par son silence sur la destruction des villages arabes (3). On songe parfois à cette vieille histoire juive. Un couple au fond de la Sibérie. Le mari lit un journal et dit : *« L'équipe de São-Paulo a vaincu celle de Rio-de-Janeiro. »* La femme demande : *« Est-ce que c'est bon pour les juifs ? »*. Tout cela aussi, c'est Golda Meïr, et elle nous révèle, douloureusement peut-être, en citant cette lettre de celui qu'elle devait épouser et qui, en 1915, lui écrivait : *« Je ne sais si je dois me féliciter ou m'attrister de voir que tu es apparemment une nationaliste pleine d'enthousiasme. »*

Pour prendre toute la dimension du personnage, qu'on lise, par exemple, l'extraordinaire dialogue de sourds qu'elle eut, en compagnie de deux de ses ministres, avec les « Panthères noires d'Israël », représentants du second Israël, celui des immigrés des pays arabes (4).

Comment conclure ? En revenant encore sur ce qu'elle dit et sur ce qu'elle ne dit pas ? Ce serait en fin de compte indigne du livre et de l'incertaine mais passionnante aventure qu'il raconte. Ceux qui voient dans la restauration de l'Etat-nation l'accomplissement suprême de l'histoire juive admireront sans réserve. Les autres...

PIERRE VIDAL-NAQUET.

(1) Mary Syrkin, *Golda Meïr*, trad. J. Hardy, Gallimard, 1966.
(2) Esdras, 9.3.
(3) Voir dans le livre, au titre inutilement provocateur, d'I. Shahak, président de la Ligue israélienne des droits de l'homme, *le Racisme de l'Etat d'Israël*, Guy Authier, 1975, le chapitre 4. Je ne pense pas qu'on puisse le discuter sérieusement.
(4) Mony Elkaïm, *Panthères noires d'Israël*, Maspero, 1972.

Le regard détaché d'Abba Eban

★ MON PAYS, d'Abba Eban. Ed. Buchet-Chastel, 236 p., 79,70 F.

L'OUVRAGE d'Abba Eban intitulé *Mon pays* se distingue de tous les livres sur Israël par deux qualités particulières.

Tout d'abord il a été écrit par un homme dont les fonctions d'ambassadeur à Washington, puis de ministre de l'éducation et de la culture dans le gouvernement Ben Gourion, de vice-premier ministre dans le gouvernement Levy Eshkol et de ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de Mme Golda Meïr ont fait un interprète fidèle de la politique des dirigeants israéliens de la vieille garde. Cependant, M. Abba Eban n'a jamais participé aux combats qui se sont livrés en coulisse ou en public. Il s'est contenté de les observer. Cette position lui permet de les décrire avec un certain détachement.

D'autre part, le fait que l'auteur a quitté le gouvernement en mars 1974 lui permet de s'exprimer de façon beaucoup plus libre et de prendre ses distances avec certains aspects de la politique des dirigeants israéliens. Aussi bien, même lorsqu'il était ministre des affaires étrangères de Mme Meïr, n'avait-il jamais été classé parmi les « faucons » ?

Aujourd'hui, la lecture de son livre ne permet pas non plus de le classer parmi les « colombes », mais parmi les hommes politiques israéliens les plus clairvoyants et les plus objectifs.

Son analyse des événements qui précèdent la guerre de 1967, notamment de l'attitude du général de Gaulle dont il fait remonter le « revirement » à l'égard d'Israël au 3 juin, et aussi de la période comprise entre 1967 et 1973 est particulièrement riche en observations justes. Il note avec raison le retournement de l'opinion internationale, d'abord favorable à l'état juif, puis après la guerre de juin de plus en plus réservée à son égard. M. Abba Eban ne dissimule pas la part de responsabilité assumée par les Israéliens dans cette évolution et qu'il résume dans la formule : *« la plupart des Israéliens étaient à l'approche de l'été 1973 enchantés d'eux-mêmes »*. Il ne dissimule pas non plus les tensions internes dues non seulement à des questions de politique intérieure (statut civil des citoyens, inégalité entre juifs venus d'Afrique et d'Europe) mais aussi au traitement infligé parfois aux Arabes sous contrôle israélien dans les territoires occupés.

Enfin, M. Abba Eban ne songe pas un instant à minimiser le choc que la guerre de 1973 provoque en Israël dès lors que les Israéliens avaient vécu de 1970 à 1973 *« dans une atmosphère de confiance, de sécurité presque totales »*. Il rappelle les débats de novembre 1972 au sein du parti travailliste sur la tentation de considérer la situation née de la guerre de 1967 comme permanente. Il souligne le danger des idées stéréotypées sur l'incapacité des Arabes.

Parmi les illusions auxquelles la guerre de 1967 a porté le coup de grâce, M. Abba Eban cite *« l'illusion qu'Israël pouvait occuper indéfiniment de vastes positions géographiques, opérations qui en réalité dépassaient ses forces ; l'illusion qu'une frontière est défendable ou indéfendable uniquement du fait de son emplacement et non en fonction des attitudes et des réactions psychologiques qu'elle provoque dans les deux parties en « présence »*. On ne saurait mieux dire.

ROLAND DELCOUR.

Nahum Goldman[n] Cassandre ou visionnaire

★ OU VA ISRAEL ?, de N[ahum] Goldmann. Calmann - Lévy, « Diaspora », 188 pages, 2[?] F.

ON considère Nahum [Gold]mann comme l'incar[nation] de la conscience [...]
Soixante ans durant, le pré[sident] du Congrès juif mondial a é[té] sur le devant de la scène ou [dans] les coulisses — de toutes les [...]tations qui ont contribué à a[ssurer] la sécurité et le bien-être [de ses] coreligionnaires dans la Diasp[ora et] en Israël.

Curieux mélange de scept[icisme] et d'enthousiasme, d'idéalis[me et] de réalisme, « Où va Israël ? » [est] avant tout, un bilan. Celui-c[i est,] au total, négatif. L'idéal sion[iste a] été déformé ; l'Etat d'Israël [n'est] pas ce qu'il aurait dû être. [L'an]cien président du Congrès [juif] mondial ne se livre pas à un [réqui]sitoire. Il analyse, il expliqu[e les] « raisons profondes », pour [une] part indépendantes de la v[olonté] des dirigeants, de ce qu'il [consi]dère comme un grave éche[c. Les] passages ayant trait à la p[sycho]logie des Israéliens, sensibl[ement] altérée par le traumatism[e du] génocide et l'impact des g[uerres] avec les Arabes, sont parmi le[s plus] remarquables. Si l'on accep[te le] postulat qu'avance l'auteur [selon] lequel la psychologie prime [l'idéo]logie, la démarche des r[espon]sables de Jérusalem, les réa[ctions] de la Diaspora, impulsives o[u pas]sionnelles, deviendraient co[mpré]hensibles pour tous.

Comprendre et excuser n[e ...] risent pas, cependant, à se vo[iler la] face. Pour Nahum Goldmann, [l'Etat] d'Israël va droit à la catast[rophe.] Il exprime « son angoisse [et ses] préoccupations » devant la n[...]lité des Israéliens, grisés pa[r la] victoire de 1967, devant ce[ux de] leurs dirigeants qui ont conc[...] pays à un « splendide isolem[ent »], devant la « nécessité inévitab[le où] se trouve l'Etat de se con[sacrer] tout entier à sa survie (...) et à la force militaire (...) ».

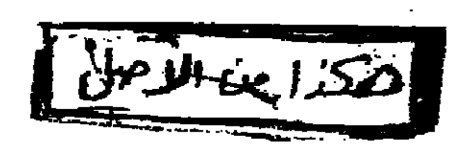
Le président du Congrè[s juif] mondial adresse une « mi[se en] garde » à Israël, à la Diaspor[a, aux] puissances étrangères, une m[ise en] garde qui ressemble fort à [un cri] d'alarme. S'il devait être un [« Etat] comme les autres », priv[é des] valeurs juives traditionnelle[s, du] caractère humaniste, univer[saliste] et socialiste que voulaient lu[i con]férer les pionniers sionistes, [Israël] finirait par succomber. Aban[donné] tôt ou tard par le seul prot[ecteur] qui lui reste, les Etats-Ur[nis, il] serait englouti dans l'océan [arabe] qui l'entoure.

Cassandre ou visionnaire [...] non-conformiste impénitent [...] Nahum Goldmann ne crain[t pas] de prêcher dans le désert. Il [...] inlassablement sa thèse bien [con]nue concernant un règlemen[t glo]bal — et non par les « [petits] pas », chers à Henry Kissing[er], fondé sur l'évacuation des [terri]toires occupés en 1967 par [...] Réaliste, il admet qu'un trai[té de] paix n'est pas en mesure de [four]nir une « assurance totale [de] sécurité, mais il est tout [...] persuadé que les positions i[déolo]giques et politiques les plus [figées] en apparence sont susce[ptibles] d'évoluer, voire de se renver[ser à] l'épreuve de la vie. C'est c[e qui] l'amène à prôner la négoc[iation] avec l'O.L.P. de M. Yasser A[rafat] sous certaines conditions, e[n vue] de la création d'un Etat p[alesti]nien aux côtés d'Israël.

Cependant, l'ultime objecti[f] lui est de faire d'Israël une [sorte] de Suisse du Proche-Orient, n[eutra]lisée, progressivement désc[...] placée sous la protection de la [com]munauté internationale. Plutô[t que] de faire figure de bouclier po[ur la] minorité — un cinquième [— du] peuple juif, Israël deviendrait le centre spirituel du Jud[aïsme] mondial, une source de v[aleurs] universelles, auxquelles ont c[ontri]bué tant de penseurs d'o[rigine] israélite. Bref, Israël ne serai[t plus] un « Etat comme les autres ».

Projet illusoire ? L'auteur [...] l'objection : « Ce sont le plu[s sou]vent les idées utopiques et r[évolu]tionnaires qui amènent le p[rogrès] et font avancer l'histoire », [...] il. A quatre-vingts ans, N[ahum] Goldmann nous offre un livre[...]ment, imprégné de l'optimis[me et] de la fraîcheur propres à [l'ado]lescence.

ERIC ROULEA[U]



Livres politiques

UNE MÉDITATION

…es communistes et les libertés

LIBERTÉ, de Pierre Juquin, Grasset, 157 pages, 15 F.

L'ADHÉSION, d'Anne Andreu et …-Louis Mingalon, éd. Calmann-…, 238 pages, 33 F.

…ES communistes n'aiment pas … être soupçonnés de menacer, s'ils arrivaient au pouvoir, les …tés. M. Georges Marchais l'a …èchement à M. François Mitter-… et depuis quelques mois le …F. mène une campagne tendant … présenter comme le « cham-… » des libertés. Il a publié une …aration en ce sens, placé la fête …'Humanité sous ce signe, et voici … l'un des vulgarisateurs attitrés …a pensée du parti, M. Pierre Ju-…, député de l'Essonne, membre … comité central, publie une sorte … méditation sur ce sujet.

Fidèle au choix tactique de son parti, il considère que la meilleure défense reste l'attaque. C'est pourquoi son livre est d'abord un procès bien argumenté du libéralisme. *Charlie Hebdo* et Marat, Blanqui et Eluard, Diderot et Rimbaud, cent autres encore, sont mobilisés pour l'occasion. Les accidents du travail et la propriété privée du capital, la production mécanisée à la chaîne et le chômage, la pollution et les insuffisances du système éducatif, viennent illustrer la thèse selon laquelle *« le capitalisme devient de plus en plus l'obstacle à la liberté »*.

Pourquoi faut-il que la juste dénonciation des passages à tabac et du matraquage policier, des fiches de la D.S.T., de l'abus de la « raison d'Etat » laisse inassouvi et pour tout dire mal à l'aise ? Pourtant M. Pierre Juquin ne lésine pas. Il nous promet la disparition de l'Etat *« quand la société communiste, sans classe, sera en marche sur tout le globe »*. Il brocarde même les ministres qui s'illustrent en condamnant *« marginaux »* et *« immoraux »*. *« Il faut le système et il faut l'excès »*, ajoute-t-il, citant cette fois Georges Bataille. La démonstration aurait été plus convaincante si, d'un mot, M. Juquin avait évoqué les excès que le système qu'il défend a produits.

Il manque, en effet, à son dossier une pièce importante, un éclairage sur ces sociétés socialistes en cours de construction et où, malheureusement, on ne retrouve pas la société paradisiaque dépeinte par M. Juquin. Reproche classique certes et auquel le P.C.F. a coutume de répondre en récusant la théorie des modèles et en expliquant qu'il entend construire un socialisme *« aux couleurs de la France »*. A trop s'écarter des situations concrètes, on tombe vite dans la dissertation philosophique, brillante sans doute mais ne répondant pas aux questions qui sont adressées au P.C.F. M. Pierre Juquin n'a pas su — ou pas voulu — éviter cet écueil.

Une enquête sur « l'adhésion »

Les communistes doivent non seulement à leurs adversaires mais aussi et surtout à leurs adhérents des mises au point précises par rapport aux déviations qu'eux-mêmes ont subies durant la période stalinienne. Cette nécessité apparaît particulièrement à la lecture d'un livre comme *l'Adhésion*. Deux jeunes journalistes : Anne Andreu, critique à l'égard du P.C.F., et Jean-Louis Mingalon, membre du parti, ont interrogé soixante-trois personnes qui ont adhéré au lendemain de l'élection présidentielle.

D'où viennent-elles ? Pourquoi cet engagement ? L'ouvrage confirme la grande diversité du recrutement communiste, déjà frappante dans *le Voyage à l'intérieur du P.C.F.* de Harris et Sédouy. Il révèle surtout à quel point ces nouveaux militants sont ignorants, avec bonne conscience, de l'histoire du mouvement dans lequel ils s'engagent. Certains n'ont jamais entendu parler de Staline, ou alors n'en ont qu'une idée extraordinairement vague. Très peu condamnent son action, ramenée le plus souvent à de simples « bavures ». Leur cheminement vers le P.C.F. procède, pour une large part, des difficultés de la vie et du poids de l'entourage. Comme le constate Jean-Louis Mingalon, ils *« portent peu d'appréciations spontanées sur les pays socialistes et sur l'U.R.S.S. en particulier »*. Leur horizon politique se borne au programme commun et à l'union du peuple de France. Que seront devenus dans dix ans, ou peut-être même dans cinq, ces soixante-trois nouveaux communistes ? Seront-ils toujours au P.C.F. ? Militeront-ils encore ? Pourquoi ? Anne Andreu et Jean-Louis Mingalon ont déjà un second livre tout prêt.

THIERRY PFISTER.

UN DOCUMENT

Les silencieux de la gauche

★ VIVRE A GAUCHE, de Philippe Alphonsi et Patrick Pesnot, …bin Michel, 457 pp., 39 F.

PHILIPPE ALFONSI ET PATRICK PESNOT sont partis d'une bonne idée : le 19 mai 1974, une quasi-moitié de la France … a voté pour François Mitterrand ; on ne la connaît en …elque sorte que collectivement, abstraitement, arithmétique…ent, à travers des chiffres, des courbes, des cartes, des pourcen…ages. Et si l'on allait les voir, les écouter, les regarder vivre ? …i l'on reconstituait leurs itinéraires politiques ? Si l'on mesurait …ur degré d'engagement, si l'on examinait leurs motivations de …ote, leurs doutes, leurs colères, ou leurs espoirs ?

C'est ce qu'avec l'aide du P.C. et du P.S., et surtout un fil …riginal — le courrier reçu par François Mitterrand, — Philippe …lfonsi et Patrick Pesnot ont donc entrepris avec leur « vivre à …auche ». Ils ont rencontré plus de deux cents personnes, en ont …lectioné trente-cinq, ont tendu leurs micros et ouvert leurs …reilles.

Le résultat constitue un bon document. Nos deux auteurs …onnaissent leur métier, et même ses ficelles. En quelques phrases, …s savent parfaitement esquisser les personnages, planter le décor, …eviner le climat. Ils ont d'abord été au devant des « silencieux …e la gauche », ceux qui ne s'engagent pas vraiment et votent …resque en guise de protestation. Ils sont nombreux. C'est par …xemple cet électeur normand, la cinquantaine, petit, trapu, …âleur ; cet opticien de l'Ariège, persifleur, contradictoire ou …ncore ce jeune capitaine breton, carré, et anonyme bien sûr, …ui vote pour François Mitterrand sans guère l'aimer. Et bien …autres.

Philippe Alfonsi et Patrick Pesnot ont ensuite voulu voir ceux …'ils appellent les « orphelins de la droite » : les transfuges, …x dont la date de naissance à gauche est de mai 1974, mais …l entendent bien confirmer ce choix. Ce sont les catéchu…mes : parmi d'autres, un câbleur de Marseille qui vit mal, …ne l'ordre et croit à la cohérence du Programme commun ; … P.-D. G. social, chef d'une moyenne entreprise, ancien membre … clubs « Perspectives et Réalités », mais qui veut pousser plus …n ; une ouvrière de Lip, déléguée C.F.D.T., admiratrice de …arles Piaget ; elle n'aime pas le P.S. et avoue que l'auto…tion n'est pas encore mûre. Et puis, un inspecteur de police, …onyme lui aussi ; il a passé sept ans chez les C.R.S., n'arrive … à joindre les deux bouts, croit à l'ordre, s'avoue un peu …iste, mais vote à gauche. Il y a encore, un couple de « cols …ncs » rapatriés d'Afrique du Nord qui fait vrai, l'inévitable …e d'instruction, naguère réformateur, aujourd'hui plus à …uche, mais toujours fort édifiant, ou un vendeur d'autos dyna…que avec un cœur « gros comme ça ».

***

Troisième fresque de cette galerie d'autoportraits, les « nou…ux militants ». Novices, curieux, actifs, ils reflètent encore …e euphorie unitaire qui paraît aujourd'hui quelque peu « rétro ». …e est infirmière de nuit, catholique pratiquante, gaie, éner…que, mère de sept enfants. Elle a du mal à avaler l'appel pré…ité de Georges Marchais aux gaullistes entre les deux tours. …est ingénieur, vit à l'aise dans un Parly-2 quelconque, et veut …cilier justice et efficacité. Ou bien il est mécanicien d'aviation, …dicaliste C.G.T. : ils viennent d'adhérer tous les trois au P.C. …st un vieux curé de campagne, sympathique et qui aimait …n Robert Buron ; elle est catholique, nationaliste, traditio…liste et fut même Algérie française : les voilà au P.S.

Ils y retrouvent ceux qu'Alfonsi et Pesnot appellent les …onfirmés », les briscards qui, au sein des partis, collectionnent …jà les campagnes, les souvenirs ou les responsabilités : un pro…seur en retraite revenu au parti socialiste après l'avoir quitté … temps de la guerre d'Algérie. Daniel Lemeur, trente-cinq ans, …uté communiste, seul O.S. de l'Assemblée paraît-il. Raymond …rni, avocat et député socialiste de Belfort qui a lui aussi tra…illé à la chaîne et, pour l'heure, milite au CERES. Ou encore …y Hermier, agrégé de l'Université, l'enfant sage du Bureau …itique du P.C.

… ces quatre catégories classiques, Alfonsi et Pesnot ont voulu …ndre les « marginaux » et les « exclus » : ce militant syndi…iste et politique d'origine kabyle à qui l'on dit « monsieur » …rce qu'il parle bien français, ce viticulteur corse autonomiste, … ce « droit commun » de 24, récidiviste et pitoyable. Ils …mplètent donc ce kaléidoscope bien fait, parfois émouvant, …rfois insolite, voire saugrenu, toujours vivant et intelligent …algré son inévitable côté liste de Prévert. Dommage seulement … les questionneurs — c'est la grande différence avec leurs …mologues Harris et Sédouy pour le « voyage à l'intérieur du …rti communiste » — aient fait preuve de plus de conformisme … leurs interviewés et que leur univers personnel paraisse aussi …nichéen. Et puis que, bizarrement, tous ces électeurs de Fran…s Mitterrand parlent si chichement ou avec si peu de chaleur … celui pour qui ils ont voté.

ALAIN DUHAMEL.

Un ouvrage collectif

LE P.C. ET LE SPORT

★ SPORT ET DEVELOPPEMENT HUMAIN, Editions sociales, 318 p., 29 F.

LES Editions sociales ont présenté à la presse, dernièrement, le livre qu'elles viennent de publier dans leur collection Problème sous le titre de *Sport et développement humain*. L'ouvrage rassemble les textes de treize auteurs, dont quelques-uns ont déjà été publiés dans différentes revues. Ces textes de Guy Bessé, directeur du CERM (Centre d'étude et de recherche marxiste), et d'Alexis Leontiev justifient à eux seuls la lecture de ce livre.

M. Guy Hermier, membre du bureau politique, a indiqué que le parti communiste entendait poursuivre ses recherches, déjà longues, sur la signification du sport. On retiendra à ce propos l'intervention du directeur du CERM. *« Je ressens le sport comme un des domaines charnières de notre époque,* a déclaré M. Guy Besse. *Il y va de l'intérêt de l'homme. Notre recherche doit être ce travail difficile et fécond qui consiste à croiser les variables. Nous devons nous ouvrir aux interpellations du non-spécialiste, et surtout ne pas nous enfermer dans les* a priori. *Le marxisme lui-même, s'il se mutait en* a priori, *perdrait de son efficacité. C'est un moyen d'investigation, un outillage théorique (je ne dis même pas idéologique), qui nous permet d'aller de l'inconnu au connu. A nous de ne pas oublier que le paysage se modifie. »* — F.S.

UNE HISTOIRE

« Jeunes comme J.C. »

★ JEUNES COMME J.C., de Jacques Varin, Editions sociales, 29 F.

LE premier tome de cette histoire de la Jeunesse communiste couvre la période allant de 1920, année de la scission du mouvement socialiste français, à 1939. L'auteur, Jacques Varin, rappelle que l'engagement des jeunes dans les luttes sociales et politiques est bien antérieur au point de départ qu'il s'est fixé : de la Commune au massacre de Fourmies, du refus des « glorieux soldats du 17e » de tirer sur les viticulteurs en révolte à la constitution des Jeunesses socialistes en 1913, sous la présidence de Marcel Cachin, c'est la jeunesse du socialisme français qu'il fait revivre.

Dès sa naissance, le Mouvement de la jeunesse communiste pose au parti communiste le problème que soulèvent toutes les organisations de jeunes : celui de leur autonomie. Aujourd'hui, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C., observe dans la préface de l'ouvrage de Jacques Varin : « L'examen de ces vingt années — et de celles qui suivront — montre tout aussi bien que si le Mouvement de la jeunesse ne peut être séparé du parti communiste sur le plan idéologique, il doit absolument l'être sur le plan de l'organisation. L'indépendance est un impératif ».

L'auteur ne cache pas les difficultés créées par les jeunes qui retombent souvent dans les travers de la tradition anarchiste du mouvement ouvrier français, qui pèchent par « avant-gardisme » *(le groupe fractionnel Barbe-Célor, en 1931, fut appelé groupe de la jeunesse). Il note, en revanche, que dans les premiers pas du parti, la J.C.* « s'est systématiquement alignée sur les positions de l'Internationale communiste, face à la direction droitière du parti ». *Il rappelle son action contre l'occupation de la Ruhr par les troupes françaises et belges en 1920 et sa campagne, dirigée par Maurice Thorez, contre la guerre du Rif en 1925. Les témoignages recueillis par l'auteur sont ceux d'anciens de la J.C., restés fidèles au P.C.*

On attend avec curiosité les autres tomes, notamment l'histoire de la période récente que Jacques Varin a vécue de près, puisqu'il fut membre du bureau national de l'Union des étudiants communistes de 1964 à 1970.

A. L.

FEMMES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

LE TEMPS DU MÉPRIS

Esclaves noires et maîtres blancs

★ **DE L'ESCLAVAGE A LA SEGREGATION - LES FEMMES NOIRES DANS L'AMERIQUE DES BLANCS, de Gerda Lerner. Traduit de l'américain par H. Etienne et H. Francès. Denoël-Gonthier. 352 p., 48 F.**

★ **MAITRES ET ESCLAVES - LA FORMATION DE LA SOCIETE BRESILIENNE, de Gilberto Freyre. Traduit du portugais par Roger Bastide. Gallimard. Bibliothèque des histoires. 560 p., 75 F.**

ON a peine à concevoir état plus triste que celui d'un esclave noir. Et pourtant cet état existe : c'est celui de sa compagne. Toute une littérature sirupeuse s'est employée à camoufler cette évidence en s'attendrissant sur les vieilles mémés noires du Sud, si grosses, si douces et si habiles à langer les marmots de couleur blanche. Or ces images ne sont pas seulement niaises, elles sont mensongères. Elles n'ont d'autre usage que de dissimuler les désespoirs extrêmes et l'implacable courage des femmes noires. Du moins est-ce la leçon du livre de Gerda Lerner : témoignages, lettres, souvenirs, actes de vente, procès-verbaux, toutes ces archives poussiéreuses de la douleur, ici rassemblées, déshonorent à jamais les images aux couleurs fades que les belles âmes (y compris, mon Dieu, Faulkner !) ont essayé de nous imposer.

On ne lit pas ces textes sans effroi et sans honte : briser les couples, acheter des fillettes de douze ans comme on soupèse une volaille au marché, changer le nom qu'un père choisit pour ses enfants, punir au sang les esclaves distraits, fatigués ou révoltés, les enchaîner pour une vétille et les faire dormir avec un collier muni de pointes de fer, les utiliser enfin comme chevaux de trait, voilà le passe-temps des maîtres blancs. Quant aux femmes esclaves, elles ont droit à quelques suppléments : comme elles ont des enfants, une fois achevée leur épuisante journée, elles distribuent des soins à leurs familles. Et ce n'est pas assez encore : puisque la négresse est une chose, elle peut, après avoir fait fonctionner la machine économique, servir au plaisir du maître. La chair noire est une chair à violer.

Il faut évoquer, à ce point, les belles analyses que Gilberto Freyre donnait, voici trente ans, des relations fascinées qui liaient, dans les moulins à sucre du Nordeste brésilien, le maître à ses esclaves. Dans les deux cas, le corps de la femme noire forme la hantise, le dégoût et le rêve de l'Amérique. Il est le lieu d'un désir frénétique et incessant, composé d'autant de fureur et de haine que de convoitise. Il n'est pas rare que la maîtresse blanche, affolée de jalousie, se venge sur le corps de la servante. D'autres fois, la femme blanche fait un calcul contraire (à moins qu'elle ne cède à quelque trouble tentation ?) et pousse l'esclave noire dans le lit de son époux. Après tout, il est moins humiliant d'être trompée par une Noire — une chose — que par une jeune femme blanche.

La ruse et la vengeance

Tant de mépris et de telles brutalités étaient dosés pour entraîner la soumission. Or celle des femmes noires n'est qu'apparente. Certes, elles font moins de bruit que les hommes. Elles ne succombent pas à ces coups de folie qui secouent de loin en loin le personnel mâle des plantations. Leur stratégie est différente, plus subtile et d'un plus grand sang-froid. Elles excellent dans la ruse, la vengeance camouflée, la provocation feutrée, le défi, et non sans résultat. Leur seule précaution est de ne pas franchir les frontières du vrai danger. Non point qu'elles se soucient de leurs aises ou même de leur vie, comment s'accrocherait-on à une si pauvre guenille ? Leur force vient d'ailleurs : elles savent que leur tâche est d'assurer la survie de leur famille, en même temps que la sauvegarde de leur race. Elles ont mission de gérer et de préserver l'héritage du peuple noir quand il est la proie des massacreurs. Voilà pourquoi, parce qu'elles ont des enfants, les femmes noires ont su, mieux que ne le savaient leurs frères, que le temps de l'humiliation était celui de la promesse.

GILLES LAPOUGE.

Kate Millett dit tout

(Suite de la page 17.)

« *L'historien dévorant du présent que je cache en moi est un monstre* », constate Kate. Son livre est, en effet, un témoignage où le scalpel dissèque les muscles et les os. Une spirale. On repasse plusieurs fois sur les expériences d'amour et d'amitié, sur les ivresses, les désespoirs suicidaires. Mais chaque fois le cercle nous mène plus loin. Un torrent, les chutes du Niagara.

Pas étonnant que, aussitôt paru, *En vol* ait soulevé un tollé. Les êtres refusent leur radioscopie. Pas assez politique. Trop égocentrique. Elle n'a rien compris au mouvement. Elle a parlé pour elle : du narcissisme.

Kate Millett a fait le saut de la polémique à la confession majeure. Une œuvre d'art ? Si l'art est un choix, non. S'il est le vêtement de mots qui colle le mieux au fond de soi, au tourbillon moléculaire des choses, alors oui. Relevons dans l'admirable traduction d'Elisabeth Gille : « *Une toile d'espoir à laquelle je reste suspendue* » ou « *la charpente gauchie des expériences passées* » ou « *l'idée se glisse en moi comme la main d'un pick-pocket.* »

Malgré des longueurs, malgré des redites apparentes et voulues, ce livre est l'histoire d'un apprentissage quasi mystique. Que devient l'être dominé par sa culpabilité et qui tente de la limer en se frottant à tous les excès ? Kate Millett dit : « *Les œuvres d'art surgissent toujours de ceux qui sont allés... jusqu'à un point que nul être humain ne peut dépasser* ».

DOMINIQUE DESANTI.

LE TEMPS DE LA RÉVOLTE

De la «lutte des classes» à la «lutte des sexe[s]

AU départ, elles étaient quelques-unes, à Chiswick, en Angleterre, convaincues que « *la publicité faite autour du M.L.F. éloignait beaucoup de femmes* ». Leur première action a donc été modeste : « *Nous avons décidé d'aller dans la rue, tous les samedis, avec des panneaux donnant les prix des aliments les plus courants pour chaque magasin.* » Premier succès : les commerçants les plus chers baissent leurs prix. Deuxième succès : au coin des immeubles, les femmes se regroupent, se rencontrent, parlent.

Peu de temps après, la mairie finit par leur accorder une maison sur le point d'être démolie. Un jour, au détour d'une conversation, une mère de neuf enfants dit : « *Mon mari me bat depuis que nous sommes mariés.* » La dernière fois, il lui avait cogné la tête contre le mur jusqu'à ce qu'elle s'évanouisse...

« *Pourquoi ne l'avez-vous pas quitté ?*

— *Où est-ce que j'irais avec les enfants ?*

— *Et les services sociaux ?*

— *Ils m'ont juste dit de rentrer chez moi.* »

D'autres sont venues, qui vivaient le même cauchemar. Ainsi est né le Women's Aid, dont Erin Pizzey retrace la jeune histoire (1). Depuis 1971, le mouvement a conseillé ou hébergé cinq mille cinq cents femmes battues par leur mari. Trente-huit groupes se sont formés à travers l'Angleterre. Dès que s'ouvre une nouvelle maison pour recueillir les femmes et leurs enfants, elle ne désemplit plus. Et le réseau s'étend, évitant jusqu'à présent le piège de la bureaucratisation et de l'autoritarisme. Des articles dans divers pays, des émissions de radio et de télévision, ont fait connaître le Women's Aid.

La « violence familiale »

Les coups et blessures, dans les familles, sont en effet bien plus courants qu'on ne le pense. On les retrouve, à en croire Erin Pizzey, dans toutes les classes sociales. Dans les témoignages qu'elle a recueillis, les mêmes scènes se répètent : coups de poing, coups de pied, nez cassés, doigts écrasés. Si le silence persiste, c'est d'abord parce que, souvent, les femmes elles-mêmes se taisent. Par honte, par peur du ridicule, par crainte des représailles. Parlent-elles que personne n'en veut rien savoir : « *C'est ma femme, et j'ai le droit de faire ce que je veux. Je peux même la frapper devant vous* », dit un mari à un policier. Sans être inquiété...

Dans la rue, agressée par des inconnus, la même femme aurait été secourue, protégée — du moins aux termes de la loi. Au-dehors, c'est une « citoyenne ». Au « domicile conjugal », c'est — implicitement — une propriété privée.

La condition des femmes battues, malgré leur nombre, est moins importante que ce qu'elle révèle brutalement : la domination exercée sur le corps des femmes. Elle est si ancienne, si insidieuse, si subtile, qu'on ne l'aperçoit même plus. Sous le titre *Les femmes s'entêtent*, des voix, pour la plupart anonymes, la dénoncent. Cet ensemble d'observations, de récits d'analyses, entrecoupé de textes de rêve, publié par *les Temps modernes* en avril-mai 1974, est aujourd'hui réédité en poche (2) : une bonne occasion de relire l'un des recueils collectifs importants parus en France sur les luttes des femmes. « Riche » d'idées, de rires, de provocations, de faits précis, de contradictions, de dissonances, il décrit toutes les violences subies par les femmes.

Violence de la « drague », du jeu de la séduction et de la possession : « *Combien de fois par jour nous faisons-nous interpeller, siffler ? Combien de regards se portent sur nous en nous dévisageant, nous déshabillant, et en insistant longuement sur telle ou telle partie de notre corps, poitrine, genoux...* » Violence aussi, pourquoi pas, de l'épluchage à perpétuité : « *Les femmes pèlent les pommes de terre, tous les jours, à midi et le soir ; les carottes aussi, les poireaux aussi. Sans problèmes, sans se poser de problèmes — sans en poser au mari. Les pommes de terre, c'est le problème de la femme.* » Violence, également, de la ville : l'espace urbain n'est pas neutre sexu[elle]ment. Les femmes ne peuvent y circuler de la même façon, la même « liberté » que les h[om]mes : « *N'est-il pas évident q[u'une] femme n'a pas à sortir seu[le la] nuit ?* » Ce ne sont que [des] exemples. Il y en a cent.

Petits détails ? Petits pr[oblè]mes, au besoin réputés « futi[les] » « imaginaires » ? C'est ce que [l'on] répond toujours. Histoire de [ren]voyer les femmes à leur pla[ce] « secondaire », — fût-ce aux [yeux] des « militants révolutionnai[res]. Si elles dénoncent trop vive[ment] l'exploitation *spécifique* dont [elles] sont l'objet, on leur rappelle [le] primat de la lutte des clas[ses]. N'est-ce pas cette lutte, et [elle] seule, qui peut rendre comp[te de] toutes les oppressions, n'e[st-ce] pas elle qui domine, en fi[n de] compte, tous les antagonism[es] ? Que les femmes rejoignent les organisations militantes, [elles] sauront bien les prendre [en] charge (... une fois de plus) la révolution, à son heure, s[aura] bien les libérer... Et si les fe[mmes] résistent ? Si elles défendent [leur] cause, criant bien fort — [entre] autres — que les hommes « mieux politisés » les traiten[t de] « privé », tout comme les partisans de l'ordre ? Si elles [per]sistent à penser, et à dire, que [leur] discours perturbe les schém[as et] les stratégies de la « politi[que] », aussi « à gauche » soit-elle [, la] réponse est toute prête, [et] simple : elles n'ont rien com[pris], elles mélangent tout. Elles [sont] « irresponsables » (... une fo[is de] plus). Pire : elles détou[rnent] l'attention des « vrais » pr[oblè]mes. Elles « démobilisent ». [Elles] font, comme on dit, « le je[u du] pouvoir ».

Les choses ne sont certes [pas] tout à fait aussi simples. Il [n'en] reste pas moins qu'une ar[ticu]lation précise — théorique et [pra]tique — de la « lutte des cla[sses »] et de la « lutte des sexes » [reste] encore à élaborer, si l'on veu[t en] finir avec les oppositions m[ani]chéennes ou les subtiles hi[érar]chies entre les deux. Cette [ques]tion a bien été évoquée à plus[ieurs] reprises, au cours des débat[s de] la dernière *Semaine de la p[ensée] marxiste* (3), du 29 janvie[r au] 4 février 1974. On pourra [re]gretter qu'elle ait été la plu[part] du temps éludée ou déformée au long de discussions par[ail]leurs fort intéressantes qui ré[unis]saient une quarantaine de [per]sonnalités autour de cinq « t[ables] rondes ».

L'une d'elles, consacrée à « [la] femme et la sexualité » fut [plus] qu'animée : houleuse. Il ne [reste] pas grand-chose, par écrit, d[e son] atmosphère. Ce n'est pourtan[t pas] un hasard si la grande sall[e de] la Mutualité fut, ce soir-là, entière remuée, divisée. La [pré]sence d'un groupe de fem[mes] scandant « *Vive le matérial[isme] hystérique* » ne suffit guère à [l'ex]pliquer. On touchait là, en [effet,] au plus vif des contradictions [ac]tuelles. Pour les marxistes, [l'es]sentiel demeure la prise du [pou]voir. Pour des femmes de plu[s en] plus nombreuses, il ne suffit [pas] de remettre en cause le fonct[ion]nement économique de l'o[rdre] social, il faut interroger la na[ture] du pouvoir qui s'exerce à tra[vers] les gestes les plus quotidiens[, les] propos les plus anodins, les i[dées] les plus reçues.

Pour elles, la « révolution » [des] femmes, ce ne serait seule[ment] pas la conquête de l'égalité [so]ciale, juridique, économique), [mais] l'affirmation de leur différen[ce,] celle qui rendrait possibles [une] « autre » sexualité, un « au[tre] » imaginaire, un « autre disco[urs] », une « autre politique »

ROGER-POL DROI[T].

(1) *Crie moins fort, les vo[isins] vont t'entendre.* Préface de Be[noîte] Groult. E. des femmes. 232 p., [...]

(2) Gallimard. Coll. « Idée[s] », 480 p., 9,40 F.

(3) Les Femmes, aujourd'hui, [de]main. Editions sociales. Coll. « [Pro]blèmes », 392 p., 20 F.

POINT DE VUE

L'ÉCOLE DE JOURNALISME DE LILLE A CINQUANTE ANS

« Crise » de la presse et formation des hommes

par JULES CLAUWAERT *

...tait le seul à y croire, ou à ...u près. Quand, en 1924, un ...seignant de la faculté libre de ...à Lille, Paul Verschave, fonda ... supérieure de journalisme, ...es premières en Europe, son ...re ne suscita qu'un peu de ...té amusée. Marotte de profes... assurément... Cinquante ans ... l'enseignement du journa... en France est encore parfois ...icaturé, dans le dictionnaire ...ées reçues, que l'on ne sait ...onvient d'admirer le plus la ...é ou l'obstination de ce pion-

...cienneté ne confère en elle-... aucun mérite particulier. Mais ... de cette entreprise originale ...'E.S.J. de Lille tire quelque ... alors qu'elle célèbre son cin...ème anniversaire : une expé... peu banale à l'époque, ...mment adaptée dans la suite ...volutions souhaitables et réflé... pas systématiquement aux ...s, visant à fondre culture uni...aire et formation technologique ... préparer des hommes et des ...es à un métier.

* * *

...remise en cause de l'enseigne... contenu et méthodes, reste ... permanente. Cette année, par ...ple, après les conventions pas... avec les universités, les jeunes ... qui se sont présentés au ...ours d'entrée ont dû au moins ...ner un premier cycle d'ensei...ment supérieur. Comme leurs ...écesseurs, ils ne seront peut-... pas entièrement satisfaits des ...ammes. Mais, entrés ensuite ... la profession, ils apprécieront ...ousseau de clés dont ils sont ...s, s'ils ont bien acquis le goût ...rendre avant d'informer.

...r l'arbre a déjà longuement ... ses fruits. Il s'est séparé de ... tuteur original, mais, bien sûr, ... coupé de ses racines qui, à ...rs les changements nécessaires, ...nuent de donner à l'E.S.J. sa ...onnalité et son visage, dans une ...ence permanente d'ouverture et ...olérance. Sa plus appréciable ...sse, ce sont quelque mille ...ens, dans leur très grande majo... professionnels de l'information ... (journaux et agences), parlée ...lévisée, dont beaucoup occu... des postes de responsabilité, ...rance comme à l'étranger, à ... comme en province. Leur ...ire, qui vient d'être remis à ...st un étonnant kaléidoscope de ...esse française et francophone.

... qui constitue le ciment entre ...e n'est pas seulement un ...e commun ou des histoires ...ens combattants, mais une ...e : il n'y a pas de grand ou ...tit journalisme, suivant les dis... parcourues ou la dimension ...rnal, mais du bon, ou du mau... et cela dépend seulement de ceux qui l'exercent. Les évolutions techniques n'y changeront rien.

La mission de l'E.S.J. de Lille ne se réduit plus aux seules années de formation dite première. En créant, avec le Centre de formation des journalistes de Paris, le C.P.J. (Centre de perfectionnement des journalistes), en instituant le CRIC (Centre de recherche sur l'information et la communication), en établissant dans le meilleur climat des liens avec les universités lilloises et les facultés catholiques, en participant au projet qui en fera le pôle d'animation d'un centre international de presse à Lille, l'E.S.J.-C.P.J. montre qu'elle n'entend pas vivre sur son passé. Le souci d'ouverture et la capacité d'initiative font prendre de nouveaux paris sur l'avenir.

Car cette école, plus connue à l'étranger qu'en France, n'a jamais eu les moyens de sa politique, encore moins de ses ambitions. La foi et l'imagination de ses animateurs ne suffisent pas toujours à compenser un handicap auquel nous ne pouvons nous résigner : celui de l'indifférence. Certes, l'E.S.J. vit grâce à la taxe d'apprentissage, selon la bonne volonté des entreprises, et certaines comprennent bien leurs obligations. Mais, disons-le tout net : la formation des journalistes n'intéresse que fort médiocrement la profession. Pourtant, une école où sont passées des générations de journalistes est en droit de lui demander un appui particulier. Et, à l'éducation nationale, autre chose que des paroles d'encouragement, des promesses, ou des marques de considération...

* * *

Nous constatons que le problème du « contenu » est posé dans la presse écrite, et celui de la « qualité » dans l'ensemble des mass media. Plus que jamais, la formation des hommes de communication s'imposera comme une priorité, la formation de professionnels tout simplement capables, avec la plume ou le micro, de recouper une information, de raconter, d'expliquer, de commenter, pour un public qui réclamera de plus en plus de compétence et de rigueur. La carte de journaliste, pas plus que le diplôme d'un centre de formation, ne confèrent un charisme à leurs détenteurs, toujours invités à la modestie : rien ne les prédestina à distribuer le blâme et l'éloge. Mais on croira difficilement que les jeunes, issus des écoles de journalisme, sont moins aptes que leurs aînés à s'adresser aux jeunes lecteurs ou auditeurs de demain, et déjà aujourd'hui.

C'est pourquoi, malgré le scepticisme, les incompréhensions, les tensions ou les difficultés dites matérielles, l'E.S.J. de Lille, en élargissant toujours ses amitiés, continuera sans tapage sa mission, et gardera le goût d'entreprendre : on fera confiance à ses diplômés, si l'on croit que le meilleur gage de succès, même et surtout en période de « crise » de la presse, est en définitive la qualité des hommes.

(*) Directeur général de Nord-Eclair-Edition, président de l'E.S.J.-C.P.J. de Lille.

● *A l'Agence parisienne de presse.* — spécialisée dans les reventes de dessins, d'informations générales, de jeux, etc., — un conflit vient d'éclater à l'occasion du retour du gérant, M. Christian Jayle, « absent » depuis une vingtaine d'années mais détenant 62 % des parts de l'entreprise.

M. Jayle ayant mis en cause la gestion du directeur en place depuis la création de l'agence en 1949, celui-ci, M. Roger Morandat, a démissionné le 16 septembre.

Se déclarant solidaire du directeur, le personnel (dix personnes) a proposé à M. Jayle de racheter ses parts. Devant son refus, la quasi-totalité du personnel (huit sur dix) a décidé de démissionner.

A Madagascar

L'HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE « LUMIÈRE » DISPARAIT

Tananarive (*A.F.P., Reuter*). — L'hebdomadaire catholique *Lumière* disparaît définitivement après quarante ans d'existence.

« *La rédaction de* Lumière *était en fait trop largement assurée par des Pères jésuites français,* déclare un communiqué, *et, dans la nouvelle étape de son histoire que Madagascar vient d'ouvrir, il est préférable qu'ils s'effacent. N'est-il pas devenu anachronique que des étrangers s'engagent dans la politique d'un pays qui, même s'ils y sont adoptés, n'est pas le leur ? Or, un journaliste, même s'il entend rester indépendant, ne peut pas ne pas être engagé...* »

Lumière avait déjà suspendu sa publication en mars dernier, mais espérait reprendre « dès que la situation se serait stabilisée ».

[L'hebdomadaire « Lumière » était une publication de qualité, dont les commentateurs et les éditorialistes étaient toujours parvenus à conserver une totale liberté de ton. Les journalistes de « Lumière » publiaient régulièrement des informations inédites non seulement sur Madagascar, mais encore sur l'ensemble de l'océan Indien.]

JEUX PANAMÉRICAINS

Le Brésilien Joao Carlos de Oliveira bat le record du monde du triple saut

Mexico. — Vingt ans après son compatriote Adhemar Ferreira Da Silva, le jeune caporal de l'armée brésilienne Joao Carlos de Oliveira est devenu champion panaméricain de triple saut en battant le record du monde avec un bond de 17,89 mètres, le 15 octobre à Mexico.

Aux Jeux panaméricains de 1975, Joao Carlos de Oliveira a amélioré de 45 centimètres le record que détenait depuis 1972 le Soviétique Victor Saneiev. Agé de vingt et un ans, Oliveira améliorait du même coup son propre record personnel de 1,15 mètre. Cette performance pourrait paraître accidentelle, si on ne savait, d'une part, que les Brésiliens se sont déjà octroyé trois records du monde du triple saut en vingt ans, et que, d'autre part, le nouveau recordman avait gagné le concours du saut en longueur deux jours auparavant.

Au cours de la compétition du triple saut, l'Américain Tommy Haynes a battu le record des Etats-Unis, en réalisant 17,20 mètres (ancien record : 17,07 mètres, par Dave Smith, en 1972).

Le défi lancé par Cuba aux Etats-Unis pour les Jeux panaméricains se précise de jour en jour. Les Cubains, avec vingt-deux médailles d'or contre dix-huit aux Américains, s'affirment comme les meilleurs athlètes des Jeux. La lutte serrée que se livrent les deux pays se poursuit sur tous les fronts. Elle se reflète dans le bilan des médailles après trois jours : Etats-Unis 18 or, 15 argent, 12 bronze (total 45). Cuba, 22 or, 11 argent, 9 bronze (42).

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux panaméricains, les Etats-Unis n'ont remporté aucune médaille au 800 mètres masculin. Ce sont les deux Cubains Luis Medina et Leandro Civil qui ont triomphé devant le Mexicain Carlos Martinez, reléguant l'Américain Thomas McLean à la cinquième place.

Son compatriote John Powell, recordman du monde, a tout de même remporté le concours du lancement du disque, mais le Cubain Julian Morrinson, peu connu jusqu'à ce jour, a pris la deuxième place devant l'Américain Jay Silvester, médaille d'argent aux Jeux olympiques de Munich. — (*A.F.P.*)

RUGBY. — *A Carcassonne, mercredi 15 octobre, l'Argentine a battu une sélection du Midi-Languedoc par 9 à 3. L'Argentine rencontrera l'équipe de France pour un premier « test-match » le 19 octobre à Lyon.*

ADMINISTRATION

POINT DE VUE

Pitié pour les technocrates

Par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT *

DANS les conjonctures difficiles, gouvernement, opposition et citoyens s'accordent facilement contre les « *technocrates* », responsables de l'inexécution ou de la lenteur d'exécution des excellentes orientations présidentielles, responsables du secret des dossiers mettant l'opposition en état d'infériorité « technique », responsables de l'inhumanité de l'Etat. La tactique du bouc émissaire ne sert pourtant pas la vérité, ni pour le passé, ni pour l'avenir, ni pour le changement.

L'inapplication des décisions gouvernementales ou la lenteur de leur mise en application ne tient pas pour l'essentiel à quelque mauvais vouloir d'une élite de grands fonctionnaires. L'administration française — au moins pour les catégories de ses personnels dits de « *conception* » et d' « *autorité* » — a une tradition solidement ancrée dans les mentalités et dans les comportements : celle du service public, équivalente pour elle de la continuité de l'Etat et de l'obéissance hiérarchique. Ce n'est pas de la théorie.

Avant d' « *avoir la signature* » du ministre ou même du directeur de son service, le fonctionnaire doit peiner et voir raturer ses notes et ses bordereaux, pendant dix ans et souvent plus. Aucune appréciation, aucune marque de style personnel n'est tolérée. Si les rapports et documents administratifs sont si mornes, si les grands concours de l'Etat sont aussi désuets, à bien des égards, que les examens de poésie calligraphiée de l'ancienne administration impériale chinoise, la faute en est à un système dépersonnalisant.

L'obligation hiérarchique n'est pas dans la seule manière de penser et d'écrire ; elle est aussi dans la nécessité de n'évoquer une question et *a fortiori* de ne la « traiter » que sur ordre supérieur ou suivant des échéances de calendrier ou de courrier. Les propos ou les écrits publics du ministre ou même du président de la République, diffusés par voie de presse ou à la télévision, n'ont d'autorité administrative que s'ils sont effectivement transmis en forme d'instructions verbales ou écrites par la voie hiérarchique. Rien ne peut être entrepris ni même « senti » s'il n'a été « zélé » d'en haut, par le cabinet du ministre en général ou par quelque « grand » directeur.

Ce cabinet, il appartient au ministre de le constituer et de l'animer. Il le fait généralement mal. D'abord parce que le député-ministre tendant à devenir la règle alors que l'esprit de la Ve République le voulait l'exception, une longue partie du cabinet est une officine de relations publiques personnelles du ministre et de politique cantonale. Ensuite, parce que, au lieu de travailler directement avec les chefs de services, les ministres préfèrent voir auprès d'eux les services représentés par un de leurs « jeunes cadres », qui — de bas en haut, et de haut en bas — sert de boîte aux lettres et de commentateur, pour le plus grand bénéfice de sa propre carrière. Enfin, parce que bien des informations, bien des décisions, bien des dossiers ne sortent pas du cabinet et ne sont du ressort que de quelques « *conseillers techniques* » ou « *chargés de mission* » forment écran et mystère autour du patron, à l'ascension de qui ils sont attachés et intéressés...

Il faut donc distinguer deux sortes de « technocrates » : les premiers — près de la lumière — faisant travailler les seconds dans les bureaux. Or, les premiers, en ces temps de changement progressif du « gaullisme » au « giscardisme » d'abord triomphant, puis dubitatif, n'ont pas cherché la continuité dans les projets et les manières de voir. Le critère du brio et du commandement a été depuis mai 1974 d'abandonner puis de reprendre, de critiquer puis d'imiter. Ainsi, le train de décisions — pour la relance économique, contre l'inflation, à propos de nos dépendances énergétiques, au sujet de la Corse, déjà ! — mis en route par le dernier gouvernement Messmer a été stoppé, non par mauvais vouloir des « *technocrates* », mais parce que le président de la République avait changé... Ainsi, les promesses faites par le général de Gaulle à Lyon, en mars 1968, et à Quimper, en février 1969, en matière d'infrastructures et de transports en Bretagne et entre le Rhône et le Rhin, ont-elles été mises en sommeil par l'échec du référendum sur la régionalisation, pour être ensuite reprises telles quelles, cet é M. Giscard d'Estaing aux prise la recession.

Il ne faut pas non plus leur Français en les laissant dans rance des mécanismes matér des techniques quasi bancair font engager les dépenses et l les créances, et des compé concrètes de l'administratio citoyens crient facilement co percepteur ou le trésorier général ; ils pourraient aussi, ils sont simples particuliers, tourner contre leur propre ba dont l'organisation est souve que l'argent des déposants *vaille* » à leur insu, plusieur par mois (et bien entendu san bution ni versement d'intérê trompe le public en convoq son de trompe les *préfets* de ou en tenant des *conféren* presse : ni les journalistes représentants de l'Etat en p n'ont la clé des coffres publi *préfets*, il eût fallu les consu confectionnant le plan de s ils ont la connaissance, au jo projets indispensables au c du département ou à la car environnante, qui ranimerai marché local de l'emploi combleraient des besoins co Pourquoi ne les avoir chargé *posteriori* de la seule prop gouvernementale ?

Retards et inapplications

Pour l'avenir, les « *technocrates* » ne sauraient pas davantage être tenus pour responsables exclusifs des retards ou des inapplications. N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui, malgré les pompeux calendriers semestriels débattus en conseil des ministres, malgré les correspondances publiques entre le président de la République et le premier ministre, surcharge ou met en *chômage technique* les parlementaires, souvent à contretemps ? Ne sont-ce pas les ministres qui, avec désinvolture, négligent de répondre aux questions écrites des parlementaires dans les délais réglementaires ou même se décommandent à la dernière minute ? (1) N'est-ce pas le chef de l'Etat, lui-même, qui imprime, pour le traitement des grandes questions, un rythme plus conjoncturel que prospectif, tout en préférant ostensiblement sa « *boîte aux idées* », aux circuits administratifs éprouvés ? N'est-ce pas le président de la République, en personne, qui est responsable du retard dans l'application des mesures décidées le 4 septembre, puisque précisément ces mesures qui n'auront d'effet qu'au printemps ou à l'été prochain — il fallait, de l'avis de tous — de MM. Debré et Jobert à MM. Mitterrand et Marchais, — les prendre il y a six mois ou un an, que d'ailleurs M. Georges Pompidou, pourtant mourant, avait ordonné qu'on les prépare ?

Il faudrait surtout se demander si les Français — par manque de vigilance ou par conditionnement intellectuel — n'ont pas volontairement glissé vers un « modèle » de chef et de gestion qui leur est commode, parce qu'il leur permettrait, à bon compte et dans le même temps, grogne et admiration ? Ce sont bien les Français du cru, les gens de la Corrèze, les gens du bocage, les habitants de Dijon, qui ont plébiscité les « jeunes loups » dont l'art était la récitation sentencieuse des pourcentages et la manière, la promesse d'interventions efficaces à Paris pour les investissements locaux. Ce sont bien les Français — et d'abord, les parlementaires époustouflés depuis 1961 par le jeune ministre des finances parlant sans notes des heures d'affilée sur le budget de l'Etat, puis les électeurs pour plus de 50 % d'entre eux — qui ont accepté, sinon choisi pour manière de les gouverner, la récapitulation des chiffres, l'énoncé de règles économiques soi-disant universelles.

Car il est là, le critère de réussite et de brio dans notre s et pas seulement dans notre nistration... Est digne d'être et de « conduire » les celui-là seul qui sait les chif oppose mille impossibilités « niques » aux souhaits naïfs « *base* », celui-là seul qui r son interlocuteur tantôt en an tôt en électeur, tantôt en ca pour l'INSEE, tantôt en tantôt en agent économique, en « *marginal* », en élément en « *zinzin* ». Adorant — présent — les politiques qu parlent ce langage abstrait, rant celui qui refuse au nc « réalités » économiques à ce réclame au nom de la justic Français ont choisi ces de années d'être gouvernés pa « *technocrates* » qui ont conc *tribunes politiques* et les fond toraux et sont bien loin des t trop obscurs ! Inconsciemm avec grogne, les Français de raient, par compensation, politique, c'est-à-dire l'hu c'est-à-dire la capacité de cho le fait de l'administration fonctionnaires. Contre toute h c'est se tromper de porte.

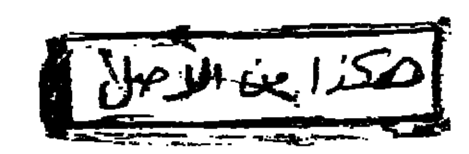
En changeant leurs homme tiques, les Français retrouver trouveront, le vrai visage de la administration.

Alors la politique serait seul question d'homme, de car d'imagination, de sens nation l'administration — qui n'a jam « *le gouvernement de ceux q vent* » — serait seulement l'inst de qualité — et en France, d'extrêmes qualité et désint ment — actionné par les él peuple pour le service de tous terait alors l'immense éc qu'est la réforme des structu l'Etat : resterait aussi la quoti injustice des conditions de nération, de carrière et de prévalant dans la fonction pu et les grands services nat pour les personnels interme et pour ceux encore plus h formant « *l'administration-guic* Echéance et injustice qui sont *de politique, c'est-à-dire d'un* regard que ne donnent ni le fres, ni les propagandes, ni le nifestations violentes.

Si gouvernement, opinic citoyens s'accordaient là-des au lieu de crier haro ! s « *technocrates* », — quel c ment !

(*) Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, promotion Jean-Jaurès.

(1) « Les conditions du dialo par Robert Fabre, *le Monde* du tembre 1975, à propos des rende pris avec le premier ministre.





...ARNET

Naissances

...L. Dogan Sumar et Mme, née Marina Loria, et leur fils ...ne, ... joie d'annoncer la naissance

Alexandre,

...octobre 1975.
...rue du Commandant-René-...otte,
...s (14e).

...I. Hugues Bonnet et Mme, née ...rine Gondrand, heureux d'annoncer la naissance de

Christian-Emmanuel.

...s, le 26 août.

Fiançailles

...M. et Mme André Monsset, ...et Mme Bernard Leneuf, heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Olivia
et
Thierry.

On nous prie d'annoncer les ...ailles de
...lle Michèle Percy du Sert,
...le M. Pierre Percy du Sert et ...ne, née Colette de Montgolfier,
...le
...mte Jacques des Courtils,
...u général Charles des Courtils, ...é, et de la comtesse Charles ...ourtils, née Anne-Marie Crom-...e Montmort.

M. Michel-Edouard Seys et ...née Elisabeth Hue,
François Perrard et Mme, née ...e-Marie Cyssau,
heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Mireille-Frédérique
et
Stéphane.

...illy-sur-Seine.

On nous prie d'annoncer les ...ailles de
Mlle Marie-Anne Peyron,
...e M. Fred Peyron et de Mme, ...rmaine Grawitz,
avec
M. Yann Lecoanet,
...u général André Lecoanet, ..., et de Mme, née Maryx

Décès

...me Auguste Badelon,
...octeur Pierre Cartier, Mme, ... fille Isabelle,
Anne Bistagne,
Rose Bistagne, en religion ...aul du Sauveur,
...anoine Jean Devémy,
...douleur de faire part du décès

M. Auguste BADELON,
...alier de la Légion d'honneur,
...u à Paris, le 9 octobre 1975, ... de quatre-vingt-un ans.
...obsèques religieuses et l'inhu... ont eu lieu à Paris, le 14 oc... dans la stricte intimité.
...ue du Docteur-Finlay,
... (15e).

...me Jacques Baudesson,
Dominique Baudesson,
...t Mme Jean Benoist et leurs ...s,
Michelle Savidan,
...t Mme André Savidan et leur ...
... René Lefebvre, ses enfants ...its-enfants,
douleur de faire part du décès

...d. Jacques BAUDESSON,
...é à Dieu le 1er octobre, dans ...tante-huitième année.
...ant ses volontés, les obsèques ...i lieu dans la plus stricte ...ité.
...messe sera dite à sa mémoire, ...glise de Notre-Dame-de-Grâce ...sy, 10, rue de l'Annonciation ...ne église), le lundi 20 octobre ...eures.
..., rue Eugène-Manuel,
...i Paris.
...ue de Presles,
...i Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean BOURGEOIS,
professeur de mathématiques,

survenu à Boulogne, le 9 octobre 1975, à l'âge de soixante-quatre ans.
39, rue des Peupliers,
92100 Boulogne.
08130 Neuville-Day.

— M. Jean-Pierre Fourcade,
maire de Saint-Cloud,
Et les membres du conseil municipal,
ont le regret de faire part du décès de

M. Francis CHAVETON,
chevalier de la Légion d'honneur,
maire de Saint-Cloud
de 1945 à 1971,
maire honoraire,
ancien vice-président
du conseil général
des Hauts-de-Seine,

survenu à Saint-Cloud, le 14 octobre 1975.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 17 octobre, à 9 heures, en l'église de Saint-Cloud, où l'on se réunira.

[La biographie de M. Chaveton a paru dans « le Monde » du 16 octobre.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri LECOURT,

dans sa quatre-vingt-unième année, à Maisons-Laffitte.
Les funérailles religieuses ont eu lieu le 25 septembre, dans l'intimité familiale, suivies de l'inhumation à Reims.
De la part de
M. et Mme Roger Lecourt,
M. François Lecourt,
Mme Martine Funk,
Et des familles parentes et alliées.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
La Petite-Jonchère,
78380 Bougival.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Renée MAYER,

survenu le 13 octobre, dans sa quatre-vingt-quinzième année, à Montmorency.
De la part de
M. et Mme Jean Mayer,
ses enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
28 ter, rue des Graviers,
92200 Neuilly.

— L'Evangile de la Résurrection a été annoncé lors du service religieux de

Mme Edith NOAL-ALMERAS,

rappelée à Dieu après une longue et douloureuse maladie, le 13 octobre 1975, à Paris (15e).
Le service a eu lieu le 16 octobre, en l'église évangélique luthérienne de la rue de l'Abbé-Groult, et l'inhumation au cimetière d'Anduze (Gard), dans le caveau de famille.
De la part de
Docteur Jean-Pierre Noble, Mme et leurs enfants,
M. et Mme Jean Monin et leurs enfants.

« Veillez donc puisque vous ne savez ni le jour ni l'heure. »
(Math., XXV, 13.)
« Ce jour-là, quand le soir fut venu, il leur dit : « Passons sur l'autre rive. »
(Marc, IV, 35.)

51, rue d'Alleray.
75015 Paris.
2, avenue de Bel-Air,
77340 Pontault-Combault.

— Mme Théodore C. Wagner,
M. et Mme Jean-Louis Wagner et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Zeyssolff et leurs enfants,
M. et Mme Jurgen Wolf,
Mlle Claire Wagner,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Théodore C. WAGNER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 11 octobre 1975, à l'âge de soixante et onze ans.
50, rue du Conseil-des-Quinze,
67000 Strasbourg.

Remerciements

— Chambéry - Lyon - Saint-Julien-en-Genevois.
M. et Mme Maurice Ligerot,
Le capitaine Gérard Ligerot et Mme, née Martine Panchaud,
Mme veuve Marcel Ligerot,
M. et Mme Camille Grepat,
M. et Mme René Ligerot et leurs enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès accidentel de

Gérard LIGEROT,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur douleur.

Communications diverses

— Au cours d'une réception donnée à la mairie du 15e arrondissement, M. Raymond Boisdé, député, ancien ministre, a remis à M. Pierre Halphen, président de la Chambre syndicale parisienne de l'habillement, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

— Le Foyer de l'Institution nationale des Invalides organise, le 11 novembre, comme chaque année, un concert du souvenir en l'église Saint-Louis-des-Invalides. D'autre part, le dimanche 30 novembre, en l'Ecole militaire, aura lieu le cinquième tournoi de bridge de l'Association, présidé par le général d'armée de Galbert, gouverneur des Invalides.

— « La Samothrace » (association des artistes mutilés et blessés de guerre) organise, du 7 au 16 novembre, une exposition de peinture à la salle des fêtes de Boulogne-Billancourt, place Bernard-Palissy. Le vernissage aura lieu le 7 novembre, à 17 heures (entrée gratuite).

Avis de concours

— Un concours pour l'admission à l'emploi d'ouvrier de première catégorie à l'Office public d'habitations à loyer modéré interdépartemental de la région parisienne aura lieu ce trimestre.
Les inscriptions sont reçues, jusqu'au 30 octobre, au service du personnel de l'Office public d'habitations à loyer modéré, 32, quai des Célestins, Paris (4e), de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures (samedis, dimanches exceptés).

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

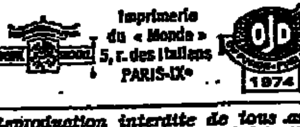
VENTES

S. 1 - Apr. Déc. Meubles et Obj. d'Art du XIXe siècle. Me Delorme.
S. 3 - Tableaux modernes. Objets d'Extrême-Orient. Bijx en or. Bagues brillants Argent. Volumes rel. et brochés. Sièges et Mbles anc. Tapisseries. Tapis d'Orient. MM. Portier, Fauron. Me Lemée.
S. 6 - Tablx. Bibel. Mbles et Sièges anc. et de style. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 11 - Succession Paul Morange. Meubles et Objets d'Art XVIIIe siècle. Mlle Rousseau. MM. Lacoste, Antonini, Pacitti, Maréchaux. Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTE A VERSAILLES

Me BLACHE, Commissaire Priseur
à Versailles, 5, rue Rameau
DIMANCHE 19 OCTOBRE, à 14 h.
Sculpt. en bois XVIIe et XVIIIe.
Argenter. XVIIIe et XIXe siècles.
Bijoux Extrême-Orient - Etains.
Sièges et Meubles XVIIIe et XIXe.
Expos. 17 et 18, de 9/12 - 14/18 h.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

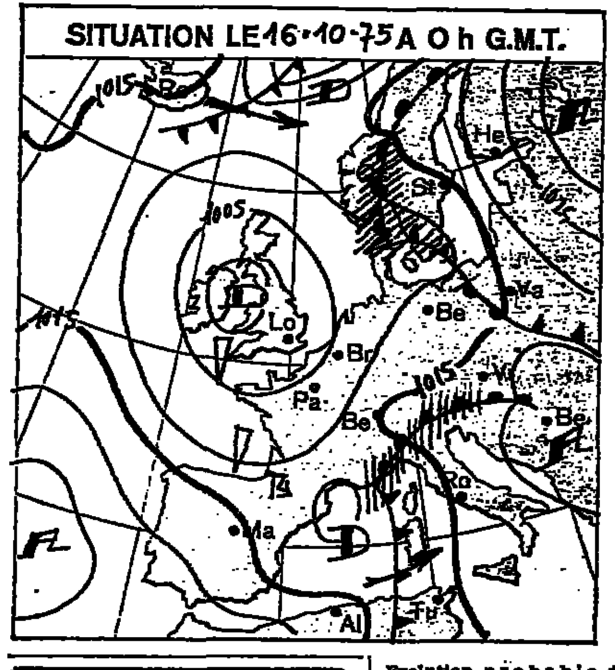
Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer
			F.
1	4 671	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	29 261	tous groupes	5 000
	60 841	groupe 5	100 000
		autres groupes	10 000
2	29 262	tous groupes	5 000
	31 702	groupe 5	100 000
		autres groupes	10 000
3	0 863	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	6 213	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	29 263	tous groupes	5 000
	4 783	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
4	4	tous groupes	50
	84	tous groupes	150
	664	tous groupes	250
	674	tous groupes	250
	5 864	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	29 264	tous groupes	5 050
5	755	tous groupes	200
	3 145	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 325	groupe 4	5 500
		groupe 5	5 500
		autres groupes	1 000
	29 265	tous groupes	5 000
	88 625	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
	90 275	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
6	56	tous groupes	100
	626	tous groupes	200
	246	tous groupes	500
	4 466	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	7 436	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	29 266	tous groupes	5 000
7	47	tous groupes	100
	797	tous groupes	200
	0 577	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	7 507	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
7	29 267	tous groupes	5 000
8	38	tous groupes	100
	0 028	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	0 218	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	4 448	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	6 888	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	29 268	tous groupes	5 000
	4 478	groupe 5	10 000
		autres groupes	1 000
9	89	tous groupes	100
	799	tous groupes	200
	279	tous groupes	500
	0 149	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	1 559	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	3 539	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	5 209	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	7 969	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	9 079	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	29 269	groupe 5	1 500 000
		autres groupes	15 000
0	0	tous groupes	50
	800	tous groupes	250
	2 790	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	5 720	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	7 080	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	9 540	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	29 260	tous groupes	5 050
	64 020	groupe 4	100 050
		autres groupes	10 050

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

TRANCHE DE L'AUTOMNE
TIRAGE DU 15 OCTOBRE 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 22 OCTOBRE 1975 à CHATEAUROUX (Indre) — 48e

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16-10-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 17-10-75 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 16 octobre à 0 heure et le vendredi 17 octobre à 24 heures :

La dépression située sur les îles Britanniques le 16 octobre, à 0 heure, se décalera vers le sud-est en se comblant partiellement. Sous son influence, le temps en France demeurera humide et assez froid.

Vendredi 17 octobre, sur l'ensemble du pays le temps sera variable. Quelques éclaircies apparaîtront, mais le ciel, nuageux en général, se couvrira passagèrement, avec des averses éparses ou des orages. Ces averses ou ces orages se produiront dès le matin près des côtes et sur les massifs montagneux, puis dans la plupart des régions l'après-midi et le soir. Au lever du jour, quelques bancs de brouillard sont à craindre sur le Centre, le Nord et l'Est, où les vents seront faibles et de direction variable. Ailleurs, les vents, modérés mais irréguliers, souffleront du secteur nord-ouest. Les températures baisseront, et il neigera en montagne à partir de 1 000 mètres à 1 200 mètres.

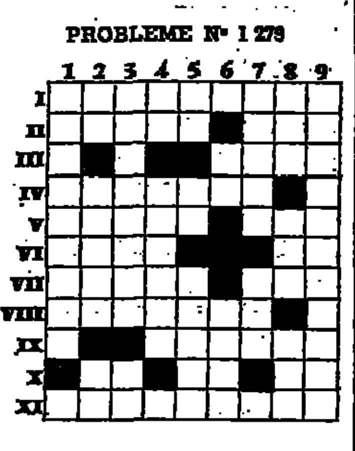
Jeudi 16 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,5 millibars, soit 754,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 20 et 13 degrés ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 17 et 8 ; Brest, 14 et 4 ; Caen, 14 et 5 ; Cherbourg, 13 et 5 ; Clermont-Ferrand, 17 et 7 ; Dijon, 14 et 6 ; Grenoble, 17 et 5 ; Lille, 14 et 9 ; Lyon, 18 et 7 ; Marseille, 19 et 12 ; Nancy, 14 et 6 ; Nantes, 15 et 7 ; Nice, 18 et 12 ; Paris-Le Bourget, 16 et 10 ; Pau, 19 et 9 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 14 et 5 ; Strasbourg, 18 et 6 ; Tours, 15 et 9 ; Toulouse, 21 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 5 degrés ; Athènes, 26 et 16 ; Bonn, 12 et 6 ; Bruxelles, 13 et 9 ; Le Caire, 25 et 20 ; îles Canaries, 15 et 20 ; Copenhague, 10 et 7 ; Genève, 16 et 7 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 15 et 7 ; Madrid, 18 et 8 ; Moscou, 6 et 2 ; New-York, 21 et 16 ; Palma-de-Majorque, 19 et 10 ; Rome, 20 et 11 ; Stockholm, 11 et 9.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 279



HORIZONTALEMENT

I. Bon lorsqu'il est heureux. — II. Très fins ; Prénom masculin. — III. Peu fréquentable lorsqu'il est mauvais. — IV. Le fait qu'elles soient subtiles les rend plus difficiles à saisir. — V. Habitude de sourd ; Amie du tendre répertoire (inversé). — VI. Prénom étranger ; Pronom. — VII. Toujours glissante quand elle est fatale ; Atome. — VIII. Reçoit beaucoup les jours de gala. — IX. Prouvera que la subtilité l'emporte sur la force. — X. En voilà une qui a fait beaucoup parler d'elle ; Conjonction ; Au cœur de la nuit. — XI. Quelles sales bêtes !

VERTICALEMENT

1. C'est parce qu'ils ne sont pas solides que d'aucuns ont tendance à s'asseoir dessus. — 2. Vit de sanglants combats en février 1807 (épelé) ; Réservent force surprises ; Pronom. — 3. Vient d'avoir ; Lac. — 4. Précise une désignation ; Il était très écouté. — 5. Suit un titre ; Symbole chimique ; Remuées. — 6. Le long de la Volga ; Pétille surtout en Italie. — 7. Prénom féminin ; En Angleterre, fond comme neige au soleil. — 8. A moitié ruinée ; Préfixe ; Refuge de locataires insolvables. — 9. Ne laissais pas serein.

Solution du problème n° 1 278

Horizontalement

I. Testament. — II. Ecouler. — III. Russe ; Rau. — IV. Isaïe. — V. Iseo ; Omet. — VI. Na ; R.L. ; Ere. — VII. Elisions. — VIII. Lô ; Ester. — IX. Mesures. — X. Os ; Bar ; IT. — XI. Busards.

Verticalement

1. Terrine ; Mot. — 2. Ecu ; Salles. — 3. Sosie ; Ios. — 4. Tussors ; Ubu. — 5. Aléa ; Lieras. — 6. Me ; Io ; Osera. — 7. Errements. — 8. Erse ; Id. — 9. Truite ; Rats.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 octobre :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 4 août 1971 relatif aux prêts du crédit agricole mutuel aux victimes de calamités publiques.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la carte de commerçant étranger et à la situation des ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne désireux d'exercer des professions commerciales, industrielles et artisanales.

Visites, conféren[ces]

VENDREDI 17 OCTOB[RE]

VISITES GUIDEES ET P[ROME]NADES. — Caisse nationa[le des] monuments historiques, 14 [...] 42, avenue des Gobelins, M[...] wald : « La manufacture des [Gobe]lins ». — 15 h., gare de Ve[...] rive gauche, Mme Carcy : « [...] Conti, à Versailles ». — 15 h., Mme Garnier-Ahlberg : « La Chapelle ».

15 h., buste de Garnier, rue [...] « Musée de l'Opéra » (Mme [...] — 15 h. 30, façade, église [...] Gervais : « Eglise Saint-[...] maison de Marie Touchet, [...] Beauvais, de Cantorbe, etc. [...] La Roche).

CONFERENCE. — 20 h. 30, [...] Bergère, M. Gaston Kemp[...] « Recherche de la sagesse pratique » (L'Homme et la C[onnais]sance).

ANCIENS COMBATTANTS

Réunis à Toulon jusqu'au 19 octobre

LES PRISONNIERS DE GUERRE ÉTUDIENT LA PATHOLOGIE DE LA CAPTIVITÉ

La Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre, créée il y a trente ans, a réuni depuis le 15 octobre à Toulon son congrès national, qui sera suivi d'un forum international. Les travaux s'achèveront le 19 octobre.

Sur le plan national, la F.N.C.P.G. (46, rue Copernic à Paris-16e) est solidaire du monde combattant pour l'ensemble de ses revendications. Son président, M. Georges Lepeltier, a rappelé qu'en 1939, la France, pour une population de quarante millions, a mobilisé quatre millions de ses citoyens, dont près de deux millions ont été capturés. Des dizaines de milliers d'entre eux sont morts en captivité ou peu après leur libération.

La pathologie de la captivité sera à l'ordre du jour du forum de Toulon auquel participeront les délégués venus d'Autriche, d'Allemagne fédérale et d'Allemagne démocratique, de Belgique, du Canada, du Danemark, de Grande-Bretagne, d'Israël, d'Italie, du Luxembourg, de Pologne, des Etats-Unis, d'Union soviétique et de Yougoslavie ; seront également présents d'anciens prisonniers de guerre africains francophones représentant le Cameroun, le Congo, la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, la Haute-Volta, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo.

L'UFAC DEMANDE QU[E SOIT] RATTRAPÉ LE RETARD DANS LE MONTANT DE[S PEN]SIONS.

Le budget du secrétariat aux A.C. est le trois[ième] budget (civil) de la natio[n...] pendant, au cours d'une [confé]rence de presse réunie à [...] M. Lucien Begouin, présid[ent de] l'Union française des assoc[iations] de combattants et victim[es de] guerre (1), a rappelé le [...] contentieux qui reste en [...] régler pour les trois géné[rations] du feu (1914-1918, 19[...] théâtres des opérations ex[térieu]res et d'Afrique du Nord), [qui re]présentent le dixième de la [popu]lation française en y inclu[ant les] veuves, les orphelins de gu[erre et] les ascendants des morts p[our la] France.

Aujourd'hui, le rapport co[...] qui alignait les pensions [des an]ciens combattants, déport[és, in]ternés et victimes de guer[re sur] les traitements de fonction[naires] doit rattraper un retard de [...]

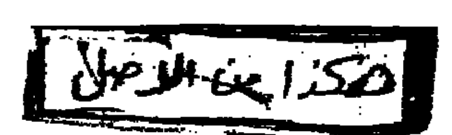
L'UFAC, avant le vote d[u bud]get, a tenu à alerter l'opini[on pu]blique sur les revendicati[ons de] ceux dont Clemenceau av[ait dit] « *qu'ils avaient des droits [sur la] nation* » : rétablissement [de la] parité des pensions de [...] avec les traitements de la [fonc]tion publique ; revalorisati[on des] pensions de veuves et d'[orphe]lins ; égalité de la retrait[e pour] tous les combattants ; rét[ablisse]ment de la fête nation[ale du] 8 mai 1945.

(1) L'UFAC (2, rue [...] 75009 Paris) groupe cinqu[...] associations représentant de[s mil]lions et demi de ressortiss[ants du] secrétariat d'Etat aux a[nciens] combattants. Elle célèbre a[ctuelle]ment le trentième annivers[aire de] sa création.

Sessions

● *Dans le cadre des Rencontres régionales de la culture,* le secrétariat national à l'action culturelle du parti socialiste et les fédérations départementales de Lorraine organisent les 18 et 19 octobre, à l'hôtel de ville de Saint-Dié (Vosges), une série de débats sur le thème : « La lecture publique ». Ces rencontres, qui verront se confronter utilisateurs et professionnels de la lecture publique, permettront au P.S. de dégager et de publier sa position sur ce problème, rendu plus aigu par le rattachement de la lecture publique au secrétariat à la culture et par les protestations des bibliothécaires.

● *Le mouvement Aide à toute détresse* organise, les 18 et 19 octobre, 122, avenue du Général-Leclerc, à Pierrelaye (Val-d'Oise), une session de son institut de recherches et de formation aux relations humaines sur le thème des « Formes modernes de pauvreté », avec la participation de Mme Alwine de Vos van Steenwijk, directrice de cet institut ; de M. Pierre Aiach, chercheur à l'INSERM, et de divers sociologues. Les inscriptions sont reçues par téléphone au 464-11-11, à Pierrelaye.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le président en gilet de laine

Le voyage en U.R.S.S. du pré-[s]ident de la République nous [a]ura valu bien des surprises, [m]ercredi à la télévision. A com-[m]encer par sa sortie du Kremlin [v]ers 12 h. 40 sur T.F. 1. On atten-[d]ait la relève de la garde autour [d]u mausolée de Lénine avec [Y]ves Mourousi le nez en l'air, [e]n comptant les onze tours qui [fl]anquent le palais, quand on [a] vu s'avancer sur notre écrans [u]ne longue théorie de voitures [o]fficielles, étincelantes au soleil. [E]lles se sont arrêtées. Une por-[ti]ère s'est ouverte. M. Giscard [d]'Estaing a déplié sa longue [s]ilhouette et il est resté là, [d]ebout, sur la place déserte en [c]omplet-veston et gilet de laine, [à] bavarder avec nous de tout, [d]e rien, de Tolstoï, de Borodino, [d]e ses entretiens de la veille et [d]u surlendemain, de l'urbanisme [à] Moscou... C'était gentil et très [i]nattendu. Cela nous a plu. [C]omment ne pas se sentir [f]latté, comblé par tant de sim-[p]licité démocratique.

On ne s'attendait pas non plus [à] voir, le même soir, le maga-[z]ine de l'A2 — C'est-à-dire — [c]onsacrer une longue séquence [s]ur l'U.R.S.S. (sujet de cir-[c]onstance, normal, « obligé ») aux opposants du régime. Il y avait là en duplex de Rome, où elle vient de subir une opération chirurgicale aux yeux, Mme Hélène Sakharov, la femme du prix Nobel, regard aigu pourtant, sensible, intelligent, abrité par de grosses lunettes. Et, au studio, M. André Siniavski, à qui l'on demandait de commenter un reportage sur la condition des femmes en Union soviétique. Un reportage pas très sympathique, centré autour de Mme Anna Efimova, membre du parti communiste, professeur à l'Institut du gaz, vice-présidente d'U.R.S.S.-France. Un peu sûre d'elle, c'est vrai, complaisante, satisfaite. Les contestataires ? Amalrik, Sakharov ? Elle ne connaissait pas ou à peine. M. Siniavski, outré, l'a traitée — je cite l'interprète — de garce et s'est fermement élevé contre ce témoignage de satisfaction en évoquant, cas précis à l'appui, les hôpitaux psychiatriques et les camps de déportés.

Habilement, traîtreusement, c'est à M. Michel Rocard — il venait de répondre avec beaucoup de savoir-faire aux questions d'un confrère du Sud-Ouest sur son avenir politique, sur le programme commun, sur le CERES — oui, c'est au secrétaire national du P.S. qu'on a demandé de rétablir la balance de la détente, en prônant un combat unitaire pour le respect des droits de l'homme et des libertés sous toutes les latitudes et sous tous leurs aspects.

Rue de l'Université en tout cas, la liberté d'expression paraît pleinement respectée. Qui oserait insinuer que les responsables de nos chaînes, s'ils ne reçoivent plus d'ordres, plus de coups de téléphone, les prennent ces ordres et les donnent ces coups de téléphone ? Histoire de ne pas avoir d'histoires.

CLAUDE SARRAUTE.

● Une erreur de transmission pouvait laisser croire que les *jeunes accouchées interviewées dans le dernier numéro du magazine « F comme femme » (le* Monde *du 15 octobre) pouponnaient le nouveau-né de la voisine. Simplement elles n'imaginaient pas que ce pût être le cas. Elles avaient raison. Il arrive rarement qu'on se trompe de mère et d'enfant dans les maternités.*

[TR]IBUNES ET DÉBATS

JEUDI 16 OCTOBRE

La *Fondation de France* [expr]ime son opinion à la tribune [libre] de FR 3 à 19 h. 40.

Le débat opposant à Chá-[ ]rault MM. *Chirac* et *Poniatowski* à MM. *Mitterrand et Mau[roy]* est retransmis en direct sur [Fran]ce-Inter (M. F.) à partir de [... h]eures et sur Europe 1 au cours [de la] soirée.

[V]ENDREDI 17 OCTOBRE

Mme *Edith Cresson* et [P]ierre *Abelin* sont les invités [de] Jean-Pierre Defrain sur [Radi]o-Monte-Carlo à 13 heures.

Le professeur *Robert Debré* [est i]nterrogé par Jacques Chancel [dans] « Radioscopie » sur France-[Inte]r à 17 heures.

La *Fédération des familles de [Fran]ce* expose son point de vue [à la] tribune libre de FR 3

[...] *Casamayor, Michel Drancourt* [et P]ierre *Juquin* participent au [maga]zine littéraire « Apostrophes » [dont] le thème est « l'intolérance » [sur A]ntenne 2 à 21 h. 30.

LE COMITÉ CONSULTATIF POUR LES DOM-TOM INSTALLÉ LE 22 OCTOBRE

● M. André Rossi, secrétaire d'État, porte-parole du gouvernement, a précisé, mercredi 15 octobre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions d'actualité, en réponse à M. Jean Bégault (réf., Maine-et-Loire), que le comité consultatif pour la radio et la télévision pour les départements et territoires d'outre-mer sera installé le 22 octobre. Ce comité est constitué de deux délégués de chaque assemblée territoriale ou conseil général, d'un député et d'un sénateur, et de deux personnalités qualifiées. M. Rossi a précisé que les comités régionaux auprès de FR 3 seront composés pour un tiers de conseillers généraux, un tiers d'élus régionaux et un tiers de personnalités qualifiées.

● Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a décidé à l'unanimité de voter un crédit de 100 000 F pour l'achat d'un magnétoscope et du matériel permettant chaque jour l'enregistrement et le « visionnage » des actualités régionales. Le conseil pourra ainsi exercer un contrôle *a posteriori* sur les informations diffusées par la station régionale de FR 3.

Cette décision est intervenue à la suite d'un reportage sur les manifestations qui ont eu lieu à Lille, le 29 septembre, pour protester contre les exécutions en Espagne.

Selon certains conseillers, ce reportage, qui constituait « un *amalgame inadmissible* », devait être présenté, avant d'être diffusé à l'antenne, devant la commission information du conseil. Mais la direction lilloise s'y est opposée, considérant qu' « *il n'est pas d'usage pour la société FR 3 de donner accès à ses documents et à ses archives* ».

[«]Le Monde » publie tous les [sam]edis, numéro daté du dimanche-[lund]i, un supplément radio-télé-[visio]n avec les programmes complets [de l]a semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 16 OCTOBRE

[CHA]INE I : TF 1

[20 h]. 30, Série : Salvator et les Mohicans de [Paris] ; 21 h. 20, Dossier d'IT 1 : Vieillir en France [(le tr]oisième âge) ; 22 h. 20, Allons au cinéma, [...]lalimi ; 22 h. 50, IT 1 dernière.

[CHA]INE II (couleur) : A 2

[20 h]. 30 (R.), Hommage à Jacques Charon : [« Mon]sieur de Pourceaugnac », de Molière ; réal. [...]combe ; avec J. Charon, J. Piat, G. Casile, [...]ser, M. Boudet ; 21 h. 45, Vous avez dit [...]e, de M. Lancelot. Avec M. Claude Parent, [archit]ecte ; Dick Annegarn, chanteur ; et un film [de]s Beatles.

[23 h]., Journal de l'A 2.

[CHA]INE III (couleur) : FR 3

[20 h]. 30, Un film, un auteur : « Love », de K. Russel (1970) ; avec A. Bates, O. Reed, J. Linden, Ol. Jackson.

Dans les années 1910, en Angleterre, les amours entrecroisées de deux sœurs et de deux jeunes hommes, amis, dont l'un a des tendances homosexuelles.

22 h. 40, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), « le Mariage de Barillon », de G. Feydeau, avec Ch. Allers, J. Morel, M. Mercadier, A. Nathanson, T. Billis, intermèdes musicaux de J. Wiener, réalisation H. Soubeyran ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Serres ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie ininterrompue.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Inédits de Schumann... Scènes dramatiques : « Von Pagen und der Königstöchter », « Ballade pour chœur et orchestre » ; « Requiem en ré bémol majeur », « Der Sänger Fluch » ; « Ballade, soli, chœurs et orchestre » ; 22 h. 45, Dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites ; 1 h., Plans sur plans, par J. Couturier.

VENDREDI 17 OCTOBRE

[CHA]INE I : TF 1

[12 h]. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi [prem]ière ; 14 h. 5, Émissions scolaires (reprise [à 16] h. 45 et à 17 h. 45) ; 18 h. 15, A la bonne [heure] ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour [les jeu]nes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; [19 h.] 45, Feuilleton : Les compagnons d'Eleusis ;

[20 h]. 30 (R.), Au théâtre ce soir : l'Amour des [quatre] colonels, de P. Ustinov, avec Ch. Minazzoli, [...]lle, A. Thorent.

Quatre colonels de nationalités différentes se retrouvent, dans l'Allemagne occupée, face à la femme de leur rêve, dont ils veulent, tous les quatre, faire l'épouse rêvée.

[22 h]. 30, Variétés : Le club de dix heures, de [...]rer et J. Chabannes ; 23 h. 15, IT 1 dernière.

[CHA]INE II (couleur) : A 2

[14 h]. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : [...]k (« l'Enlèvement ») ; 16 h. 20, Les après-[midi] d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : La [...]ale de Paris ; 18 h. 45, Pour les jeunes : [Le pal]marès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des [chiffre]s et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc. [20 h]. 30, Série : La mort d'un touriste (avec [...]eton) ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apos[trophe]s, de B. Pivot. L'intolérance (voir tribunes [et déb]ats).

[22 h]. 35, Ciné-club : « Freaks », de T. Browning avec W. Ford, O. Baclanova, H. et D. Earles, [...]ne, les sœurs Hilton (v.o., N.).

Drame dans un cirque. Une belle trapéziste dupe par intérêt un nain amoureux d'elle et cherche à l'empoisonner. Les amis du nain — les monstres du spectacle — le vengent.

[23 h.] 35, Journal de l'A 2.

[CHA]INE III (couleur) : FR 3

[19 h]., Pour les jeunes : Le Docteur Doolittle et [...]ures pour nous ; 19 h. 40, Tribune libre : La [Féd]ération des familles de France ; 20 h., Émis[sions] régionales.

[20 h]. 30, Documentaire : Civilisation, de Sir [Kenne]th Clark (Grandeur et obéissance) ; 21 h. 20, [...]ique : Mais c'est de l'homme qu'il s'agit (« Dans la toile d'araignée du gel »), J. Marabini.

Chaque année, trente-trois navires portugais emmènent deux mille hommes sur la côte ouest du Groenland. Six mois de pêche dangereuse au milieu des glaces et des brouillards. Tous ne reviennent pas.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le compagnonnage ou la philosophie du geste ; 8 h. 32, L'évolution du vivant ; 8 h. 50, Échec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Lecture d'un disque, par R. Stricker : « la Flûte enchantée » (Mozart) ; 12 h. 5, Parti pris : « Mot à mot », avec Jean-Marie Domenach ; 12 h. 15, Panorama ;

13 h. 30, Instruments rares, par B. Bonaldi : Les pianos et les clavecins, hier, aujourd'hui ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Ma dernière mémoire », de Raymond Abellio ; (14 h. 45, Radio scolaire, sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 16 h., Les Français s'interrogent : Pourquoi une femme refuse-t-elle un enfant ? 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, Histoires fantastiques : « Escamotage », de R. Matheson, avec R. Rimbaud, V. Feyder, R. Bret ; réalisation A. Dave ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur Auger : Les nouvelles méthodes de mesure en métrologie, avec P. Grivet, professeur à l'université Paris-Sud, président du Bureau français de métrologie ;

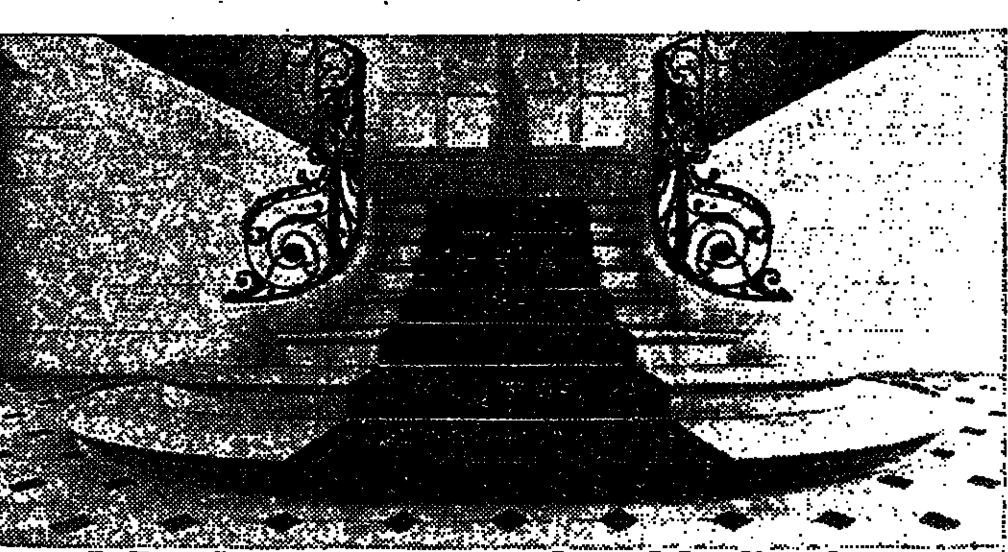
20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les hommes : Claude Ballif ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Serres ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h. 7, Les grandes voix humaines ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 11 h. 35, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Folk ; 13 h. 15, Micro-facteur ;

14 h., Mélodies sans paroles : M. Keikel, Mozart, Beethoven, Milhaud ; 17 h. 32, Écoute, magazine musical ; 18 h. 30, Le club des jazz : Rhythm and blues ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Nathan Milstein : « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur » (Tchaïkovski) ;

20 h. (S.), Concert... Inédits de Schumann : « Messe pour chœurs et orchestre », par l'Orchestre de la radio sarroise, direction B. Maderna ; 21 h., Récital de clavecin : Scott Ross (Rameau, Couperin, Bach, Froberger) ; 22 h. 30, Dossier flash ; 23 h., En direct de Nancy... Cabaret du jazz : Jazz pulsations (l'Utopic Sporadic Orchestra, le New Unit de Michel Portal) ; 24 h., En marge, par D. Caux.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Futuristie.
Comédie-Française, 20 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; le Plus Heureux des Trois.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne ; 21 h. : Concert-Anthologie du violon Devy Erlih ; 20 h. 45 : (salle Papin) : F. et L. Vercambre.
Théâtre de la Ville, 19 h. 30 : Norma (film).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Sur le fil.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Citrouille. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Métamorphics.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pique-Soleil ; 23 h. : Attendons la fanfare.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Européen, 21 h. : Jean's ou le Fou d'Assise.
Fontaine, 20 h. 45 : la Balance.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Safari dans un placard.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h. : Sade ; 23 h. 30 : Fando et Lis.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
M. J. C. Xe, 20 h. 45 : Pierre Frankiel.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 18 h. 30 : Romain Bouteille ; 21 h. : Roger Siffer.
Mouffetard, 20 h. 30 : Ulysse et Pénélope ; 22 h. : Benoist Mary Story.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Le Palace, 19 h. : le Diable à ressort ; 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Paris-Nord, 20 h. 45 : le Garde-Chasse ; Sonate à Kreutzer.
Plaisance, 20 h. 30 : la Grande Fête.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Pieuvre.
Récamier, 20 h. 30 : Kennedy's Children.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Tertre, 20 h. 30 : Ombres ; les Punaises.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipé ; 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge ; 22 h. : P. Abrial ; 23 h. : Angels of Light ; 24 h. : India, danse.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Marcel Marceau.
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre, 21 h. : Un couple pour l'hiver. — La Galerie, 21 h. : les Troyennes.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Bilitis. — Salle II, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Forêt sacrilège ; 21 h. : le Pélican (film).
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Carré peut en cacher un autre.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice-Dream.
Troglodyte, 22 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T. B.B., 20 h. 30 : Rufus, le héros national.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : le Pavillon au bord de la rivière.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : la Sensibilité frémissante.
Marly-le-Roi, Maison Jean-Vilar, 21 h. : Beckett et le Théâtre de l'absurde.
Montrouge, mairie, 21 h. : Jacques Martin.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Groupe chorégraphique de Paris.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Woyzeck. — Petite salle, 21 h. : la Prima Dona.

Le jazz

Voir Nouveau Carré.
Centre culturel suédois, 21 h. : Quatuor Eje Thelin.

Jeudi 16 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les concerts

Voir Chaillot, Nouveau Carré et Théâtre de la Ville.
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Quatuor Bernède (Beethoven).
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Groupe d'expérimentation musicale de l'université de Brasilia, dir. Jorge Antunes (Oliveira, Tacuchian, Antunes, premières auditions).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Ravel, Boulez, Schumann).
Musée Guimet, 20 h. 30 : Mohamed Haman, avec percussion, luth, cithare (musique de Nubie).
Eglise Notre-Dame-des-Victoires, 21 h. : J. Marichal, orgue, et J.-J. Gaudon, trompette (Fasch, Tartini, Mondonville).

La danse

Voir Théâtres de banlieue (Versailles).
Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 20 h. 45 : Ballets Roland Petit.
Théâtre de Paris, 21 h. : Schéhérazade.
Théâtre Présent, 18 h. 30 : Horizons danse compagnie.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Jeanne au bûcher, de R. Rossellini ; 18 h. 30 : la Légende du grand judo, d'A. Kurosawa ; 20 h. 30 : les Derniers Mots ; Précautions contre les fanatiques ; la Grande Extase du sculpteur Steiner, de W. Herzog ; 22 h. 30 (en avant-première et en présence de l'auteur) : l'Enigme de Kaspar Hauser, de W. Herzog.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., vers. angl.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA BETE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).
BLACK MOON (Fr.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bonaparte, 6e (326-12-12), Vendôme, 2e (073-97-52), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).
CHARLIE ONE EYE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
CHILE (Chil., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (de 12 h. 15 à 17 h.).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-80), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : (**) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).
L'ENFER POUR MISS JONES (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e (359-52-70).
FLIC-STORY (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Royal-Passy, 16e (527-41-16), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
GORGE PROFONDE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HISTOIRE D'ADELE H (Fr.) : Biarritz I et II, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HU-MAN (Fr., vers. angl.) : Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 14 h. 45 et 20 h.).
LE JARDIN DES DELICES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE JOUR DE L'AMOUR (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA KERMESSE DES AIGLES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LEÇON D'HISTOIRE et MACHORKA-MUFF (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42), t.l.j. à 18 h.
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MADE FOR EACH OTHER (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
MANDINGO (A., v.f.) (**) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
MOISE ET AARON (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14 Juillet, 11e (700-51-13).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) (v.f. sam. et dim.) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-83 6e (544-14-27) Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussman (770-47-55).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PHASE IV (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). V.f. : Lazare-Pasquier, 8e (387-5… Haussmann, 9e (770-47-55).
PIROSMANI (Georg.) v.o. : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ROLLERBALL (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38), …mont-Rive-Gauche, 6e (548-… Gaumont-Champs-Elysées, 8… 04-67). v.f. : Gaumont-Gar… 20e (797-02-74), Max-Linder, … 40-04), Gaumont-Madeleine, … 58-03), Clichy-Pathé, 18e (522-…
LE SHERIF EST EN PRISO… v.o. : Elysées-Point-Show, 8… 67-29), Studio-Contrescarpe, … 78-37).
SOUVENIRS D'EN FRANCE … Elysées-Lincoln, 8e (359-3… Saint-Germain-Huchette, 5e … 87-59).
TARZOON, LA HONTE DE LA … GLE (Bel.) (*) (v. Am.) : … tage, 8e (359-15-71), Bilboq… (222-87-23). V.f. : Studio F… 14e (326-38-98), Saint-Laza… quier, 8e (387-36-16), La C… (337-90-90).

Les films nouvea…

LA BABY-SITTER, film fran… de René Clément, avec Syd… Rome. — Cambronne, 15e (… 42-96), U.G.C.-Gobelins, … (331-06-19), Liberté-Studio … (343-01-59), Murat, 16e (… 99-75), Images, 18e (522-47… Biarritz, 8e (359-42-33), P… mount-Opéra, 9e (073-34… Capri, 2e (508-11-69), Roto… 6e (633-08-22), Saint-Miche… (326-79-17).
LE TELEPHONE ROSE, … français d'Edouard Molin… avec Mireille Darc, P… Mondy. — Le Paris, 8e (… 53-99), Impérial, 2e (742-72… Maxeville, 9e (770-72-87), C… velle-Pathé, 18e (387-50-… Nations, 12e (343-04-67), Sa… Germain-Studio, 5e (033-42… Montparnasse-Pathé, 14e (… 65-13), Gaumont-Sud, 14e (… 51-16), Cambronne, 15e (… 42-96), Panthéon, 5e (… 15-04).
LE FAUX-CUL, film françai… Roger Hanin, avec Ber… Blier. — Mercury, 8e (… 75-90), ABC, 2e (236-55-… Danton, 6e (326-08-18), Cli… Pathé, 18e (522-37-41), G… mont-Gambetta, 20e (797… 74), Montparnasse 83, 6e (… 14-27), Gaumont-Sud, 14e (… 51-16).
H. MUSIC, film américain … Jimi Hendrix et Santana … v. o. : Grands-Augustins … (633-22-13), Action-Républi… 11e (805-51-33).
HESTER STREET, film am… cain de Joan Micklin Silve… v. o. : 14-Juillet, 11e (… 51-13), Elysées-Lincoln, … (359-36-14), Quintette, 5e (… 35-40).
CACHE-CACHE PASTORAL, … japonais de Shuji Teraya… — V. o. : Pagode, 7e (… 12-15), U.G.C.-Marbeuf, … (225-47-19).
LA DERNIERE TOMBE A D… BAZA, film collectif. — Sa… Séverin, 5e (033-50-91).
HISTOIRE DE PAUL, film fr… çais de René Féret. — … Clef, 5e (337-90-90).
OTRO-CINE (trois films ar… tins), de Julio Cuduena, … gardo Cozarinsky, Miguel E… — V. o. : Le Seine, 5e (… 92-46) (à 18 h. 30, 20 h. … 22 h. 10).
L'INCORRIGIBLE, film fran… de Philippe de Broca, … Jean-Paul Belmondo. — Cl… Ecoles, 5e (033-20-12), Ma… Convention, 15e (828-20-… U.G.C.-Gobelins, 13e (331… 19), Bretagne, 6e (222-57-… Normandie, 8e (359-41-18), … 2e (236-83-93), Publicis-M… gnon, 8e (359-31-97), Pa… mount-Maillot, 17e (758-24-… Passy, 16e (288-62-34), Pa… mount-Opéra, 9e (073-34-… Paramount-Bastille, 12e (… 79-17), Paramount-Montmar… 18e (606-34-25), Paramou… Orléans, 14e (580-03-75), … blicis-Saint-Germain, 6e (… 72-80).
MY CHILDHOOD-MY AIN FO… films anglais de Bill Doug… — V. o. : Olympic, 14e (… 67-42).

TREMBLEMENT DE TERRE (Stéréo-Sensurround), v.o. : … panorama, 15e (306-50-50).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : … ges-V, 8e (225-41-46), Gau… Convention, 15e (828-42-27), … 8e (073-74-55), Paramount-M… 17e (758-24-24), Marivaux, 2e … 83-90) Paramount-Montpar… 14e (326-22-17), Paramount-O… (14e) (580-03-75).
VIVA PORTUGAL (All., v. … 14-Juillet, 11e (700-51-13).

ARTS ET SPECTACLES

...néma

«LA BABY-SITTER», de René Clément

... jeune Française, Michèle ...n (Maria Schneider), fait ...ne des études de sculpture. ...arrondir ses maigres finan... ...lle garde des enfants le soir. ...n soir, justement, elle est ...ée dans une villa isolée. ...trouve, seul, un petit gar... endormi. Une femme lui ... des instructions par télé..., puis la retient pour la ... Le lendemain matin, Michèle ...vre que le petit garçon a ...idnappé et qu'elle est pri...ère, avec lui, dans la villa.

...tualité des faits divers ...t, le thème du kidnapping ... train de devenir une mode ...néma. Par certains côtés — ...git aussi d'une machination ...lexe, — le scénario de ...by-Sitter* ressemble à celui ...olle à tuer*, d'Yves Boisset. Il faut se souvenir que ce ...e entrait, déjà, il y a quatre ... dans un autre film de René ...ent, *la Maison sous les ...s*. S'il est, ici, un ressort dra...que, peut-être commercial, la ... en scène nous invite à lire, ...là de l'anecdote, une thématique qui appartient, de longue date, à René Clément. L'enlèvement n'est que le symbole de cette condition de prisonniers à laquelle, physiquement ou moralement, sont toujours soumis ses personnages. Nous savons, dès le début du film, avant que Michèle ne soit prise au piège, qu'il y a machination, et nous croyons savoir pourquoi. Mais, à mesure qu'avance le récit, le suspens proprement dit — que va-t-il advenir de Michèle et du petit Boots ? — fait place à une tragédie de plus en plus oppressante. Les ravisseurs (les coupables) et les emprisonnés (les innocents) sont agis par des forces qui dépassent le plan initial. En dernier ressort, le véritable organisateur, celui qui se vantait de ne *« faire jamais d'erreurs »*, est atteint à son tour, et la justice des hommes n'intervient que très peu dans ce mauvais rêve qu'est la vie régie par quelque démiurge anonyme et maléfique.

Toute la mise en scène, remarquablement architecturée plan par plan, toute l'organisation subtile du montage (ce film est le contraire d'un film « policier » à effets) tendent à nous faire pressentir ce qui va arriver aux personnages, donc à nous faire spectateurs, à distance, de leur destin. Le clan des ravisseurs se décompose peu à peu, comme jadis le clan des *Maudits*, coincé dans son sous-marin. Michèle elle-même, l'innocente encore près de l'enfance, subit une évolution qui la laisse meurtrie et marquée, au-dedans comme au-dehors. Son comportement, après qu'elle aura recouvré la liberté, paraîtrait ambigu et inexplicable si Clément n'avait pas tissé, dès le départ, entre elle et Ann Carson (Sydne Rome), la starlette névrosée, tout un jeu de correspondances (la rencontre sous le signe d'un accident d'automobile, l'appartement qu'elles partagent, la perruque noire d'Ann, etc.), qui amène, de l'une à l'autre, un transfert d'identité. La fausse fin optimiste laisse une angoisse. Michèle va-t-elle « prendre la place » d'Ann ? Pourquoi le seul rescapé de la bande, le plus brutal, celui qui l'avait rouée de coups, lui dit-il : *« Maintenant, nous ne sommes plus que deux »*, avant de disparaître, sans tenter de la neutraliser ? On pense à *Plein Soleil*.

A soixante-deux ans, René Clément reste fidèle à un univers de formes et de signes qui traduit toute une philosophie déchantée du monde. Mais, depuis dix ans, depuis *Paris brûle-t-il ?* il paie injustement auprès de la critique française la notoriété mondiale que lui avait valu cette fresque historique à grand spectacle. On le considère comme un réalisateur académique, attaché à un cinéma de genre traditionnel, alors qu'il exprime obstinément, en auteur, sa philosophie du cauchemar social et de la condition humaine. Il est vrai que sa notoriété le rend aujourd'hui prisonnier du système des coproductions internationales. *La Baby-Sitter* est un film franco-italo-allemand avec une distribution hétéroclite. Et le doublage de la version présentée en France détruit, en partie, le jeu d'acteurs dont certains, d'ailleurs, semblent assez mal choisis.

JACQUES SICLIER.

★ Capri, Saint-Michel, Rotonde, Biarritz, Paramount-Opéra, Liberté, U. G. C.-Gobelins, Cambronne, les trois Murat, les Images.

En bref

Cinéma

« Hu-Man »

...ne quête orphique dans les ...bes du futur... Propulsé par ... accumulation d'énergie émo...nelle, Terence Stamp (regard ... et queue de cheval) quitte ... mornes rivages, voyage à ...vers le temps, subit les ...euves des forces cosmiques. ...ui est interdit de se retour... c'est-à-dire de songer à celle ... a aimée, qu'il recherche, se confond avec son passé. ...ransgresse l'ordre et meurt. ...cience-fiction, ambition, dé...tion... Des images superbes : ...homme cerné par la mer au ...nt-Saint-Michel, *le même* ...du dans des glaciers alpins affrontant un océan de lave. ...nature déroule ses fastes, la ...nde-son, une musique fracas...te. Jérôme Laperrousaz orga... avec soin les éléments ... notre fascination. *Il joue le* ...d jeu de l'irrationnel, du ...stique métaphysique. On ...rde, on écoute, on cherche ...articiper. Rien à faire. On ...rait être subjugué, on n'est ...basourdi. — J. B.

Colisée, Quintette, Gau...t-Madeleine, Montparnasse-...é.

Variétés

...omain Bouteille

...main Bouteille est au Théâ... Montparnasse chaque fin ...rès-midi à 18 h. 30. On ...aît l'animateur, on sait ce ...lui doivent Coluche et com... d'autres. On retrouve ici, on ...vie de dire comme à l'état ... l'élan spontané, nature, le ...il précis où le moindre ... le moindre son a sa raison ..., les coq-à-l'âne et les ...essions qui pourtant souf... un peu parfois de ne pas toujours suffisamment déli...es.

...ul sur scène pendant plus ... heure, grattant quelque... une guitare en guise d'inter...e, butant contre les mots, ...ontant de beaux silences, superbes hésitations, Bou... entre dans la logique for...e, parle des buts qui justi... les moyens, du progrès et ... chercheurs, de la standar...tion des personnes, prend ...mesure du Français moyen. ...t constamment drôle. Jamais ...yé. Et d'une intelligence ... Un authentique plaisir.

C. F.

Montparnasse, 18 h. 30.

Melba Moore

...ogramme de transition à ...mpia avec Melba Moore, une ... chanteuse noire de New-... qui a du panache, un ...omène vocal, quelque chose ...me Aretha Franklin ou Dione ...wick, qui apporterait avec un peu de la couleur de ...dway. Car, outre la voix qui ...e, elle danse, sait mani...ment jouer la comédie. ...leurs, elle a tenu le prin... rôle dans deux comédies ...cales. Le problème évident ... Melba Moore est de se ...quer, hors une comédie ...cale, une personnalité, de ... son tempérament sur un ...in personnel, de trouver un ...rtoire propre. Le reste de ...che est gentillet. — C. F.

Olympia, 21 h. 15.

Musique

De Boulez à Duhamel

Le Théâtre de la Ville n'est décidément pas une bonne salle pour les concerts symphoniques, et l'on comprend que Georg Solti refuse d'y diriger. Le son est mat et lourd et, comme la pente de la salle est forte, on contemple l'orchestre de trop près, avec l'impression de l'entendre à travers une loupe un peu trouble.

Cela n'explique sans doute pas que mercredi l'interprétation de Tombeau *(dernier volet de* Pli selon pli*) par l'Orchestre de Paris, sous la direction de Daniel Barenboïm, ait paru trop analytique et assez loin (sauf à la conclusion) de l'impressionnante puissance dramatique que lui confère le compositeur, Pierre Boulez. Mais l'acoustique a pu ternir la finesse du* Tombeau de Couperin *de Ravel, dans cette exécution calme et candide où l'aspérité légère des motifs de la* Forlane *ou du* Menuet *paraissait cependant un peu gommée, et, avec elle, une certaine qualité d'enchantement.*

L'acoustique plate grossissait surtout les effets de la Première Symphonie en si bémol *de Schumann, dont les redondances sont déjà assez rudes et qui pratique l'art de la miniature avec une lourdeur toute germanique. Pourtant, l'interprétation de Barenboïm, largement et précisément phrasée, se déployait avec une ampleur lyrique bien graduée. Peut-être cependant le jeune chef devrait-il styliser davantage pour alléger et faire respirer cette œuvre belle mais compacte.*

Mardi soir, à la Maison de Radio-France, au cours d'un programme très bariolé, avec la robuste Thamar *de Balakirev, dans le style des peintures historiques du XIXe siècle, le* Troisième Concerto *de Prokofiev, qui mettait en valeur les jolis doigts, la technique et la poigne de Claude Maillols, jeune fille blonde en robe coquelicot, dont la sonorité curieusement ombrée s'effaçait malheureusement un peu dans l'orchestre, et un bruyant Villa-Lobos,* Amazonas *(1917), Pierre-Michel Le Comte donnait en première audition au concert, avec l'Orchestre philharmonique de Radio-France,* Animus Anima *d'Antoine Duhamel, partition de ballet d'une merveilleuse qualité plastique.*

Une note fondamentale entre lentement aux cordes, emplit peu à peu l'orchestre avec de légères vibrations et altérations qui se développent en un beau tissu aux progressions lentes et fondues, aux larges mélodies, avec une grande respiration rêveuse de crescendo et decrescendo émaillée de petits éclats, de bruissements, d'effervescences, de ponctuations et de jaillissements périphériques, souvent d'une extrême qualité, brodant cette riche trame.

Le secret lyrisme pourtant reste enveloppé mystérieusement dans les prestiges de la forme. Anima n'est-elle pas une prisonnière d'Animus ? On regrette de ne pas entendre plus clairement le chant personnel du compositeur dont l'Anima n'est pas loin de chanter, comme celle de Claudel, « une curieuse chanson, quelque chose qu'il ne connaissait pas... Mais l'âme se tait dès que l'esprit la regarde. Alors Animus a trouvé un truc : il va s'arranger pour lui faire croire qu'il n'y est pas. Il va dehors, il cause bruyamment avec ses amis, il siffle, il touche du luth... Peu à peu Anima se rassure : elle écoute, elle respire, elle se croit seule et, sans bruit, elle va ouvrir la porte à son amant divin ».

JACQUES LONCHAMPT.

■ « La Norma », de Bellini, filmée sur le vif au Théâtre antique d'Orange le 20 juillet 1974 par Pierre Jourdan, est projetée les 16, 17 et 18 octobre, à 19 h. 30, au Théâtre de la Ville, avant d'être diffusée à la télévision au début du mois de novembre.

■ Les chansonniers Pierre Still et Pierre Gilbert sont morts en début de semaine, à une journée d'intervalle. Pierre Gilbert, soixante-six ans, devait être une des vedettes de la revue « Serre-vis compris », au Théâtre des Deux-Anes, où il travaillait depuis trente-trois ans. Malade, il devait être remplacé par Pierre Still. Ce dernier était âgé de soixante et un ans.

Théâtre

« La Sensibilité frémissante »

Première pièce d'un jeune universitaire, Pierre Macris, *la Sensibilité frémissante* annonce peut-être une aventure qui marquera le théâtre.

Aventure collective, bien entendu : de même que le pêcheur qui dérive plus loin que d'habitude de la côte repère tel clocher, tel toit de moulin dans l'alignement d'un belvédère, de même le spectateur habitué aux équipées d'exception remarquera ici tantôt acteurs, tantôt techniciens ou moniteurs, telles filles et tels garçons que l'on avait vus au travail chez Debauche, Vitez ou Mesguich : Nathalie Nell, Jean-Marie Winling, Jeanne Vitez, Serge Valletti et leurs camarades.

Il est fanfaron de vouloir décrire en termes simples un travail qui se situe de toute évidence sur une ligne de recherches dramaturgiques et linguistiques très savantes. D'autant plus que ces chercheurs ont la manie des terres vierges. Ils n'ont pas d'attaches. Pour indiquer leur démarche, tous nos mots vont de travers.

Pierre Macris a empilé et pressé des coupons de faits, surtout criminels, passionnels, policiers. La politique, une théorie de l'acteur, croisent ces *faits*. Le dialogue de Macris exsude l'énergie, comme une dynamo. C'est très curieux ce qui se passe d'une réplique à l'autre : une affaire d'énergie électromagnétique, on dirait deux aimants opposés qui se retournent sans cesse et qui, au moment de s'accoler, se retournent à nouveau. On sent aussi le coup de hachoir du théâtre grec, les coups de rasoir froids des romantiques allemands. Mais la voix est nouvelle, tout à fait.

Ce texte stratosphérique à ras de terre est admirablement écouté et pris en main par la mise en scène de Jean-Marie Winling, un acteur que l'on avait vu dans *le Nuage amoureux* d'Hikmet.

La Sensibilité frémissante a la force profane et si l'on veut *trépanante* des portraits de Felix Vallotton. Le public a intérêt à aller voir cette chose sauvage, hyper-réaliste et anti-réaliste à la fois. C'est ce que le théâtre nous offre de plus neuf depuis le début de la saison.

MICHEL COURNOT.

★ Studio d'Ivry, 21 heures.

«L'Autre Valse», de Françoise Dorin

S'entendre refuser l'entrée d'un théâtre par un directeur qui préfère, dit-il, ne pas vous infliger un spectacle que vous êtes censée ne pas apprécier, vous place, critique, dans une situation délicate surtout si le directeur finit par admettre que votre métier consiste à aller au théâtre. La situation est délicate parce qu'on aimerait faire preuve d'élégance, saisir l'occasion de montrer que la subjectivité n'entraîne pas forcément dans les épineux sentiers du parti-pris féroce. Mais que faire lorsqu'il s'agit de *l'Autre valse*, de Françoise Dorin, aux Variétés.

La salle est remise à neuf, les peintures sont brillantes, les médaillons napoléoniens de l'entrée redorés. Mais ce qui se passe sur scène est tristement vieillot.

Que la pièce de Françoise Dorin soit bavarde, statique, mal construite est une malchance. Françoise Dorin a écrit d'autres pièces bien construites avec de l'action et des dialogues amusants. Cette fois, elle a essayé de se lancer dans une sorte d'allégorie politique où l'idéologie du bon sens — représentée par un autocrate milliardaire, Paul Meurisse — triomphe après trois actes de la contestation molle représentée par une petite garce intéressée, Jeanne Colletin (c'est ainsi que Françoise Dorin voit la « gauche »).

Le point de départ est simple (et ne se développe pas) : l'autocrate milliardaire, amoureux du passé, a constitué dans une île une réserve d'êtres humains qu'il protège du monde extérieur, du progrès et de tout souci matériel, qu'il maintient dans l'état d'animaux domestiques, bien nourris, châtrés mentalement. Mais non physiquement, car ils ont le droit, et même le devoir, de faire des enfants.

On pense au *Lebensborn* du régime nazi, d'autant plus que ce « passé » dont Françoise Dorin veut conserver la légende, elle le place en 1935. Belle époque pour Hitler !

Que Françoise Dorin s'affirme elle-même « réactionnaire », c'est après tout une preuve de lucidité. L'ennui est qu'elle le soit de façon si puérile. Le gênant est qu'elle méprise à ce point ses semblables.

COLETTE GODARD.

★ Variétés, 20 h. 30.

Galeries

Autour de la Biennale

● *La Galerie Jacomo Santiveri présente trois jeunes artistes anglais, poursuivant ainsi un cycle d'expositions visant à faire connaître ou mieux connaître au public parisien la jeune peinture d'outre-Manche. Nigel Hall, un des rares sculpteurs figurant à la Biennale, réalise en fines tiges d'aluminium des figures élancées. Elles prennent appui sur le mur, s'échappent, s'incurvent, pointent vers le plafond ou vers le sol, épures métalliques organisées à partir de systèmes et séries.*

Stephen Buckley, un ancien de la Biennale 1973, est plus loquace avec ses tableaux-montages. Il utilise des matériaux de récupération, baguettes de bois, grosses toiles cirées, cartons ; des couleurs de plus en plus chaleureuses, pour finalement, à sa manière — forte et indisciplinée — remettre en question la surface, le cadre, le support de la peinture, tout cela avec une apparente spontanéité et une sorte de lyrisme inhabituel dans ce genre de propos.

Le travail de Keith Milow est beaucoup plus pondéré, réfléchi. Après une série de travaux en résines et fibres de verre dans lesquels il exploitait des structures transparentes, il réalise sur panneaux de contreplaqué brut (ou à la surface gaufrée) des compositions superposables, l'une à base d'horizontales, l'autre de verticales. Subtil dans le faire et les effets.

● *Iris Clert, dont le camion stationné devant la Biennale montre des toiles réalistes d'un Chinois de Formose, a réuni chez Christofle deux artistes qu'elle avait déjà présentées dans son exposition « grandes femmes, petits formats », en 1974. Elga Heizen, qui est suisse, peint des enchevêtrements de formes boursouflées, organiques, dans des teintes tour à tour douceâtres et électriques, et n'en finit pas de jouer sur les « valeurs tactiles » et les rythmes « cardiaques ». Ses dessins aux crayons sont fins et beaux. Ampe-Jonas a trouvé une voie infiniment plus originale, avec ses collages blancs, tout blancs. Ceux de feuilles déchirées ou découpées, d'enveloppes et de papier à lettres, ou de papier gaufré. Elle y met des personnages en situation, petites poupées — fève en porcelaine de galette des rois — les confrontant à l'espace, au monde, au temps. C'est bien fait, labyrinthique, ésotérique et poétique.*

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Jacomo-Santiveri, 104, rue du Bac, jusqu'à fin octobre.
★ Galerie Iris Clert-Christofle, 12, rue Royale, jusqu'au 10 novembre.

HOMMAGES A JACQUES CHARON

Les comédiens-français n'ont joué, mercredi soir, qu'une des deux pièces de leur spectacle Labiche, à la suite du décès de Jacques Charon, dont les obsèques seront célébrées lundi 20 octobre, 10 h. 30, à l'église Saint-Roch.

● M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a déclaré : *« Par son talent, la multiplicité de ses dons, ses qualités de cœur et d'esprit, Jacques Charon a su s'attirer la sympathie et l'admiration de tous. »*

● Antenne 2 rediffuse ce jeudi 16 octobre à 20 h. 30 *M. de Pourceaugnac*, de Molière, dans une mise en scène que Jacques Charon avait réalisée pour la Comédie-Française.

● La Comédie-Française a modifié son programme. Le rôle de Jacques Charon dans *la Poudre aux yeux* sera repris par Louis Arbessier. En attendant, la pièce est remplacée (ce jeudi et vendredi) par *On ne saurait penser à tout*, d'Alfred de Musset. C'est Jacques Eyser qui devient doyen du Français.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

Concorde compte ses clients

« Cinq vols Paris-Rio et trois vols Rio-Paris sont déjà complets », annonce Air France. « Il n'y a plus un seul siège de libre sur les huit premiers vols Londres-Bahrein », confirme British Airways. Depuis l'ouverture des réservations, le mercredi 15 octobre, quelque mille six cents passagers ont retenu leur place à bord de Concorde. L'appareil supersonique entrera en service commercial, le mercredi 21 janvier pochain, sur la ligne Paris-Rio sous les couleurs françaises et sur la ligne Londres-Bahrein sous le pavillon britannique.

Depuis plusieurs années déjà, alors même que Concorde n'existait encore que sur le papier, les deux compagnies enregistraient les inscriptions des candidats au voyage supersonique. Il s'agissait de simples manifestations d'intention sans versement d'arrhes.

De nombreux passagers en puissance viennent de confirmer leur intention. Parmi ces voyageurs de la première heure, on relève beaucoup d'hommes d'affaires, de professions libérales, de vedettes et de... snobs. Quatre nationalités dominent : française, brésilienne, britannique et allemande. Une jeune anglaise de vingt-huit ans a même acheté deux billets sur le vol Concorde du 21 janvier à destination de Rio ; elle compte les vendre aux enchères au bénéfice de la société des enfants mentalement handicapés.

Sous réserve de l'approbation de l'Association du transport aérien international (IATA) et de l'homologation gouvernementale, l'aller et retour Paris-Rio (départs de Paris, les mercredis et dimanches) sera vendu à 11 960 F, soit 20 % plus cher que le tarif de la première classe. L'aller et retour Londres-Bahrein (départs de Londres les lundis et mercredis) coûtera 675,20 livres (environ 6 000 F), soit 15 % plus cher que le tarif de la première classe. D'Europe, Concorde reliera le Brésil en sept heures, le golfe Persique en quatre heures.

Air France prendra livraison de son premier Concorde autour du 20 décembre prochain. La compagnie nationale pourrait organiser, en attendant sa mise en service commercial, quelques vols spéciaux. Déjà, une dizaine de grosses sociétés, au nombre desquelles figurent B.P., Danone, Yoplait, ont manifesté un certain intérêt pour une telle formule d'affrètement.

« Nous étudierons, en leur temps, toutes ces propositions selon l'intérêt commercial qu'elles présentent. Le siège supersonique serait vendu à son prix. Il n'est, en effet, aucunement question de « chartériser » Concorde avant même qu'il entre en service », indiquent les responsables de la compagnie nationale.

Pour ce qui concerne Air France, les rémunérations des équipages de Concorde seront alignées sur celles que reçoivent les équipages du Boeing-747 (1). Selon les prévisions, les navigants effectueraient quatre cents à cinq cents heures de vol supersonique par an, alors que le régime normal sur un Boeing-747 est de sept cents à huit cents heures. Quant à British Airways, les pilotes du Concorde ont obtenu que leurs traitements — nettement inférieurs à ceux de leurs collègues français — soient supérieurs de 20 % à ceux qui leur sont offerts aux commandes d'un Jumbo.

Avion trop bruyant ?

Outre-Manche, les adversaires de Concorde repartent à l'attaque. Ils ont accueilli *« avec jubilation »* les déclarations de M. Peter Shore, ministre britannique du commerce. Lors d'un débat à la Chambre des communes, le lundi 13 octobre, celui-ci a, en effet, révélé que l'avion supersonique avait dépassé à vingt-huit reprises, sur quarante décollages, à partir de l'aéroport londonien d'Heathrow, le seuil autorisé de 110 décibels. Les responsables de l' *« anti-Concorde project »* ont aussitôt déclaré que *« la tentative pour utiliser cet appareil commercialement devrait être abandonnée »*.

Malgré tout le gouvernement britannique autorisera Concorde à fréquenter l'aéroport d'Heathrow même s'il se confirme que l'avion supersonique dépasse, au décollage, les limites de bruit fixées par les autorités britanniques elles-mêmes.

Les experts font valoir que Concorde a été utilisé dans des conditions parfois anormales durant ses vols d'endurance, notamment avec des pilotes peu habitués encore au supersonique.

Pour « populariser » Concorde, les responsables d'Air France étudient la possibilité d'exposer le prototype n° 2 place de la Concorde. Cette opération, organisée par la station périphérique R.T.L., pourrait avoir lieu à la fin de l'année. Le tout est de pouvoir acheminer cet avion supersonique de l'aéroport du Bourget au cœur de la capitale. — J.-J. B.

(1) Le traitement mensuel des commandants de bord de Concorde variera de 25 000 à 35 000 francs, selon l'ancienneté et le nombre d'heures de vol.

LA RÉFORME RÉGIONALE

M. Servan-Schreiber : la dernière grande intuition du général de Gaulle

De notre correspondant

Nancy. — La région en question : c'est sur ce thème d'actualité que MM. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député U.D.R. de Moselle, et M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député réformateur de Meurthe-et-Moselle, se sont affrontés mercredi soir 15 octobre sur les antennes de télévision de Lorraine - Champagne - Ardennes (FR 3).

Une première divergence d'appréciation est apparue sur le bilan des vingt et un premiers mois de fonctionnement des assemblées régionales. Pour M. Messmer, cette période de rodage n'a pas permis de vérifier si la machine pouvait donner toute sa puissance : *« Il y a progrès sur le passé,* dit-il, *mais nous n'avons pas obtenu toutes les satisfactions attendues. »* M. Servan-Schreiber se montra plus optimiste, estimant que le conseil régional de Lorraine est allé à trois reprises au-delà des pouvoirs fixés sur le papier, notamment en matière de transfert de crédits d'État : *« Nos initiatives ont été reprises par d'autres conseils régionaux, et le gouvernement en tiendra compte,* affirma-t-il. *En 1976, les régions auront un pouvoir très différent. »*

A M. Messmer, qui lui rappelait qu'*« on est resté dans le cadre de la loi de 1972 »*, M. Servan-Schreiber répondit qu'il ne désirait pas sortir de ce cadre, du moins pour l'instant. *« Je ne suis pas extrêmement pessimiste,* assura-t-il ; *prenons ce que nous avons et tirons-en le meilleur profit. »*

L'ancien premier ministre rappela que la première grande tentative de régionalisation datait de 1969 : *« or,* ajouta-t-il, *vous avez voté non au référendum ».* M. Servan-Schreiber répondit que *« c'était à cause de l'amalgame* (1), *mais non sur les propositions de régionalisation. D'ailleurs la région a été la dernière intuition du général de Gaulle ».*

Second désaccord : sur le pouvoir des préfets. Pour M. Messmer, *« il est important que le préfet conserve le pouvoir exécutif des deux assemblées régionales. Son remplacement par un président serait la pire des solutions et nous conduirait à un régime d'assemblée ».* M. Jean-Jacques Servan-Schreiber préconisa, de son côté, une association plus étroite des élus aux décisions préfectorales ; ce qui fit dire à M. Messmer : *« Je pense que c'est possible dans le système actuel ; si les élus le veulent, ils le pourront. »*

L'émission s'est achevée sur un nouvel appel de l'auteur du *Pouvoir régional* aux *« autorités nationales »*, qui, *« accaparées par les difficultés économiques mondiales, doivent se débarrasser sur les régions des autres problèmes. »*

(1 N.D.L.R. — Le projet prévoyait à la fois l'organisation des régions et la suppression du Sénat.

M. JACQUES PELLETIER : le gouvernement ne respecte pas l'esprit du législateur.

M. Jacques Pelletier, sénateur, président du conseil général de l'Aisne (gauche démocratique), rappelle au premier ministre, dans une question orale avec débat, que *« sous bien des aspects »* la réforme régionale, qui a maintenant deux années d'existence, *« parait décevante ».* En effet, écrit-il, *« la région n'a pas de services propes, et les ressources qu'elle peut prélever sur la population régionale sont plafonnées.*

» La région de 1972 devait être, dans l'esprit du législateur, un moyen de décentraliser le pouvoir économique : il n'en est rien, car si le gouvernement semble témoigner aujourd'hui d'une certaine bonne volonté pour développer les institutions régionales, il n'est pas apparu, pour autant, que les pouvoirs publics étaient décidés à faire confiance aux organes régionaux et aux hommes chargés d'en diriger l'action. La procédure utilisée pour l'élaboration du plan de relance constitue bien une application de cette politique de méfiance. »

Faits et projets

Environnement

● M. GISCARD D'ESTAING ET L'ENVIRONNEMENT. — M. Giscard d'Estaing prononcera un discours lors de la première réunion du haut comité de l'environnement « nouvelle formule » le mercredi 29 octobre prochain. Bien qu'il existât depuis 1970, ce « conseil des sages » a vu récemment ses pouvoirs renforcés et sa composition élargie (notamment aux associations de défense) à la demande du président lui-même. Il est chargé d'éclairer le gouvernement sur les questions d'écologie.

Région parisienne

● COUPS DE PIOCHE A SAINT-GERMAIN-DES-PRES. — Les menaces se précisent sur les marchés parisiens ; hier, aux Batignolles, dans le 17e, aujourd'hui à Saint-Germain-des-Prés dans le 6e. Après des travaux de sondage, les démolisseurs attaquent depuis quelques jours la charpente de Saint-Germain. Les défenseurs du vieux marcé, construit en 1818, s'étonnent que de tels travaux puissent commencer. Le tribunal administratif a ordonné le 3 juillet, *« le sursis à l'exécution de l'arrêté du préfet de Paris accordant à la Ville de Paris le permis de construire un immeuble à l'emplacement du marché Saint-Germain ».* Les promoteurs ont attaqué cette décision devant le Conseil d'État.

Transports

● LES FRONTIÈRES DE LA CARTE ORANGE. — Dans l'article intitulé « Rectifications de frontières sur la carte orange » (*le Monde* du 14 octobre), nous rapportions comme suit les propos de M. Paul Josse, vice-président du Syndicat des transports parisiens : *« Nous étudions de petites corrections de frontières, par exemple du côté de Provins, de Nemours (Seine-et-Marne) et de Bonnières (Yvelines. »* M. Josse nous écrit pour préciser sa position : *« Des corrections de frontières nous ont été demandées ; si certaines, comme par exemple du côté de Provins et de Nemours, ne semblent pas recevables, d'autres petites corrections, comme par exemple du côté de Bonnières, peuvent être étudiées. »*

A PROPOS DE...

LA CRISE DES PARCS RÉGIONAUX

Plus de faux mécènes pour la protection de la nature

Comme des boutiquiers malchanceux les parcs naturels régionaux sont menacés de faillite. Sur les quinze qui se sont créés à travers l'hexagone neuf ne savent pas comment ils équilibreront leur budget l'an prochain. Le président de la fédération des parcs naturels de France, M. François Giacobbi, sénateur (radical de gauche) vient d'adresser une lettre de S.O.S. aux cent soixante-dix parlementaires qui ont un parc dans leur circonscription. « Les parcs, écrit-il, risquent de se retrouver dans une situation financière catastrophique en 1976. »

Territoires ruraux qu'on tente de ranimer sans les saccager, les parcs régionaux ont pour but d'accueillir les citadins et de leur donner des leçons de nature. Ils naissent à l'initiative des collectivités locales, mais leurs premiers pas sont fermement guidés et soutenus par Paris. En l'occurrence par le ministère de la qualité de la vie, qui participe à leur équipement et alimente leur budget de fonctionnement. Au bout de trois années, Paris n'assure plus ces frais de routine et les remet à la charge de la province.

Neuf parcs ont atteint l' « âge de sevrage ». Grâce aux crédits exceptionnels du Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (FIANE), on a cette année sauvé la situation. Mais en janvier 1976 les parcs se retrouveront orphelins. On a songé à leur trouver un parent nourricier : les régions. Hélas ! de celles-ci on a, par avance, fermé le portefeuille. Elles ne peuvent pas financer des dépendances de fonctionnement. Un décret est sur le bureau de M. Jacques Chirac leur ouvrant cette possibilité, au moins pour les parcs régionaux. On attend la signature du premier ministre comme le désert espère la pluie.

La « régionalisation » des parcs n'est pas sans péril. Déjà certains responsables locaux ont fait « remercier » leur directeur — que le ministère avait longuement formé — pour nommer à sa place un homme plus « obéissant ». Les régions pourraient aussi détourner sur des équipements plus « rentables » les crédits destinés aux parcs.

Aussi leurs directeurs — une poignée de pionniers enthousiastes — cherchent-ils à multiplier leurs bailleurs de fonds pour n'être prisonniers d'aucuns. Il demandent des mécènes privés et lorgnent vers les grandes entreprises. Les 2 et 3 octobre, ils se sont même réunis dans les chaumières du parc de Brière (Loire-Atlantique) pour chercher ensemble à quelles conditions ils pouvaient accepter l'argent des industriels.

L'endroit était bien choisi, puisque la Brière a reçu par deux fois des fonds privés. Les uns ont été apportés par une firme de machines à coudre, les autres ; tout récemment, par une fabrique d'entremets. Cette dernière estimant que « la nature fait vendre » *avait bâti une campagne de publicité sur le thème* « En achetant nos produits vous participez au sauvetage des dernières loutres des marais de Brière ». *Les enfants ont* « marché », *et la société — une filiale de la multinationale Générale alimentaire — a versé 50 000 F à Mme Léone Jamet, directrice du parc. Celle-ci a pu aménager trois salles d'exposition et d'accueil du public dans une ancienne maison d'éclusier.*

Les machines à coudre

Tout le monde se déclare enchanté de l'opération. La firme : « Notre campagne a eu un bon rendement. Et pour un industriel il est plus agréable de fonder sa publicité sur de bons sentiments que sur de bas instincts. Si en se servant de la nature nous l'avons servie, tant mieux. » *Le parc :* « Nous avons nous-mêmes contrôlé l'opération de bout en bout et le nom de la fabrique d'entremets ne figure nulle part. » *Les élus locaux qui sont les tuteurs du parc :* « C'est une opération commerciale qui dit son nom, qui ne nous engage pas et qui aide au financement du parc. Nous sommes prêts à la renouveler avec d'autres. »

A ce jeu-là, on ne gagne pas à tout coup. Il y a cinq ans, une firme de machines à coudre avait déjà versé 60 000 F à la Brière à la suite d'une campagne profitable. L'année suivante, voulant, à grand tapage, réitérer l'opération pour la Sologne, elle échouait. Un peu de publicité attire les amis de la nature, un grand battage les dégoûte.

Pourquoi ne pas recourir alors au véritable mécénat ? S'ils aident une fondation, les particuliers peuvent déduire 1 % de leurs revenus imposables, les sociétés peuvent soustraire de leur bénéfice imposable trois pour mille de leur chiffre d'affaires.

Mais l'appel aux fonds privés, s'il devenait massif, ne donnerait-il pas un alibi à la pingrerie de l'État et des collectivités locales ? Cela reviendrait à faire financer les parcs régionaux par les consommateurs (opérations publicitaires) ou par les contribuables mécénat) et cela sans qu'ils le sachent. Il est douteux que les parcs régionaux, déjà mal compris, entraînent l'adhésion du public par de « astuces » de ce genre. Ils ont tout à gagner au contraire à opérer dans la clarté. Ils doivent vivre des ressources locales votées par les maires, les conseiller généraux et les conseillers régionaux et fournies par les contribuables de la province.

Ce sont eux qui profiteront de ces instruments d'aménagement rural et de ces équipements collectifs de loisirs que sont les parcs naturels régionaux. Ce sont eux qui doivent en être les « mécènes ».

MARC AMBROISE-RENDU.

Lorraine

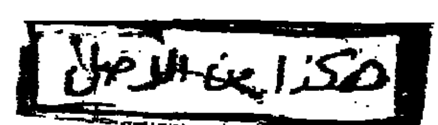
Plus de cinq cents emplois nouveaux

(De notre correspondant.)

Metz. — M. Jean-Claude Ralite, commissaire à l'industrialisation en Lorraine, vient d'annoncer la création de quatre cent quatre-vingt-dix emplois bénéficiant des aides publiques à l'industrialisation dont trois cent dix proviennent de trois entreprises.

Il s'agit de Galvalorraine qui créera une centaine d'emplois et investira 12 millions de francs à Morhange (Moselle), et de Euro-aluminium (firme allemande) qui s'implante à Saint-Avold (Moselle), où elle doit fabriquer des jantes pour véhicules et motocyclettes. La société américaine Butler créera, de son côté, environ cinquante emplois à la fin de 1976 et portera son effectif à cent dix d'ici trois ans, à Valleroy (Meurthe-et-Moselle). Butler est spécialisé dans la fabrication des bâtiments métalliques.

Cependant, le commissaire à l'industrialisation n'a pas caché que la situation était difficil[e] Lorraine et qu'il lui fallait jours « *jouer au mécène campagne* ». « *Act*... l'APEILOR (Associati... l'expansion industrielle... Lorraine) *est au chevet de ...rante-huit entreprises, qui ...ploient globalement cinq six cents personnes, dont mille cent dans les Vosges, mille en Moselle, mille en M...the-et-Moselle et cinq cents la Meuse.* »



	La ligne	La ligne T.C.
FFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
ffres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

un adjoint au chef du personnel

SA MISSION:
Assister le Chef du Personnel dans l'élaboration de la politique humaine de l'Entreprise, assurer les relations avec le Comité d'Entreprise et les Organismes sociaux, gérer les services intérieurs.

IL DEVRA:
Avoir le sens du commandement, maîtriser les différents aspects de la fonction et posséder une excellente connaissance de la législation du travail et des questions juridiques.

La pratique de l'anglais est souhaitée.

Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions à
PUBLIPRESS (Service ECAU) réf.0613
31, Bd. Bonne Nouvelle 75002 PARIS

...iale française d'un groupe européen offrant ...x entreprises du Marché Commun un support ...rayonnement dans le monde
recherche

COLLABORATRICES ou COLLABORATEURS COMMERCIAUX

50.000 F par an minimum

...pables de négocier au plus haut niveau l'adhé...n des sociétés industrielles et commerciales.

...STES A POURVOIR :
- — PARIS ET REGION PARISIENNE ;
- — LORRAINE ;
- — ALSACE.

...US OFFRONS :
- — avantages statut V.R.P. Cadre ;
- — fixe de départ ;
- — commissions + primes ;
- — formation et possibilités de promotion dans le cadre d'une société jeune et en plein développement.

...OUS DEMANDONS :
- — niveau Bac minimum ;
- — bonne culture générale ;
- — très bonne présentation ;
- — domiciliation dans le secteur ;
- — voiture et téléphone indispensables.

...us prendrons essentiellement en considération ...nergie, l'ambition et l'aisance naturelle dans contacts à niveau élevé.

...xpérience de la vente n'est pas exigée.

...resser obligatoirement curriculum vitae manus...t, photo et délai de disponibilité au

S. H. 9, square R.-Bazin - PARLY-2 78150 LE CHESNAY

---

analyste financier et comptable

PARIS

30 ans minimum

pour

GROUPE INTERNATIONAL

agissant dans des domaines industriels diversifiés : produits pétroliers, chimiques, pharmaceutiques, activités minières.

Il s'agit, à partir d'éléments existants, et à l'initiative du Chef du Département de la Comptabilité Centrale :
- de participer à l'animation, la maintenance et le contrôle du fonctionnement d'un système comptable homogène, cohérent et consolidable au niveau du Groupe (Filiales françaises et étrangères).
- de contribuer à la formation d'une équipe de Comptables aux méthodes de comptabilité anglo-saxonne.

- La formation requise est supérieure : HEC - ESSEC - ESC...
- Elle doit être complétée par une bonne connaissance dans les domaines comptable et financier (niveau expertise comptable ou équivalent) et une expérience professionnelle de quelques années (une antériorité dans un Cabinet d'Audit ou d'analyse financière anglo-américain serait particulièrement appréciée).
- Excellente connaissance de la langue anglaise (parlée et écrite) indispensable.

Salaire fonction du niveau de l'expérience. Carrière évolutive dans Directions Financières du Groupe.

Des entretiens privés seront organisés au Siège Social.

Adressez votre fiche signalétique de carrière en précisant le montant de votre dernière rémunération à No 26251 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra. Nous serons discrets et rapides.

Nous voulons que la recherche effectuée dans notre Laboratoire pharmaceutique concourt au progrès thérapeutique.

C'est pourquoi nous recherchons pour renforcer l'équipe existante :

un médecin

de grande valeur pour les EXPERIMENTATIONS CLINIQUES

- Seule une solide expérience hospitalière ou de médecine praticienne lui donnera les atouts pour réussir dans cette fonction,
- Une orientation vers la pathologie cardio-vasculaire serait vivement appréciée.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite sous réf. 1.209 à

IDT 118bis, av. Ch. de Gaulle 92200 NEUILLY s/Seine

qui transmettra. Notre discrétion vous est acquise.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
Siège PARIS
cherche pour
ASSUMER
LA MAINTENANCE
D'UN COMPLEXE
DE MANUTENTION UTILISANT
MINI-ORDINATEURS
ET SYSTEMES LOGIQUES CABLES

UN TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE

titulaire ou niveau
B.T., B.T.S., D.U.T.
3 ans d'expérience

C'est un homme de terrain qui s'intègre à l'équipe déjà constituée (2 personnes)

- — POSTE STABLE
- — Affectation définitive
- — fin 1975, proche banl. Sud
- — 40 heures par semaine
- — 6 semaines congés - 14e mois.

Envoyer C.V. et prétentions à nº 26.317, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

L'Office Public d'Habitations à Loyer Modéré de la Ville de Saint-Denis recrute :
— UN INGEN. PRINCIPAL.
Traitement mensuel brut : début de carrière : 2.885 F. Fin de carrière : 5.696 F.
Emploi d'avancement d'un ingénieur subdivisionnaire ou recrutement direct sur diplômes.
Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au : 732-28-87 ou 88, serv. du person.
Adresser candidature et C.V. à l'O.P.H.L.M., boîte postale 116, 93203 SAINT-DENIS, Cedex 1.

LE THEATRE ACTION DE GRENOBLE cherche UN COMEDIEN-ANIMATEUR UNE COMEDIENNE-ANIMATR.
S'adresser THEATRE ACTION, 54, rue Saint-Laurent, 38000 GRENOBLE. Tél. 44-26-10.

Industriel fournisseur constructeurs automobiles recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Niveau A. et M.
Connaissances textiles et plastiques
Adresser C.V. avec prétentions : nº 3362 FRANCACIP
17, rue de la Banque
75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT CABINET ADMINISTRATION BIENS rech.
GESTIONNAIRES
pour très grandes résidences
Sérieuses références exigées
Tél. : 631-67-87 - 631-70-42

INGEN. CALCULATEUR
Charpente métallique et béton armé.
GEMT, 4, rue de Trévise,
523-21-75 ou 523-39-04.

ALJ.C. Villepreux-78, rech.
ANIMATEUR PERMANENT
Ecr. av. C.V., 8, av. du Gd-Parc

secrétaires

Secrétaire de direction

GROUPE SOCIETES CHIMIE
Effectif 1.000 personnes,
C.A. 250.000.000 de F,
recherche pour son siège
GENNEVILLIERS (92)

SECRETAIRE TRES EXPERIMENTEE POUR DIRECTION GENERALE

Parfaite bilingue.
Sténodactylo français-anglais.
Position cadre.
Salaire annuel 58.000 F.

Env. C.V., photo et prétent. ss référence 400 M, AXIAL PUBL., 91, fbg St-Honoré, Paris-8e, q.t.

URGENT
Société pétrolière internationale recherche pour siège social

SECRETAIRE DE DIRECTION

parfaitement bilingue français-anglais.
Sténodactylo expérimentée dans les deux langues.

Qualités requises
- — Sens des responsabilités ;
- — Organisation ;
- — Classement.

Age 30 ans minimum.
Téléphone 256-22-90.

représent. offre

LES CHARCUTERIES

PAUL PREDAULT

engagent

VENDEUR EXCLUSIF LIBRE DE SUITE
pour

visites cinq jours par semaine nos concessionnaires, grossistes, centrales d'achat Normand., Bret., Centre, Ouest.

Résidant région parisienne.

SALAIRE ENTRE 4.000 ET 6.000 F MENSUELS BASE SUR FIXE
+ PRIME D'OBJECTIFS.
FRAIS REMBOURSES.
VEHICULE FOURNI. 13e MOIS.

Ecrire av. C.V., photo, à M. J. Lacroix, Sté PAUL PREDAULT, 84, rue de Paris, 95500 Gonesse.

Entreprise de constructions de pavillons individuels depuis 1927 recherche
REPRESENTANTS
CONFIRMES, pour la banlieue parisienne. Fixe + % Loiseau.
Secteur Nord (Beauvais), 448-03-60 ou 464-04-42.
Secteur Sud (Monthléry), 901-02-46 ou 464-04-42.

BANQUE, QUARTIER OPÉRA
recherche
pour son Service Juridique

CADRE

- Titulaire Diplôme Etudes Supérieures Droit privé ou niveau
- ou Diplôme 1er Clerc de notaire ayant expérience minimum 5 ans.

DISPONIBLE RAPIDEMENT.
5 × 8, restaurant d'entreprise, avant. sociaux divers.
Envoyer curriculum vitae et photo sous nº 26.087, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois - 180 h. de cours :
Gestion-Analyse-GAP 2
Exploitation.

FAX

Ecole privée.
6, rue d'Amsterdam, 874-56-60
94, rue Saint-Lazare, 874-95-69.

capitaux ou proposit. com.

Constructeur de matériel électrique industriel recherche produits de qualité français ou étrangers à DIFFUSER EN FRANCE. Ecrire à 29.784 HAP, 3 bis, pl. du Marché, 85000 LA ROCHE-SUR-YON, qui transmettra.

Cadre rech. en vue achat ou assoc. Sté commerc., dispon. 300.000. Ecr. nº 26.066 P.A. SVP. 37, rue Gal-Foy, 75008 PARIS.

Cédons totalité ou participat. entreprise pour banl. parisienne OUTILLAGE et PROTOTYPES pour fonderie et plastique. Prix global 1.750.000 F. Ecr. C.J.R., 2, rue de Phalsbourg, Paris-17e. Tél. : 766-58-20.

FILIALE IMPORTANT GROUPE TEXTILE FRANÇAIS

crée un poste de

RESPONSABLE COLLECTIONS

(maille, chaîne - trame)

Dépendant du Directeur Général et âgé de 30 ans minimum, le Candidat devra avoir une très bonne base technique et connaître le Marché du textile.

Il sera chargé non seulement de créer les collections mais aussi des approvisionnements et du suivi de l'exécution.

Situation passionnante et évolutive pour un Homme alliant le goût au sens du concret.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo, sous la référence 1.114/2, à :





Cabinet BLUET-CHEVALLIER
7, rue Davioud - 75016 PARIS



emplois régionaux

...TE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE TOULOUSE
recherche

RESPONSABLE DE PRODUCTION

...oint direct de la Direction, il aura la res...sabilité :
...le la gestion de 2 ordinateurs I.B.M. (DOS/VS, ...ICS/VS) ;
...e l'encadrement et de l'animation de 25 tech...iciens et cadres constituant les équipes ...l'exploitation, de système et de contrôle.
...evra justifier :
d'un réel goût pour la fonction et d'aptitudes à l'exercer ;
d'une formation supérieure ;
d'une expérience d'au moins 4 années en informatique (une responsabilité préalable au poste proposé serait souhaitée).

...voyer C.V., photo et prétentions à IMPACT, 8, place Jeanne-d'Arc, 31000 TOULOUSE.

...ESPONSABLE ...ES ETUDES

150 KMS DE PARIS

...ECTROTECHNIQUES
...ECTROMECANIQUES
...E ET PROTOTYPES)

Une société française moyenne, d'excellente notoriété, recherche le Responsable des Etudes (15 personnes dont 5 cadres). C'est un Ingénieur diplômé (ESE, IEG ou équivalent) de plus de 32 ans, ayant impérativement l'expérience des machines tournantes (micro-machines de préférence).

Adresser votre dossier sous nº 671.

G.M. RECRUTEMENT,
154, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

...s avez plus de 25 ans ;
...s avez le niveau du BAC B.T.S. ;
...s pouvez devenir :
...NTEUR DE GESTION
...une formation rémunérée ...is mois vous enseignerez ...chniques de gestion à des ...d'entreprises artisanales.
...Expérience appréciée.
...nération à l'entrée en ...n : environ 2.800 F brut.
...te à pourvoir à ROUEN.
...nvoyer C.V., photo à
...AMBRE DE METIERS,
81, rue Thiers,
...043 ROUEN CEDEX.

...I.L/C.E.G. Informatique ...herche pour CHARTRES
PROGRAMMEUR
(emploi temporaire)
PUPITREUR
sur 360/40 I.B.M.
...h. au 21-63-97 à Chartres.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
(C.A. consolidé 1974 : 16 milliards de F H.T.)
recherche pour prendre la responsabilité de la comptabilité des filiales :

COMPTABLE EXPERIMENTE
Niv. B.T.S., D.E.C.S. ou équiv.

Capable de diriger groupe de dix personnes, ayant bonne connaissance : bilan, situations mensuelles, déclarations fiscales, trésorerie, budgets.

Poste à pourvoir dans ville agréable centre ouest à proximité immédiate centre universitaire.

Env. C.V., photo et prétentions à nº 26.436, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR BRANCHE INFORMATIQUE
recherche son

CHEF de COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle et d'encadrement est exigé du candidat, qui devra, par ailleurs, avoir fait la preuve de ses qualités d'organisateur.

Adr. C.V., prétentions sous nº 26.215, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.

IMPTE SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE
recherche

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

ayant expérience professionnelle de 8 à 10 ans pour assurer une direction ayant en charge des opérations à Paris et dans le Sud-Est de la France d'un volume global d'environ 2.000 logements en étude et en cours de réalisation.

Lieu de travail Paris.

Ecrire s/réf. 7.805 P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

PROGRAMMEUR SYSTÈME D.O.S.

Connaissance du GAP appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions à

SOGECIM
7, rue Raspail - 93100 MONTREUIL.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC
recherche

UN JURISTE

pour études et conseils en législation sociale

Conditions : D.E.S. de droit privé (option droit du travail), DOCTORAT. Expérience professionnelle souhaitée.

Envoyer curr. vitae, nº 128.508, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transm.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (SECTEUR MECANIQUE) C.A. 80 MILLIONS - RECHERCHE POUR SON SIEGE A PARIS

INGÉNIEUR ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

E.C.P., A.M., I.D.N. ou équivalent, ayant expérience vente ou achat dans secteur mécanique. Capable assumer responsabilités variées de marketing, d'achat et d'assistance aux filiales.

Ecrire sous référ. XN 213 CM, 4, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.



Société Prestations Services recherche
1 ANALYSTE
3 ou 4 ans d'expérience connaissant le COBOL système 360-370, DOS, VS, Power. Envoyer C.V. et prét. à GIE-ACOR
1, rue Jean-Pigeon, Charenton.

FILIALE GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Spécialiste de l'injection des Thermoplastiques

- — Qualités demandées : ordre, autorité, contact humain.
- — 30 ans minimum.
- — Parl. anglais ou allemand.
- — Lieu de résidence : région de Clermont-Ferrand.
- — Possibilités évolution.
- — Rémunération en fonction de la valeur du candidat.

Ecrire avec C.V. à nº 13.215 Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE EXPERTISE COMPTABLE
recherche
COLLABORATEURS
Expérimentés
POUR REVISION
Ecrire S.E.C.O.R.,
8-10, rue d'Annam, Paris-20e.

Exp.-compt. rech. pr diverses vil. de prov., collab. exp.-comp. commissair. inscrits, dipl. Gdes Ecoles Commerc. ou expérience approfondie du contrôle pour exécution missions censoriales. Position cadre.
Ecr. nº 7.493, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous proposons à quelques DEBUTANTS diplômés enseignem. supérieur une préparation de cinq mois à la vie professionnelle en ENTREPRISE entrée immédiate.
- Formation génér. entreprise ;
- Entraînem. méth. de travail ;
- Encadrement rech. d'emploi ;
- Stage en entreprise.

Adr. C.V. et let. de cand. dét. à INCEGE, 37 bis, bd de la Chapelle, 75010 Paris (rép. assur.).

GESTION 2000 - Pr postes Moyen et Extrême-Orient
DIRECTEUR DE CHANTIER
travaux publics et T.C.E.
INGENIEUR mise en route
Installations raffinerie
INGENIEUR de sécurité
INGENIEURS - SOUDEURS
CONDUCTEURS de travaux
tuyauterie machinerie - Angl. indisp. - GESTION 2000, 102, rue La Fayette, Paris-10e - 878-73-64.

---

(77) Collège libre de Juilly, ch. PROFESSEUR mathématique expérim. Juilly 77230 Dammartin-en-Goële.

demandes d'emploi

BORDEAUX AQUITAINE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Recherche Direction Agence dépôt magasin ou poste à responsabilité.

Formation grands magasins succursales multiples. Expérience Gestion, achats, ventes stocks, personnel ; excellent contact humain. Introduit dans région.

Etudie toutes propositions.

Ecrire E 22521 Ag. HAVAS, 33075 Bordeaux-Cedex.

POUR MIEUX VOUS SECONDER 51 CADRES

sans emploi
REACTUALISENT LEURS CONNAISSANCES DANS LES FONCTIONS
- — ADMINISTRATIVES
- — FINANCIERES
- — TECHNIQUES
- — COMMERCIALES

C.V. et photo sur simple demande
A.N.P.E. - B.P. 1232
34000 MONTPELLIER
ou tél. : CREUFOP
(67) 63-38-86 (poste 437)

Jeune Homme, B.T.S. gestion distribution, 25 ans, baccalauréat technique, 4 ans expérience vente, cherche poste responsabilité, secteur : chaudronnerie, radio-télévision.
Ecrire nº 560 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme, 36 ans, Cadre Supérieur, ayant assuré mise en place comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion sur ordinateur, recherche un poste de direction de contrôle de gestion, très bonne expérience informatique. Téléphone, M. GILLEN, au : 770-82-43.

J. H., 24 a., dégagé des O.M., licencié droit privé, étudierait toutes propositions dans secteur Metz, Nancy, de préfér. Ecrire, nº 21.586, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui tr.

H., 30 a., chef comptable depuis 4 a., niv. BTS, expér. comptab. anglo-sax., inform., fisc., législ., not. angl., ch. poste simil. ou direct. financière. - M. COLIN, 36, rue Damrémont, 75018 Paris.

J. F., lic. droit internat., spécialité droit européen, anglais, espagnol, étudie toutes propositions. C. ABBOU, 159, rue Blomet, Paris-15e. Tél. : 533-92-38.

H., 31 a., lic. en droit, expér. administr. et financ., comptab., content. et immobil., cherche situation position cadre. Ecrire, nº 7.503, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 30 ans, EXPER. GEST. DE PATRIM., cherche poste animation commerciale dans : banque Paris, province. Ecrire, nº 545, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Fille, 22 a., bac G.1, 3 a. exp., ch. poste stab. av. resp., lib. Imméd. Ecr. Mlle Lamarra, 21, chemin de l'Echange, 93300 AUBERVILLIERS.

Secrétaire sténodactylo expérimentée cherche tous travaux de secrétariat ou dactylo à domicile. — Téléphone : 883-28-69.

TECHNICO-CIAL PAYS EST
Cadre supér., tril., russe., angl., doctorat sciences I.G.C., expér. Sté multination., administrat., récemment en poste à Moscou, rech. situation accès pays Est + spécialem. U.R.S.S. Accept. déplacements fréquents. Ecrire, nº T 77.757, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

cours et leçons

MATH. par AGREGE 808-33-09 (soir).

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

MATH-PHYS RATTRAPAGE rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

enseignem.

NOEL A LONDRES et séjours avec cours de 15 jours à 6 mois. 633-81-72.

propositions diverses

URGT. rech. COLLECTIONS Journal « ADAM » années 1930-1945. Ecr. Nº 84.820, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02, q. tr.

occasions

ACHETONS PIANOS DAUDÉ, 75 bis, av. Wagram-17e WAG. 34-17. Vente-Location.

LIVRES achat comptant à domicile. Laffitte, 13, rue de Buci (6e). TEL. 326-68-28.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut MER. 26-73

autos-vente

LANCIA AUTOBIANCHI
LEASING PARTICULIER
Gge des PATRIARCHES
11 r. Mirbel Paris 5e
336.38.35 +

Part. vd très belle Cadillac août 1975, limousine 4 portes, bronze, toit vinyl noir, intérieur cuir noir, glaces électriques, D.A.-B.A. sièges électriques, malle et 4 portes électriquement condamnées.
Tél. Reprise Leasing possible. 845-59-23, hres bureau, après 20 h. 30 : 324-09-87.

bateaux

Voilier Westerly Centaur 1975, équipé, 2e Catégorie + V.H.F. Visible Deauville.
Tél. : 278-59-13, journée.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,43
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

RUE LA FAYETTE
Ds imm. rav., spl. studio, cuis. éq., bains, 3 balcons, refait entièr. nf. Exc. pl. T. 280-54-94.

LEDRU-ROLLIN
Luxueux studio tout confort. Prix intéressant. T. : 628-58-90.

141, BD MAGENTA (10e). P. vd ds imm. p. de t., except. 3-4 p. + ch. serv., 100m² tt cft, cav. Vis. t. l. j. s/R.V. 770-24-58. Sur pl. sam. 18, 10 .-18 .- 3e D.

TERNES 34, LIV. IMMEDIATE 1 appt 5 p. 101 m² + balcon. Immeuble de standing. Sur/pl. 34, av. des Ternes, Paris-17e. Vendredi, samedi, dimanche : de 13 h. à 19 h. sur rend.-vous. SIMEF. Tél. : 346-71-08.

PONT-MIRABEAU, beau 4 p. tt cft, 110 m², asc., tél., chbre de serv., cave, bel immeuble. 530.000 F. ORPI Tél. 607-36-54.

4, PLACE WAGRAM
110 m² av. chbre de serv., tél., balcon. Vendredi 14 h. à 18 h.

AUTEUIL. Prop. vend duplex 220 m² gd stdg. Px 7.500.000 F. Tél. : 533-25-64, pour rend.-vous.

3 PCES Ent., cuis., w.-c., bns. 60 m2 terrasse 9e ét. Vue. Px 360.000. Vendr., 14-18 h., 13, sq. Gabriel-Fauré.

Près NATION Imm. stand.
Living double 36 m2 + 2 chbr., appart. luxueusement aménagé. 10e et dernier étage, balcon dble box. Pr rdez-vs : 628-79-40.

PRES AV. REPUBLIQUE
Bel imm. restauré. Propr. vd beaux 2 p., tt cft, entièrement refaits à neuf et aménagés. 242-49-19, après 18 h. 30.

ETOILE. P. de t. Gd standing. 4e ét., asc. 5 P., cuis., s. de bns, tt cft, 140 m2. 1 serv. Asc. - KEIM : 260-42-33.

A ENLEVER O.R.T.F. Profess. libérale 1.300.000 F
BEL H.P. R. + 3
400 m2 + Terrasse Jardin
Sous-sol - 033-56-72

16e RANELAGH. Imm. p. de t. 137 m2, 5 p., tt cft + chbre de serv. 550.000 F - 539-67-52.

QUAI BLERIOT Ds immeuble 1935
Part. vd appt 2 A, stand., Soleil, 4e ét., 107 m2. Poss. chbre serv. Tél. 288-79-63.

9e Part. 200 m2, b. 7 P., 4e ét., asc., bne distribution Est, Sud-Ouest. - 878-36-54.

Me PYRENEES. Imm. P. de T., 115 m², très bon état, grand livg, 3 chbres, bains, dche, ch. central, téléphone. Possible lib., 480.000 F - TEL. : 366-45-29.

PORTE MAILLOT - 1er étage, très clair, 170 m², récept., 3 ch. tout confort, 2 chb. serv., box. G. CHEBAT, 422-54-80 et 53-40.

PELLEPORT. Partic. vd 2 p., cuis., bs, chauff. cent., ascens., 7e étage, 125.000 F - VAU. 81-85.

BERCY - Living + 1 chambre, immeuble récent, 47 m², 3e étg. Exclusiv. S.N.E.C. - 266-25-82.

PALAIS-ROYAL, près
BEAU STUDIO 48 m², balcon, s. de bs, ch. central, soleil, 210.000 F. Tél. 266-16-65, poste 6.

MONCEAU. P. de T., standing, terras., 5e étage, asc., double récept+3 ch., ch. serv., 2 bs, cuis., tél., poss. prof. 524-35-06.

16e MUETTE. Standing, 145 m², beau 5 pièces, tout confort + chambre service - 266-16-65.

NATION - Récent
Etage élevé, 4 pièces, verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

18e LAMARCK-CAULAINCOURT
Ds imm. P. de T., asc., stud. avec terr. 2, 3, 4 p., entièrem. équipés. Propriétaire, sur place jeudi, vendredi, samedi, 14-18 h., 113, rue Caulaincourt.

FELIX-FAURE
Imm. neuf, gd 4-5 pièces, tt cft, étage élevé - Facilités. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

RUE MANIN. Standing. Face parc, beau 2 pièces, grand cft, 258.000 F - 343-32-30.

Paris - Rive gauche

PORTE DE VERSAILLES
RUE LACRETELLE
4 P., cuis., bains, 97 m2 + gde ch. de bonne, imm. tt cft, vue dég. Tél. : 548-03-61, 222-29-43.

MONTPARNASSE
Avenue du Maine, particulier vd directem. coquet 2 P., cuis., S. de B., wc, moqu., chbre sur cour, salon s/rue, très ensoleil., dans imm. P. de T., tapis escalier. T. apr. 19 h. : 222-44-18.

TOLBIAC Imm. réc. 3 p., ent., c., wc, s. bs, ch. cl. Excell. état. 255.000 F. 325-97-16.

25, QUAI VOLTAIRE (7e)
Studio, cuis. équipée, bains, tél. Luxueus. agencé, habit. imméd. Vue dégagée. Soleil, calme. Px élevé just. S/pl. vend., sam., 5e ét., asc. 16-18 h. - 734-74-84.

5e arr. GRENIER amén., tt cft, 3e étg., tél. VUES S/ARBRES. 337-68-09, 326-14-63.

PRES PANTHEON - ODE. 42-70
GD SEJ.+CH. LUX. REN. 60m²
BELLE CAVE VOUTEE.
JARDIN PRIVE 40 m².

PRES ODEON - ODE. 42-70.
TERRASSE - SOLEIL.
LUX. DUPL. Gd SEJ. 2 CH. Tél.

15e PARNASSIUM
Vue except. Imm. récent. Etage élevé, 5 p., 2 bains, tout conft, parking.
MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

QUAI BOURBON
Le plus bel H. P. du QUAI, étage noble, 130 m² en duplex, s/cour d'honneur. - 742-02-44.

Me ODEON. BON IMM. S/rue, PETIT STUDIO, ENTREE, cuisine, salle de bains, wc. 22, RUE DE SAVOIE, 3e étage. JEUDI, VENDREDI, 15-18 h.

Région parisienne

NEUILLY
Atelier d'artiste avec loggia, tout confort, 2e étage, bel immeuble, 370.000 F. - 874-01-91.

ST-CLOUD S/jardin, plein sud Dble liv. + 2 chb., tt confort. 320.000 F. - 539-67-52.

LE RAINCY Quartier résidentiel
Appart. 5 p., cuis., 2 bains, surface 142 m2 + chbre bonne. Prix 450.000 F. SOGEPA : 936-20-69.

VINCENNES Tr. bel immeuble récent, 7 mn près bois et Me. Living + 3 ch. Aménagement exceptionnel. Box. 480.000 F. Pr rend.-vs : 343-62-14.

MONTROUGE Immeub. récent Liv., 2 chbres, s. de bains, 9e ét., asc., ensoleil. 183.000 F. - 539-67-52.

Me MAIRIE-DE-MONTREUIL
VUE PANORAM. PLEIN SUD
5 P. tt confort, 2 bains, téléph. - 2 gds balcons. Parking. Imm. neuf. 295.000 F + petit Crédit Fonc. VERNEL, 526-01-58.

VAUCRESSON Ds résidence avec parc et tennis privé. B. 3 P., 80 m2 + s. de bns + cuis. + séchoir. Nbx rangements. 280.000 F. - 604-51-98

ENGHIEN
BORD DU LAC
Résidence neuve grand standing, 4 p. 110 m2 + gd balcon. Livg, 3 ch., 2 bns, cuis. équip., dress. 989-34-73, de 14 à 18 heures et, sur place : du mercredi au samedi inclus, de 14 à 18 heures 67, rue Sœur-Angèle
SAINT-GRATIEN

95 - LOUVRES
RESIDENCE DU PARC
Dans résidence grand standing, reste à vendre 3 appartements 3 et 4 pièces, surf. 90/106 m2 . Prix : 240.000/270.000 F
Téléphonez 471-66-80 ou visitez samedi, 10/12 h - 14/18 h, dimanche 15/18 h.

FONTENAY-AUX-ROSES
Propriét. vend Appart. 4 Pièces, rez-de-chaussée. Petit immeuble, standing. Prix : 280.000 F
Tél. : 357-11-13 (heures bur.).

NEUILLY
66, bd Bineau
(Porte Champerret)
Appartement grand standing entièrement neuf comprenant : entrée + 2 pièces
Tapis posé. Cuisine et salle de bains entièrement installées.
Parking
Téléph.
Visite sur place : samedi 18 octobre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

NEUILLY. Immeuble de standg 7 p., parfait état. Conviendrait à médecin, 890.000 F. 622-02-17.

BOULOGNE - 2 pièces, refait neuf, 115.000 F - 622-02-17.

VAL D'YERRES. Appartement 2 p., 42 m², tt cft + jardin-terrasse 22 m², 5 minutes gare S.N.C.F. et centre commercial. Tél. 900-75-88, après 20 heures.

A CHANTILLY
A céder pr rais. déplacem. prof. contrats réservations PARC DES AIGLES, 3 p.p. et 2 p.p. avec téléphone, cuisine et salle de bs carrelées, ascens, cave et gar. Livrables fin 75.
S'adresser à l'Agence MERY, 457-10-85.

VILLE-D'AVRAY 5 p., 112 m² + Loggia SUD
Jard. hab., 4 ch. + 2 bs, 2 gar. Tél. : 426-46-92.

FONTENAY-AUX-ROSES. P. vd grand studio, 40 m², séjour dble, entrée, cuis., s. de bs, wc, box, calme, 7e étage, ascenseur. Px 120.000 + box. Visib. s/pl., ce vend. 17 et sam. 18, de 14 à 17 heures, 3, rue Jacquemin.

BANLIEUE OUEST. 12 k. Paris Ds bel résid. LUX. APPT 6 P., 2 s. bs, 2 wc, superbe cuis., parking, balcon, loggia, TEL. PRIX 430.000 F - 704-88-18.

VITRY, avenue P.-V.-Couturier, confortable studio entièrement meublé. Tél. apr. 18 h. 726-31-35.

Porte Pantin. Me Hoche, 4 p., neuf, ens. asc., cuis. équipée, 1 s. de bs, 1 s. dche, moquette, fac. crédit. Tél. 260-38-22. - Bernard Pytel, heures bureau.

NEUILLY. Récent. Etage élevé, très beau double living + 2 chambres, 2 bains, balcons + terrasse 55 m² - 266-16-65.

VAUCRESSON. Imm. réc. Gd 2 p., 74 m², gd stdg, gar. 198.000. KIJOXSON - LAB. 13-09.

Province

AIME-LA-PLAGNE. Sup. studio, 135.000 F ; 2 p., 165.000 F, poss. fum. JOURDAIN, not., 27-BEAUMONT-LE-R. Tél. 44-20-09.

Exceptionnel. A vendre, très bel appartement villa sur le toit + immense terr. vue panor., ent. face mer, avec cave et garage. Ecr. HAVAS CANNES 9788/R. ou téléphoner (93) 47-00-65.

Thonon. Rés. parc, bel appt. 4 P. P., cave, gar. + ch. ind. avec fen. égal. s. lac. TRL 42-97; soir

Etranger

Vends Santa Ponsa (Baléares) appt. tt cft. 2 p. c., s. bs, 65 m² + 10 m² terrasse direct. mer. Tt meublé, 68.000 F. Pos. crédit. Ecr. No 6.065 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AV. REPUBLIQUE
Situation locative 1er ordre, immeuble en restauration, ascens., chauff. centr., vide-ordures, interphone. 1°) Studios tout conft, cuis. équipée, s. de bains, wc, à partir de 87.000 F. 2°) 2 Pièces tout conft, à partir de 135.000 F. Visite de 14 à 18 h. mercredi, jeudi, vendredi, samedi, 10, rue Edouard-Lokroy - Paris (11e) 206-15-30

PARTICULIER A PARTICULIER
vend rue MONTORGUEIL (2e)
STUDIO 25 m2
tout confort, chauffage électriq., téléphone, salle d'eau aménag., cuisine séparée
Prix : 65.000 F
Tél. au 957-06-70 (Mme Saron.).

3 P. CUIS. W.-C. BAINS
Villiers, 3e étage, calme, soleil. Immeuble Pierre de Taille 51, rue du Rocher. Px 190.000 F. Heures bureau : 828-61-85 ou visite : 18 h 30 - 20 h, M. Poirier.

PL. DES VOSGES
Sur rue des Tournelles, 3 p., tt cft, tél. 350.000 F - 325-40-66.

ILE SAINT-LOUIS
Immeuble rénové
2 Pièces, cuis., salle de bains. Téléph. : 924-96-17 ou 18, P. 24.

2e PLACE DES VICTOIRES (près)
Dans un immeuble entièrement rénové, propriétaire vend un charmant 2 pièces en duplex et deux 3/4 pièces en duplex. Avec poutres, interphone, moquette, tout confort. Sur place : 14 heures à 18 heures
9, rue Paul-Lelong, 75002 Paris.

MOZART
près Ranelagh, dans immeuble neuf, beau Studio 48 m2, 4e ét. sur jardin plein soleil.
FRANK ARTHUR - 924-07-69.

17e - PTE TERNES
Pptaire vd directem. 5 p., cuis., bains, cab. toil. Tt cft, 130 m2 env. + ch. service et cave. Prix justifié. Tél. : 754-41-99.

CŒUR MARAIS
Pptaire vend 2 p. rénové dans cadre agréable. Prix exceptionn. 770-40-30

PL. GAMBETTA. Sup. 6 P., 140 m², tout confort, 4e étage. Prix 360.000 F - 742-38-73.

185, RUE SAINT-MAUR
2, 3 et 4 p. Livrés tt cft et 6-7 P. profess. libér. Imm. état nf. Vis. S/rendez-vous : 205-38-91.

Vue dégag. s/PORTE MAILLOT agréab. 4 p. c., s. d. b, 120m²+ ch. s.+box, 650.000. TUR. 97-81.

Ve - SAINT-GERMAIN
53, boul. Saint-Germain (Immeuble classé), la presse et la radio (Europe No 1) parlent de notre programme. Venez vous rendre compte sur place de la qualité de cette rénovation en visitant l'appartement témoin. Ouvert de 14 à 18 heures. Toutes surfaces possibles. Prix élevés TRES justifiés. Le propriétaire GIRPA : 325-56-78.

ALESIA (pr.) Réc. Bel appart. 4-5 pces dont 3 chbres, 2 sanit. Tél. Parking. 460.000 F. 577-96-85 - (Le soir : 588-75-61.)

6e RARE - Appt de caractère 280 m2, dans imm. de style. 225-74-14.

CONVENTION
2 Pces, tt confort, 6e ét., asc. Px 145.000 F. Samedi 14-18 h : 59, RUE BRANCION.

RUE DE RENNES (6e)
5-6 p., bs, 175 m², 2e ét., tt cft. Prof. libérales. Parf. état. MICHEL & REYL - 265-90-95.

PLACE ITALIE. Vend 4 pièces, 84 m², nf, tt cft. Tél. 588-94-11.

SUR JARDIN PLANTES
Vue exceptionn., 6 p., tt cft, 173 m². Et. El. ASC. 325-89-90.

EMILE-ZOLA. Immeuble réc., séjour, 3 chbres, gde terrasse, 1er étage - Prix : 400.000 F. Jean FEUILLADE - 579-39-27.

Ve. RUE CARDINAL-LEMOINE
Imm. P. de T., 6 p., 180 m², tt cft. Possib. profess. libérale, 2e étg., clair, 790.000 - 577-29-29.

VIe ASSAS. Près rue, immeuble P. de T.,stdg, entr., 3 p., cuis., bs, wc, ch. cent., 255.000 F. REGY - 577-29-29.

VAUGIRARD CONVENTION
Magn. sél. + 3 chb., 2 s. bains, terrasse, 60 m², 6e étg., tt conft. 690.000 F. Orgadis - 555-01-29.

Me MOUTON-DUVERNET
Studio, cuis., wc, 8e étage, asc., 150.000 F - 589-49-34.

BOSQUET. Magnif. 6 p., 180 m², appt de classe. Très bel imm., prix intéressant - 325-15-89.

Part. propriétaire terrain ch. acquéreurs pour 3 appts 50 et 100 m² duplex dans immeuble à construire en participation.
15e BIEN PLACE.
336-30-53, de 17 h. 30 à 23 h.

15e SAINT-CHARLES
Petit immeuble P. de T., stdg, 2 pièces, duplex, terrasse, livg, fin 1975. S/pl. 66, rue des Entrepreneurs (15e). Ts les jours, 14 heures à 19 heures, dimanche 10 h. à 18 h.
SIMEF, 346-71-08 - 579-15-24.

XVe - 5 P. - TT CFT
Immeuble neuf, surface 104 m2 + balcon, 2 bains, dressing, possibilité de garage, 4e étage. Prix 549.000. ORPI : 577-46-10.

propriétés propriétés

Part. à part. Vds mais. 5 p., gar., dépend. Jard. 1.100 m2, 5' gare Bellevue. Prix : 700.000 F. Tél. : 027-16-63, de 9 à 12 h. lundi, mardi et mercredi.

MAREIL-MARLY. Bord forêt. 300 m2 habit. Entr., bur., cuis., salon av. poutres, séjour, dche, sous-sol total, s. jeux + chbre serv. Cave. Gar. Parc 2.000 m2. Piscine chauffée. Prix justifié. J.M.B. 976-48-18.

Partic. vd 120 km sud Paris, gde Ferme, 5 pièces, grenier, grange, cave. 4.500 m2
Prix : 175.000 F - Tél. 969-66-04.

Part. vend maison dans village Gard, 40 km mer, grandes possibilités d'aménagement cour, jardin. Prix : 130.000 F. Téléph. : FABRE 283-72-14 - 283-11-68 (heures bureau).

Ppté 11 pièces princip. Dépend. Pavillon gardien sur 5 a, vers Louviers (Eure). Meublé. S'adresser : 858-42-03.

27 BEAUMONT-le-ROGER. Lux. Ppté 350 m2, hab const. 65. Dép. (vds en dessous val.) : 700.000 F Me JOURDAIN notaire; 27170 BEAUMONT-le-ROG. - 44-20-09.

VESINET SUPERBE RESIDENCE
DEMEURE ancienne de STYLE 240 m2 habit., sur parc 3.500 m2
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
FRANCE PROMOTION
IMMOBILIERE - 976-07-06

S/5.000 m2 PROCHE MONTEREAU
Magnifique ferme en U (2 fois centen.) entièr. restaurée, 400 m2 d'habitat. dont 210 m2 réception, 3 granges atten. : 250 m2 au sol. S. de bs, ch. cent., tél., piscine. Px 650.000, facil. - AVIS, 3, av. Gal-Patton, MELUN. T. 437-02-78.

VAUREAL (95)
près Pontoise. Splendide Ppté maison maître, 12 p. princip., dépendances, parc arborisé 16.500 m2 - 567-22-88.

LAUSANNE PROX. Luxueuse VILLA surplombant LAC LEMAN. TÉL. PARIS : 306-90-24.

VESINET Situation exceptionnelle
Demeure classiq., récept. 80 m2, 6 ch., 3 bains, tt confort, pavill. amis, gd gar. B. parc 2.250 m2. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-99

GISORS (rég.). CHARMANTE MAISON parf. état, gd sél., poutres, cuis., 2 chbres, bains, chff. cent. Jard. 1.850 m2. Px 192.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, faub. Cappeville, Gisors. Tél. 620 (16-32-30-91-11).

150 km PARIS
FERME partiellement restaurée, 3 pièces, cuis., s. d'eau, w.-c., nombreuses dépendances, s/6 ha bonne terre. Libre. 320.000 F. Indicateur Vendômois, 41 Vendôme - Tél. (39) 77-35-91.

25 km OUEST PARIS
Maison récente 136 m2, gd sél., 3 ch., 2 s. bs, gar. Jard. 560 m2. 360.000 F. - Tél. 486-88-17, matin.

CREST - VOLAND
10 km MEGEVE
Dans lotissement de 10 chalets, Livraison NOEL 75. Reste à la vente : UN CHALET 100 m2 HAB. environ + 200 m2 terrain. Excellentes prestations. Renseign. + documentation à la demande. - Tél. (76) 87-88-38.

locations non meublées Offre

Paris

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES, 9, rue du Hanovre, Me Opéra. 84, rue d'Alésia. 577-79-08.

Prox. Luxembourg, 2 pces, cuis., s. de bs., garage, jardin, soleil, calme. 1.400 F mensuel. Tél. : vendredi 17 entre 15 et 18 h. au 325-58-32.

PARIS-13e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble neuf tout confort. Face Me Porte d'Ivry.
Studios 34 m², 555 à 612 F.
2 pces, 45 m², 675 à 743 F.
3 pces, 66 m², 950 à 1.032 F.
5 pces, 88 m², 1.293 F.
Charges et parking en sus.
S'adresser au Régisseur, 82-84, bd Masséna. 583-62-85.

16e. MAISON DE LA RADIO. STUD. et 2 P. Tt cft. De 900 à 1.700 F. 337-88-14 et 15.

17e, Rome, studio 2 P., tt cft. 750 F. T.C. 622-52-29.

Rue ST-LAMBERT. 2 pces, cuis., s. de bs., w.-c., tél., tt cft. Loy. mens. t.c.c. 1.550 F. Pr vis. et renseign., téléph. : 870-58-97 ou 870-25-53.

8e APPT 9 PIECES, 350 m2, tout confort. Téléph. Habit. mixte ou bourg. - Bail 9 ans. Loyer mens. 8.000 F. ELY. 69-36.

Région parisienne

(93) Bagnolet Me Galliéni.
SANS COMMISSION
3 pces, 66 m², loy. 783 à 846 F. Charges 275 F.
4 pces, 80 m², loy. 900 à 960 F. Charges 323 F.
5 pces, 96 m², loy. 990 à 1.046 F. Charges 393 F.
PARKING 63 F EN SUS.
S'adresser Bureau de Gérance, de 14 h. à 17 h. 30.
LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 13, rue de La Noue, BAGNOLET. Tél. : 858-02-31.

VIROFLAY, VILLA, living, 5 ch., 3 bns., tél., jardin. 4.000 F. ORPI. 577-46-10.

(92) Villeneuve-la-Garenne.
SANS INTERMEDIAIRE
Appartements bon confort :
4 pces, 77 m², loy. 695 à 733 F. - Charges 238 F.
5 pces, 96 m², loy. 822 à 860 F. Charges 286 F.
Parking 30 F. S'adresser de 9 à 12 h., 11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne. Tél. : 752-54-51.

92-ANTONY
SANS INTERMEDIAIRE
Appts. bon standg. av. loggia, 2 pces, 44 m², 612 à 688 F. Charges 196 F. Park. 61 F.
2 pces, 49 m², 663 à 738 F. Charges 218 F. Park. 61 F.
S'adr. 254-278, rue Adolphe-Pajeaud. Tél. 666-97-27 ou 666-98-27.

A CHANTILLY
A louer, appartem. 3 P. P., Résidence du Castel.
A louer, studio tt cft., face gare sur jardin calme.
A PONT-STE-MAXENCE
A louer appartem. 3 P. P., rez-de-chaussée, av. jdin privé. Résidence bon stdg. S'adres. à l'agence MERY. 457-10-85.

ST-CLOUD BD REPUBLIQUE
Appartements professionnels, luxe, 115 m2, bail 3, 6, 9, droit bail 23.000 F. Loyer : 1.600 F mensuel. TREDOULAT.- 970-73-03

ST-GERMAIN-EN-LAYE. Villa living, s. à manger, 4 ch. Jardin. 3.500 F. - Tél. 969-03-52.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche sur PARIS
Studio ou 2 pièces.
Maximum 700 F. Ecrire :
M. HABIB, 34, bd Beaumarchais Paris-11e.

Collaboratrice au « Monde » Cherche studio ou deux pièces vide tout confort, salle de bains. tél. 1.000 F maxim. Préférence 5e, 6e, Marais, 15e, 14e. Tél. avant 8 h. 30 ou ap. 19 h. 325-06-09.

P. de préf. Cple ch. Paris 3-4 p. cal., sol., 1.400 F env. 766-14-35.

Région parisienne

Ch. sans agence Pavillon autour de Paris. 578-25-91.

ING. ch. ss agce 3 à 5 P. Versailles, envir. 950-34-70.

locations meublées Offre

Paris

14e PLAISANCE. Beau studio cuis., chbre, ch. cent., tt cft. 1.000 F net. Tél. : KLE. 04-17.

GD STUDIO PASSY 2.000 F OPERA 1.600 F
Tél., lux. décor. - 784-21-28.

Région parisienne

Forêt de RAMBOUILLET
Magnifique propriété meublée, décorée, gd séjour, cheminée, 4 chambres, bur., tout cft. Parc. 3.800 F/mois. Téléph. 461-77-18.

locations meublées Demande

Paris

Ch. à louer 6 à 8 sem. appart gd stdg. meublé, 2 ch., salon, s. à m., 8e arrt. Tél. : 206-07-96.

constructions neuves

VALLEE DU CHER
MONTRICHARD
SPLENDIDE TERRAIN
DE 12 HECTARES
BORDURE FORET
TRES BIEN SITUE
Sur route d'AMBOISE
PRIX EXCEPTIONNEL
Pour tous renseignements, tél. : 531-94-59 - M. BINOIS

PARIS (20e)
9-11, rue du Télégraphe.
Immeuble pierre de taille, confort total électrique, du STUDIO au 4 PIECES. Prix ferme et définitif. Livraison hiver 1975.
Bureau de vente sur place samedi et dimanche, de 11 h. à 18 h., ou GECOM, 747-59-50.

LA VIE DE CHATOU A 15' DE L'ETOILE
C'est mieux - Moins cher
« LE BELVEDERE »
APPTS en direct sur la Seine 2 A 5 PIECES
3.300 F LE M² ET +
« CHATOU VILLE NOUVELLE »
2 A 7 PIECES
2.700 F LE M² ET +
RENSEIGNEMENTS :
H. LE CLAIR - ALM. 12-72

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PCES
TRES GRAND STANDING
Très b. jardin privatif ombragé, parkings, chambres de service. Prix ferme et définitif. Livraison fin 1975.
Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche), de 14 h. 30 à 18 h. 30.
Téléph. 553-16-62.

INVESTISSEURS
Exc. placem. - TOURS
Dans imm. neuf, 2/3/4/5
REVENU ASSURE
PAR CONTRAT
GAUTARD TRANSACT. 292-28-12
82, bd Malesherbes, Paris.

GARCHES (92)
29-33, rue Henri-Regnau[lt] (près du Golf de Saint-C[loud])
3 petits imm. 2 étages, gd P. de t., chauff. électr. i[ntégré], cuisines équipées, parki[ng] du STUDIO au 5 PIECES. Prix moyen 4.200 F le m[²]
Bur. vte s/pl. sam. et dir[...] 11 à 18 h. ou GECOM. 74[...]

maisons individuelle[s]

78 - CLAYES-SOUS-B[OIS]
(La Castellerale)
Exceptionnel, dans le pa[rc du] château, maisons standi[ng] 5, 6 Pièces, double [...] construction traditionnelle [chauf]fage électrique intégré. [...] de 310.000 à 398.000 fra[ncs]. 6 minutes à pied de la [gare] desservant Montparnasse 20 minutes. Centre comm[ercial,] boutiques, écoles à pro[ximité]. Bureau de vente et ma[isons] témoins le week-end de [...] à 12 h. 30 et 14 h. à 18 [h.]
Rue Henri-Prou 78340 Les Clayes-sous-B[ois] (055-30-84) ou en semaine, BELL FR[...] (288-85-82).

ELANCOURT (78)
LES PATIOS
75 maisons individuel[les] 5 et 6 Pièces construction traditionne[lle] sur terrain 500 à 1.300 [m2] chauffage électrique in[tégré] crédit PIC à 80 %.
Visite sur place, tous les [jours] de 10 heures à 18 h. 30 [sauf] mardi et mercredi.
Le Berceau
78190 Elancourt
(050-46-28).

appartem. achat

Particulier cherche à :
VERSAILLES
appartement ancien, 100 m2. Tél. : 460-35-60, après 18 h.

PAIE COMPTANT 2/3 P. tout confort PARIS à particulier - 266-32-35.

Cherche : 1) Achat ou location pour cabinet dentaire 80 à 100 m² Opéra, Drouot, Trinité, Caumartin ; 2) Achat toute propriété 150 m² bourgeois, même secteur. - MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, PARIS-9e - OPE. 40-06.

Sté rech. à acheter appt standg, 11e, 12e, 20e. Tél. : 343-62-14, ou écr. GIERI, 7, av. Ph.-Auguste.

Rech., urgent, vue mariage, Paris-19e, 3-4 p., cft. M. Horne, 40, rue Joinville, PARIS-19e.

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

Ch. à PARIS 3-4 pièces même sans confort. Tél. OPE. 40-06.

Vu prochain retour en France, achète cpt 3-4 p., cft, Paris. Ecr. Mrs. Bartholomew Allan c/o Yann, no 100 M 1 grave road, Sutton (Surrey), England.

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI CH. APPT, VILLA, PARIS BANL. PAIEM. CPT. 28, RUE SAINT-CHARLES-15e. TEL. 577-46-10.

hôtels-part[iculiers]

VILLA MONTMORENC[Y]
Splendide hôtel particu[lier] sur quatre niveaux jar[din]
Prix élevé justifié.
742-83-11 — 742-87-66.

immeubles

ASSUREUR ch. plusieur[s im]meubles p. de t. PARIS [...] Fre off. STE ST-BRICE, [...] de Suffren, Paris (7e). 73[...]

viagers

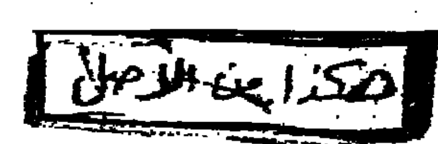
TRES BELLE PROPRI[ETE]
60 KM PARIS Oue[st] Libre dans 1[...]
10 pièces princ. Parc 5[...] clos. PISCINE couverte, [...] Cpt. Rente 1.900 F. VOL[...]

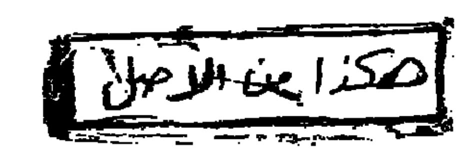
MONCEAU - 5 p., 125 m2, 60.000 + 3.800 F, 2 Têtes [...]
F. CRUZ 8, rue La B[oétie] 266-19-0[...]

Libre, NEUILLY, gd 2 p., 25.000 + 2.000 F 2 T. 71/7[...]
F. CRUZ 8, rue La B[oétie] 266-19-0[...]

Vendez aux meill. cond[itions]
FONCIAL 36 ans de réf[érences] Expertise gr[atuite]
19, boul. Malesherbes - 2[...]

Voir la suite de notre immobilier en page 35.



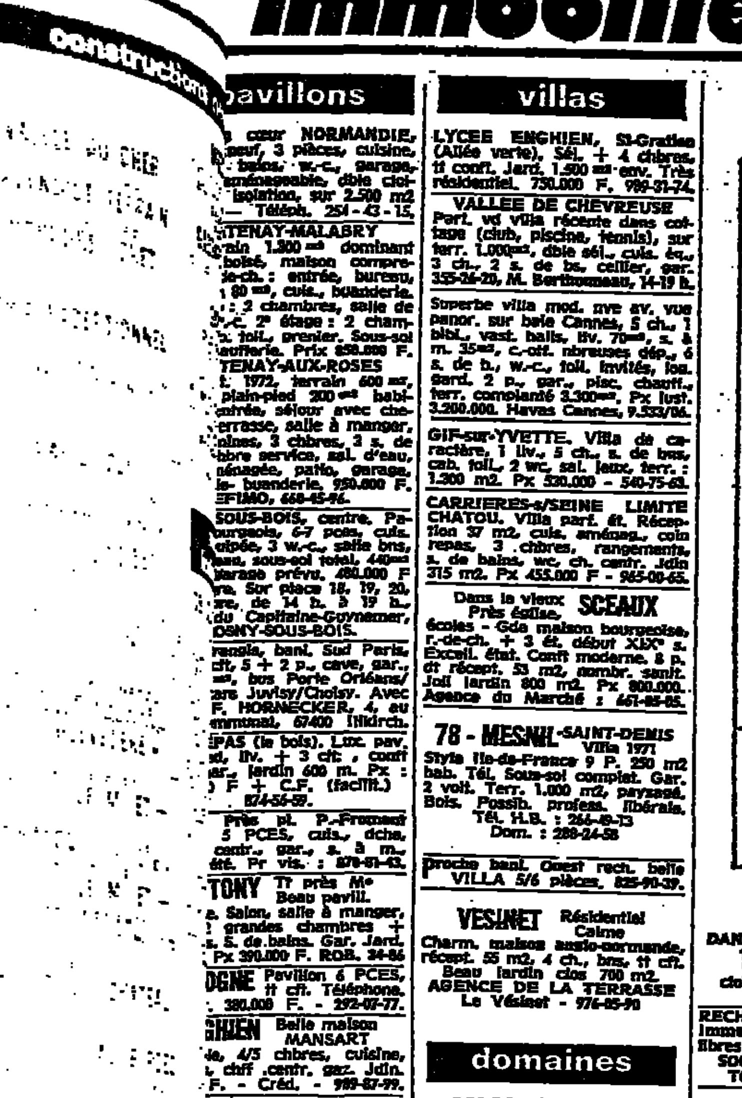


	La ligne	La ligne T.C.
…FFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
…fres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
…MANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
…PITAUX OU …OPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

l'immobilier



pavillons

…s cœur NORMANDIE, …neuf, 3 pièces, cuisine, … bains, w.-c., garage, …aménageable, dble cloi… isolation, sur 2.500 m2 — Téléph. 254-43-15.

…TENAY-MALABRY …rain 1.300 m² dominant …boisé, maison compre…de-ch. : entrée, bureau, …80 m², cuis., buanderie. … : 2 chambres, salle de …-c. 2e étage : 2 cham… toil., grenier. Sous-sol …aufferie. Prix 850.000 F.

…TENAY-AUX-ROSES …t. 1972, terrain 600 m², … plain-pied 200 m² habi… entrée, séjour avec che…terrasse, salle à manger, …sines, 3 chbres, 2 s. de …bre service, sal. d'eau, …ménagée, patio, garage, …le buanderie, 950.000 F. …EFIMO, 660-45-96.

…SOUS-BOIS, centre. Pa…bourgeois, 6-7 pces, cuis. …uipée, 3 w.-c., salle bns, …eau, sous-sol total, 440 m² …garage prévu. 480.000 F …re. Sur place 18, 19, 20, …re, de 14 h. à 19 h., …du Capitaine-Guynemer, …OSNY-SOUS-BOIS.

…rangis, banl. Sud Paris. …cft, 5 + 2 p., cave, gar., …m², bus Porte Orléans/ …gare Juvisy/Choisy. Avec …F. HORNECKER, 4, au …mmunal, 67400 Illkirch.

…PAS (le bois). Lux. pav. …d, liv. + 3 cft. , conft …ar., jardin 600 m. Px : … F + C.F. (facilit.) 874-56-59.

Près pl. P.-Fromant 5 PCES, cuis., dchs, centr., gar., s. à m., été. Pr vis. : 870-81-43.

…TONY Tt près Mo Beau pavill. …s. Salon, salle à manger, … grandes chambres + …s. S. de bains. Gar. Jard. … Px 390.000 F. ROB. 34-86

…OGNE Pavillon 6 PCES, tt cft. Téléphone. … 380.000 F. - 292-07-77.

…GHIEN Belle maison MANSART …le, 4/5 chbres, cuisine, …, chff .centr. gaz. Jdin. …F. - Créd. - 989-87-99.

…RIS CONSTRUCT. NVE Pavillon F 4 tt cft, …s centre, 6' gare, tous …rces. ESPACE VERT. …rare. - Tél. 990-16-19.

CHAMPIGNY … bns, 2 w.-c., pet. bur. …ménag. dans le grenier. …ge central. Gar. Caves. …600 m2. - Parfait état. …00.000 F - 874-01-91

…SNIERES - GARE …ROPR. S/815 m2 JARD. COMPRENANT : …d pavill., récept. 100 m2 …ambres, tout confort + …res de serv., gd atelier. …nav. Sél. + 2 chbres, tt …ombreuses dépendances. …s. Tél. Prix 950.000 F. …DXSON - LAB. 13-09

… 5e Mo - Résidentiel Excell. construction …t cft. Tél. Jard. 958 m2 …IER - ANJ. 18-83

…Y. Vds pavill. 8 p., td. …ien situé, poss. comm., …rares bus, comm., pisc., …él. ds la journée au …ou 824-42-95, Hres Bur.

villas

LYCEE ENGHIEN, St-Gratien (Allée verte). Sél. + 4 chbres. tt conft. Jard. 1.500 m² env. Très résidentiel. 750.000 F. 989-31-74.

VALLEE DE CHEVREUSE Part. vd villa récente dans cottage (club, piscine, tennis), sur terr. 1.000m², dble sél., cuis. éq., 3 ch., 2 s. de bs, cellier, gar. 355-26-20, M. Berthomeau, 14-19 h.

Superbe villa mod. nve av. vue panor. sur baie Cannes, 5 ch., 1 bibl., vast. halls, liv. 70m², s. à m. 35m², c.-off. nbreuses dép., 6 s. de b., w.-c., toil. invités, log. gard. 2 p., gar., pisc. chauff., terr. complanté 3.300m². Px just. 3.200.000. Havas Cannes, 9.533/06.

GIF-sur-YVETTE. Villa de caractère, 1 liv., 5 ch., s. de bns, cab. toil., 2 wc, sal. jeux, terr. : 1.300 m2. Px 530.000 - 540-75-63.

CARRIERES-s/SEINE LIMITE CHATOU. Villa parf. ét. Réception 37 m2, cuis. aménag., coin repas, 3 chbres, rangements, s. de bains, wc, ch. centr. Jdin 315 m2. Px 455.000 F - 965-00-65.

Dans le vieux SCEAUX Près église, écoles - Gde maison bourgeoise, r.-de-ch. + 3 ét. début XIXe s. Excell. état. Conft moderne. 8 p. dt récept. 53 m2, nombr. sanit. Joli jardin 800 m2. Px 800.000. Agence du Marché : 661-85-85.

78 - MESNIL-SAINT-DENIS Villa 1971 Style Ile-de-France 9 P. 250 m2 hab. Tél. Sous-sol complet. Gar. 2 voit. Terr. 1.000 m2, paysagé. Bois. Possib. profess. libérale. Tél. H.B. : 266-49-13 Dom. : 288-24-58

Proche banl. Ouest rech. belle VILLA 5/6 pièces. 825-90-39.

VESINET Résidentiel Calme Charm. maison anglo-normande, récept. 55 m2, 4 ch., bns, tt cft. Beau jardin clos 700 m2. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

domaines

SOLOGNE - 120 ha FERME à rénover, bois, plaine, étang, chasse enclavée extra. Ag. les TOURELLES, ORLEANS 1, avenue Dauphine. Tél. 66-70-90

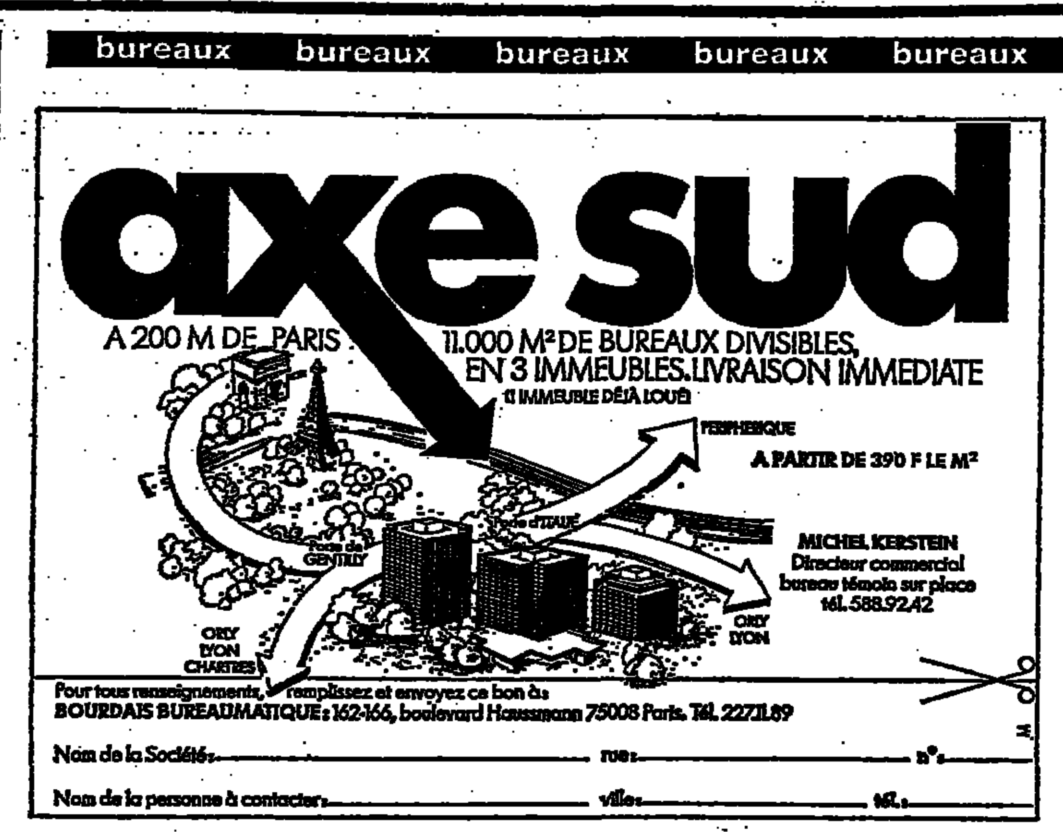
châteaux

CHATEAU XVIe à rénover, cheminées époque Joli PARC 9 ha. Véritable occas. Ag. les TOURELLES, ORLEANS, 1, avenue Dauphine. Tél. 66-70-90

manoirs

85 km PARIS Ravissant MANOIR XVIIIe entrée, gd séjour, gd salon, cuisine, bains. Etage : 3 chbres, grenier, tt cft, communs. 6.700 m2. URGENT. Prix : 400.000 F, crédit. Agence du VEXIN NORMAND 27150 ETREPAGNY Tél. 347 (16... 32-02-91-11)

bureaux bureaux bureaux bureaux bureaux



Pour tous renseignements, remplissez et envoyez ce bon à : BOURDAIS BUREAUMATIQUE : 162-166, boulevard Haussmann 75008 Paris. Tél. 227.11.89

Nom de la Société : ______ rue : ______ n° : ______

Nom de la personne à contacter : ______ ville : ______ tél. : ______

7e - AV. RAPP DANS IMMEUBLE STANDING 1.272 m2 à louer bureaux cloisonnés, s. de conférence FONCIP - ANJ. 90-73

RECH. PAIEMENT COMPT. Immeubles import., de qualité, libres ou occupés, préf. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf, Tél. : 225-09-21 - 359-82-67.

NEUILLY Ptaire loue 1 ou plus. bureaux Immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

A LOUER libres Immédiat. (400 F le m²) bureaux agencés 123 m², 260 m², 3, sente des Dorés, Paris-19e, à 100 m métro périph., imm. neuf, gd stand., parkgs et tél. Visite sur place et tél. 359-92-30 - 92-79 - 29-04 et 723-30-23.

MAILLOT. Loue sans pas-de-pte TTES SURFACES. TS QUART. 293-45-55 + 522-19-10.

BURX SANS PAS-DE-PORTE ts quart., ttes surfaces. Franck LEBAUPIN - 742-83-87.

CHATOU-LE VESINET Dans constr. Indép. Bureau de plain-pied 180 m2, neuf, moquette, peint., cloisons installées, chauff. 260 F LE m2 HORS TAXES. H. LE CLAIR - ELY. 49-36.

Adresse prestigieuse A LOUER suite de bureaux neufs 60 m2 luxueusement aménagés Au 7e étage - Air conditionné Park. - Disponible immédiatem. Tél. : Martine LAFORGE 720-65-21

Madeleine 90 m2 divis. tél. lib. rapid. Bail 3, 6, 9. 1.000F/m2. - 265-21-39, 266-27-87.

LA DEFENSE R.E.R. A louer Bureaux aménagés, tél., park. Bail 3-6-9 - 460 F m2/an H.T. DE MONCAN - ALM. 82-94

8e PROPRIETAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. 723-55-18.

16e - A LOUER 8 BUREAUX, 220 m². CONDITIONS EXCEPT. 256-32-65.

Bureaux, refaits à neuf, 70 m², 4 lignes téléph., bien situés (9e). Particulier à part. Libr. immed. Téléphone : 824-49-67.

DIFF. IMMOB. MALESHERB. 66, boul. Malesherbes, Paris-8e. cède ses bureaux de prestige, 127 m² boutiq., 4 lig. tél. Prix cess. bail 135.000 F + travaux importants justifiés. T. 522-68-32.

usines

Cause décès, vds aff. familiale usine Dordogne, 15-20 ouv. Superf. 2.260 m² dont 900 m² bâtim. industr. fabricat. sièges spectacles, conf. amphi. Aff. tr. saine, b. rap. marchés administ. Peu de concur. s. plan nation. Ecr. Havas Angers n° 528.

échanges

Echanger. maison 4 pces calme et conft. Petite ville campagne 95 kilomètres Sud (77). Train. contre appart. 100 m² identique, libre ou viager. Paris 5e, 6e, 7e, 14e, 15e. Téléph. 222-11-84, à partir 20 h. ou écrire à n° 26.089, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Chaque vendredi, nos lecteurs trouveront la rubrique

l'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374.

locaux commerciaux

Local 92 m², 2e ét. Rivoli. Mo LOUVRE. B. neuf. L. 22.000 F. Prof. lib. Tél. : 858-42-03.

A LOUER loc. commercial. (Prix exceptionnel). Bureaux et magasins s. R.-de-ch. 425 m², 3, sente des Dorés, Paris-19e à 100 m métro, périph. 10 lignes téléphone, parkings. Visite sur place. Tél. 359-92-30 - 92-79 - 29-04 et 723-30-23.

ACHETONS STANDING 5.000 M² Bureaux 1/3 Dépôt 2/3 PARIS - Banl. périphéria. U.A.T. 47, bd Courcelles, WAG. 73-69.

PL. FELIX-EBOUE Local industriel et commercial, 8.000 m2 dont 4.000 m2 bureaux, dépendances. Près Mo. 50 park. B. GRIMBERT - 229-51-51 191, rue LEGENDRE, PARIS.

N?DE 118, bd Sébastopol Spécialiste locaux industriels et entrepôts, toutes surfaces - A en exclusivité affaires Paris et pr. banlieue. Location ou propr. — 887-87-34.

Adresse prestigieuse. Local commercial neuf, à louer en rez-de-chaussée. Surface : 212 m². Grande vitrine déjà installée, parking. - Disponibilité immédiate. Téléphoner Martine LAFORGE - 720-65-21.

fonds de commerce

VENDS cause santé café-tabac av. appt. fonds et murs sans concurr., village médiéval, Hte-Provence, mais. anc. rest. 1972, chauf. élect. intégré. 350.000. Tél. (75) 04-42-50, LA GARDE-ADHEMAR.

CABINET MARCHAND DE BIENS et Agent de crédit bancaire. Dans joli village touristique (Vaucluse), belle affaire en progression 1.000.000 F bénéfice brut en 1975, bien installé, 3 bureaux, magasin vente, standard téléphonique, meubles design, 3 employés. Sacrifié raison santé. Prix de vente : 315.000 F — 50 % facilités paiement à personne sér. Ecrire : REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, sous n° 76.576.

PARIS - Très bien placé. Agence Voyages Librairie en SARL, à prendre in totalité, bail 3-6-9 en 72, petit loyer. Urgent, cause santé. Ecrire à n° 1.269 PUBLICITES REUN., 112, bd Voltaire. 75011 PARIS.

Agence de Voyages avec succursale à céder au 31-12-75. C.A. 7.000.000 F. Tél. aux H.B. à 387-43-10.

Part. cède HOTEL-RESTAURANT bail tous commerces, pouvant convenir magasins - entrepôts - bureaux. - Banlieue OUEST proche R.E.R. - Tél. : 284-14-34.

LABO ANALYSES MEDICALES Paris ancien et connu, quartier du ROULE, grd local, long bail avantageux. Pour 1er contact, écrire n° 608, Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, qui transmettra.

Entre ENGHIEN et PONTOISE CREMERIE-EPICERIE FINE vins fins, boutique moderne, vitrine réfrig., chambre froide, nombr. dépend., cave. Tr. beau logement, sél., 2 ch., s. e., arr.-boutique, cuis. et bur., ch. cent. gaz. Bail 8 ans. Loyer 12.000 F. Prix 60.000 F + stock. Facilit. LALLIER, 822-47-33 et 752-42-56.

fermettes

YONNE. Fermette P. parfait état, dépendances, 3.000 m2. Px 120.000 F, créd. 80 %. Thyrault, (89) SAINT-FARGEAU, tél. 183.

Rég. BOEN 42, vd fermette 6 p. + dép. M. Regeffe, Sabonnière 42260 St-Martin-La Sauvetée, t. 34

150 km Paris. Raviss. fermette, 6 pces, conft, ch. centr. 2.500 m² terrain. Tél. soir : 467-43-06.

maisons de campagne

Proximité NIMES, domaine de rapport et d'agrément, 45 ha. en costières du Gard dont vignes 20 ha., bâtiments anciens. site très agréable. Prix 1.500.000 F. Ecr. Jacques DIDIER, ingénieur agricole, 3, rue Monjardin, 30-NIMES. Téléph. (66) 67-53-37.

terrains

ARCUEIL. Beau terrain d'angle 720 m2 pour un Pavillon Prix : 200.000 F RAYNAUD, 14, rue Lincoln, PARIS (8e) - Tél. : 359-97-58.

A Saint-Prix (Val-d'Oise 95), magnifique terrain à bâtir à vendre. Situation exceptionnelle. Renseignements : téléph. : 464-04-42.

A St-Ouen-l'Aumône (95). Magnifique terrain à bâtir à vendre. Situation exceptionnelle. Tél. pour renseignements : 464-04-42.

SEVRES RESIDENTIEL 600 m2, façade 28 m. KATZ, gare Garches - 970-33-32.

NORMANDIE 90 KILOMETRES DE PARIS FORET DE LYONS Terrain à bâtir, toute viabilité, 10 F le m2. Tél. : MAR. 91-41.

125 km. Paris, autoroute Sud, REGION MONTARGIS sortie charmant village cadre boisé et vallonné 1 HA 50 (15.000 m2) TRAV. PR RUISSEAU Permis de constr., gde façade sur route, eau, électr. à 200 m. Etang facile. Prix total : 67.000 F. ROCHET, 5, rue du Longeard, 45201 Montargis. 15 (38) 85-15-57.

VALLEE DU CHER MONTRICHARD SPLENDIDE TERRAIN DE 12 HECTARES BORDURE FORET TRES BIEN SITUE sur route d'AMBOISE PRIX EXCEPTIONNEL Pour tous renseignements téléph. 531-94-80, M. BINOIS.

Pr. DEAUVILLE quelq. kilomèt. échangeur autoroute Paris-Normandie, à vdre ds site protégé quelques très beaux terrains boisés et viabilisés. Permis de construire. Ecrire M. Bernard, Mont-Saint-Léger 14130 PONT-L'EVEQUE. Tél. : 380.

MASSY 91. A vendre direct. terrain de 1.000 m² env., avec permis de const., pr 12 studios et 2 2 pièces. Px 300.000 F. Pdre R.-V. hres burx 909-01-77.

FEUCHEROLLES 10 km. St-Germain, magnifique terrain 20.700 m², situation exceptionn. Ag. gare St-Germain. 963-00-40 - 963-48-55.

pensions

Infirmière prendrait en pension personne seule ou couple valide ou invalide, soins médicaux assurés, vie de famille dans grande villa très calme avec grand jardin à Pau. Prix raisonnables. Tél. 27-11-25, à partir de 20 h. ou d'adr. Mme BOURDEU, 254, boulevard Camy-Sallé, 64-PAU.

Recom. Hôtel pens., demi-pens., gd cft., calme, jdin, quartier résidentiel, 149, bd Malesherbes.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

… et ventes adjudications

…au Pal. de Just. à NANTERRE …DI 28 OCTOBRE 1975 à 13 h. 30

UN PAVILLON …hâtillon-sous-Bagneux …), 7, villa des Paroseaux …72-74, avenue de Verdun.

… à P. : 60.000 F

…Me Ph. BROUSMICHE, avocat, …e Rome, Paris (8e) - 387-48-55.

…TRIBUNAL DE COMM. PARIS … OCTOBRE à …5 - FONDS de **RESTAURANT BOISSONS** avec BAIL et GDE LICENCE …RIS …) **4, r. des URSULINES** …(p.ét.b.) 20.000 F. Cons. 10.000 F. …Me POPELIN, not., 184, fg Saint-… ; Me H. GOURDAIN, syndic à …174, boulevard Saint-Germain.

…ur Saisie Immob., Pal. Justice …RRE, Mardi 21 Oct. 1975, 14 h. EN UN SEUL LOT …N rez-de-chaussée, cuisine, …s. à manger, w.-c. 1er ét. : …bres - Contenance : 150 m2. …RES (HAUTS-DE-SEINE) 11, rue Baudoin …A PRIX : 51.000 FRANCS. …Me Luc MELESSE, avocat, anc. …8, rue de l'Isly, PARIS (8e). Téléphone : 387-37-53.

Vente sur Saisie Immob. au Palais de Justice de CORBEIL-ESSONNES (91) le MARDI 28 OCTOBRE 1975 à 14 h.

UN PAVILLON SITUE A **BRUNOY (Essonne)** 14, rue Jean-Baptiste-Charcot MISE A PRIX : 10.000 FRANCS. Consignation pour enchérir. Renseign. : Mes TRUXILLO-AKOUN, avocats associés, 51, rue Champlouis, CORBEIL-ESSONNES. Tél. : 496-30-26, 496-14-18 de 14 heures à 16 heures.

Adj. au TRIBUNAL DE COMM. PARIS LE 29 OCTOBRE à 14 h. 15. FONDS d' **AMEUBLEMENT 277, Fg Saint-Antoine** PARIS (11e) M. à P. (p.ét.b) 20.000 F. Cons. 15.000 F. S'ad. Mes DURAND et JOUVION, not. ass., 10, r. Danielle-Casanova, PARIS ; Me LAMOUSSE, syndic, 130, r. Rivoli.

Adj. au TRIBUNAL DE COMM. PARIS LE 29 OCTOBRE à 14 h. 15 - FONDS de **PLOMBERIE** CHAUFF. CENTRAL, expl. avec BAIL LOGEM. et LOC. Claux à PARIS (18e) 57 et 57 bis, rue du DEPARTEMENT. M. à P. (p.ét.b.) 50.000 F. Cons. 20.000 F. S'ad. Mes DURAND et JOUVION, not. ass., 10, r. Danielle-Casanova, PARIS ; Me LAMOUSSE, syndic, 130, r. Rivoli.

Etude de Mes BOUZIN et BATEL, 21, r. Jules-Lecesne, 76600 LE HAVRE. Téléph. : (35) 42-78-03 - A VENDRE

PROPRIÉTÉ + compr. : château, parc, verger et bois. Le tout d'une contenance de 25 ha. Aménagement préparé pr collectivité. Pour tous renseign., s'adr. à l'étude.

…BARRE, BEZIAT, avocats, 21, bd du 11-Novembre à AUXERRE, …) 52-01-76 - VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES au Palais de Justice à AUXERRE (Yonne), le 27 novembre 1975, à 14 heures

MOULIN de Preuilly à AUXERRE

… : bât., biefs, sous-biefs et terrain d'un seul tenant, contenance cadastrale 2 ha. 9 a. 93 ca.

MISE A PRIX : 100.000 F

…on d'enchérir par avocat. Consign. pour ench. 5.000 F chèq. certifié.

Vte sur sais. Palais Justice Corbeil-Essonnes, mardi 28 octobre 75, 14 h.

UN PAVILLON sis à BRUNOY (Essonne)

38, rue des Vallées - Superficie totale : 43 a 42

MISE A PRIX : 150.000 F

Consignat. préalable pour ench. Renseignem. Mes AKOUN et TRUXILLO, avoc. à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis, tél. 496-14-18 de 14 à 16 h.

Vente au Palais de Justice à Paris, le mercredi 29 octobre 1975, à 14 h.

ENSEMBLE IMMOBILIER à ALFORTVILLE (Val-de-Marne)

10 et 12, rue de Nice

À USAGE COMMERCIAL ET D'HABITATION

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 200.000 F

S'adr. à Me Yves TOURAILLE, avoc. à Paris, 48, rue de Clichy; Me Michel BUCHER, avoc. Paris, 51, r. Ampère; Me MIZON, a., Paris, 63, bd Sébastopol.

VENTE AUX ENCHÈRES, LE 25 OCTOBRE 1975 à 15 HEURES à la Chambre des Notaires d'Orléans (Loiret), 4, rue d'Escures, d'une

PROPRIÉTÉ A BOIS-COLOMBES (HAUTS-DE-SEINE) - 11, AVENUE ROBERT

Sous-sol, rez-de-chaussée, 2 étages, 9 pièces, conf. - Jardin - Garage.

LIBRE A LA VENTE - MISE A PRIX : 400.000 F

(Paiement comptant.) Consignat. pour ench. 40.000 F. Pr tous rens. s'ad. à l'Office Notarial, 23, rue des Vieux-Fossés à 45190 BEAUGENCY, tél. (38) 44-50-44 ; Pour vis. sur place les 18 et 23 oct. de 10 h. à 18 h.

Vente s. sais. imm. Palais Justice AUXERRE, jeudi 23 octobre, à 14 h.

ENSEMBLE INDUSTRIEL A AUXERRE (89)

TERRAIN en Z.I. de la Plaine des Iles de 1 ha. 41 a. 95 ca. CONSTRUCTION de 1.600 m2

Bureaux, cantine, sanitaire, usine de 62 × 18, bâtiment annexe de 15 × 15, chauffage, air pulsé, hangar de 6,50 × 5,50, autre bâtiment de 3,50 × 3,50 sur avenue avec transfo et parkings

MISE A PRIX : 300.000 F

Consignation pour enchérir 30.000 F. S'adresser à la S.C.P. d'Avocats DELORME, MAUROIS, ROBERT, 5, rue Marcelin-Berthelot, B.P. 237, 89004 AUXERRE, tél. (86) 52-53-00, poste 4 - Télex 800.972.

Adj. au Tribunal de Commerce à Paris, le 27 octobre 1975, à 14 h. 15 - Fonds

CONFECTION - 15, RUE RÉAUMUR, PARIS (2e) avec BAIL locaux

Mise à prix 50.000 F (pouv. être bais.). Consign. 20.000 F. S'ad. Me POPELIN, not., 184, Fg-Saint-Honoré ; Me BAUMGARTNER, syndic, 4, rue Coutellerie.

Vente sur licitation au Palais de Justice à Paris, le MERCREDI 5 NOVEMBRE 1975, à 14 heures EN QUATRE LOTS : dans un immeuble sis à

PARIS (16e), 106, rue de la Tour

1er lot : UNE BOUTIQUE - Mise à prix : 40.000 F

2e lot : UNE BOUTIQUE - Mise à prix : 25.000 F

3e lot : UNE BOUTIQUE - Mise à prix : 45.000 F

4e lot : UN APPARTEMENT - LIBRE au premier étage à droite - Bâtiment B

MISE A PRIX : 25.000 F

S'adr. à Me NOUEL, avoc., 28, bd Raspail, Paris (7e) ; S.C.P. MORRIS, INBONA, LUCAS, av., 4, av. Sully-Prudhomme, Paris (7e) ; Me LOUVET, av., 5, rue du 29-Juillet, Paris (1er) ; Me SCEMAMA, av., 10, r. St-Lazare, Paris (9e) ; Me DANET, av., 51, r. Ampère, Paris (17e) ; et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 27 octobre 1975, à 14 heures en trois lots

1) UN APPARTEMENT sis à PARIS-17e 2, place de la Porte-des-Ternes

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 400.000 F

2) DIVERS BIENS IMMOBILIERS à PARIS-12e 146-148, rue du Faubourg-Saint-Antoine

a) BOUTIQUE, APPARTEM. et REMISE, 146, r. du Faubourg-St-Antoine, b) MAISON DE RAPPORT, 148, rue du Faubourg-Saint-Antoine ainsi que les Fonds de commerce de CHARCUTERIE et de BOUCHERIE exploités 146-148 et 150, rue du Faubourg-Saint-Antoine

MISE A PRIX : 500.000 F

S'appliquant pour 440.000 F aux biens immobiliers et pour 30.000 F à chacun des deux fonds de commerce.

3) UN APPARTEMENT sis à PARIS (11e) 219, boulevard Voltaire et impasse des Jardiniers, sans numéro

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 30.000 F

S'adr. à 1) Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat poursuivant à Paris, 182, r. de Rivoli ; 2) Me JALLES, avocat à Paris, 36, r. des Petits-Champs ; 3) Me J.-M. GARNIER, syndic à Paris, (5e), 63, boulevard Saint-Germain.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Les syndicats de Sovirel s'opposent à cent quatre-vingts licenciements

Alors que s'ouvrait, mercredi 15 octobre, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., la semaine d'action des travailleurs du verre, les dirigeants des trois syndicats (C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C.) de la société Sovirel ont donné une conférence de presse à Paris pour faire le point du conflit qui, depuis cinq semaines, oppose à leurs employeurs les ouvriers et les cadres de cette entreprise.

Filiale du groupe américain Corning Glass Works, la Sovirel accuse un chiffre d'affaires de 550 millions de francs. Elle est spécialisée dans la fabrication de verres spéciaux — ampoules de téléviseurs, lunetterie, verres « pyrex », — dont elle possède le monopole, et emploie quatre mille trois cent cinquante salariés répartis dans quatre usines : à Nemours (3 355 personnes), Aniche, dans le Nord (360 personnes), Châteauroux (360 personnes) et Levallois - Perret (275 personnes), siège de la société.

Malgré, selon les syndicats, des bénéfices importants, la direction de Sovirel a décidé, à la demande de la société mère américaine, de procéder à des licenciements. Cette action, selon les syndicats, fait suite à un triple processus entamé dès 1975, lors du regroupement de trois usines verrières de la vallée du Loing sous le contrôle des groupes Saint-Gobain, B.S.N. et Corning Glass Works : « pénétration » par apport technologique, absorption progressive de Sovirel et, en fin, « multinationalisation » de l'entreprise au cours des deux dernières années.

Frappés par une double crise — à la fois conjoncturelle et structurelle, — les salariés de la Sovirel, qu'ils soient cadres, mensuels ou ouvriers, se voient donc menacés à la fois par le chômage partiel et par les licenciements destinés à adapter les usines françaises aux objectifs de Corning Glass Works : pour l'instant, cent quatre-vingts licenciements sont prévus (28 cadres, 52 techniciens et 101 employés), dont cent dix à l'usine de Bagneaux, près de Nemours. Avec le « turn-over », les préretraites et les départs volontaires, le nombre des emplois disparus s'élèverait à la fin de cette année, selon les syndicats, à quatre cent cinquante personnes, chiffre correspondant au « dégraissage » de 10 % des effectifs.

Les syndicats ont expliqué leur type de lutte original : une action unitaire prudente et non violente — sans occupation, notamment, jusqu'à présent destinée à harceler les responsables de l'entreprise, par des freinages de production, des grèves perlées et surtout des manifestations à l'extérieur des usines, « *au besoin*, ont-ils dit, *avec l'appui de la population et des partis de gauche, dans les régions concernées par ces pertes d'emploi* ».

Les trois syndicats veulent, affirment-ils, « *taire leurs divergences à long terme* » pour réaliser, d'abord, l'unité d'action. Celle-ci s'est traduite, dès mercredi, par une manifestation à Nemours.

Séquestration et occupations

Deux cents ouvriers de l'usine Hoover (près de mille personnes) à Dijon ont retenu pendant huit heures, mercredi 15 octobre, quatre directeurs, pour s'opposer à deux cent quatre-vingt-dix-neuf licenciements et réclamer des négociations sur la durée du travail, les ouvriers pratiquant actuellement la semaine de vingt-quatre heures.

Occupation symbolique mercredi par des militants communistes du château d'eau de l'usine Renault à Boulogne-Billancourt pour réclamer la réintégration des quatorze ouvriers licenciés durant la grève du printemps dernier et, par des ouvriers de plusieurs entreprises marseillaises, de la chambre syndicale de la métallurgie des Bouches-du-Rhône pour protester contre la fermeture de trois usines.

Le travail a repris dans un des ateliers de Renault à Limoges, où les grévistes ont obtenu une augmentation uniforme de 125 F et une prime de fin d'année de 255 F.

LES POMPISTES LANCENT UN AVERTISSEMENT AUX POUVOIRS PUBLICS

Trois organisations professionnelles de pompistes (la Fédération nationale du commerce et de l'artisanat automobile, la Fédération nationale des détaillants de carburants et lubrifiants et le Syndicat national des gérants libres), qui déclarent représenter 80 % de la profession, ont lancé mercredi 15 octobre un avertissement aux pouvoirs publics. Elles ont décidé de « *reprendre leur liberté, les pouvoirs publics* [n'ayant] *satisfait aucune des revendications qui leur ont été présentées* ».

Ces revendications portent sur « *une baisse uniforme du prix de l'essence pratiquée dans les mêmes conditions par tous les points de vente ; une actualisation équitable des marges des détaillants ; une remise en ordre radicale du marché des produits pétroliers au niveau de la distribution* ».

Les trois organisations « *invitent tous les détaillants à se tenir prêts à répondre à tout mot d'ordre visant à faire aboutir ces trois revendications prioritaires* ».

Pour leur part, les pompistes de Corse vont observer une « *grève générale illimitée, jusqu'à complète satisfaction de leurs revendications* ». Le mouvement a commencé le 15 octobre à minuit. Des stations sont cependant ouvertes pour les urgences.

● OCCUPATION DE L'USINE DE CHAUSSURES BELJA-FLORE, à Romans, depuis mardi 14 octobre, à la suite de l'annonce du licenciement des quarante-huit salariés.

ASSURANCE-MALADIE

L'UNAM RÉCLAME POUR LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES L'INDEXATION SUR LES PRIX ET LA RÉDUCTION DE LA T.V.A.

« *Ce sont les produits pharmaceutiques les moins chers qui disparaissent du marché, en raison du blocage des prix : chaque année, quatre à cinq cents médicaments sont retirés de la vente, dont 53 à 65 % coûtaient moins de 5 F.* » Se basant sur cette constatation, ce qui oblige les médecins à prescrire des produits plus chers et entraîne des dépenses supplémentaires pour la Sécurité sociale, l'Union nationale pour l'avenir de la médecine (UNAM) réclame plusieurs réformes : indexation de ces produits sur l'évolution des prix et réduction du taux de la T.V.A. de 20 % à 6 %, le manque à gagner pour le Trésor public étant compensé par « *une augmentation de 4,28 % seulement des taxes sur l'alcool et le tabac* ».

Selon le docteur Savy, dirigeant de l'UNAM, il conviendrait aussi de faciliter la recherche et la mise sur le marché des produits nouveaux. Il faudrait également supprimer la vignette pour éviter les abus des assurés qui « *collectionnent comme des philatélistes ces précieux papillons et demandent ensuite au médecin de les porter sur les ordonnances* ».

CORRESPONDANCE

A propos des élections professionnelles chez Chrysle

M. Maurice Cohen, rédacteur en chef de la Revue pratique de droit social, *organe proche de la C.G.T., nous adresse la lettre suivante :*

Cinq cents personnalités avaient demandé solennellement aux pouvoirs publics de prendre des mesures d'urgence pour que les élections des délégués du personnel se déroulent librement le 9 octobre chez Simca-Chrysler, à Poissy.

Une telle démarche s'explique par l'encadrement extraordinaire des ouvriers de cette usine, en grande partie immigrés. Les tribunaux ont été saisis de nombreuses affaires de fraude électorale et d'agressions qui mettent en cause la direction et la C.F.T.

Mais, pour engager des procès, il faut des témoins. Et témoigner contre Chrysler relève souvent de l'héroïsme. Quarante-trois travailleurs avaient accepté de témoigner sur les fraudes de l'an dernier. Vingt et un d'entre eux ont été licenciés. Les « ennuis » que subissent les autres ont été décrits le 25 septembre, au cours d'une conférence de presse. Cependant, grâce à ces témoignages, la vérité sur de nombreux moyens de fraude a pu éclater en justice. A partir de ces révélations, la C.G.T. a demandé aux pouvoirs publics un contrôle exercé par de nombreux surveillants *extérieurs* à l'entreprise, syndicalistes et inspecteurs du travail.

Le contrôle syndical avait un précédent : en 1962, pour les élections à la Sécurité sociale, des dizaines de syndicalistes extérieurs avaient pu pénétrer dans l'usine, ce qui modifia sensiblement le climat habituel.

Quant à l'envoi sur place de nombreux inspecteurs du travail, en droit, rien ne l'interdit. La compétence territoriale de ces derniers est affaire purement interne. L'administration a l'habitude de déplacer des inspecteurs et contrôleurs du travail pour des actions ponctuelles.

Mais M. Durafour, ministre du travail, a refusé cette opération « casques bleus ». Recevant, le 2 octobre, une délégation de la C.G.T., il consentit seulement à désigner une mission de surveillance de la préparation des élections. Selon le ministre, la déontologie des inspecteurs interdit à ceux-ci de surveiller les urnes le jour de vote.

Etrange mission ministérielle ! Elle comprenait en tout trois fonctionnaires : le directeur régional du travail, qui ne s'est jamais présenté dans les ateliers et qui finit même par déclarer : « *Je ne suis chargé d'aucune mission* » ; le directeur départemental et un inspecteur du travail qui ne se décidèrent à visiter l'usine qu'aux dernières heures de leur mission, après un nouveau télégramme au ministre. Ils reçurent une partie des nombreuses doléances, ne dressèrent aucun procès-verbal d'infraction et déclarèrent qu'ils n'avaient pas le temps de revenir le lendemain.

Comment surveiller cent quatre bureaux de vote avec trente-trois candidats C.G.T. et trois candidats C.F.D.T., seuls « opposants » légalement protégés ? Le ministre avait annoncé que la société Chrysler avait accepté de réduire de moitié le nombre des bureaux. Il n'en fut rien. Le ministre avait promis aussi que la mission interviendrait pour faire sortir de la « fosse », où la direction l'avait isolé, le secrétaire de la section syndicale C.G.T. et pour faire réintégrer une candidate C.G.T. illégalement licenciée à la suite de sa maternité. Le premier est toujours dans sa « fosse » et la seconde toujours à la porte.

Quant au scrutin du 9 octobre, il se déroula selon le scénario habituel. Le chef de la mission ministérielle avait déclaré : « *Les électeurs peuvent ne prendre qu'un seul bulletin de vote.* » Traduit en langage C.F.T., cela devint dans l'usine une menace contre le secret du vote : « *Vous ne devez prendre qu'un seul bulletin de vote sur la table, c'est la loi !* »

Aussi fallait-il être courageux pour prendre un bulletin de chaque liste avant d'entrer dans l'isoloir. Dans un bureau, des électeurs eurent cette audace dès l'ouverture du scrutin. Le président entrouvrait alors tranquillement les enveloppes avant de les placer dans l'urne, afin de voir la couleur du bulletin (en raison du nombre des analphabètes, les bulletins de chaque liste sont de couleur différente). Un candidat C.G.T. ayant protesté fut gentiment menacé de « suppression » et vivement expulsé du bureau. Il avait quelques raisons pour ne pas revenir à la charge : victime il y a quelque temps d'une agression qui fait l'objet d'une enquête judiciaire, il avait été sérieusement blessé.

Ajoutons que, dans cet étrange scrutin, le nombre des électeurs légalement inscrits est toujours inconnu. Il devait être déterminé avant le vote par un expert désigné par le juge des référés. Mais cet expert n'a toujours pas pu pénétrer dans l'usine.

La campagne publique engagée par la C.G.T. pour la sincérité du scrutin a certes eu quelques résultats. Les travailleurs informés ont opposé une plus grande résistance aux pressions. Les chiffres proclamés par la direction marquent un recul de la C.F.T. et des « autonomes », cependant que la C.G.T. passe de 17 à 20 % des suffrages exprimés dans le premier collège. Cela confirme que si la mission de surveillance n'avait pas été « impossible » les électeurs auraient pu massivement faire leur choix librement. M. Durafour avait reconnu qu... situation était « exception... chez Chrysler. En refusa... prendre des mesures exce... nelles, il a lourdement eng... responsabilité.

[À la direction de l'usine C... de Poissy, on déclare avoir s... leusement respecté les instr... du ministère du travail conc... le contrôle des élections p... nelles. Deux huissiers, un ... par la direction, un choisi ... tribunal de Versailles, sur ... de la C. G. T., étaient présent... l'entreprise le jour du scrutin... Monde » du 3 octobre). A la co... sance de la direction, aucun ir... ne lui a été signalé.]

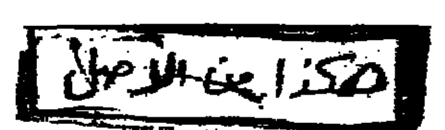
LE SCRUTIN ÉVOQUÉ AU PALAIS-BOU...

Au cours de la séance ... crée aux questions d'act... mercredi 15 octobre, à ... semblée nationale, M. ... Montdargent, député comm... du Val-d'Oise, évoquant l'él... des délégués du personn... Simca-Chrysler, a soulig... nécessité « *pour les ou... d'avoir leur parti politique ... défendre* ». « *Malgré les pre...* a-t-il ajouté, à l'adresse d... nistre du travail, *les interc... les jugements, vous n'empê... pas la présence du parti co... niste dans les entreprises, a... vice des intérêts de la ... lation.* »

Dans sa réponse, M. ... Durafour, ministre du trav... affirmé qu'« *il n'a pas pari... sible, dans l'état actuel du ... d'impliquer la direction de ... entreprise dans des affair... violences physiques ou m... qui auraient été exercées, n... ment, sur des travailleurs ... grés, sur l'instigation d'un ... cat majoritaire* ». Toutefoi... noté que le recours à la j... « *n'a toujours pas donné les ... tats attendus des plaig... faute de témoignages suffis...*

Après avoir précisé qu'... pouvait imposer la présenc... l'entreprise d'éléments q... sont étrangers, ni celle de ... tionnaires du ministère du ... car, outre son illégalité, c... cédé constituerait un pré... dangereux, M. Durafour a ... qu'il « *est allé aussi loin ... possible en chargeant une ... sion exceptionnelle d'étud... toutes les conditions pré... à une élection correcte é... remplies et d'essayer d'c... un consensus sur les poin... litige.* »

Si le résultat des élections ... *pas satisfait tout le n...* a-t-il conclu, *il appartient à ... qui estiment qu'il y a eu des ... gularités d'en saisir la j... qui tranchera* ».



LA VIE ÉCONOMIQUE

LA CONFÉRENCE NORD-SUD

POINT DE VUE

LE NÉCESSAIRE DIALOGUE

par LUCIEN NEUWIRTH (*)

…seconde réunion préparatoire à la conférence Nord-Sud qui vient de se tenir figure au …e de ces rencontres interna…s qui se déroulaient aupara… l'abri de la curiosité de l'opi… publique. Les choses ont …

…n se souvienne, en effet, des …stances qui ont suscité la pro…n française.

…que éclata, en 1973, la « crise …trole » un sentiment fait d'in…éhension et d'indignation s'em…de l'ensemble des pays indus…le occidentaux. Que les pro…rs de pétrole puissent faire …re leur voix, qu'ils puissent …her les automobiles de circu…omme cela, du jour au lende…parut pour beaucoup comme …este aux allures de caprices …nné auquel seule la fermeté …it répondre. Bref, il s'agissait …intenir l'ordre établi, et, comme …rs dans de tels cas, on tenta …oser le sérieux des uns — les …entaux — aux folles prétentions …utres — les producteurs.

…tiquement, seule la France tint …tre langage. Dans le concert …réprobations, sa voix s'éleva …dire que l'irritation et l'empor…t des Etats consommateurs …ient pas totalement justifiés, …le « dossier » des producteurs … loin d'être mauvais ; qu'une … des prix portant sur les années …édentes montrait à l'évidence que …acheteurs imposaient leur …ns partage ; que si les compa… pétrolières prenaient une part …tante — sinon déterminante — l'exploitation, elles en tiraient rémunération excessive et cela …étriment de dirigeants et de …ations largement écartées des …sses de leurs sous-sols. Bref, …sol une hausse sur le prix du …le ne heurtait pas nécessaire… le bon sens. Qu'elle pouvait …mement se concevoir et que, …ors, plutôt que de renforcer les …ons conflictuelles, mieux valait …ager dans la voie du dialogue.

…st tout naturellement le désir …ettre un terme aux affronte… et le souci d'en éviter le …ellement qui conduisit — la … à proposer une réorganisation …mble du marché qui tiendrait …e des aspirations et des inté…e chacun. L'entreprise ne pou… l'évidence se concevoir avec …ance de succès et d'efficacité …our autant que fussent pré… toutes les parties prenantes, …-dire : les Etats exportateurs, …ats industriels consommateurs, … les Etats non industriels qui …nt ni exportateurs ni consom…s mais dont on ne peut ima… que l'avenir soit déterminé …leur participation.

…lors que le principe même …telle rencontre était posé, …de son étendue l'était automatiquement. Pourquoi s'en tenir à la seule question de l'énergie puisque aussi bien l'ensemble du marché des matières premières pouvait, d'une façon schématique, s'analyser d'une même manière et nécessitait une identique stabilisation ? C'est ce que proposa la France.

Le processus engagé, on sait à quelles difficultés, à quelles oppositions, il se heurta. C'est qu'il est des vérités qu'il vaut mieux taire. Des données qu'il faut feindre de donner pour inéluctables.

***

Oui, le jeu est faussé dès lors que la première puissance industrielle mondiale se trouve être simultanément au meilleur rang des consommateurs et des producteurs. En conséquence — et nul ne saurait, en soi, leur en faire grief, — les Etats-Unis son constamment amenés à jouer un double jeu. Cela peut s'énoncer sans hostilité et sans esprit d'animosité. Toujours est-il que lorsque en matière pétrolière, par exemple, un Etat peut accepter de n'être importateur que pour autant que cela lui permet de faire baisser ses prix intérieurs, il est compréhensible que certains aient le désir de transformer ce régime. Tout comme il est naturel que puissent ne pas souhaiter la pérennité d'un système dans lequel le dollar est un maître omnipotent ceux qui ne peuvent en orienter le cours.

La proposition française n'a d'autre but que la recherche d'une plus grande justice et, partant, d'une plus grande efficacité dans le respect de tous. On le voit, s'il faut pour y parvenir passer nécessairement par des solutions techniques le plus souvent extrêmement complexes et rebutantes pour l'opinion, c'est bien un problème éminemment politique qui est posé et que régleront seules des volontés politiques.

Ce faisant, la France n'a pas agi sous la pression d'une quelconque détermination issue d'une génération politique nouvelle. La réunion de Paris d'aujourd'hui s'inscrit dans la logique de la politique étrangère de la Ve République.

La conférence Nord-Sud n'est qu'un aspect du rejet de la politique de blocs. En invitant tous les intéressés à négocier plutôt qu'à se heurter, en proposant ce rassemblement tripartite, en refusant, pour ce qui la concerne, de participer à l'Agence pour l'énergie, en repoussant la brutale dichotomie producteurs-consommateurs, la France ne fait que prolonger cette volonté de briser les antagonismes de fronts unis les uns contre les autres. De 1958 à 1975, notre diplomatie poursuit le même objectif. Après le général de Gaulle et Georges Pompidou, le président de la République continue, dans la même voie, cette action d'indépendance qui a redonné à notre pays sa dignité, et de générosité qui lui vaut un respect quasi universel.

Sans doute, cette conférence Nord-Sud ne résoudra pas toutes les difficultés. Elle le pourra d'autant moins qu'elle souffre — à la base — d'une grave lacune. En effet, et pour ce qui nous concerne c'est un regret que l'on exprime, les Etats socialistes n'y ont pas été invités, et l'on voit mal qu'on puisse efficacement se priver de la participation de l'U.R.S.S. — deuxième producteur de pétrole — ou bien encore de la Pologne — deuxième producteur de charbon.

Il n'en demeure pas moins que l'existence même de cette conférence est essentielle. Energie, matières premières, sont les clés de la puissance contemporaine.

En suscitant le dialogue, en appelan à briser les égoïsmes, la France, fidèle à la voie tracée par le général de Gaulle — « la détente, l'entente et la coopération », — répond à sa véritable vocation. Celle d'une puissance qui sait que la construction d'un avenir pacifique passe nécessairement par la solidarité des nations.

(*) Député de la Loire, porte-parole du secrétariat général de l'U.D.R.

ACCORD AVENUE KLÉBER

(Suite de la première page.)

En fait, les pays industrialisés ont obtenu que ce cadre reste vague (à l'encontre de ce que désiraient notamment les Algériens), et que l'on n'aborde pas les questions de fond avant que soient installées les commissions. Les Algériens ont finalement cédé, les autres délégués du tiers-monde s'étant montrés sensibles aux arguments de l'autre camp.

Les divergences entre les deux points de vue que reflètent les « annexes » à la déclaration finale restent très importantes, comme on pouvait s'y attendre. Elles portent principalement sur la place à accorder au prix du pétrole dans les discussions de la future commission de l'énergie ; sur la façon de stabiliser pour les uns, de revaloriser pour les autres, les recettes d'exportation des pays pauvres producteurs de matières premières ; sur les règles du commerce entre pays industrialisés et pays en voie de développement, les seconds voulant accéder plus facilement aux marchés des premiers ; enfin sur la compétence de la « commission des affaires financières » : les Etats-Unis voudraient qu'elle se limite aux « questions financières se rattachant aux travaux des trois autres commissions ».

Il n'en reste pas moins que les délégués du tiers-monde ont obtenu que toute question puisse être soulevée et discutée par l'une ou l'autre commission. Dans les contacts diplomatiques bilatéraux qui auront lieu d'ici au 16 décembre, les questions de fond seront-elles de nouveau posées ? Sans doute. Mais la machine mise en place est maintenant telle que l'on a des chances d'éviter que le travail des commissions commence avant que celles-ci soient installées.

Le cas britannique

D'ici au 16 décembre devra être en tout cas accomplie la sélection des vingt-sept participants. M. Wilson serait en train de répondre au message du chancelier Schmidt (*le Monde* du 16 octobre) en indiquant que la Grande-Bretagne maintiendra l'exigence d'être représentée séparément à la conférence ministérielle et non pas à travers la délégation de la C.E.E. et qu'elle ne cherche pas à marchander cette position. A Bonn comme à Londres, on nie d'ailleurs que M. Schmidt ait suggéré un tel « marchandage ».

Après les « fuites » sur la lettre du chancelier, on pouvait s'attendre à la réaffirmation par Londres de sa position. On justifie celle-ci outre-Manche, notamment, par le fait que la France occuperait une position privilégiée du fait qu'elle sera l'hôte de la conférence, ce qui revient à mettre en doute la neutralité de cette hospitalité. Mais Londres peut se montrer jaloux du succès diplomatique remporté par la France dans cette affaire.

Le nombre des participants de la conférence étant fixé, on voit mal comment le Royaume-Uni va pouvoir imposer son point de vue. Mercredi, devant le Parlement européen, Sir Christopher Soames, membre de la Commission de la C.E.E., a insisté sur l'importance qu'il y a pour la Communauté à parler d'une seule voix dans le dialogue Nord-Sud : c'est une façon de critiquer le gouvernement de son pays. En bon « fonctionnaire » de la C.E.E., Sir Christopher est l'ennemi des « jobertismes », français ou anglais.

Si la participation britannique ne peut être marchandée, M. Wilson a-t-il d'autre choix que de revenir en arrière, ou bien d'essayer de faire avorter ce que, sans doute, il considère surtout comme « la conférence de Paris » ?

PHILIPPE SIMONNOT.

La déclaration finale

On trouve d'abord dans la déclaration finale adoptée dans la nuit de mercredi à jeudi, la confirmation des premières décisions de la réunion préparatoire : une conférence ministérielle réunira les délégations de vingt-sept pays (dix-neuf pays en voie de développement et huit pays industrialisés) à partir du 16 décembre, pour une session de deux à trois jours.

Une « commission pour l'énergie », une « commission pour les matières premières », une « commission pour le développement », et une « commission pour les affaires financières », seront créées. La présidence de chaque commission, comme celle de la conférence, sera assurée par deux coprésidents désignés respectivement par chacun des deux camps (les Dix-Neuf et les Huit). Chaque commission comprend quinze membres, cinq pour les industrialisés et dix pour le tiers-monde.

Suivent les points acquis, principalement dans la nuit de mercredi à jeudi :

● La réunion préparatoire recommande que les organisations intergouvernementales fonctionnelles, directement intéressées, puissent être représentées, de façon continue, au sein des commissions correspondantes, par des observateurs avec droit de parole, mais sans droit de vote, ne participant donc pas à la formation d'un consensus. Outre le secrétariat des Nations unies, la liste devrait comprendre l'OPEP, l'Agence internationale de l'énergie, la Conférence des Nations unies pour le développement (CNUCED), l'O.C.D.E., l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (en anglais : I.A.O.), le GATT, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, le Programme des Nations unies pour le développement, le F.M.I. et la Banque mondiale. De plus, chaque commission pourrait inviter des organisations intergouvernementales en tant qu'observateurs *ad hoc*.

● Les membres de la conférence qui voudraient suivre les travaux d'une commission à laquelle ils n'appartiennent pas pourraient y déléguer un représentant sans droit de parole.

● Les travaux des quatre commissions seront fondés sur les paragraphes de l'aide-mémoire (nouveau nom du consensus), compte tenu des précisions et interprétations suivantes :

1) Il est entendu que la commission pour l'énergie facilitera tous arrangements qui paraîtraient souhaitables dans son domaine de compétence ;

2) Il est entendu que les commissions pour les matières premières et pour le développement tiendront compte des progrès accomplis dans d'autres instances internationales ;

3) Il est entendu que la commission pour les affaires financières pourra examiner les problèmes financiers importants pour les Etats membres, y compris leurs aspects monétaires, dans le respect de la compétence des institutions internationales (F.M.I., Banque mondiale).

4) Les quatre commissions devraient fonctionner parallèlement, les résultats de leurs travaux sont liés les uns aux autres et devraient être soumis à la conférence ministérielle.

● Il a été convenu que toute délégation pourra soulever dans les commissions toute question se rapportant aux thèmes du dialogue.

● Il a été convenu que la conférence ministérielle sera chargée de fixer les orientations générales des travaux des commissions.

● La réunion préparatoire recommande à la conférence ministérielle que les paragraphes pertinents dudit aide-mémoire, tels qu'ils sont interprétés et précisés ci-dessus, ainsi que le principe sus-mentionné selon lequel toute question pertinente pourra être soulevée pour discussion dans les commissions, servent comme orientations générales pour les commissions.

● La réunion préparatoire recommande à la conférence d'accepter que les questions posées dans des documents qui lui ont été soumis soient traitées par les commissions, ainsi que toute autre proposition qui pourrait être soumise ultérieurement.

● Elle recommande à la conférence d'adopter le principe du consensus comme règle de procédure.

● La conférence devrait être dotée d'un secrétariat international à compétence exclusivement administrative et technique. Le gouvernement français assurera l'accueil et le secrétariat de la session ministérielle prévue pour la mi-décembre.

● La réunion préparatoire recommande enfin à la conférence ministérielle de décider qu'elle se réunira à nouveau dans un délai d'environ douze mois. Une ou des réunions de la conférence au niveau des fonctionnaires pourraient éventuellement être tenue au moins six mois après la première réunion de la conférence au niveau ministériel.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/4	6 1/4	2 1/2	3 1/2	1/2	1 1/2
1 mois	5 3/4	6 1/4	3 1/4	3 3/4	1 1/4	1 3/4
3 mois	6	6 1/2	3 5/8	4 1/8	2 5/8	3 1/8
6 mois	6 5/8	7 1/8	3 7/8	4 3/8	3 3/4	4 1/4

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

Selon la Commission européenne

Le chômage augmenterait de 500 000 personnes en 1976 dans la C.E.E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Reprise de l'expansion, mais persistance d'un chômage très important, inflation toujours menaçante et détérioration des comptes extérieurs : tels sont, selon la Commission européenne, les perspectives économiques pour la Communauté en 1976. La croissance du produit intérieur brut des Neuf se situerait entre 3 % et 3.5 % par rapport à 1975. Les résultats de l'année en cours seront d'ailleurs bien plus sombres que ce que les experts bruxellois avaient prévu (« le Monde » du 16 juillet).

Le produit intérieur brut de la C.E.E. aura, cette année, diminué de 2,4 % (moins 2 % en France), alors qu'il avait progressé de 2 % en 1974.

Le chômage aura atteint, en moyenne annuelle, 4,1 % de la population active en 1975 (3,9 % en France), contre 2,5 % en 1974. L'inflation se serait maintenue cette année à 12,4 % (11,6 % en France) contre 12,5 % en 1974. Enfin, pour la première fois depuis la fin de la guerre, le volume des échanges mondiaux aura diminué, en 1975, de 5 à 6 % en moyenne annuelle.

La récession « *la plus sévère de l'après-guerre* » touche-t-elle à sa fin ? La Commission manifeste un optimisme prudent : « *Dans l'hypothèse qui semble actuellement la plus plausible, où se conjugueraient les effets d'entraînement de l'expansion du commerce mondial, des mesures de relance prises par les pouvoirs publics, des facteurs internes spontanés de reprise et de la restauration de la confiance, le retournement de la conjoncture pourrait se produire d'ici au début de l'année prochaine.* » La reprise se manifesterait de façon très inégale selon les Etats membres. C'est en France qu'elle promet d'être la plus forte : + 5 % contre 4 % en Allemagne, 3 % en Italie — pour ces trois pays, les prévisions sont deux à trois fois plus élevées que celles émanant de l'O.C.D.E., — 2,8 % aux Pays-Bas, 2,5 % en Belgique et 0 % au Royaume-Uni.

Selon la Commission, le regain d'activité entraînera d'abord une réduction du chômage partiel, si bien « *qu'une régression du chômage complet ne s'amorcera sans doute qu'à partir du milieu de l'année prochaine* ». Au bout du compte, « *pour la moyenne de l'année 1976, le nombre de chômeurs dans la Communauté pourrait augmenter par rapport à la moyenne de 1975 d'un demi-million, et atteindrait ainsi près de cinq millions* ». Ce taux de chômage serait en moyenne égal à 4,6 % de la population active, contre 4,1 % en 1975 et 2,5 % en 1974. Mis à part l'Irlande (10,1 %), ce sont la Belgique (5,6 %), les Pays-Bas (5,2 %) et le Royaume-Uni (5,3 %) qui semblent devoir être les plus touchés. En France, « *le chômage restera sans doute important durant la majeure partie de 1976* » avec en moyenne pour 1976 un taux de 4 %, contre 3,9 % en 1975 et 2,3 % en 1974.

Cependant, « *bien que la reprise doive rester lente, les dangers de l'inflation seront toujours présents... Un taux d'inflation inférieur à 10 % pour la Communauté dans son ensemble ne pourra être obtenu qu'au prix d'efforts considérables des Etats membres* ».

Même pronostic pour la France: « *Maintenant que la reprise s'est amorcée et que les prix des matières premières ont recommencé de monter, il sera extrêmement difficile d'obtenir une nouvelle baisse du taux d'inflation. Par ailleurs, la hausse importante du taux des salaires horaires observée au cours du premier semestre, ainsi que l'augmentation des charges sociales des employeurs, devront être répercutées sur les prix.* »

La Commission prévoit toutefois une augmentation des prix français à la consommation de 9 % en 1976 contre 11,6 % en 1975.

En conséquence, le collège européen, pour bien montrer le caractère « vulnérable » de la situation dans la C.E.E., souligne que la recrudescence des tensions inflationnistes « *entamerait à très bref délai la confiance des agents économiques, entraînerait la nécessité de mesures restrictives prématurées et susciterait une nouvelle crise de l'emploi* ».

PHILIPPE LEMAITRE.

LA HAUSSE DES PRIX SE SERAIT ACCÉLÉRÉE EN SEPTEMBRE

L'indice officiel des prix à la consommation ne sera connu que dans une dizaine de jours, les relevés faits en province durant la seconde quinzaine du mois devant encore être pris en compte. Mais on s'attend dans les milieux compétents, sur le vu des chiffres de la première quinzaine, que le résultat soit plus mauvais qu'au cours des quatre mois précédents.

La hausse globale des prix s'est sensiblement accélérée le mois dernier en raison non pas, comme en août, du renchérissement des produits alimentaires, mais à cause cette fois de la hausse des articles d'habillement et des textiles. Si les craintes officielles se trouvent confirmées, le taux annuel d'inflation français durant le trimestre allant de juillet à septembre aura de nouveau approché les 10 % (l'objectif officiel est, on le sait, un rythme de 7,5 % seulement).

Ces perspectives inquiétantes ont conduit, on le sait (« le Monde » du 11 octobre), le directeur des prix à préparer deux arrêtés qui fixeront autoritairement (sous forme de coefficients multiplicateurs) la marge bénéficiaire que prélèvent les importateurs, les grossistes et les détaillants pour la vente d'une quarantaine de produits non alimentaires.

Les négociations entre l'administration et les organisations des commerçants à ce sujet sont en ce moment au point mort, a déclaré mercredi soir 15 octobre M. Gérard Baert, président de la section commerce de la Confédération des petites et moyennes entreprises. Les professionnels ont en effet opposé un refus catégorique aux propositions de M. Villain, directeur de la concurrence et des prix. Aucune nouvelle rencontre n'est prévue pour le moment.

LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS TOUCHERONT L'ALLOCATION DE 250 FRANCS PAR ENFANT

Au cours de la séance consacrée aux questions d'actualité à l'Assemblée nationale, mercredi 15 octobre, M. Michel Durafour, ministre du travail, a indiqué, en réponse à une question de M. François Grussenmeyer (U.D.R., Bas-Rhin), qu'il avait pris toutes dispositions, en accord avec le ministre de l'économie et des finances, pour que les travailleurs frontaliers perçoivent rapidement l'allocation exceptionnelle de 250 F par enfant, décidée dans le cadre du plan de soutien à l'économie. Le ministre a également souligné que cette allocation « *a pratiquement été versée à tous les intéressés* ».

De son côté, M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, a indiqué à M. Jean Seitlinger (réf., Moselle) que le gouvernement n'envisage pas de retenir une proposition suggérée dans un document de la DATAR, qui prévoyait un prélèvement sur les salaires des travailleurs frontaliers afin de comparer les bénéfices éventuels que ceux-ci retireraient des fluctuations de change.

● LES IMMIGRANTS DE COULEUR sont les plus touchés par le chômage en Grande-Bretagne, estime une étude du ministre de l'emploi, publiée jeudi 2 octobre à Londres. De novembre 1973 à mai 1975, le pourcentage des gens de couleur par rapport au nombre total de chômeurs est passé de 2,2 à 3,4. Leur taux de sous-emploi augmente deux fois et demie plus vite que le taux national. — *(A.F.P.)*

● LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL adopte un avis en faveur des femmes salariées. — Par 163 voix et 13 abstentions (trois représentants de la C.F.T.C. et de tous les représentants de l'artisanat), le Conseil économique et social a adopté, mercredi soir 15 octobre, après deux jours de débat, un avis souhaitant la suppression des disparités frappant les femmes salariées. Un rapport, présenté par Mme Evelyne Sullerot, avait souligné que, sur les 21 200 000 travailleurs recensés en France en 1974, on dénombrait quelque 8 100 000 femmes (*le Monde* du 15 octobre).

Le Conseil économique et social, considérant que « *le travail des femmes est une source de richesse* », estime que la préparation du VII[e] Plan devrait être l'occasion d'aborder résolument les problèmes de financement qui permettraient d'assurer aux femmes un élargissement de leur rôle et une meilleure utilisation de leurs aptitudes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ[S]

SOCIETE ANONYME POUR LA CONSTRUCTION DES ROUTES



AUGMENTATION DE CAPITAL

de 10 776 800 F à 21 553 600 F
par émission de 269 420 actions de 40 F nominal
PRIX DE SOUSCRIPTION : 40 F
JOUISSANCE : 1er JANVIER 1975

SOUSCRIPTION :
du 29 septembre au 30 octobre 1975 (inclus)
à raison d'UNE action nouvelle pour UNE ancienne.
DROIT DE SOUSCRIPTION :
Coupon nº 24, négociable en Bourse de Paris.
RENSEIGNEMENTS :
Dans les Banques, chez les Agents de Change et au Siège de la S/
1, rue Jules-Lefebvre - 75009 PARIS.
Visa COB nº 75-117 du 2 septembre 1975 - *BALO* du 22 septembre

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Total Oil Marine Ltd, filiale à 100 % de la Compagnie française des pétroles, opérateur pour le compte d'une association qui comprend, outre T.O.M., Elf (U.K.) et Aquitaine (U.K.), a rencontré des hydrocarbures lors du forage 3/9 a-1 dans le secteur britannique de la mer du Nord.

La découverte a donné aux essais un débit de 2 717 barils/jour de pétrole à travers une duse de un demi-pouce.

D'autres forages seront nécessaires pour apprécier l'importance de cette découverte. En dépit de la proximité des puits 3/9 a-1 et 3/4-6 — ce dernier étant détenu par Texaco, — les réservoirs d'hydrocarbures testés sont complètement distincts.

Les intérêts sur le bloc 3/9 a se répartissent comme suit :

Total Oil Marine Ltd (filiale de C.F.P.)	33 1/3 %
Groupe Elf Aquitaine....	66 2/3 %



C·M INDUSTRIES

La situation provisoire au [...] 1975 de la société C.M. In[...] fait ressortir un bénéfice ne[...] impôt de 11 137 798 F, [...] 12 424 421 F au 30 juin 1974 [...] prise en charge, notamment, [...] provision exceptionnelle de [...] lions 072 600 F et d'une p[...] pour impôt sur les sociétés de [...] lions 215 795 F, contre 8 774 8[...] 1974, les revenus financiers [...] en augmentation de 4 417 497 [...] rapport à la période corresp[...] de l'année dernière.

Pour l'ensemble du grou[...] chiffre d'affaires consolid[...] 31 août 1975 s'élève à 648 90[...] contre 543 635 000 F au 31 août [...] en progression de 19,4 %.

BAIGNOL ET FARJON S.A.

Le chiffre d'affaires global au 30 juin a dépassé 43 millions de francs. L'exportation est en expansion de 37 %, représentant 30,50 % du total.

Les résultats provisoires se chiffrent à 1 880 000 F contre 2 millions 110 000 F en 1974, nets avant impôts après amortissements et provisions.

MOULINEX

Les ventes hors taxes de[...] premiers mois de 1975 ont [...] 807,8 millions de francs [...] 659,5 millions de francs p[...] même période de 1974, prog[...] ainsi de 22,42 %. Les expo[...] sont incluses dans ce chiffre [...] montant de 404,6 millions de [...] réalisant ainsi une progress[...] 36,05 % par rapport à l'année [...] et atteignant d'autre part 5[...] des ventes totales.

SELLIER-LEBLANC

Au cours de sa séance du 13 octobre, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice écoulé, qui s'étend du 1er juillet 1974 au 30 juin 1975.

Sellier-Leblanc est maintenant essentiellement un holding industriel qui contrôle une dizaine de sociétés dont l'activité s'exerce dans les domaines suivants :

— Combustibles et chauffage,
— Matériaux routiers et activités connexes,
— Eaux minérales et boissons diverses,
— Conditionnement à façon.

Les dividendes reçus des filiales et les participations s'élèvent ainsi à 2 761 000 F.

La société conserve cependant quelques activités commerciales propres.

Après dotation aux amortissements d'une somme de 3 205 000 F, le [...] fice d'exploitation ressort à [...] lions 745 000 F, en nette au[...] tion donc sur celui de l'e[...] précédent (2 613 000 F).

Après différentes écritures [...] tement au compte de pe[...] profits et provision pour dé[...] tion de titres en portefeuill[...] 633 000 F, le bénéfice net de [...] cice ressort à 8 983 000 F.

Il convient de remarquer [...] avoir une juste appréciation [...] résultat, que, sous réserve [...] législation particulière applica[...] dividendes reçus des filiales, [...] pas été soumis à l'impôt en [...] d'un report fiscal déficitaire.

Il sera proposé, à l'assemblée [...] rale qui se tiendra le 27 no[...] 1975, la distribution d'un div[...] net de 8 F par action plus [...] payé d'avance de 4 F, soit un [...] global de 12 F.

SOCIETE ANONYME POUR LA CONSTRUCTION DES ROUTES

SACER

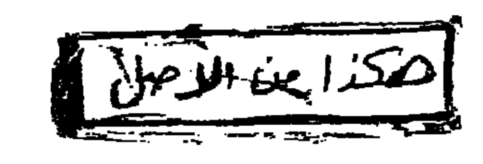
Lors de la dernière assemblée générale, il avait été indiqué que la [...] espérait un résultat positif pour 1975.

La situation provisoire au 30 juin dernier faisait apparaître une [...] amélioration des résultats par rapport à l'année dernière.

Les derniers chiffres connus confirment cette amélioration et perm[...] de prévoir aujourd'hui que le résultat 1975 sera nettement bénéfic[...] [...]ci avant toutes plus-values exceptionnelles.

Par ailleurs, le carnet de commandes, en augmentation de 12 [...] rapport à celui de l'année dernière à la même époque, et les effets [...] du plan de soutien à l'économie, dont la société espère bénéficier au[...] de ses solides implantations régionales, lui assurent, pour les prochain[...] une activité satisfaisante.

L'augmentation de capital en cours (doublement du capital par [...] de 269 420 actions à 40 F), s'ajoutant aux résultats prévus pour 1975, pe[...] de rééquilibrer la structure financière du bilan.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

[M]arché plus irrégulier

[Le] climat a un peu tiédi ce [jeu]di à la Bourse de Paris. [Sur] la lancée de la veille, des [progrès] ont été encore accomplis, sauf exception, comme ce [fut le] cas pour Saint-Gobain et [...], qui se sont particulièrement distinguées, les avances [n'ont] pas revêtu une très grande [ampleu]r. Une trentaine de titres [seulem]ent se sont détachés, dont [plus] de la moitié ont atteint [ou fra]nchi le cap des 2 % de [hausse].

[A l'i]nverse, le nombre des baisses, relativement restreint mardi, [a quel]que peu augmenté. Dans les compartiments, cependant, gains et pertes se sont à [peu p]rès équilibrés de sorte que [les d]ifférents indices ont assez [peu v]arié. A 14 h. 15, l'indice [Agach]et et Cie donnait déjà une [image] assez fidèle de la tendance [en s'i]nscrivant à 130,50 (+ 0,25).

[A l'é]vidence, Paris continue de [suivre] fidèlement les évolutions [de W]all-Street. Aussitôt que [New-]York est plus hésitant, [le] marché redevient circonspect. Sur la hausse de mardi, des [...] bénéficiaires se sont donc [...]ités. Rien de plus naturel. [Au] fond, toutefois, le comportement de la Bourse reste bon. [Les é]changes étoffés relevés ce [...]n attestent.

[Lég]ère reprise de l'or. Le lingot [a ga]gné 140 F à 21 045 F ; le [kilo e]n barre 95 F à 20 960 F, et [le na]poléon 1 F à 238,60 F. Le [volum]e des transactions est en [dimin]ution : 8,57 millions de [francs] contre 9,64 millions.

[En] dehors des mines d'or, [et] presque toutes, les valeurs [étran]gères ont fléchi, les améri[caine]s en tête.

[DROI]TS DE SOUSCRIPTION

[V]ALEURS [(...)ns et parts)]	Modalités	Derniers cours
Bretagne, c. 33.	1 p. 2	22 ..
[...]omm. Maroc, dr.	1 p. 4	0 6 50
[...]les France, c. 6.	1 p. 3	23 ..
[...] 2	1 p. 2	.. ..
[...] 24	1 p. 1	1 ..
[...] S.A., dr.	1 p. 4	5 70
[...] 16	1 p. 2	1 50
[...]-de-Bôme, c. 30	3 p. 5	.. ..
[...] c. 4	3 p. 4	.. ..
[...] Sep, dr.	15 p. 100	.. ..

LONDRES

Légère reprise

Une légère reprise se dessine jeudi à l'ouverture. Les industrielles, les banques et les pétroles progressent de quelques points. Nouvelle avance des mines d'or. Stabilité des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 143 .. contre 142 75

VALEURS	CLOTURE 15/10	COURS 16/10
War Loan 3 ½ %........	25 1/4	25 5/16
Beechams	310 ...	312 1/2
British Petroleum	573 ...	577 1/2
Shell	358 ...	359 1/2
Vickers	133 ...	134 ...
Imperial Chemical	290 ...	291 ...
Courtaulds	134 ...	137 ...
De Beers	306 ...	307 ...
*Western Holdings ...	27 1/2	27 1/2
Rio Tinto Zinc Corp. ..	173 ...	174 ...
*West Driefontein	37 ...	37 3/8

(*) En livres.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 .. %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SONY. — Bénéfice net consolidé pour les neuf mois de l'exercice qui s'achèvera le 31 octobre : 45,3 millions de dollars (— 36 %). Attribution gratuite d'une action pour quatre.

BIS. — Résultat net au 30 juin : 6,7 millions de francs contre 6,3 millions. Pour l'exercice entier, les dirigeants prévoient un bénéfice plus important qu'en 1974. Le dividende sera au moins égal au précédent.

POLIET. — Bénéfice brut au 30 juin : 11,85 millions de francs contre 4,99 millions. La différence entre les deux chiffres provient de l'encaissement des dividendes des filiales, ce qui n'avait pas été le cas durant le premier semestre 1974.

HUTCHINSON-MAPA. — Bénéfice avant impôt au 30 juin : 2,11 millions de francs contre 17,46 millions.

ENTREPRISE J. LEFEBVRE. — Bénéfice brut au 30 juin : 8,13 millions de francs contre 5,32 millions.

AKZO. — Suppression du dividende intérimaire. La passation du dividende final est vraisemblable, mais aucune décision ne sera prise avant 1976.

SILIC. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin : 19,67 millions de francs (+ 28,2 %). Dividende de 18,15 F contre 16,64 F.

C.M.-INDUSTRIES. — Bénéfice net au 30 juin : 11,13 millions de francs contre 12,42 millions.

NEW YORK

Très réservé

Malgré la décision d'une petite banque provinciale d'abaisser de 8 % à 7,75 % son taux de base, le marché a manifesté mercredi une réserve accrue. Après une faible avance initiale les cours ont fléchi et, en clôture, le nombre de baisses (708) excédait celui des hausses (622). L'indice des industrielles s'inscrivait néanmoins à 837,22, soit à 1,97 point au-dessus de son niveau précédent. L'activité a fortement décru : 14,44 millions de titres ont changé de mains contre 19,96 millions la veille.

L'augmentation en août des stocks des entreprises, après un dégonflement continu de six mois, a, semble-t-il, accru la méfiance des opérateurs, qui attendent pour se prononcer la prochaine publication des statistiques concernant le P.N.B. et l'évolution des prix de détail, dont le président Ford a indiqué qu'elles étaient encourageantes.

Indices Dow Jones : transports, 166,38 (— 0,90) ; services publics, 81,86 (+ 0,35).

VALEURS	COURS 14/10	COURS 15/10
Alcoa	37 5/8	38 7/8
A.T.T.	47 5/8	47 7/8
Boeing	28 ...	28 1/2
Chase Manhattan Bank ..	27 7/8	27 ...
Du Pont de Nemours	119 1/4	118 1/4
Eastman Kodak	100 1/4	100 1/4
Exxon	92 5/8	92 3/4
Ford	38 3/4	38 1/2
General Electric	47 1/2	47 3/4
General Foods	25 5/8	28 1/8
General Motors	58 1/4	58 7/8
Goodyear	20 5/8	21 1/8
I.B.M.	208 1/2	208 3/4
I.T.T.	20 1/8	20 1/4
Kennecott	31 1/8	30 5/8
Mobil Oil	47 1/4	47 ...
Pfizer	27 1/2	27 7/8
Schlumberger	74 1/4	72 1/4
Texaco	23 7/8	23 3/4
U.A.L. Inc.	25 1/4	24 5/8
Union Carbide	57 1/4	57 3/8
U.S. Steel	64 1/8	64 7/8
Westinghouse	12 7/8	13 3/8
Xerox	60 3/4	61 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/10	16/10
1 dollar (en yens)	302 70	302 70

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	14 oct.	15 oct.
Valeurs françaises ..	129,9	130,4
Valeurs étrangères ..	124,3	123,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74	74,5

[B]OURSE DE PARIS — 15 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	40 ..	8 123	France (La)......	386 ..	380 ..	Séquanaise Banq.	219 ..	207	Un. Imm. France.	112 50	110 ..
[illegible]	58 68	3 521	Préservatrice S.A.	321 ..	320 ..	SLIMINCO......	142 10	142 10			

[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[...]arts 1958	... ..	380 ..	Financière Sofal.	188 ..	187 80	SINVIM........	172 70	172 70	(LD) Dév. R. Nord.	125 ..	125 ..	Air-Industrie....	85 60	87 50
[...]arts 1959	... ..	372 ..	Fluextal........	115	115 ..	Voitures à Paris.	250 ..	248 ..	Electro-Financ...	308 ..	305 ..	Applic. Mécan....	132 ..	133
[...]e 3 %..	131 40	131 40	Fr. Cr. et B. (Cie).	81	82 10	Cogifi........	108 80	108 80	Fin. Bretagne....	42 75	41 60	Arbel.........	152 20	152 10
[...]G.A.R.D.	... ..	420 ..	France-Bail.....	202 ..	205 ..	Foncina.......	105 ..	105 20	Fin. Haussmann..	... ..	46 ..	Ateliers G.S.P....	48 ..	48 ..
[...] Vie).....	197 ..	204	Hydro-Energie....	35 ..	36 ..	Gr. Fin. Constr...	107 ..	107	Gaz et Eaux.....	280 50	282 ..	Av. Bass-Breguet.	181 ..	181 ..
[...]........	315	315 ..	Immobanque.....	152	158 ..	Imminde.......	104 ..	103 10	La Mure........	67 ..	69 ..	Bernard-Moteurs.	57 ..	57 ..
[...]........	260	268	Immofice.......	116 ..	116	Imminvest......	76 ..	77 ..	Labon et Cie....	125 ..	124 50	B. S. L........	311 ..	312 ..
[...] France..	... ..	288	Interbail.......	134 ..	131 10	Cie Lyon. Imm...	84 70	84 80	(Ny) Lordex.....	110 ..	112 ..	Cie des Compt...	160 ..	161 ..
[...]LA.R.D..	106 ..	109 90	Locafinancière..	133 ..	135 ..	UFIMEG........	80 05	80 05	Cie Marocaine....	26	26 20	C. M. P........	290 ..	290 ..
[...] (Vie)....	...	225 ..	Lyon-Alemand....	105 ..	105 ..	U.G.I.M.O......	102 60	102 60	O.V.A.I.M......	45 95	45 ..	Cope Afr. Europe.	187 50	138 70
[...]A.R.O.).	325	320 ..	Soc. Mars. Crédit	271	271 ..	Union Habit.....	135 ..	138 ..	OPB-Paribas.....	92 30	92 10	De Dietrich.....	420 ..	420 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Finalens........	40 10	40	Minerais Resourc	10 60	10 70	Gestion Mobilière	186 15	177 71
FIPP...........	G 41	39 20	Noranda........	136 10	136 50	Mondiale Invest..	173 94	168 05
(Ly) Gerland.....	218	218 50	Vieille Montagne.	402 10	422 ..	Oblisem........	131 82	125 84
Gévelot........	330	330 ..				Optima	134 25	128 16
Grande-Paroisse.	92 ..	91	Am. Petrofina...	... ..	134 ..	Planinter.......	263 93	251 96
Huiles G. et dér..	136 ..	136 ..	British Petroleum	60 70	52 ..	Sicavimmo......	167 50	169 90
Lahaz..........	c329 ..	339 ..	Gulf Oil Canada..	122 ..	122 10	S. I. Est.......	337 31	322 01
Lerilleux-Lefranc.	205 ..	210 ..	Petrofina Canada	G 87 ..	86 ..	Sogineco.......	113 61	108 46
Novacel........	109 ..	108	Shell Tr. (port.).	33 ..	31 80	Sogister.......	369 73	362 96
Parcor.........	405 ..	406 ..				Univalor.......	155 13	145 10
Quartz et Sil.ce..	66 50	68 ..	Akzo..........	53 40	56 ..	Valorem........	147 41	140 73
Reti...........	200 ..	200 ..	Dart Industries..	119 ..	120	*Cours précédent		
Ripolin-Georget..	68 ..	68 ..	Faseco........	14 40	14 20			

[Les autres colonnes de cotations (comptant, HORS COTE, SICAV) : illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

[En raison] de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote [complète] dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer [dans l]es cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
4,50 % 1973	535	538 ..	539 90	543 ..
C.N.E. 3 %..	1267 90	1265 ..	1262 20	1260 50
Afrique Occ...	288 ..	294	293 ..	289 90
Air Liquide .	360 60	359	359 90	365
Als. Part. Ind	68 ..	66 20	67 ..	66 20

[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
698	Cie Gle Eaux	715	718 ..	715	715 ..
95	Electro-Méc..	93 10	93 50	93 60	92 85
395	Eng. Matra..	459 ..	456 ..	462 80	458 ..
220	E. J. Lefebvre	228	228	223 90	215 70
68	Esso S.A.F...	56 10	57 60	57 50	58 40
199	Eurafrance...	215 20	218 ..	219 ..	218 ..

[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
156	Olida-Caby..	168 50	165 ..	168	165 ..
83	Opfi-Paribas.	88 ..	86 10	86 10	87 40
112	Paris-France.	108 90	108 15	108 ..	107 20

[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
238 ..	Talcs-Luz...	254	251 .	253 ..	265 ..
395 .	T.R.T.......	424 .	425 90	420 50	425 90
810 ..	Tél. Electr...	847 .	843 ..	835 ..	831 ..
126 ..	— (obl.)	130 ..	129 ..	128 ..	127 .
730 ..	Tél. Ericss.	749 .	740 ..	740	730 ..
73 .	Terres Roug.	73 ..	72 50	69 20	72
285 .	Thomson-Br.	238 ..	234 50	234 80	234 60
153	U.I.S.......	155	156	155 .	155 ..
380 ..	U.C.B.......	433 60	405 90	401 ..	405 ..
309 ..	Un. Fr. Bques	312 ..	301 .	303 ..	301
55 ..	U.I.A.......	52 20	52	52	53 ..
76 ..	Usinor.....	65 80	65 50	65 50	66 50
126 ..	— (obl.).	126 .	128 ..	126 ..	124 30
185 ..	Vallourec...	175 ..	177 ..	176 ..	175
568 ..	V.Clicquot-P	568 ..	585 ..	565 ..	555 .
615 ..	Viniprix....	617 ..	605 ..	607 ..	607 .
210 ..	Amer. Tel...	211 50	211 70	211 50	210 ..
22 ..	Ang. Am. C..	21 40	21 20	21 25	21 ..
194	Angold.....	183 50	181 50	184 ..	180 10
185	Astur. Mines	154 ..	159 ..	159 ..	161 ..
255	B. Ottoman..	264 ..	252 ..	252	249 ..
230	BASF (Akt)..	231 ..	229 ..	228 50	229 ..
188	Bayer.......	187 50	186 80	188 50	187 .
89	Buffelsfont..	84 40	85 50	86 80	85 60
14 50	Charter.....	14 40	14 50	14 40	14 35
130	Chase Manh.	128 ..	123 50	123 ..	123 80
406	C.F.Fr.-Can..	409 90	410 ..	409 90	405
17	De Beers (S.)	18 ..	17 80	17 85	17 70
530	Deuts. Bk.	555 ..	550 ..	549 ..	553 ..
167	Dome Mines.	171 ..	167 50	168 ..	170 50
540	DuPont Nem.	527 ..	520 ..	521 ..	516 .
415	East. Kodak.	454	445 .	443 ..	440 10
37	East Rand...	32 20	32 95	33 10	33 45
210	Ericsson...	194 50	194 ..	194 50	194 .
405	Exxon Corp..	409 ..	409	409 .	404 .
164	Ford Motor..	173 ..	172 90	172 90	169 50
158	Free State..	134 ..	138 ..	142 ..	140 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
205 .	Gen. Electric	215 90	212 80	212 80	212 80
225 .	Gen. Motors.	244 20	237 30	237 80	235 ..
19 .	Goldfields..	17 90	17 45	17 70	17 45
41 .	* Harm. Co.	35 90	35 95	36 ..	36 56
220 .	Hoechst Akt	217 90	215 10	215 10	216 ..
28 .	Imp. Chem.	26 90	26 45	26 45	26 30
112 .	Imperial Oil.	103 10	100 ..	100 60	98 ..
850 .	I.B.M......	938 ..	923 ..	915 ..	912 .
117 .	Internickel..	111 20	110 60	110 60	110 20
91 .	I.T.T... ..	59 50	59 40	59 ..	90
185 .	Mob. Oil Co.	207 80	206 50	206 50	205 50
4900 .	Nestlé.....	4960 .	4880 ..	4860 ..	4780 ..
260	No. Hydro.	255 50	249 ..	246 10	249 ..
6 .	Olivetti.....	5 30	5 60	5 60	5 65
540 .	Petrofina...	623 ..	530 ..	630 ..	535 ..
39 .	Philips.....	39 ..	38 ..	38 10	37 55
132 .	Prés. Brand.	114 50	115 50	115 50	116 50
265	Quilmès....	263 ..	263 ..	262 ..	288 ..
123 ..	* Randfont.	97 80	100	100 10	100
49	Rand. Selec.	42 20	42 50	42 90	42 50
158	Royal Dutch.	154 80	153 50	153 10	152 70
15	RioTinto Zinc	15 80	15 55	15 35	15 30
162	St-Helena...	133 ..	134 80	134 90	134 90
345	Schlumberger	335 80	331 30	329 50	331 10
33	Shell Tr (S.).	33 ..	32 40	32 10	32 20
450	Siemens A.G.	461 ..	457 ..	458 ..	455 ..
40	Sony.......	43 50	42 90	42 20	42 90
16	Tanganyika..	13 95	13 90	13 80	13 80
175	Unilever....	166 ..	169 ..	167 80	168 ..
25	Union Corp..	24 25	24 50	24 50	24 50
140	U. Min. 1/10	131 .	130 10	130 10	130 10
215	West Drief..	211 80	218 ..	215 90	217 30
89	West Deep..	88 50	89 ..	88 80	90 ..
194	West Hold..	168 90	171	170 80	172 ..
2 30	Zambia Cop.	2 35	2 30	2 30	2 25

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS prec.	COURS 15/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 428	4 420	4 41
Canada ($ can. 1)	4 308	4 290	4 25
Allemagne (100 DM)	171 050	171 200	170 ..
Belgique (100 fr.)	11 322	11 355	12 85
Danemark (100 krd.)	73 620	73 350	72 75
Espagne (100 pes.)	7 472	7 465	7 25
Grande-Bretagne (£ 1) ...	9 093	9 081	9 03
Italie (1 000 lires)	6 521	6 508	6 67
Norvège (100 krs.)	80 120	79 800	79 25
Pays-Bas (100 fl.)	165 780	166 280	166 ..
Portugal (100 esc.)	16 620	16 585	13 25
Suède (100 krs.)	100 570	100 820	99 75
Suisse (100 fr.)	165 500	165 500	164 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/10
Or fin (kilo en barre)	20865 ..	21080 ..
Or fin (kilo en lingot) ...	20905 ..	21045 ..
Pièce française (20 fr.) ..	237 60	238 60
Pièce française (10 fr.) ..	168 50	168 50
Pièce suisse (20 fr.)	207 40	210 10
Union latine (20 fr.)	195 ..	198 90
Souverain	197 30	200 50
Pièce de 20 dollars	1011 60	1016 80
Pièce de 10 dollars	500 ..	501 ..
Pièce de 5 dollars	320 20	... ..
Pièce de 50 pesos	819 ..	822 ..
Pièce de 10 florins	185 60	188 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 octobre 1975 a été tiré à 551 104 exemplaires.

Les rencontres de M. Durafour avec les organisations syndicales

F.O. demande que la durée légale du travail soit abaissée à trente-six heures par semaine

M. Michel Durafour, ministre du travail, devait poursuivre, ce jeudi 16 octobre, en recevant la C.G.T. et la C.F.D.T., ses entretiens avec les organisations syndicales et professionnelles, au sujet de l'abaissement de l'âge de la retraite et de la durée du travail. Un dossier technique a été envoyé par le ministre à toutes les organisations professionnelles et syndicales.

M. Bergeron et la délégation de Force ouvrière, reçus le 15 octobre, ont demandé que les pouvoirs publics se fixent comme objectif un abaissement de la durée légale du travail hebdomadaire de quarante à trente-six heures.

Force ouvrière préconise aussi une diminution de la durée réelle du travail en réduisant le nombre des heures supplémentaires actuellement autorisé et en supprimant les divers systèmes de dérogation. Elle dénonce les abus constatés dans la pratique des heures supplémentaires et elle exige l'application généralisée des deux jours consécutifs de repos hebdomadaire.

A propos des retraites, F.O. a de nouveau insisté sur le relèvement du taux des pensions, afin que, à soixante ans, les salariés bénéficient des ressources actuellement prévues à soixante-cinq ans.

La C.G.T. : retraite à soixante ans

La C.G.T., de son côté, estime dans un communiqué que « *dès 1976, tous les travailleurs manuels et toute la main-d'œuvre féminine doivent pouvoir prendre leur retraite à soixante ans, et qu'en 1977, ce droit doit être reconnu à tous les salariés de toutes les professions* ». La retraite devrait être égale à 75 % de tous les éléments du salaire, avec un minimum de 1 400 F par mois.

La C.F.D.T., en fin de matinée, le 15 octobre, a publié un communiqué protestant contre l'attitude de la C.G.T., qui a formulé, seule, de nouvelles propositions. Cela constitue une grave dérogation à l'unité d'action, déclare la C.F.D.T.

***

Le ministre du travail a, d'autre part, présidé la première séance de travail, mercredi 15 octobre, du « *groupe des sages* » qui, sous la direction de M. Pierre Giraudet, va étudier les modalités d'une revalorisation des salaires des travailleurs manuels. M. P. Giraudet, qui doit remettre un rapport le 15 mars 1976 a précisé qu'une telle revalorisation, comprenant la disparition du travail au rendement, « *sera étalée sur un certain nombre d'années* ».

A l'Assemblée nationale

M. HABY : il n'y aura plus à la fin de 1977 d'établissement scolaire sous régime municipal.

M. René Haby, ministre de l'éducation, a présenté, ce jeudi 16 septembre, devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale le projet de budget de son administration pour l'année 1976. Insistant sur l'effort consenti en faveur des classes maternelles et pour la titularisation des maîtres auxiliaires, le ministre de l'éducation a notamment indiqué que la mise en place de la réforme du système éducatif, votée en juin dernier par le Parlement, rendrait nécessaire, dès 1976, la transformation de cinq mille emplois d'instituteurs spécialisés en postes de professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.).

« Le plan de soutien, a ajouté M. Haby, a permis le lancement dans les collèges d'enseignement secondaire d'une première tranche d'« ateliers ». Ceux-ci favoriseront une prise de contact de tous les élèves avec les activités manuelles et techniques et leur permettront de mieux s'orienter pendant les troisième et quatrième années de premier cycle. » M. Haby a enfin annoncé la nationalisation en 1976 de 1 125 établissements, soit plus du double de l'année 1975. Avant la fin 1977, il n'y aura plus d'établissement scolaire sous régime municipal.

A Paris et Clermont-Ferrand

DEUX NOUVELLES UNIVERSITÉS POURRONT DÉCERNER UN TITRE D'INGÉNIEUR

Le secrétariat d'Etat aux universités, vient d'habiliter les universités de Paris-Nord et de Clermont-Ferrand, à délivrer le titre d'ingénieur dans certaines spécialités. A Clermont-Ferrand, cet enseignement sera dispensé au Centre universitaire des services et techniques, unité d'enseignement et de recherche qui remplace l'ancienne U.E.R. de technologie, dans trois disciplines : génie électrique, génie physique et informatique de gestion. A Paris-Nord (Paris-XIIIe), c'est le Centre scientifique et polytechnique, U.E.R. situé à Saint-Denis, qui délivrera ce diplôme dans la spécialité « science et techniques des matériaux ».

Trois autres universités sont déjà habilitées à décerner le titre d'ingénieur : l'université des sciences et techniques de Lille (Lille - I), l'université des sciences et techniques du Languedoc (Montpellier-II) et l'université de technologie de Compiègne. Dans un communiqué, le secrétariat d'Etat aux universités précise : « *Avant toute nouvelle habilitation, la commission du titre, qui a pour tâche de donner un avis sur toute formation d'ingénieurs en projet, sera invitée à procéder à un examen d'ensemble du titre d'ingénieur par des universités.* »

La cinquième conférence annuelle

M. CHIRAC ANNONCE DE NOUVELLES AIDES A L'AGRICULTURE

La cinquième conférence annuelle sur l'agriculture s'est ouverte jeudi matin 16 octobre à l'hôtel Matignon. Réunissant autour de MM. Chirac et Bonnet les dirigeants des grandes organisations paysannes — à l'exception de ceux du MODEF et de la F.F.A., mouvements non reconnus par les pouvoirs publics — elle se terminera jeudi après-midi par l'annonce d'une série d'aides nouvelles à l'agriculture, notamment dans trois domaines :

Les concours publics aux jeunes paysans. — La subvention de 25 000 F accordée aux agriculteurs s'installant dans des zones défavorisées (soit une quarantaine de départements) serait versée dans toute la France. Le nombre et le volume des prêts à faible taux d'intérêt accordés aux jeunes seraient accrus. La dotation financière des Sociétés agricoles foncières d'aménagement rural (SAFER), qui favorisent par leur action la création d'exploitations de plus grande dimension, serait augmentée.

La fiscalité. — Pour donner un coup de pouce au revenu paysan, qui en 1975 n'a guère progressé, après avoir diminué de 9 % en 1974, des facilités et des exonérations fiscales touchant en particulier à la TVA seraient accordées.

Les calamités agricoles. — Les paysans dont les cultures, plusieurs années de suite, auraient été détruites ou endommagées seraient indemnisés plus vite et plus fortement. Un fonds de dotation des calamités agricoles interviendrait dans les cas graves.

Nominations de quatre ambassadeurs

On annonce les nominations de M. Jean-Pierre Cabouat comme ambassadeur en Libye en remplacement de M. Guy Georgy, de M. Claude Lebel comme ambassadeur en Suisse en remplacement de M. Bernard Dufournier, de M. Albert de Schonen comme ambassadeur en Nouvelle-Zélande en remplacement de M. Christian de Nicolay, et de M. Jacques Tiné comme représentant permanent auprès du conseil de l'organisation du traité de l'Atlantique nord en remplacement de M. François de Tricornot de Rose.

M. CABOUAT A TRIPOLI

[Né le 25 décembre 1921, M. Jean-Pierre Cabouat a été admis au concours spécial pour l'emploi d'attaché de consulat en novembre 1945. Il a occupé depuis lors divers postes à Gênes, à Prague, aux relations culturelles et aux affaires économiques à l'administration centrale, enfin auprès des Communautés européennes (1959-1963). Premier conseiller à Washington de 1966 à 1970, il est depuis lors, à l'administration centrale, aux affaires économiques et financières.]

M. LEBEL A BERNE

[Né le 18 février 1914, M. Claude Lebel a été admis en 1938 au concours d'entrée dans les carrières diplomatique et consulaire. Attaché d'ambassade à Bruxelles, puis deuxième secrétaire à Madrid, il est révoqué par Vichy en décembre 1942. Chef de service au commissariat des affaires étrangères à Alger (1943-1944), il sera nommé deuxième conseiller à Athènes (1947-1949), puis premier secrétaire à Londres (1949-1950) et deuxième conseiller au même poste. Ministre conseiller à Washington de 1959 à 1962, il est appelé à diriger les services de presse et d'information de 1962 à 1966, et les affaires africaines et malgaches de 1966 à 1970. En 1970, il est nommé ambassadeur à Rabat, où il restera jusqu'en 1973.]

M. DE SCHONEN A WELLINGTON

[Né le 27 novembre 1912, M. Albert de Schonen est intégré dans les cadres du ministère des affaires étrangères en 1945. Il occupera divers postes à l'administration centrale, à Dublin (1949-1950), à l'OTAN, à Bangkok (1954) et à l'état-major de la défense nationale. Premier conseiller à Bruxelles de 1961 à 1964, il est nommé ambassadeur à Lusaka en 1966, à Bangui en 1969 et premier conseiller à Rome, représentant permanent de la France auprès de l'O.A.A. en 1971.]

M. TINÉ A L'OTAN

[Né le 24 mai 1914, M. Jacques Tiné est admis en 1938 au concours pour l'emploi d'attaché de consulat. A Los Angeles (1938-1939), puis à l'administration centrale, il est révoqué par Vichy en décembre 1942. Deuxième conseiller à Copenhague de 1948 à 1950, deuxième conseiller auprès de la mission permanente de la France auprès de l'ONU (1950-1955), premier conseiller à Londres (1956-1960) et à Rabat (1961-1963), il revient auprès de l'ONU et deviendra ambassadeur à Lisbonne de 1969 à 1973.]



Après un attentat contre une banque de Ma

L'interpellation de six personnes provoque une vive tension parmi les rap

De notre correspondant

Marseille. — Après la série d'arrestations, consécutive à une tentative d'attentat à l'explosif contre une banque, opérée ces jours derniers dans les milieux « pieds-noirs » du Var, l'Union syndicale de défense des intérêts de Français rapatriés d'Algérie (USDIFRA), présidée par M. Eugène Ibagnès, organise, ce jeudi 16 octobre à Tourves, un rassemblement pour « *exiger la libération des rapatriés emprisonnés* ».

« *Si toutes les personnes arrêtées ne sont pas libérées immédiatement,* a déclaré M. Ibagnès, *nous allons vers un affrontement avec les pouvoirs publics. J'aurai fait le maximum et alors je ne pourrai plus contenir mes mandants.* » Cette vague d'arrestations a, en effet, provoqué une vive émotion parmi les « pieds-noirs ».

A l'origine, donc, une tentative d'attentat : dans la nuit du 13 au 14 octobre, une patrouille de police surprenait en flagrant délit deux hommes au moment où ils plaçaient un engin explosif, composé de sept pains de dynamite reliés à un mouvement d'horlogerie, devant le siège de l'Union bancaire, avenue Cantini à Marseille. Ces deux hommes, MM. Albert Belmonte, trente-cinq ans, employé de mairie, et Georges Button, trente-quatre ans, peintre, tous deux domiciliés à La Valette, près de Toulon, sont des rapatriés d'Algérie. L'enquête s'orientait immédiatement vers les milieux « pieds noirs » du Var, la banque étant spécialisée dans les prêts aux agriculteurs rapatriés.

Dans l'après-midi du 14 les policiers appréhendaien Solliès-Pont, dans la régio naise, les deux instigateur tentat : MM. Robert Arè neuf ans, originaire d'Alger Pierre Caserta, quarante naire de Cherchell, qui é férés au parquet et incul que MM. Belmonte et Butto tative de destruction d'édif par explosif. Le lendemain ciers interpellaient, tou Solliès-Pont, M. Gabriel M président de l'USDIFRA, daient MM. Robert Claud Seyne, et Georges Kremer,

L'affaire Markovi

M. MILITCHEVITC EST RECONNU IRRESP PAR LES PSYCHIA

Les docteurs Cénac, Th derich, experts psychiatres examiné M. Ouroche Mil ont déposé leur rapport à l d'accusation de la cour saisie actuellement de l'affa vitch. Ils ont conclu à démence de l'intéressé et cation de l'article 64 du co M. Militchevitch est considé irresponsable des faits do accusé : sa complicité meurtre de Stefan M commis voici sept ans, et de dépôt qui a été d 22 septembre dernier a ét M. Militchevitch a été p visoirement par la préf police à l'hôpital de Villej

Au Canada

UN MINISTRE DE M. TRUDEAU PERD SON SIÈGE AU PARLEMENT

Montréal. — Le ministre canadien des communications, M. Pierre Juneau (libéral), a été battu, le mardi 5 octobre, à l'élection fédérale partielle de la circonscription d'Hochelaga (quartier de Montréal), par le candidat de l'opposition conservatrice, M. Jacques Lavoie. La victoire de M. Lavoie constitue une surprise dans la mesure où la circonscription d'Hochelaga est traditionnellement libérale.

M. Juneau, qui vient de se voir confier par le premier ministre, M. Pierre Elliot Trudeau, le portefeuille des communications laissé vacant par la démission de M. Gérard Pelletier, nommé ambassadeur du Canada à Paris, s'était porté candidat à Hochelaga pour tenter d'y succéder justement à M. Pelletier. Il avait indiqué au début de sa campagne qu'il démissionnerait de son nouveau poste s'il était battu.

Au Parlement, siègent désormais 140 libéraux, 96 conservateurs, 16 députés du nouveau parti démocratique, 11 députés du parti du crédit social et 1 indépendant.









